



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

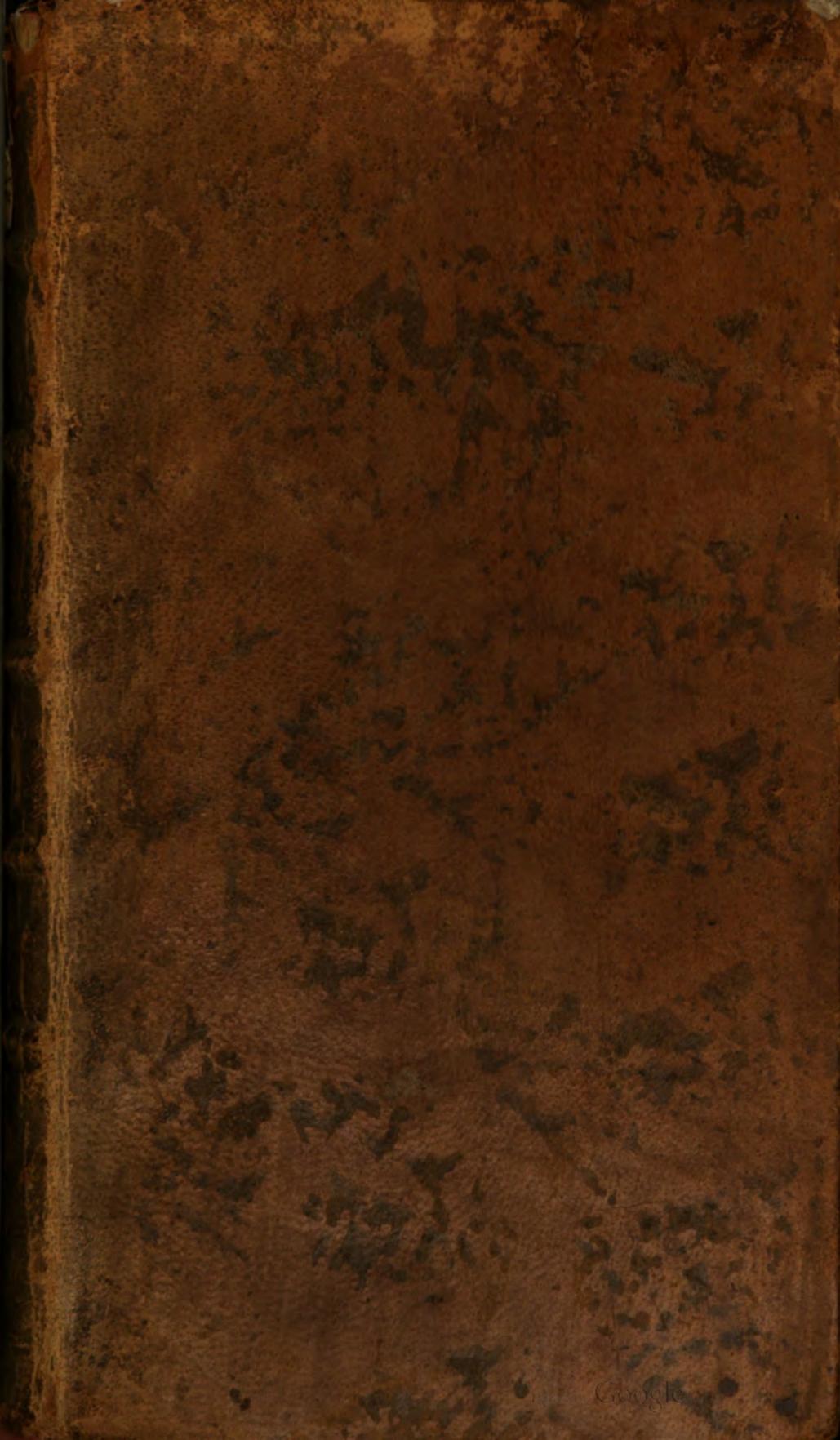
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

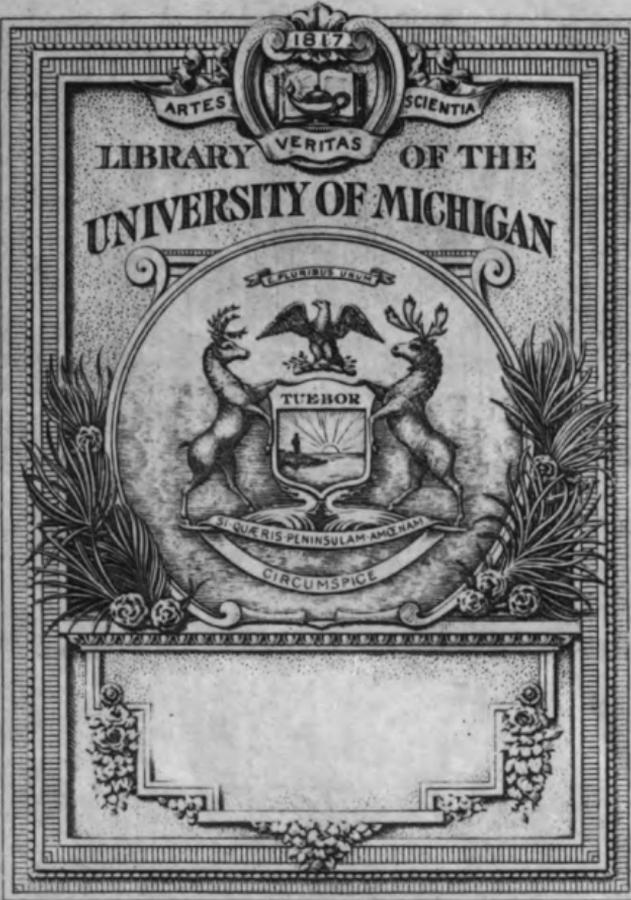
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







840.6
M558

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

NOVEMBRE, 1771.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à la perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

Compl. sets
Nijloff
7-1031
24009

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement; soit à Paris, soit pou la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, par M. l'Abbé Dic-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juslienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire,

- HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par
M. de St Foix, le 2^e. vol. br. 2 l.
- Les douze Césars* de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8^o. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8^o.
broch. 3 l. 10 s.
- Histoire des Philosophes anciens*, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Dict. Lyrique*, 2 vol br. 15 l.
- Supplément du Dict. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Recueil lyrique d'airs italiens*, 3 l.
- Tomes III & IVe. du Recueil philosophique*
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 s.
- Tome Ve.* 1 l. 16 s.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8^o. gr. format rel. 20 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8^o. br. 4 l.
- Les Caracteres modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
- Système du Monde*, 30 s.
- Satyres de Juvenal*; par M. Dufaulx,
in-8^o. rel. 7 l.
- Dict. de Morale*, 2 in-8^o. rel. 9 l.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.
- Le Roi de la Fève*, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Pâris*, d'après le Trevi-
sain, 1 l. 16 s.
- Deux grands Paysages*, d'après M. Ver-
net, 12 l.



M E R C U R E
D E F R A N C E .

NOVEMBRE, 1771.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*L'ÉTÉ. Imitation de Pope ; Eglogue
seconde, au Docteur Gaarth.**

A L E X I S .

Le Printems désolé s'exile de nos plaines ;
Flore fuit du zépher les flatteuses haleines ;
Les oiseaux, retirés à la fraîcheur des bois .

* Le docteur Gaarth mort en 1718 , fameux
médecin & ami de M. Pope.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Sous l'ombre des ormeaux font entendre leurs
voix.

Les Nymphes déjà plus tendres, moins timides,
Sortent, en s'égayant, de leurs grottes humides.
La fertile Cérès, sur l'aîle de l'été,
Vient enrichir le sol que Vertumne a quitté.

Déjà les laboureurs cherchoient leur récompense

Sur des sillons chargés d'une heureuse abondance,
Quand un jeune berger, victime de l'amour,
Fuyoit loin des hameaux, les plaisirs & le jour.
Conduisant ses troupeaux aux bords de la Tamise,

Il redisoit cent fois le nom de Céphalisse.
Le soleil sur les eaux serpentant en sillons,
Réfléchissoit au loin ses mobiles rayons ;
Le Ciel s'étoit empreint sur l'onde transparente,
Des aunes y formoient leur image tremblante.
Là, tandis qu'il pleuroit, l'eau cessa de couler ;
Ses agneaux attendris cessèrent de bêler.
Les nymphes de ces lieux plaintives, inquiètes,
Rentrèrent en pleurant au fond de leurs retraites.
Le Ciel s'obscuroissant par d'épaisses vapeurs,
Parut s'intéresser à ses justes douleurs.

O Gaarth ! ô digne ami ! c'est pour toi que je
chante ;

Accepte ces présents d'une muse naissante.
Elle ajoute, en tremblant aux champêtres sentiers,

Cette chaîne de lierre à tes brillans lauriers.
 Sache d'un sentiment quelle est la violence ;
 Quelle est d'un seul regard la funeste puissance ;
 Apprens quels sont les maux que l'amour fait souffrir.

L'amour ! oui ; le seul mal que tu ne peux guérir.

Hêtres souffus , & vous , touz ces toujours paisibles ,

Aux ardeurs du midi vous êtes insensibles ;
 Vous pouvez amortir les traits brûlans du jour ,
 Et mon cœur est en proie aux ardeurs de l'amour.
 Enfin de ce tyran j'ai voulu me défendre.
 Soyez témoins des pleurs qu'ici je viens répandre.

Sensibles à mes airs , les bois y répondront ,
 Leurs fidèles échos au loin les rédiront.

Les côreaux , les rochers qui dominent ces plaines ,

Secouent mes accords & partagent mes peines.
 Toi seule , dédaignant mes soupirs & mes feux ,
 Céphalife , es-tu donc plus inflexible qu'eux ?
 Le brûlant Sirius desêche les campagnes ,
 Ses feux ont pénétré la cime des montagnes ,
 Tout cède à l'aiguillon de sa vive chaleur ,
 Tandis qu'un noir hiver regne seul dans ton cœur.

Muses , dans quels buissons vous êtes-vous cachées ?

Quels bocages épais vous tiennent renfermées ?

8 MERCURE DE FRANCE.

Tandis que sans espoir , gémissant nuit & jour ,
Votre Alexis languit dans les fers de l'amour.
Seriez-vous sur ces bords où l'on voit couler l'Yse,
Ou dans ces beaux vallons que Tame fertilise ?
Je vous cherche par - tout , je ne vous trouve
plus ;

Je vous appelle envain , mes soins sont superflus.
Céphalife, reviens plus belle que l'aurore ,
Viens combler les desirs d'un berger qui t'adore !
Quelquefois négligeant le soin de mon trou-
peau ,

Je vais me reposer sur le bord d'un ruisseau :
Le cristal de son onde est un miroir fidèle ,
Il me peint de mes traits l'image naturelle.
Mon visage , malgré mes mortelles douleurs ,
A conservé l'éclat de ses vives couleurs.
Depuis que ma bergere a fui loin de nos plaines ,
Le poison de l'ennui s'est glissé dans mes veines ;
Le plaisir sur mon cœur a perdu tous ses droits ;
J'évite ces ruisseaux que j'aimois autrefois.
Jadis je connoissois les herbes bienfaisantes ,
Je savois les vertus , les qualités des plantes.
Infortuné berger ! tu guéris tes troupeaux ,
Et tu ne peux trouver un remède à tes maux.
Laisse à d'autres les soins & les travaux champê-
tres ;
Qu'ils soignent leurs moutons ; qu'ils dorment sous
des hêtres ;
Qu'ils tondent en tout tems les plus belles toisons ;

Qu'ils fassent tous les ans les plus riches moissons.

Chante sur ces côteaux , embrasse ta bergere ,
 Ceins ton front de laurier , couronne-toi de lierre ;
 Tu possèdes encor ce célèbre hautbois
 Dont Cœlin * , en mourant , te fit don autrefois ;
 Il te dit : « Prens , berger , cette flûte légère ,
 » Elle apprit aux échos le nom de ma bergere ;
 » Céphalife aimera ses accords & ses sons. »
 Céphalife dédaigne & hautbois & chansons.
 Peut-être retirée en un hameau paisible ,
 Aux feux d'un autre amant elle devient sensible.
 Et vous , gage charmant d'un berger que j'aimois ,
 Hautbois à cet ormeau demeurez pour jamais.

Les habitans des bois se plaisent à m'entendre ,
 Les Satyres joyeux dansent sur l'herbe tendre.
 Pan lui-même touché de mes tristes concerts ,
 Partage mes douleurs , applaudit à mes airs.
 Les Nymphes d'alentour , sous d'amoureux auspices ,
 M'apportent de leurs fruits les flatteuses prémices ;
 Mais envain ces présens je les croitois à moi ;
 Céphalife , ils ne sont apportés que pour toi.
 Ces fleurs que nos bergers rassemblent en couronne ,

* Nom que le fameux Spenser a pris dans ses Eglogues.

10 MERCURE DE FRANCE.

Ne naissent que pour toi , leur amour te les donne ;
Vois nos champs embellis enfanter les plaisirs ;
Tout y naît , caressé par la main des zéphirs.

Les dieux ont dans nos champs établi leur em-
pire ,

Il y donnent la vie à tout ce qui respire.

Vénus pour Adonis erre dans les forêts ,

Diane est dans les bois , Cérès sur les guérêts.

Déjà les moissonneurs ont quitté les campagnes ,

Les moutons sont déjà descendus des montagnes.

Viens , nymphe aimable , viens dans ces heureux
momens

Où la nuit a semé le repos dans nos champs.

Ne crains rien ; ce bosquet dans sa beauté pre-
mière

Ne cache sous ses fleurs ni serpent ni vipère ;

Un serpent plus funeste habite dans mon sein . . .

Amour ! cruel amour ! quel est donc ton dessein ?

Quand ta fureur sur moi sera-t-elle apaisée ?

Quand rendras-tu le calme à mon âme abusée ? ..

L'abeille au tour de moi vole & suce les fleurs ;

Et je n'ouvre les yeux que pour verser des pleurs . . .

Viens goûter les plaisirs sous nos sombres feuilla-
ges ,

Céphalife , ah ! reviens , viens revoir nos villa-
ges ,

Mêler ta douce voix au son de nos pipeaux ,

Dans la plaine avec nous conduire tes troupeaux.

Viens revoir ces tapis de fleurs & de verdure ,

Ces jardins embellis des mains de la nature!
 Les zéphirs caressant tes innocens appas,
 Rafraîchiront les lieux par où tu passeras.
 Les arbrisseaux croîtront où tu seras assise,
 Les roses y naîtront. Ah! reviens, Céphalise.

Les bergers dans les champs ont cessé leurs tra-
 vaux,

Les bergeres déjà retournent aux hameaux;
 Les taureaux mugiffans s'approchent des fontai-
 nes,

Les moutons accablés se cachent sous les chênes.
 Tout finit : l'amour seul n'aura-t-il point de fin ?

Cruelle Céphalise ! hélas ! je t'aime en vain !
 Garde avec ta fierté ton amour & tes charmes ;
 Tes funestes attraits m'ont trop coûté de larmes.

Puissent, pour te punir dans un affreux climat,
 Les dieux te faire aimer un perfide, un ingrat ?
 Puisse-tu le trouver loin de cette contrée,

Expirer sur son sein sans en être adorée !
 Puisse le Ciel t'ôter tes attraits dangereux,
 Et puisse-t-il enoot ajouter à mes vœux !

Par M. de Belami.

A vj

*A M. D***, sur le bouquet que devoient
lui présenter Mlles ses Filles.*

AM I solide, époux constant,
Père chéri, voici ta fête,
Au tour de toi chacun s'apprête
A te montrer ce que son cœur ressent.
Mais parmi les soins qu'on se donne
Pour te former une couronne,
Ecoute un fait, il est intéressant.

L'AMOUR TROMPÉ. Fable.

DEUX bergeres qu'Amour guettoit
Et dont le cœur lui résistoit,
Se dispuoient la rose la plus belle,
Et le jasmin le plus frais à leurs yeux
Et de courir à qui mieux mieux
Cueillir l'œillet & l'immortelle.
Amour les voit, & dit : les y voilà,
Il faut aimer pour prendre ce soin-là,
Aimer bien fort, puisque l'on se querelle;
La résistance est si peu naturelle,

Le cœur le plus fier y viendra.

Je m'y connois , le beau couple en tient là.

Mais les bergers , oh ! je veux les connoître.

Qu'ils sont heureux ? Et que je voudrois être

A la place de ces vainqueurs !

Puis il s'approche , & d'un air hypocrite

Le dieu malin les félicite

Sur leur talent d'assortir les couleurs.

Un feu , dit-il , embrase vos deux cœurs ,

Jeunes beautés , quelqu'un a sçu vous plaire.

Le beau bouquet ! les belles fleurs !

Amour guidoit vos pas dans ce parterre :

Convendez-en ? Oui , dirent les deux sœurs ,

Nous en allons couronner notre père.

Amour confus reste dans l'embarras ,

De dépit son front se colore ,

Et même on dit qu'il murmura tout bas

D'être obligé de les attendre encore.

*Par M. B**;*

*ADELAÏDE ou les Combats de l'Amour
& du Préjugé ; Drame de société.*

PERSONNAGES :

ADELAÏDE, jeune Veuve.

Le Comte D'ORONVILLE, sous le nom
de DORVAL.

Le Baron DE FONTALBANNE.

JUSTINE.

LA FLEUR.

La Scène est chez Adelaïde.

SCÈNE PREMIÈRE.

ADELAÏDE, JUSTINE.

*Adelaïde entre sur la scène d'un air ému ;
elle tient une lettre & est suivie de Jus-
tine.*

ET bien, Justine, j'ai pris mon parti
enfin.

JUSTINE. Bien sérieusement.

ADELAÏDE. Très-sérieusement (*mon-*

NOVEMBRE. 1771. 15
trant sa lettre) Voilà un congé qui va
surprendre Dorval.

JUSTINE. Vous lui écrivez ?

ADELAÏDE. Oui , mais de maniere à le
désespérer.

JUSTINE. Hum ! J'ai bien peur qu'il n'en
arrive le contraire.

ADELAÏDE. Oh ! ne crains rien ; si tu
voiois comme je le maltraite , tu aurois
toi-même pitié de lui.

JUSTINE. Pitié de lui , moi ? Allez , il
n'en mérite aucune.

ADELAÏDE. Tu es bien impitoyable.
Pour moi, quelque décidée que je sois à
rompre avec lui , je ne puis m'empêcher
de rendre justice à l'honnêteté de ses pro-
cédés.

JUSTINE. Mais, il n'y a rien d'extraordi-
naire là-dedans.

ADELAÏDE. Il faut aussi convenir que
personne , avec autant de tendresse , ne
fut plus respectueux. Ce n'est que par ex-
cès d'amour qu'il se trouve aujourd'hui
coupable envers moi.

JUSTINE. Il est bien hardi.

ADELAÏDE. Tiens , je me reproche ma
conduite à son égard.

16 MERCURE DE FRANCE:

JUSTINE. Quelle femme ! (*haut*) Et pourquoi ?

ADELAÏDE. Il méritoit de ma part un retour plus sincère ; & au fonds je lui cherche ici une mauvaise querelle.

JUSTINE. Les cœurs ne sont-ils pas libres ?

ADELAÏDE, *tendrement*. Hélas !
Pourquoi la fortune l'a-t-elle si cruellement traité, il étoit si bien fait pour faire honneur au sang le plus illustre.

JUSTINE. Mais comme un autre.

ADELAÏDE, *plus tendrement*. Ah ! Justine, est-il rien de plus noble que sa physionomie, de plus grand que ses manières, de plus élevé que son esprit !

JUSTINE, *avec dépit*. Soit ; mais au bout du compte on ne sçait qui il est.

ADELAÏDE. C'est à cause de cela, Justine, s'il n'étoit pas d'une naissance distinguée, la nature se seroit méprise.

JUSTINE. Chimères que tout cela ! La médiocrité de sa fortune & le silence qu'il garde sur son origine sont de sûrs indices qu'elle est obscure & peut-être honteuse, que sçait on ?

ADELAÏDE, *avec impétuosité & chan-*

geant brusquement de ton. Tu as raison. Et il a eu l'insolence de m'aimer?... Je le hais.... Je le déteste... Que je ne le voie jamais!

JUSTINE. Ah! je vous vois raisonnable, enfin; vous prenez le bon parti.

ADELAÏDE. Un homme sans nom...? Un aventurier peut-être... Tiens, Justine, quand j'y pense, c'est qu'il me prend des impatiences....

JUSTINE. Je le crois.

ADELAÏDE, *avec attendrissement.* Et je l'aimois, Justine, je l'aimois... J'en suis bien honteuse.

JUSTINE. Vous avez raison. Mais parlons de M. le baron de Fontalbanne. Vous l'attendez aujourd'hui, je crois.

ADELAÏDE. Oui; suivant ce que ma tante m'écrit, il devoit être arrivé... L'indigné! il se jouoit de ma foiblesse. Faite pour prétendre aux partis les plus distingués, je lui sacrifiois tout. Que j'étois aveugle; avoue-le, Justine!

JUSTINE. Je vous en répons... Vous allez donc être Mde la Baronne de Fontalbanne: vous devez être bien contente.

ADELAÏDE, *froidement.* Mais oui, Justine... Il est heureux pour moi d'avoir

12 MERCURE DE FRANCE.

trouvé cette petite occasion de rompre avec Dorval. Qu'en dis-tu? car, entre nous, ce n'est qu'un prétexte.

JUSTINE. Quand cela seroit, vous n'avez point de compte à rendre de votre conduite.

ADELAÏDE. Il est vrai : mais j'aurois en des reproches à me faire. . . . Ah! Justine, quel sera son chagrin? il va être désespéré; mais il le mérite, n'est-ce pas, Justine?

JUSTINE, impatientée. Point du tout, Madame; il mérite au contraire que vous alliez vous jeter à ses pieds, le conjurer de reprendre pour vous des sentimens. . .

ADELAÏDE. Ah! Justine, tu crois donc, Comme tu te trompes! mon parti est pris.. & pour t'en convaincre, je me livre absolument à toi.

JUSTINE. Laissez-moi faire.

ADELAÏDE. Je vais écrire à ma tante que je suis disposée à prendre M. de Fontalbanne, sans autre examen.

JUSTINE. Vous ne l'avez pas encore vu, dites vous?

ADELAÏDE. Qu'importe, tous les hommes me sont également indifférens; &

NOVEMBRE. 1771. 19
puisqu'il faut que je me marie, autant
vaut celui-là qu'un autre.

JUSTINE. Vous avez raison.

ADELAÏDE. On le dit d'une noblesse
ancienne. . . Mais il a toujours vécu dans
une province, ce sera quelque lourd cam-
pagnard, peut-être ?

JUSTINE. On le dit homme de beau-
coup de bon sens, d'ailleurs extrêmement
poli.

ADELAÏDE. Je crains bien. . . (*La
Fleur entre.*)

SCÈNE II.

ADELAÏDE, JUSTINE, LA FLEUR.

ADELAÏDE. Qu'est-ce, la Fleur ?

LA FLEUR. M. le Baron de Fontal-
banne, Madame.

JUSTINE. Fais-le monter. . . (*à la Fleur
qui se tient coi.*) Et bien qu'attends-tu
donc ?

LA FLEUR, *à Justine.* Açà. . . Mais
dame. . . c'est que vous m'aviez dit de
dire que Madame n'étoit pas visible.

JUSTINE. Tu es un petit sot. (*à Ade-
laïde*) Il est encore si neuf. (*à la Fleur.*)
Est-il parti ?

20 MERCURE DE FRANCE.

LA FLEUR. Non pardi. Il s'est campé sur un fauteuil; & il dit comme ça qu'il est venu de bien loin pour voir Madame, & qu'il ne sortira pas qu'il ne l'ait vue.

ADELAÏDE. Et bien allez lui dire de monter. (*la Fleur sort.*)

S C È N E I I I .

ADELAÏDE, JUSTINE.

ADELAÏDE. (*à part.*) Que cela est désagréable! (*à Justine.*) Je passe un instant dans mon cabinet, tu l'entretiendras jusqu'à mon retour.

JUSTINE. Cela suffit, Madame.

S C È N E I V .

J U S T I N E , *seule.*

Courage, voilà mes affaires en bon train... Sa première inclination la brouilloit avec sa famille, la deshonoroit dans le monde... N'est-ce pas un vrai service que je lui rends d'avoir tout employé pour la rompre; & quand j'y trouverois d'ailleurs mon petit intérêt... J'entens quelqu'un, c'est sûrement notre homme.

SCÈNE V.

M. DE FONTALBANNE, JUSTINE:

JUSTINE, *à part*. Quelle figure!

M. DE FONTALBANNE, *s'inclinant profondément*. Madame, vous excuserez ma témérité, mais...

JUSTINE, *éclatant de rire*. Ah, ah, ah, ah.

M. DE FONTALBANNE, *troublé*. Mais... mais... l'ardeur avec laquelle je desirois...

JUSTINE, *redoublant ses ris*. Finissez donc, Monsieur, ah, ah, ah, ah.

M. DE FONTALBANNE, *déconcerté*. Madame... Je vous confesse... Que je ne m'attendois pas... Je suis surpris...

JUSTINE, *contenant ses ris*. Monsieur... Vous vous trompez... Ma maîtresse va paroître... Et c'est votre méprise. Ah, ah, ah, ah.

M. DE FONTALBANNE, *fâché*. Vous avez tort, ma mie. Il falloit m'avertir plutôt. Le baron de Fontalbannen n'est pas fait pour être joué. Ne seriez-vous pas cette Justine donc m'a tant parlé Mde d'Ainville?

22 MERCURE DE FRANCE.

JUSTINE, *faisant la révérence.* Oui, Monsieur.

M. DE FONTALBANNE. Je vous pardonne à condition que vous me rendrez service. Vous pouvez tout sur l'esprit de votre maîtresse; vous la menez m'a-t-on dit: & c'est tant mieux; car on m'a ajouté que je pouvois compter sur vous.

JUSTINE, *avec embarras.* On vous a trompé, Monsieur, ma maîtresse ne se laisse mener par personne, & j'ai moins d'empire sur son esprit qu'un autre.

M. DE FONTALBANNE, *d'un ton élevé.* A quoi bon faire la fine? Je suis bien instruit peut-être? Une offre de cent pistoles est bien tentante, n'est ce pas? Cela vaut bien la peine de faire des efforts? Hein?

JUSTINE, *bas.* Taisez-vous donc; ma maîtresse nous entend: vous me perdez.

M. DE FONTALBANNE, *fort haut.* Ah! pardon, pardon; mais aussi c'est votre faute. Vous me dites toujours les choses si tard.

NOVEMBRE. 1771. 23

SCÈNE VI.

ADELAÏDE, M. DE FONTALBANNE,
JUSTINE.

ADELAÏDE, *sortant avec précipitation de son cabinet.* Monsieur, mille pardons. Une affaire pressée m'a retenue un instant dans mon cabinet.

M. DE FONTALBANNE. Madame... Je serois mortifié.

ADELAÏDE, *avec vivacité.* Abrégeons, Monsieur, s'il vous plaît. Un mal de tête affreux m'empêche de soutenir une longue conversation. Ma tante me mande le sujet de votre visite.

M. DE FONTALBANNE. Madame...

ADELAÏDE. Monsieur, vous me paroissez un homme franc, un honnête homme. Vous n'avez pas besoin ici d'autre recommandation. Elle me seroit suspecte. (*Elle lance un regard courroucé sur Justine qui baisse les yeux.*)

M. DE FONTALBANNE, *s'inclinant profondément.* Madame... Si j'étois assez heureux pour mériter...

ADELAÏDE. Oh! je vous en prie, point de complimens ni de remerciemens; ce

24 MERCURE DE FRANCE.

que je vous dis , je le pense très-sérieusement ; je vous estime , je vous respecte & vous me paroissez mériter l'un & l'autre ; mais pour de l'amour , je vous avoue bonnement que je n'en sens point pour vous... Point du tout & c'est tant mieux.

M. DE FONTALBANNE. Mais, Madame...

ADELAÏDE. Oui , Monsieur ; c'est tant mieux. Notre union fondée uniquement sur la raison en sera d'autant plus tranquille.

M. DE FONTALBANNE. Madame, quels que soient les sentimens qui vous déterminent, il me suffit que vous me permettiez d'aspirer à vous ; & si d'un côté j'ai à me plaindre du sort qui ne m'a pas donné l'avantage de toucher votre cœur ; d'un autre côté la raison...

ADELAÏDE, *impatiente, s'assied & s'appuie la main sur son front.* Quel état cruel ! ma migraine ne m'a jamais tourmentée si violemment.

M. DE FONTALBANNE, *allant à elle avec empressement.* Madame se trouve mal...

ADELAÏDE. Eh ! non , Monsieur. C'est une
une

NOVEMBRE. 1771. 25
une migraine à laquelle je suis sujette ;
elle ne demande que du repos.

M. DE FONTALBANNE. Je vous laisse,
Madame ; mais avec les espérances que
vous me donnerez, vous me permettrez
d'aller prendre les mesures nécessaires...

ADELAÏDE, *l'interrompant*. Tenez,
Monsieur, je suis dans un état qui ne me
permet ni de rien vouloir, ni de rien dé-
cider. Excusez-moi, je vous prie.

M. DE FONTALBANNE. Oh ! Madame..
je reviens à l'instant. (*Il sort.*)

S C È N E V I I.

ADELAÏDE, JUSTINE.

ADELAÏDE. Une promesse de cent pi-
stoles est bien tentante ; n'est-ce pas, Mlle
Justine ? Il est bien pardonnable de lui
tout sacrifier.

JUSTINE. Madame... en vérité.

ADELAÏDE. Vous êtes un monstre. Re-
tirez-vous... Ah ! je n'en puis plus.

JUSTINE. Mais, Madame, dans l'état
où je vous vois.

ADELAÏDE. Retirez-vous, vous dis-je,
vous m'êtes insupportable.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

JUSTINE. Mais , Madame.... comment...

ADELAÏDE. Allez , vous êtes une malheureuse , laissez moi ?

JUSTINE , *pleurant*. Hélas ! Madame , pourriez-vous croire.

ADELAÏDE. Encore ? Mais c'est le comble de l'effronterie. Laissez - moi , vous dis - je , & ne paraissez jamais devant mes yeux. *(Justine sort.)*

SCÈNE VIII.

ADELAÏDE , *seule*.

Je ne sçai où j'en suis... Une malheureuse qui me doit tout ; me vendre , me trahir aussi indignement ! ces sortes de choses n'arrivent qu'à moi. — Qu'ai-je fait ? ne pouvois-je renoncer à Dorval sans prendre d'autres engagements ? Eroit-il nécessaire de me jeter pour ainsi dire à la tête de ce M. de Fontalbanne que je ne connois point ? .. Que va-t-il penser , & que dois-je penser moi-même d'un homme qui a la hardiesse de m'épouser quand je lui dis que je le hais. — Hélas ! qu'est-ce que les prérogatives de la naissance & de la fortune ? Pourquoi leur immoler le

NOVEMBRE 1771. 27
bonheur de mes jours ! la vertu est la vraie
noblesse , & quel autre que Dorval mérite
plus justement ce titre... Ah , Dorval ,
Dorval ! mon cœur a toujours été pour
vous ; mon esprit seul s'est revolté ; l'a-
mour-propre s'est mis de la partie , & à
combien de tourmens me suis-je exposée
en suivant la fougue de leurs impulsions !

SCÈNE IX.

ADELAÏDE , DORVAL.

*Dorval , qui a entendu ces dernieres paro-
les , entre & se jette aux pieds d'Adé-
laïde.*

ADELAÏDE. Ah ! Dorval , vous m'écou-
tiez ?

DORVAL. Charmante Adelaïde ! par-
donnez-moi. Ce jour ci est le plus heu-
reux de ma vie.

ADELAÏDE. Ah Ciel ! quelle trahison !

DORVAL. Cruelle ! vous le reproche-
riez vous , ce peu de paroles qui assure
mon bonheur... Je passe du comble du
désespoir à la joie la plus vive.

ADELAÏDE , *avec larmes.* Dorval !... Il
faut nous séparer pour toujours.

DORVAL. Comment ?

B ij

ADELAÏDE. Vous venez de me surprendre un aveu qui exige cette séparation.

DORVAL. Mais je ne conçois pas...

ADELAÏDE. Non, je ne pourrai jamais soutenir votre présence.

DORVAL. Ah! vous me haïssez.

ADELAÏDE. Plût au Ciel!

DORVAL. Je ne le vois que trop. Je me suis fait illusion; c'est à l'heureux Fontalbanne qu'il étoit réservé de vous plaire.

ADELAÏDE. Dorval! vous me persécutez cruellement. Vous ne connoissez que trop mes sentimens. N'en abusez pas. Retirez-vous; trop de distance nous sépare. (*Elle couvre ses yeux de son mouchoir.*)

DORVAL. Je vous entens. Ingrate! vous ne pouvez me sacrifier un vain préjugé. Ah! que vous connoissez peu l'amour.

ADELAÏDE. Non, Dorval, vous ne me rendez point justice. Mais entre nous... On ne vous connoît point.. Vous gardez sur votre naissance un silence mystérieux... Ah! Dorval, qu'un nom, un rang, une famille me sont actuellement insupportables!

NOVEMBRE. 1771. 29

DORVAL *la considère un instant avec une pitié mêlée de tendresse.* Trop foible Adelaïde ! & si vous deveniez comtesse en m'épousant.

ADELAÏDE. Comtesse !

DORVAL, *avec précipitation.* Mes malheurs sont finis. Une affaire d'honneur m'avoit obligé de demeurer inconnu jusqu'à présent. Mon père m'écrit qu'il vient de la terminer heureusement. (*Il lui présente une lettre.*)

ADELAÏDE, *après avoir lu quelques lignes.* Ah ! Dorval, que ne m'avez-vous instruite plutôt !

DORVAL. Je me suis présenté plusieurs fois, & tout autant de fois Justine m'a dit que vous n'étiez point visible ; elle m'a même ajouté que vous me priez de supprimer mes visites.

ADELAÏDE. Le monstre !

DORVAL. A vous vrai dire, cette obstination m'a paru suspecte. Je me suis déterminé à tout entreprendre pour vous voir & vous parler. Je suis revenu sur mes pas ; je n'ai rencontré personne, & j'ai pénétré sans obstacle jusqu'à votre appartement.

B iij

ADELAÏDE. Quel bonheur inespéré.

DORVAL, *lui baisant la main avec transport.* Ma chere Adelaïde !

SCÈNE X^e. & DERNIERE.

M. DE FONTALBANNE, DORVAL,
ADELAÏDE.

M. DE FONTALBANNE *entre brusquement.* Madame, Monsieur... mille pardons... Voulez-vous mander quelque chose à Mde d'Ainville.

ADELAÏDE. Vous m'obligerez, Monsieur, de lui dire que j'épouse M. le comte d'Oronville.

M. DE FONTALBANNE. M. le comte d'Oroville.

ADELAÏDE. Oui, Monsieur; ses grands biens répondent à sa naissance, je ne doute pas que ma tante n'approuve cette alliance.

M. DE FONTALBANNE. Tout ceci, Madame, a lieu de me surprendre, &...

ADELAÏDE. Monsieur, vous m'avez paru très franc, & je veux ici imiter votre franchise. Je vous estime beaucoup, mais je ne vous aime point; voici Mon-

sieur que j'estime & que j'aime tout ensemble, ai-je tort de le préférer?

M. DE FONTALBANNE, *après un moment de réflexion.* Ma foi non. Cela est juste, & très-juste. Je fais actuellement réflexion, Madame, que si d'un côté il étoit infiniment avantageux pour moi de vous épouser, d'un autre côté il étoit dangereux....

LE COMTE D'ORONVILLE. Monsieur, vous prenez la chose en galant homme. Vous rendiez deux personnes malheureuses, sans pour cela devenir heureux vous-même.

Par Mlle Baigner de Malfontaine.

VERS de M. de la Dixmerie, sur la chute de la maison où il est né.

VIEUX monument, solitude gothique,
 La main du tems, par ses coups redoublés,
 Sans respect pour ta masse antique,
 Renverse donc tes murs sous leur faite écroulés?
 La main du tems jamais ne se repose.
 Elle élève, elle abat; rien ne peut s'affranchir
 Des loix qu'à tout être elle impose;

B iv .

32 **MERCURE DE FRANCE.**

Tout a son terme ou sa métamorphose :

Tu m'as vû naître & je te vois finir.

**C'est dans tes murs , c'est sous ton toit modeste,
Loin du monde & du bruit , loin de toute gran-
deur ,**

**Que j'ai reçu le jour ; importune faveur ,
Présent toujours si cher , & pourtant si funeste.**

Vaut-il , hélas ! juste Ciel que j'atteste !

Vaut-il ce qu'en échange exige ta rigueur ?

Vaut-il tant de travaux , tant de soins inutiles ;

Tant de vœux rejetés , tant de plaintes stériles ,

Tant de plaisirs douteux & de malheurs certains ,

L'illusion , l'erreur , compagnes des humains ,

Ces sœurs de l'Espérance , aussi perfide qu'elles ,

Sont de nos pas étranges les guides infidèles.

Tout sert à nous tromper ; & la haine & l'amour ,

Et l'amitié docile , & la prudence austère ,

Et la philosophie , importante chimère ,

Et l'éclat des cités , & l'orgueil de la cour.

Vingt fois l'astre qui nous éclaire

A revu ses douze maisons

Depuis que j'ai quitté l'enceinte solitaire

Du plus modeste des donjons.

Pourquoi fuir un séjour où le sort nous fit naître

**Pour chercher , au hasard , quelque asyle nou-
veau ?**

Cet esclave , courbé sous un trop lourd fardeau ,

**Croit-il changer d'état lorsqu'il change de maî-
tre ?**

O berceau de ma vie, hermitage champêtre,
 Tout me rappelle encor ton paisible tableau !
 J'erre encor dans ces champs, couronnés de verdure,

Et qu'entourent ces bois aussi vieux que le tems ;
 Je vois ton pavillon, peu respecté des vents,
 Etaler sans orgueil son antique structure.

Cependant, malgré ses défauts,
 Ta masse lourde & monotone,
 Qu'un fossé, jadis creux, à regret environne ;
 Et qu'assiégent par fois quelques tristes vassaux ;
 Eût, sur les bords de la Garonne,
 Accru le nombre des châteaux.

Je vois ces traces militaires,
 Ces fiers monumens des exploits
 De nos dragons missionnaires,
 Dragons que l'on vit autrefois
 Convertir ou sabrer nos pères.

Oh ! que cette éloquence a de puissans moyens !
 Mon bon ayeul, exempt de blâme,
 Après avoir perdu ses biens,
 Voulut, du moins, sauver son ame ;
 Et, tout rempli d'humilité,
 Il fit serment d'obéissance,
 De décimes, de pénitence,
 Et, sur-tout, vœu de pauvreté.

Mais au milieu d'un tel naufrage,
 Donjon, tu lui restois ; tu devins son esquis.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Il vécut dans tes murs en solitaire oisif.

C'est ce qu'on nomme vivre en sage.

Que ne l'ai-je imité! pourquoi d'un fol espoir

Ai-je éprouvé la dangereuse ivresse?

Il épuisa pour moi sa coupe enchanteresse.

Mais envain l'on poursuit ce qu'il fait entre-
voir ;

Il trompe même encor s'il remplit sa promesse.

Tout rang a ses dégoûts, tout plaisir ses regrets.

La fortune aux humains vend toujours ses bien-
faits.

Le repos , le repos ! c'est là notre richesse :

Mettre un terme à nos vœux , c'est là notre sa-
gesse :

C'est là le vrai bonheur. Mais qu'il est peu con-
nu !

Ce Sauvage du Nord , ce Lapon ingénu ,

Le rencontre souvent sous ce triste hémisphère

Que fuit l'astre du jour , qu'à regret il éclaire :

Tandis qu'un Sybarite , énervé dans Paris ,

Accablé de son être , & de son opulence ,

Du bonheur , qui le fuit , embrasse l'apparence ,

Et vit infortuné sous les riches lambris.

Le bonheur que je cherche est le repos de l'ame ;

Mais ce repos échappe aux cœurs ambitieux.

Contre tous soins laborieux

J'entends ma raison qui réclame.

Arrête ! me dit-elle , arrête audacieux !

Contemple la carrière où tu te précipites.
L'envie & ses serpens assiègent ses limites.
Tu ne peux triompher sans exciter leurs cris.

Plus loin, vois ce peuple folâtre,
Sifflant tout, à la cour, à la ville, au théâtre :
Tu ne peux échouer sans entendre ses ris.
A côté de l'éloge est toujours la satire.
Si l'un t'ose exalter, cet autre te déchire.

Que faire en pareil cas ? Vivre, écrire pour soi.
Du tems qu'on se dérobe on fait un digne em-
ploi.

Je veux tromper la vie, & franchir son passage
Comme Ulyse d'Iraque atteignit le rivage.

La main du tems a détruit mon berceau :
La main du tems creuse aussi mon tombeau.
De ce vieillard actif je respecte l'ouvrage :
Et soit que, par la faux promptement moisson-
né,
Bientôt du froid linceul je sois environné ;
Soit que, me réservant aux travaux d'un long
âge,
Il en grave les traits sur mon front sillonné ;
Repos, heureux repos ! c'est toi seul que j'im-
plore.
Toi seul, malgré l'éclat dont l'orgueil se décore,
Donne & des jours serains, & des plaisirs conf-
sans.

B vj

Par toi le sage en cheveux blancs
 Pense n'être qu'à son aurore,
 Et sa saison dernière est encor son printemps.

*ÉPIQUE philosophique à M. Dureau,
 Avocat à Guéret.*

Laudet diversa sequentes ?

H O R. Sat. l. r.

QUE le cœur humain est bizarre,
 Qu'il forme de vœux différens !
 Le poëte est jaloux des talens de Pindare ;
 L'ambitieux aspire aux premiers rangs ;
 L'or du Pérou seroit peu pour l'avare ;
 Le peuple est malheureux du faux bonheur des
 grands.

Les héros & les conquérans
 Brûlent des mêmes feux que le vainqueur d'Ar-
 belles,
 Et les Apôtres des ruelles
 Prêchent la fuite à tous leurs concurrens.

Pourquoi de l'un à l'autre pôle,
 Trop avide marchand, importuner Plutus ?
 Pourquoi? .. fut-il jamais question plus frivole ?
 L'opulent est Socrate, & Varron & Titus ;
 L'or annoblit & donne les vertus.

Moins éclairé, mais tranquille & plus sage,
 Le laboureur, en implorant les dieux,
 Ne leur demande que l'usage
 Des bienfaits qu'il a reçus d'eux.

Enveloppé des ombres du silence,
 A la pale lueur d'un funèbre flambeau,
 Quel monstre j'apperçois conduit par la vengeance?

Lâche ! barbare ! à deux doigts du tombeau,
 Tu craindrois d'oublier une légère offense !

Et toi dont le front hève & siège de l'ennui,
 Ne retrace à nos yeux qu'une affreuse momie,
 Fidelle image de l'envie,
 Parle, dans le bonheur d'autrui
 Trouveras-tu toujours le poison de ta vie ?

Faut-il que mon cœur affoibli
 Succombe sous le poids de ces armes ingrates,
 S'écrie, en soupirant après ses dieux penates,
 Un généreux soldat qui périt dans l'oubli !

O mort, viens briser nos entraves,
 Dit le sérail, sous un sultan jaloux :
 Naître, vivre & mourir esclaves,
 Destin cruel, ce sont-là de tes coups !

Victime de l'amour, une tendre novice,
 Détestant de son joug le douloureux supplice ;

38 MERCURE DE FRANCE.

Baigne sa couche de ses pleurs :
Je l'entends , nouvelle Héloïse ,
Adrèsser à l'objet dont son ame est éprise ,
Son désespoir , ses regrets , ses malheurs :
Tandis que dans l'hymen l'un ne voit que des
peines
Et le prix de la liberté ,
L'autre fait tout pour obtenir des chaînes
Et rougir d'en avoir porté.

De la houlette au diadème ,
Sur ce globe semé de mortels inconstans ,
L'on hait ce que l'on a ; ce qu'on n'a pas on l'ai-
me :

C'est ainsi qu'à tous les instans
L'on est différent de soi-même.
Tâchons donc avec nous d'être un peu plus d'ac-
cord ;
Et sans nous modèler sur la plûpart des hommes ,
Ami , soions ce que nous sommes ;
Nul n'est heureux qui se plaint de son sort.

Par M. l'Abbé Dourneau , à Bordeaux.

Idee sur l'Homme en particulier.

IL a été un tems où l'homme étoit peu connu. On en parloit différemment suivant les différens points de vue sous lesquels il étoit considéré. Cependant à la faveur d'une distinction entre l'homme de la nature & l'homme de la société, on est parvenu à donner la solution de bien de problêmes dont il étoit le sujet. En le prenant au sortir des mains de la nature, comme il s'est toujours trouvé le même par-tout, il n'a pas été difficile de demeurer d'accord sur ce qu'on devoit en penser. A l'égard de l'homme social, on l'a remarqué si différent dans chaque siècle & dans chaque gouvernement, qu'on s'est résumé à le regarder comme un animal susceptible de différentes impressions, capable du bien ou du mal, suivant les lois & l'habitude.

D'après cette distinction, on a cru que l'étude de l'homme en particulier pouvoit avoir ses principes & devenir intéressante. Nos Philosophes, dans ce siècle semblent s'y être spécialement attachés; & l'on peut même dire qu'ils ont porté

cette étude plus loin qu'on ne le pense communément. On sçait aujourd'hui, à ne presque point s'y tromper, ce que tel individu, placé dans telles ou telles circonstances, doit faire ou devenir. On sçait ce qu'il pense, ce qui le fait agir ; & souvent l'on voit mieux que lui ce qui résultera de ses opétations. Il semble qu'on ait là-dessus des calculs aussi sûrs qu'en mathématiques. Rien n'échappe à un bon observateur : il ramene tout à un principe duquel il tire des conjectures presque toujours infaillibles.

Mais une question est de sçavoir si cet art de connoître si bien les hommes est avantageux à la société : est-il à-propos que les hommes se devinent si facilement entr'eux ? Un peu d'hypocrisie ne sauroit, ce semble, nuire beaucoup ; les hommes en se connoissant peu, ont réciproquement meilleure opinion les uns des autres.

Cela peut être : mais si tout le monde étoit bien convaincu que chacun peut facilement être découvert, & que l'art d'appercevoir le déguisement est au-dessus de l'art même de se déguiser, il n'est sans doute personne qui ne songeât à tenir ses actions réglées sur ses devoirs. Combien d'injustices ne se permet-on

N O V E M B R E. 1771. 41

pas, dans l'idée que la marche en demeurera secrète & desquelles certainement l'on s'abstiendroit si l'on étoit bien assuré qu'elles peuvent se dévoiler. Il seroit donc à-propos que l'étude dont nous parlons pût s'ériger en méthode : elle serviroit à confondre le vice & à honorer la vertu. Qu'il seroit beau de voir les hommes ne chercher plus qu'à parler naturellement & agir de même ! Nous serions ce que nous desirons de paroître, & nous serions connus pour ce que nous sommes.

Par M. Dareau, à Gueret dans la Marche.

LE MARIAGE FUNESTE.

Conte moral.

V ERSEUIL sans fortune, fut confié, à l'âge de 7 ans, à Madame de Saint-Val, que la plus tendre amitié avoit unie avec sa mere; elle en prit soin; elle l'éleva comme ses enfans, & bientôt elle ne mit plus entr'eux de différence.

Le tems, en augmentant les années de Verseuil, augmentoit ses bonnes qualités; son ame étoit aussi belle que sa figu-

42 MERCURE DE FRANCE.

re, & des talens agréables donnoient le dernier coup de pinceau à ce charmant jeune homme, sans orgueil, sans bassesse ; il n'étoit pas humilié des bontés qu'on avoit pour lui, mais il n'en fut jamais avili.

Mademoiselle de Saint-Val attiroit tous les regards. A la physionomie la plus gracieuse se joignoit la sensibilité la plus marquée ; elle plaisoit dès qu'on la voyoit ; elle étoit adorée dès qu'elle étoit connue ; le doux calme de la vertu étoit répandu sur son front ; l'émotion de la pudeur coloroit ses joues ; son esprit étoit avancé, la réflexion en avoit hâté les fruits, & dans l'âge où la parure est l'unique occupation, le cœur de Cécile cherchoit un objet plus fait pour elle, un cœur digne du sien ; aimer, être aimée, lui sembloit le bonheur le plus desirable ; elle n'étoit charmée d'être belle que pour plaire au seul mortel qui lui plaisoit, c'étoit Verfeüil ; elle ne chercha pas à lui cacher ses sentimens ; une ame vertueuse rougit-elle d'aimer un être vertueux ? Verfeüil l'étoit ; sa mere l'avoit répété cent fois ; cent fois elle l'avoit proposé pour modèle à ses fils, & les domestiques prononçoient, les larmes aux yeux, le nom de Verfeüil ; Cécile se

disoit, que je serois heureuse, s'il faisoit cas de moi, tout le monde le chérit; que je serois heureuse si j'étois sa femme, il fait le bonheur de tout ce qui l'entoure; mon Dieu, s'écrioit-elle avec ferveur, fais qu'il me trouve digne de lui!

Naïve & tendre, elle écoutoit les loix du sentiment, en croyant que Verseüil lui convenoit; elle ignoroit que Ver-seüil, honnête, aimable, amoureux, ne lui convenoit plus, puisqu'il n'étoit pas riche; les qualités les plus nécessaires & les plus rares disparoissent devant l'opulence.

Verseüil, de son côté, s'étoit livré avec violence à une passion, qui, selon lui, annoblissoit l'ame; il se croyoit meilleur depuis qu'il aimoit Cécile, & ne concevoit pas qu'un méchant pût l'aimer, & que les bons ne lui rendissent pas hommage; le respect en lui étoit aussi fort que l'amour; il n'osoit la regarder; il frémissoit lorsqu'il touchoit sa main; sa voix étoit tremblante; il n'osoit être seul avec elle, & tout avant lui avoit appris à Cécile qu'elle étoit aimée.

Les cœurs se devinent, ces jeunes

44 MERCURE DE FRANCE.

amans ne se dirent rien ; ils sentirent qu'ils s'en étoient assez dit.

Madame de Saint-Val , uniquement occupée d'idées de fortune , de grandeurs , ne se doutoit pas de cette intelligence ; elle n'auroit jamais pû croire qu'une fille qui devoit posséder 30000 livres de rente , pût aimer un homme qui n'avoit rien.

Verseuil est placé dans un régiment ; Cécile en pleura , mais elle avoit l'ame grande ; un soupir , un sourire , annonça à son amant les regrets & sa résignation ; Verseuil espérant de venir digne d'elle , est presque consolé ; l'espace de tems qu'il passera loin de Cécile , sera rempli par la gloire , & cette gloire lui fera mériter sa maîtresse.

Un baiser sur la main de Cécile fut le seul gage qu'il osa prendre de sa tendresse , & le présage assuré de ses succès.

La campagne finit bientôt , les guerriers obtiennent de retourner dans leurs foyers.

Verseuil & le comte de Murcé , son colonel , reviennent à Paris ; Cécile s'étoit formée ; son maintien étoit plus réservé ; elle ignoroit si son amant n'étoit pas changé ; elle ne vouloit pas faire d'a-

vance , & se feroit reprochée le témoignage de la joie , qui vouloit sans cesse lui échapper.

Le comte de Murcé rendit justice à Mademoiselle de Saint-Val ; il se prépara , dès la première fois , à en devenir amoureux , & il le devint tout-à-fait lorsqu'il scût qu'elle auroit beaucoup de fortune ; il en parla vivement à Verseuil ; celui-ci en frémit ; la pâleur couvrit son visage , & il sentit alors combien il aimoit.

Seul , il verse des torrens de larmes ; ses sens étoient révoltés lorsqu'il pensoit qu'un autre..... la fureur le transportoit ; il a raison , s'écrioit-il en réfléchissant , puis-je le blâmer d'être sensible à la vertu ! Puis-je la blâmer si elle préfère le comte de Murcé , riche & titré , à Ver-seuil , simple officier sans fortune.

Le comte de Murcé qui n'ignoroit pas les usages , sentit bien qu'il ne falloit pas perdre de tems ; il se présenta chez Madame de Saint-Val , & lui déclara que dans la simple visite qu'il lui avoit rendue la veille , il étoit devenu éperdûment épris de Mademoiselle Cécile , qu'il en perdoit la raison , & qu'il la conjuroit de la lui accorder ; que pour lui ,

il possédoit un beau nom , un régiment ; & 40000 livres de rente ; que d'après cela il osoit regarder la chose comme faite ; qu'il venoit d'acheter un attelage superbe & d'arrêter un hôtel.

Madame de Saint-Val trouva tout merveilleux ; le comte lui parut l'homme destiné par la Providence , à faire le bonheur de sa fille ; il avoit un régiment & 40000 livres de rente ; elle remercia Dieu de ses bienfaits.

Cécile est appelée ; à peine sa mere peut-elle lui raconter l'offre du comte , tant la joie la suffoque ; elle ne s'apperçoit pas que sa fille fond en larmes ; Cécile étoit franche ; sa mere lui avoit toujours dit qu'elle vouloit être son amie ; elle regarda alors son secret comme un fardeau , dont elle se reprochoit de ne l'avoir pas plutôt fait dépositaire... qu'importe , ajoutoit-elle en elle même , je suis sûre de son cœur , je lui ouvrirai le mien , elle me pardonnera ma dissimulation , & je sécherai mes larmes.

A cet aveu Madame de Saint-Val ne peut contenir sa colère ; elle accable Cécile de reproches ; hélas ! répond cette sensible enfant , si j'ai fait un crime , pourquoi ne puis-je m'en repentir ! Il est bon ,

tendre, vertueux, il me respectera toujours, & j'ai fait un crime de l'aimer, qu'est ce donc que la vertu!

Madame de Saint-Val reconnut qu'il ne falloit pas porter sa fille au désespoir; elle imagina un remède plus sûr, en joignant par un mélange autorisé, dit-on, le mensonge à l'air de franchise... J'entre en effet dans tes raisons, lui dit-elle, je ne sçavois pas ton goût si décidé; c'est un brave homme, j'en fais cas, mais il est bien jeune; il vient de son régiment; es-tu bien convaincue de sa fidélité? examinons-le, ou plutôt examine-le toi-même, je m'en rapporte à ma fille.

Cécile étoit vraie, elle croyoit que tout le monde l'étoit comme elle, & n'imaginoit point qu'elle dût se défier de sa mere; elle se tranquillisa.

Madame de Saint-Val vole chez Verfeüil; mon ami, lui dit-elle, je viens en appeler à votre scrupuleuse honnêteté, faites-en usage; je vous ai traité en fils, je vous demande une seule preuve de votre reconnoissance, puis-je y compter?

Heureux de la trouver, répond Verfeüil, j'en bénis le sort. Ma fille, continue Madame de Saint-Val, a une espèce de goût pour vous; je ne consentirai ja-

48 MERCURE DE FRANCE.

mais à votre union ; il faut donc arrêter les progrès d'une passion qui deviendrait funeste pour tous deux ; il se présente un parti très-avantageux pour elle ; que prétendez-vous faire !

Verseüil ne put entendre cette confidence sans les témoignages les plus sensibles de la douleur — Ce ne sont pas des sanglots que je vous demande, mais une réponse ; que prétendez-vous faire ! ce que vous ordonnerez, répond Verseüil en gémissant, je ne puis être à elle, je ne le sçais que trop, j'en mourrai. Madame, de grace, accordez-moi quelques instans — non, il faut me satisfaire ; choisissez d'être mon ami ou mon ennemi mortel, un monstre à mes yeux ou un homme d'honneur ; voulez-vous faire le malheur d'une famille respectable, en allumant un feu secret dans le cœur d'une jeune personne innocente & vertueuse ? voulez-vous qu'elle s'attire la colère de sa mere, & se repente toute sa vie de vous avoir connu ? = à Dieu ne plaise ! qu'elle soit heureuse, c'est là le vrai but de l'ame délicate qui aime ! Qu'elle soit heureuse aux dépens de ma vie, je trouverai alors du plaisir à expirer de douleur.

Mon

Mon ami, je prends part à votre situation, mais vous voyez que vous ne pouvez l'épouser; le comte de Murcé s'est offert, je l'ai accepté; tel est mon plan; il faut que ma fille m'obéisse, ou demain elle part pour le couvent, & je l'accable de ma haine; décidez; son sort est entre vos mains, = je ne balance pas, dites, je ferai tout, mon parti est pris; ciel, être cause de ses peines!... Ah! mon sang couletoit pour assurer son bonheur... qu'elle estime Verseüil, qu'elle verse une larme sur ses malheurs, il sera trop payé.

Que je vous aime, mon cher enfant! je m'attendois bien de votre part à cet effort de courage; continuez, soyez grand jusqu'à la fin; écrivez-moi ce soir qu'une affaire de cœur vous rappelle à votre régiment. = Ah! que me proposez-vous, je ne puis être faux: = aimez-vous mieux être ingrat, vous voulez triompher, & vous n'osez combattre; refuseriez-vous ce moyen, parce que vous en prévoïez le succès.... je le vois, vous vouliez me tromper, lorsqu'à l'instant même vous m'assuriez... Adieu, Monsieur, je ne veux pas m'abaisser plus long-tems à demander comme une grace ce que j'aurois

C

50 MERCURE DE FRANCE.

droit d'exiger comme votre devoir ; ma fille sera votre victime , félicitez vous , mais comptez sur ma haine & mon souverain mépris , = arrêtez , votre soupçon m'outrage , il ne sera pas dit que j'aurai empoisonné les jours de ma bienfaitrice ; le ciel est témoin de la pureté de mon cœur ; vous l'exigez... je vous promets d'obéir ; faites vous-même cette lettre fatale , je vais la copier.

Madame de Saint-Val en eût bientôt composé le modèle ; il annonçoit l'indifférence la plus marquée ; la main de Verseüil se refusoit à ce cruel ministère.., il acheva cependant ; la lettre est remise sans affectation à Madame de Saint-Val devant Cécile ; elle en lit les premières lignes , s'arrête & paroît troublée ; Cécile la questionne , elle feint de refuser de l'éclaircir ; sa fille insiste , sa mere se laisse comme arracher la lettre , & Cécile y voit son malheur & la perte.

Plus une ame est tendre & sincère , plus l'idée d'une trahison la révolte ; Cécile fut indignée de la légereté de Verseüil ; la fierté se joignant à un juste dépit , elle consentit à unir son sort à celui de Murcé , elle en ressentoit même presque de la joie , en pensant qu'elle se vengeroit

NOVEMBRE. 1771. 51
de son volage amant; le jour est pris pour
la cérémonie; Madame de Saint-Val,
triumphante de sa ruse, conduit à l'autel
le comte & Cécile.

Verseuil n'avoit pu se résoudre, malgré sa promesse, à s'éloigner, qu'il ne fût bien sûr de sa perte; il rodoit sous différens déguisemens autour du logis; le hazard lui apprend que le jour est fixé... il ne peut le croire; les grands maux comme les grands biens nous paroissent impossibles. Pour s'assurer de son sort, il se rend à l'église, caché sous une mauvaise redingote, & là dans le trouble affreux qu'on ne peut décrire, il voit arriver celle qu'il adore, qui vient jurer qu'elle en aimera toujours un autre, & qu'elle se donne à lui... ames sensibles, cœurs tendres, je vous atteste ici, est-il un moment plus déchirant... perdre toute espèce d'espoir!.. la vérité, l'amour, tout est immolé dans cet affreux sacrifice, & il en va être le témoin.

Le serment se prononce; le front de Cécile étoit couvert de nuages; des larmes s'échappèrent de ses yeux; elles coulerent au fond du cœur de Verseuil... m'aimerait-elle, disoit il tout bas.. ah! si je le croyois.. rien dans cet instant ne pourroit m'arrêter.. je la disputerois à Murcé,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

même aux pieds des autels ; infortuné. : à quoi serviroient mes efforts !.. elle a consenti à former ces nœuds.. & peut-être en m'y opposant, encourrois-je son indignation.. son indignation ! ce dernier malheur seroit le plus fort de tous.. elle sourit.. Dieux ! elle ne pense pas à ma douleur & à ma rage.. Murcé seul l'occupe, ne soyons pas plus long-tems le témoin de leur félicité.. mort, je ne t'appellerai pas, tu serois sourde à mes cris, mon bras seul me servira.. — Qu'ils marchent tous deux sur mon corps sanglant, qu'il leur serve de chemin pour arriver à la couche nuptiale ; que mon image plaintive les y suive & empoisonne leurs plaisirs.

Il sort les yeux égarés, passe au milieu de la foule & ne voit rien.. il entend les mariés qui le suivent, le désespoir le transporte, il tire son épée & se précipite dessus.. on veut envain lui donner des secours, il cherche à ouvrir sa blessure, & à enfoncer le fer dans son corps.. jetez-moi loin d'ici, s'écrie-t'il, dérobez-lui cet affreux spectacle.

Cécile reconnoît la voix, son cœur ne la trompe pas ; elle pousse un cri aigu, & oubliant tout, elle fend la presse... c'est lui, c'est lui, qu'a-t'il fait le mal-

NOVEMBRE. 1771. 53

heureux ! = Ah ! Cécile, on t'a trompée, & j'ai la lâcheté de ne pas te laisser dans ton erreur.. J'ai violé les droits les plus saints, pardonne à mon amour, & implore le Tout-Puissant pour moi.. Pour faire ton bonheur j'ai sacrifié le mien, nous serons tous deux malheureux ; oublie-moi.., Adieu, tant que mon cœur battra, ce sera pour toi.

Il expire en disant ces mots.

Cécile tombe évanouie ; on avoit éloigné Murcé, qui, furieux de cet affront, vouloit le laver dans le sang de son épouse ; Madame de Saint-Val avoit le transport, le peuple interdit, effrayé, attendri, rendoit ce spectacle aussi lugubre que terrible.

On écarte la foule, Cécile revenue à elle, se fait conduire à un couvent, dont une de ses tantes étoit supérieure, & là elle écrivit ces deux lettres.

Lettre de Cécile à M. de Murcé.

» Monsieur, après la scène affreuse qui
» s'est passée ce matin, après la perte d'un
» homme que je pleurerai toujours, le
» couvent & la retraite la plus austère,
» sont le seul parti que décemment je

C iij.

54 MERCURE DE FRANCE.

» puisse prendre ; vous serez , sans doute
» te , de mon avis ; l'idée que je perds en
» ce jour votre estime , est bien doulou-
» reuse pour moi , ma conscience seule
» peut me consoler de tous mes maux ,
» je ne vous en ai point imposée en vous
» épousant , j'espérois m'attacher à vous ,
» vous le méritiez ; mais un événement
» à jamais déplorable m'a appris que cela
» n'étoit plus en ma puissance ; recevez
» mes adieux , & oubliez celle qui ose à
» peine se dire votre épouse ».

Lettre de Cecile à sa mere.

» Vous m'avez trompée , ma mere ; je
» ne vous en ferai pas de reproches , vous
» vous en êtes , sans doute , fait de plus
» sanglans ; puisse votre conscience vous
» pardonner , comme je vous pardonne !
» La sombre horreur du lieu que j'habite
» est la seule chose qui adoucisse mes
» maux , comme l'idée de les quitter bien-
» tôt pour descendre au tombeau... là
» mon cœur qui aura assez acheté le cruel
» plaisir d'être insensible , plus dur que le
» marbre qui le couvrira , pourra braver
» l'amour... Je pouvois être heureuse..
» vous en avez décidé autrement ; je re-
» gretterai toujours un homme que je de-

33 sirois pour époux, que je regrette com-
 30 me tel, & dont j'ai causé le trépas;
 33 je sens, avec une joie secrète, la dou-
 30 leur me consumer; je favoure mes dé-
 30 faillances & mes évanouissemens, qui
 33 sont les avant-goûts de la mort. Puiss-
 30 sent, ô ma mere, mes années être
 33 ajoutées aux vôtres! puissent, ces
 33 tristes événemens, s'effacer de votre
 33 souvenir!

Murcé instruit des détails de cette sinis-
 tre aventure, se sentit touché de compas-
 sion; il fut assez honnête pour engager
 Cécile à revenir, en lui donnant sa pa-
 role de ne lui sçavoir aucun mauvais gré
 de ce qui s'étoit passé. Cécile, de son
 côté, fut assez ferme pour le refuser cons-
 tamment.

Elle ne sortoit pas de sa cellule, dont
 elle avoit bouché tous les jours; une lam-
 pe répandoit une clareté lugubre sur les
 murailles nues & rembrunies; une bierre
 lui servoit de lit; quelques bouchées de
 pain faisoient sa nourriture, & des san-
 glots ses plaisirs.. elle gardoit le plus mor-
 ne silence.. le nom de Verseüil lui échap-
 poit quelquefois & sans remords; elle se
 prosternoit & confioit sa peine au Sei-
 gneur.

36 MERCURE DE FRANCE.

La mort vint bientôt mettre fin à ses peines; elle sourit en apprenant son arrêt; le reverrai-je, s'écria-t-elle ô mon Dieu, son repentir aura-t'il fléchi ta juste colère! Pour prix de mes souffrances, que je sçache seulement s'il est heureux!

Ce furent ses dernières paroles; Madame de Saint-Val se retira dans une terre éloignée, où elle gémit souvent sur la perte des instans heureux qu'elle auroit passés, si elle eût moins écouté l'intérêt.

Par M. le Ch. D. G. N.

PORTRAIT de M. P. CATON.

Tite-L. liv. 39, N^o. 40, 41.

LE Senat, par sa sagesse & sa fermeté avoit à peine rompu les mesures insidieuses de Q. F. Flaccus, qu'il retomba dans un nouvel écueil, beaucoup plus embarrassant que le premier, tant par l'importance de l'objet, que par le nombre & le credit des personnes intéressées: Il s'agissoit de la Censure. Cinq Patriciens, L. V. Flaccus, P & L. Scipion, Cn. M. Vulso, & L. F. Purpureo la sollicitoient avec la plus grande vivacité, & avoient

pour compétiteurs non moins ardens , cinq Plébéiens , ſçavoir M. P. Caton , M. F. Nobilior , T. & M. Sempronius , & Longus Tuditanus , tous des meilleures familles patriciennes & plébéiennes de Rome ; mais aucun qui , pour les qualités personnelles , pût entrer en comparaison avec M. Porcius. La nature l'avoit doué d'une telle force d'ame & de génie , que , dans quelque état où le hazard l'eût fait naître , il n'étoit pas poſſible qu'il ne s'élevât à la plus haute fortune. Connoiſſances publiques & privées , affaires civiles & rurales , tout étoit de ſon reſſort. Il eſt des hommes qui ſont portés aux premières places , les uns par la ſcience du droit , les autres par l'éloquence , d'autres enfin par le mérite militaire. L'eſprit flexible de Caton ſe plioit avec une égale facilité à toutes ces différentes branches de talens , & les réunifſoit à un point que , excellant ſupérieurement en toutes , il ſembloit toujours , quelle que fût la partie à laquelle il ſ'appliquât , que c'étoit précifément celle pour laquelle il étoit né. Exercé & rompu de jeunefſe aux manœuvres les plus pénibles de la guerre , d'une multitude d'actions où il eut part ; il n'en eſt aucune dont il ne ſortît couronné de

38 MERCURE DE FRANCE.

quelques lauriers. Quand il fut parvenu par la grandeur de son mérite au comble des honneurs ; on le vit , à la tête des armées , habile général ; au Senat , magistrat consommé ; au barreau , sublime orateur. Son éloquence ne s'éteignit point avec lui ; elle respire , elle triomphe encore dans les beaux monumens en tout genre qu'il nous a laissés dans cette riche collection de plaidoyers qu'il composa , soit pour lui & pour d'autres , soit contre ses adversaires ; car il en eut beaucoup , & de plus d'une espèce ; mais joueur non moins propre à la défense qu'à l'attaque , il sut parer leurs coups & leur en porter avec une égale & infatigable roideur , & dans le grand nombre de querelles qu'il eut à démêler pendant toute sa vie , sur-tout avec les nobles ses perpétuels & irrévocables ennemis , il n'est pas aisé de dire s'ils le poussèrent plus vivement qu'ils n'en furent poussés. Il avoit dans le caractère , il en faut convenir , une dureté , dans le propos une aigreur , une liberté excessive ; mais il rachetoit ces défauts par un cœur sans vice , des mœurs sans tache , un mépris absolu de la faveur & des richesses. Il potta si loin la sobriété dans les besoins de la nature , la patience

dans les travaux , l'intrépidité dans les dangers , qu'on eût dit en quelque sorte qu'il avoit un corps & une ame de fer. La vieillesse qui relâche tout , ne put affoiblir cette force étonnante ; on le vit à 86 ans , écrire & plaider avec véhémence , tant en demandant qu'en défendant , & à 90 forcer S. Galba (Patricien & Préteur) devenir en jugement devant le peuple.

Les nobles avec lesquels il avoit toujours été en guerre ouverte , ne le laisserent pas en repos dans la poursuite de la Censure : ils se liguerent avec les autres candidats , & avec L. Flaccus son ancien collègue dans le Consular , pour faire tomber sa demande. Plusieurs motifs puissans les animoient ; d'une part , le desir ardent d'obtenir cette importante Magistrature ; de l'autre la honte , mais plus encore la crainte de la voir passer entre les mains d'un homme nouveau , d'un plébéien turbulent & caustique ; devant lequel , déchaîné sur-tout comme il étoit , contre une infinité d'honnêtes gens par les injures qu'il en avoit reçues , & qu'il brûloit de leur rendre ; la réputation la plus saine , la vertu la plus pure ne seroient pas en sûreté ; Caton , loin de dis-

70 MERCURE DE FRANCE.

siper ces allarmes, se plaisoit, en quelque sorte à les accréditer, en disant à qui vouloit l'entendre, qu'il ne pourroit y avoir que des citoyens corrompus & vicieux qui lui refusassent leurs voix, parce qu'ils avoient lieu de redouter une Censure integre, libre & ferme : & pour manifester encore mieux ses dispositions, il donna son suffrage à L. Valerius, le seul homme, disoit-il, qui soit capable de seconder puissamment un Censeur bien intentionné qui voudra reprimer avec succès la licence des vices regnans, & ranimer l'innocence des mœurs antiques. Le peuple, toujours ennemi secret des nobles, lui accorda, malgré leurs brigues, non seulement la Censure, mais encore le collegue qu'il desiroit.

LES DEMOISELLES. Conte.

UN homme veuf n'avoit d'autre progéniture
Qu'une fille novice, un enfant de seize ans ;
Mais, qui plus qu'un garçon lui pesoit, je vous
jure ;
Innocente & jolie, un phémix de son tems.
Aussi me dira-t-on que ceci n'est qu'un conte.
La petite avançoit. Le père auroit eu honte.

De voir, malgré ses soins, échapper son fardeau,
 Le poser en main sûre eût été bien plus beau.
 Il avoit un ami, qu'au moyen de sa fille,
 Il auroit désiré mettre dans sa famille:
 En s'attachant à lui par un double lien.

Mais, le compere, ennemi de l'hymen,
 Ne fêtoit d'autres Demoiselles
 Que la paix & la liberté,
 C'étoient ses maîtresses fidelles.
 Heureux qui s'en est contenté!

Du reste bon ami, d'un commerce agréable
 Avec beaucoup de probité.

L'amitié sans cela ne peut être durable.

Notre Agnès, en-dessous, l'avoit par fois guetté:
 Il ne s'en doutoit pas. Pour songer qu'on nous
 aime

Il faut aimer un peu nous-même ;
 Les champs des deux amis étoient l'heureux sé-
 jour.

D'aller de l'un à l'autre étoit d'une journée.

Deux ou trois fois dans une année
 Ils se visitoient tour-à-tour.

C'étoit celui du père à faire le voyage.

Il reçoit une lettre. Elle est de son ami.

Il l'ouvre. Quel nouveau langage !

De plaisir, de surprise il demeure saisi.

« Venez, je vous attends avec impatience, »

« (Marquoit-il à-peu-près,) déjà l'hiver s'avance. »

« Jusques à nos foyers le froid se fait sentir. »

62 MERCURE DE FRANCE.

» Hâtez-vous , & venez avec ma Demoiselle.

» Je vous en fais l'aveu ; je n'en dois point rougir ;

» Et ne peux plus dormir sans elle.

Et cætera. — Le père tout joyeux

Porte à sa fille la missive.

Pour un sage elle est un peu vive.

Agnès en l'écoutant ouvre ses deux grands yeux :

Son cœur rit & pourtant se contient de son mieux.

« Mon ami , dit le père , a prévu mon idée.

» Il t'aime. La nature a réclamé ses droits.

» Je n'ai plus qu'une crainte ; elle n'est pas fondée.

» Sans doute mon enfant approuvera mon choix ? »

Plus d'une fois Agnès se le fait dire ,

Et comme de raison le refuse & soupire.

Enfin le père obtient un oui

Si petit ! — Le bonhomme ! il croit triompher d'elle.

Fiez-vous aux Agnès , on vous la donne belle.

Ils partent. — Cependant aller chercher mari ,

Pour une fille est un peu ridicule ;

Mais , c'est un philosophe : ils n'ont plus de scrupule.

Agnès n'alloit pas sans souci.

Ce qu'on desire bien ne se croît pas si vite.

De tems en tems s'échappoient des soupirs.

Toujours quelque poison se mêle à nos plaisirs !

Plus on approche & plus son sein palpite.

Heureux qui peut causer un trouble si flatteur !

Le père attribuoit le tout à la pudeur.

« Mon ami, disoit-il, a l'ame trop sensible ;

» Et j'ai toujours pensé qu'il prendroit femme un
» jour,

» Qui connoît l'amitié connoît bientôt l'amour. »

Avec cet argument qui lui semble invincible,

Ils arrivent ; l'ami bien clos, bien renfermé,

(Pour notre Agnès mauvais augure.)

Attendoit près du feu son hôte accoutumé,

Ne songeant guère à la future.

Il ne lui fait qu'un simple compliment.

Agnès rougit, pâlit. Le père a pitié d'elle.

Moi, j'ai pitié du père. — Après l'embrassement ;

Le Sage dit à l'autre : as-tu ma Demoiselle ?

« Ta Demoiselle ! Oh ! oh ! — Mon homme stupé-
fait

Se ressouvient d'une autre, un meuble qu'en effet

L'ami l'avoit chargé de joindre à ses emplettes ;

Demoiselles qu'on aime en la froide saison ;

Et qui, dans son pays, passoient pour les mieux
faites.

Ailleurs, *moine* on les nomme, a-t-on tort ou
raison ?

Demoiselles enfin aux nôtres ressemblantes,

Puisque leur feu puissant d'abord nous réjouit ;

Puis insensiblement s'éteint, s'anéantit :

Au reste sans babil & plus accommodante,

C'éroit le sens de ce joyeux écrit.

64 MERCURE DE FRANCE.

L'autre avoit oublié ce qu'on vouloit lui dire.

Le sage fut puni pour avoir voulu rire.

Ne voyant point celle qu'il attendoit,
En homme de bon sens, au trouble de la bette,
A l'air confus du père, aisément il comprit

Qu'il voyoit là sa Demoiselle.

Il n'en voulut point d'autre & l'enfant lui suffir.

L'histoire assure qu'il la prit,
Et qu'il s'en trouva bien. C'est le plus admirable.
Le ménage fut doux, chacun y mit du sien,
Et se félicita d'un hasard favorable,
D'autres se trouvent mal en choisissant trop bien.

Ainsi loin de l'objet de ma flamme nouvelle,
Je bannis le chagrin & la froide raison ;

Mais, qu'on me donne L * * * ,

Je laisse volontiers toute autre Demoiselle.

Par M. Girard-Raigné.

TRADUCTION du premier Chant de Tyrtée.

JE ne mets point au nombre des grands hommes celui qui peut vaincre ses adversaires à la course & au pugilat. Quand il auroit la grandeur & la force des Cyclopes, que son agilité devanceroit le fou-

NOVEMBRE. 1771. 65

gueux Aquilon, qu'il seroit plus beau que Tithon, plus riche que Midas & Cinyre, plus éloquent que ne fut Adraste; quand il réuniroit en lui tous les talens, s'il n'a point de valeur, s'il ne sent naître dans son cœur le desir d'attaquer l'ennemi, s'il ne peut en voir couler le sang, il n'est rien. La valeur est le plus beau présent que les mortels ayent reçu des Dieux: rien ne fait plus d'honneur à un jeune guerrier. Quel plus beau spectacle pour tout un peuple que de le voir demeurer intrépide dans les premiers rangs? Il n'a pas recours à une fuite honteuse: il expose généreusement sa vie aux hazards des combats. Il encourage ses compagnons à souffrir une mort glorieuse. Tel est mon héros, Bientôt il met en fuite les troupes menaçantes des ennemis, & il calme la fureur des combattans. S'il perd une vie si chère à la tête des siens, il fait honneur à sa patrie, à ses concitoyens & à son pere. Son bouclier & sa cuirasse sont percés de mille traits; le sang coule de ses blessures, mais il ne les a point reçues comme un lâche. Les jeunes gens & les vieillards regrettent son trépas; toute une ville en pleurs accompagne ses funérailles. On honore son tombeau. Ses fils, ses petits-

66 MERCURE DE FRANCE:

filz, ses descendans les plus éloignés, partagent sa gloire. Le souvenir de son nom & de ses exploits ne s'effacera jamais: & quoique la terre dérobe à nos yeux ce héros que Mars a fait périr, il n'en est pas moins immortel. Si la mort n'étend point sur lui ses voiles funèbres, s'il reçoit les honneurs du triomphe, il se voit chéri des jeunes & des anciens guerriers: sa vieillesse n'a rien que de doux: il tient le premier rang parmi ses concitoyens; jamais on n'ose lui manquer de respect, ni lui faire le moindre tort. Qu'il paroisse dans une assemblée, les jeunes gens, les égaux, les vieillards même se levent & lui font place. Amis, voulons-nous parvenir au faite de la gloire: allons à l'ennemi, & résistons-lui généreusement.

Par M. l'Abbé Jannet.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois d'Octobre, second volume, est *Hier*; celui de la seconde est *Barbe*; celui de la troisième est *Fougère*; celui de la quatrième est *Chemise*. Le mot du premier logogryphe est *Mariage*, dans lequel se trouvent *mari*,

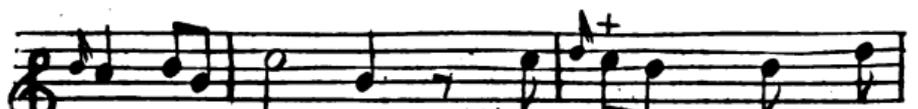
AIR

De la fête de Flore.

Novembre. *Lent.*
1771.



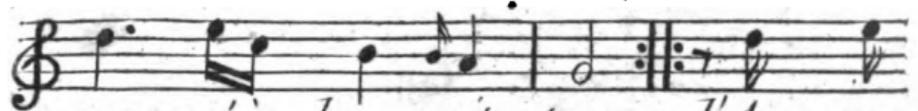
Loin de sue-com-ber



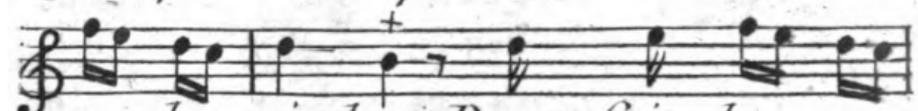
à ses pei:nes l'A:mant qui gê-



mit sous ses chai:nes Ne doit son-



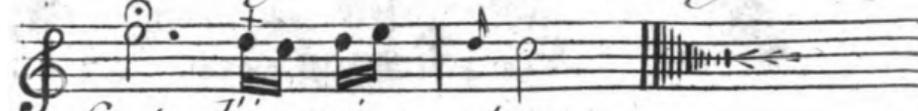
ger qu'à les quit-ter : l'A:mour



a des ai:les, Pour fuir les cru-



elles, Il faut l'imiter Il faut Il



faut l'i-mi-ter

NOVEMBRE. 1771. 67

âge ; celui du second est *Gaudron*, dans lequel on trouve *or*, *dragon*, *Nord*, *nard*, *Gaudon*, *dragon* (serpent.)

É N I G M E

J'AI vu souvent une troupe légère ;
Dont une femme étoit le commandant ;
Du même corps le lieutenant.

Non pas un, dix , & c'est là l'ordinaire,
Tous d'accord l'exerçoient d'une vive manière ;
Que d'évolutions , par un art recherché ;
Chacun , à son poste attaché ,
Y restoit jusqu'à nouvel ordre ;
A moins que par quelque désordre
Il ne s'en trouvât arraché.

En tête la plupart portoient une cocarde ;
Ou jaune , ou rouge , ou d'une autre couleur ;
Les plus oisifs étoient au corps-de-garde.
Le lin filé d'une extrême blancheur ,
Leur donnoit au cou la cravate :
Dans leurs travaux , quand l'industrie éclate ;
La récompense en a plus de valeur.
Après certain tems de service ,

68 MERCURE DE FRANCE.

Au régiment on donna le congé ;
Mais se trouvant de nouveau rengagé ,
Il fallut bien se remettre en office.

Lecteur , crois-tu qu'ici je parle de soldats ?
Non , non , ceux-ci jamais ne furent aux combats.

Par M. Mustel , étudiant à Rouen.

A U T R E .

Je suis d'une humeur vagabonde
Sur la terre comme sur l'onde ,
Quelquefois du repos , je goûte l'agrément ,
Mais très - souvent aussi je suis en grand tourment.

De tout le genre humain , je fais la subsistance ;
On le verroit , sans moi , tomber en défaillance ;
Tous , sans distinction , sont bien reçus chez moi ,
Je traite également le sujet & le Roi ;
Tous les jours , cher lecteur , tu vois de mon ouvrage

Sur la tête des fous & sur celle du sage.

Par M. D. . .

A U T R E.

QUI que tu fois lecteur, je te puis être utile :
 Je te le suis, peut-être, ou le fus autrefois ;
 Sans être destinée à de brillans emplois,
 Je fers dans bien plus d'une ville.
 Je suis quelquefois très-brillante ;
 Je suis aussi mal-propre très-souvent,
 Et je ne suis presque à présent
 Que dans les mains d'une servante.
 On me cache pendant le jour
 Dans le coin de quelque baraque ;
 Mais quand la nuit est de retour,
 Je reparois : & non comme la Parque
 Qui, dans sa rage inhumaine,
 En tranchant le fil de nos jours,
 Nous donne une mort certaine ;
 Il est un être dont je ranime le cours,
 Quand je le tranche, on voit son éclat reparoitre :
 A ce trait seul, lecteur, tu dois me reconnoître.

Par M. L. V. de Ch. de Paris.

 LOGOGYPHE.

INSTRUMENT très-ancien, & très-utile à l'homme,
me,

Celui qui m'inventa causa tous les malheurs ;
Sans mes trois derniers pieds l'on n'eût pu bâtir
Rome,

Et les quatre premiers y servoient aux vainqueurs.

Par M. P. C. des F. à Etampes.

A U T R E.

VEUX-TU sçavoir, lecteur, comment on me
façonne ?

Rien de plus simple ; on me chiffonne.

Mais après ce n'est plus un jeu,

Pour me finir il faut du feu.

Tu dois, lecteur, après cette préface,

Me reconnoître aussi facilement

Que si tu me voyois en face.

Pour procéder encor plus sûrement,

Prends de mes pieds la longue kyrielle,

Combine la comme tu l'entendras,

Si tu sçais tirer parti d'elle,

Tout ira comme tu voudras.

Tu vois d'abord pour peu que tu regardes
 Ce qu'on sent dans un corps-de-garde ;
 Ce que la cuisiniere écume assez souvent ;
 Le vrai thrône de la mollesse,
 Du plaisir & de la paresse ;
 Ce qui voltige au gré du vent
 Lorsque d'un paysan la grange découverte
 Montre au milieu d'un toit plus d'une porte ou-
 verte ;
 Un outil fait pour éraiser les morts
 En emplissant leurs fossés jusqu'aux bords ;
 Tu m'as trouvé , lecteur , la belle découverte !

Par M. Courtat , de Troyes.

A U T R E.

Aussi noir qu'un Diable d'enfer ,
 On me voit sur terre & dans l'air ;
 Lecteur , sept pieds forment mon être ;
 Que tu peux aisément connoître ;
 Aux habitans de la forêt ,
 Ma tête annonce les allarmes ;
 Et ma fin te dit ce qu'étoit
 Ce gars tant épris de ses charmes.

Par M. L. B. , av. à M.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES:

Lettres africaines ou histoire de Phédima & d'Abensar ; par M. Butini ; vol. in-12. A Londres ; & se trouve à Paris , chez Delalain , libraire , rue & à côté de la Comédie Française.

PHEDIMA soumise aux ordres d'un pere qui la chérissoit , laissoit couler ses jours dans une heureuse indifférence ; mais dès qu'elle connut Abensar , elle connut aussi l'amour. Ses anciens plaisirs ne furent plus pour elle qu'un songe à ses yeux : sa parure même , son corail , ses verres , toutes ces bagatelles intéressantes , sujet intarissable de confidences & d'occupations , resterent pour elle sans attrait : l'image d'Abensar la poursuivoit nuit & jour ; elle le voyoit dans ses songes , elle le voyoit à son reveil : les sons enchanteurs de sa voix frappoient seuls son oreille : ses discours , ses traits étoient gravés dans son esprit : Abensar enfin vivoit tout entier dans son ame : ce jeune homme , né comme Phédima , dans le royaume de Juida , étoit attaché à la cour du Prince :
il

il surpassoit tous ceux de son âge par une figure plus intéressante , par une taille grande & majestueuse , par un mélange heureux de tendresse & de vivacité empreint sur sa physionomie : il vit Phedima & lui dit qu'elle étoit belle : ce compliment que la jeune Africaine avoit tant de fois entendu , lui parut nouveau sorti de la bouche d'Abensar. Pour la première fois , l'orgueil & le plaisir d'avoir des traits se firent sentir à son cœur ; elle ne balançoit point à lui découvrir ses sentimens. Pourquoi auroit-elle imité nos femmes Européennes qui altèrent la vérité & décorent leur fausseté du nom de décence ? mais la jeune Africaine en ouvrant son cœur aux impressions de l'amour , l'ouvrit aussi aux ennuis & aux tourmens : Abensar passe-t'il un seul jour sans la voir , elle le croit infidèle : si un léger murmure s'éleve autour d'elle , c'est lui , c'est son amant qui veut la surprendre ; elle se précipite au devant du bruit , & ne rencontre souvent qu'un morne silence qui la replonge dans un cahos de réflexions amères : pourroit-elle endurer long-temps cet état de trouble & d'inquiétude , si Abensar absent ne cherchoit par ses lettres à calmer ses chagrins ; à l'assurer

D

qu'elle n'a point de rivale, à lui renouvel-
 » veller cent fois ses sermens? » Est-il une
 » seule de vos compagnes, lui écrit-il,
 » qui puisse entrer en parallèle avec vous?
 » le visage de la plupart de nos négresses
 » est d'emprunt, c'est l'huile de palmier
 » qui rend leur teint noir, uni, doux &
 » brillant : leur visage & leur corps ne
 » reçoivent de l'expression que des figu-
 » res dont elles s'embellissent : ces fem-
 » mes ne plaisent qu'à force d'art, &
 » vous m'enchantez par les simples dons
 » de la nature : elles ne recherchent en
 » moi que le Seigneur accredité, & vous
 » recherchez l'homme : elles ne m'aiment
 » que par un retour d'amour propre, &
 » vous m'aimez par sentiment : chere
 » Phedima, recevez le serment que je
 » fais de ne m'attacher qu'à vous. » Aben-
 » far n'a point de plus ardent desir que de
 » faire approuver ce serment par le pere de
 » son amante : il se jette à ses genoux ; mais
 » le bon vieillard ne consent à couronner
 » les vœux de cet amant, que lorsqu'il se
 » fera distingué par ses exploits, lorsqu'il
 » aura contribué par son courage à repous-
 » ser le Jalofe & le Mandingue qui mé-
 » nacent leurs habitations. L'amoureux
 » Africain lui représente que l'honneur de

lui appartenir animera sa valeur , que chargé de soutenir la gloire de Phedima & la sienne , il sera le plus intrépide des hommes : il le lui jure , mais en vain , le pere de Phedima pense que la guerre & l'amour s'allient mal ensemble : l'ardent jeune homme tout entier à sa passion , ne regarde plus alors la gloire comme un saint simulacre , mais comme un tyran impitoyable qui s'oppose à son bonheur : il offre à sa maîtresse de l'affranchir du joug de ses parens , de se retirer avec elle dans une solitude écartée , pour y jouir d'eux-mêmes & de la nature. Phedima étouffera-t'elle tous les sentimens de la piété filiale pour suivre un amant passionné ? » Que me proposez-
 » vous , Abensar ? où vous emportent vos
 » coupables transports ? auriez-vous cessé
 » d'être citoyen , d'être fils , d'être amant ?
 » la tendresse qui fortifie les ames bien
 » nées , auroit-elle dégradé la vôtre ? mais
 » je ne veux pas vous accabler de repro-
 » ches , & le pourrois je ? Moi-même je
 » fus un moment votre complice , moi-
 » même j'ai pensé à vous suivre dans tous
 » les climats , à me précipiter en aveugle
 » dans l'abyme & dans la misere , & à
 » payer d'une vie d'opprobre un jour de

76 MERCURE DE FRANCE.

» félicité. Malheur à moi , malheur à
 » vous , si j'eusse cédé à cette impulsion !
 » Foible , un moment , j'expie peut-être
 » ma faute en vous l'avouant , en en rou-
 » gissant à vos yeux , & j'ai pris par là le
 » droit de vous présenter les raisons qui
 » m'ont ramené au devoir. Je pourrois
 » vous dire que votre vie , votre fortune ,
 » votre honneur sont les présens du sou-
 » verain de la société & de la patrie , &
 » que vous ne sçauriez abandonner votre
 » pays avant d'avoir acquitté de tels bien-
 » faits par des bienfaits égaux ; mais est-
 » ce à moi à parler de vos grands inté-
 » rêts ? & vous-même , êtes-vous digne
 » de les entendre ? laissons ces motifs su-
 » blimes à ceux qui ont honoré la patrie ,
 » & contentons-nous de la respecter en
 » silence , comme nous respectons l'astre
 » lumineux & étincélant que nos yeux
 » n'osent contempler : c'est l'image de
 » mon pere qui a rétabli l'ordre dans mon
 » imagination égarée ; j'ai cru le voir l'œil
 » hagard & morne , & les cheveux hé-
 » rissés , redemandant sa fille à tous les
 » passans , & pleurant sur la perte de sa
 » réputation. Je n'ai pû soutenir ce spec-
 » tacle affreux ; mais vous aussi n'avez-
 » vous pas un pere qui vous tend les bras

» & qui vous appelle ? où cours-tu , vous
 » dit-il ? où cours-tu ? mon fils ! c'est vers
 » les ennemis qu'il faut marcher : j'ai ga-
 » ranté ta jeunesse du fer & du feu , de la
 » faim & de la soif , de l'intempérie des
 » saisons ; maintenant ma vue baisse , ma
 » main tremble , & ma foiblesse me re-
 » tient dans mon habitation ; maintenant
 » tu peux voler de tes propres ailes ; sois
 » à ton tour le bienfaiteur de l'état & le
 » mien ; proteges moi , ainsi que je t'ai
 » protégé : mon fils , tu ne m'écoutes pas ;
 » tu songe à fuir : malheureux ! pourrois-
 » tu te représenter de sang-froid l'oppro-
 » bre dont tu veux me flétrir , l'oppro-
 » bre qui , se réfléchissant sur moi , souil-
 » lera ma vieillesse : pourrois-tu te déro-
 » ber aux reflexions amères qui te pour-
 » suivront au milieu de tes jeux ? rentre
 » en toi même , & reviens à ton devoir ,
 » afin d'échapper aux remords , & de con-
 » soler mes vieux jours .

» Ce que vous prescrit l'autorité pater-
 » nelle , l'amour même dégagé de ce pre-
 » mier instinct , qui n'est qu'un délire des
 » sens , ne vous le prescrit il pas ? en re-
 » culant notre mariage , nos peres , plus
 » ingénieux que nous , multiplient nos
 » plaisirs : je serai sans cesse occupée de

78 MERCURE DE FRANCE.

» vous , & j'aurai à penser que vous serez
» occupé de moi : nous jouirons l'un &
» l'autre de l'espérance & de la réalité :
» nous ferons deux fois heureux : pars
» donc , cher Abensar , vole à la gloire ,
» jour & nuit j'invoquerai mes sacrées Fé-
» riches pour le succès de tes armes , &
» sans doute à la fin de cette campagne , je
» couronnerai de palmier ton front victo-
» rieux. » Les sentimens de la vertueuse
Africaine élevent ceux de son amant ; ce
n'est plus cet homme qui préfère les sou-
pirs de la volupté aux fatigues de la guerre,
c'est au contraire un guerrier intrépide
qui , par des actions de valeur & de cou-
rage , veut se placer au rang des défen-
seurs de la patrie , & joindre ce glorieux
titre à celui d'époux de Phedima. Il mar-
che sous les ordres du vaillant Haroun
pere de cette Africaine ; ses exploits le
font bientôt distinguer de la foule des jeu-
nes gens qui combattoient à ses côtés.
Pendant que son courage met en fuite les
ennemis de son pays , son amante aux
pieds des aurels forme des vœux pour la
gloire de ce héros : elle a abjuré ses an-
ciennes fétiches : (1) elle a choisi le por-

(1) Les fétiches sont de petites pièces d'un tra-

trait de son amant pour l'objet de sa vénération ; jamais elle ne fut si religieuse : c'étoit son amour , c'étoit son devoir qui lui dictoit cet hommage : Haroun avoit été délivré des mains des cruels Jalofes par la valeur d'Abensar , & le vieillard sensible & reconnoissant , l'avoit déclaré son gendre sur le champ de bataille : ce héros chargé de dépouilles , d'étendards & de trophées , accourt les offrir à sa chere Phedima. Le bonheur de ces amans sembloit ne devoir plus trouver d'obstacle ; mais la haine d'une rivale jalouse qui avoit plus d'une fois , par ses transports impétueux , fait connoître son amour à Abensar , & en avoit toujours été rebutée avec froideur , venoit de tramer contre ces amans le plus noir des complots. Des ames pures & innocentes ne soupçonnent point la trahison. Abensar & Phedima , pour rendre plus solennels les sermens qu'ils s'étoient tant de fois jurés , venoient de se rendre , accompagnés de leurs parens , aux pieds du Marabou &

vail recherché , qui représentent des figures , que le Nègre respecte & qu'il attache à sa chevelure , à son col , &c. libre dans son hommage , il choisit à son gré un animal , une plante , &c.

D iv.

80 MERCURE DE FRANCE.

des grands arbres : la main d'Abensar reposoit sur le sein de son épouse , & la main de Phedima sur le cœur de son cher Abensar ; le marabou élevé sur une éminence , avoit prononcé les mots augustes , il avoit même déjà répandu sur les yeux d'Abensar quelques gouttes de l'eau sacrée qui étend l'indignation des fétiches sur les époux perfides , & leur ravit la vue , & ses yeux étoient sortis de cette épreuve plus vifs & plus brillans , Phedima alloit subir cette épreuve & triompher à son tour , lorsqu'il s'éleva un murmure confus de chevaux & de cavaliers : c'est la perfide Alzaïde , c'est cette rivale jalouse , qui , à la tête d'une troupe de Jalofes & de Mandingues , reduisent routes les habitations en un amas de cendres & de décombres. Abensar s'arme de fleches & de javelots , court où le danger l'appelle ; mais il cherche en vain à inspirer à ses compatriotes une confiance qu'ils ont perdue. Il faut ceder au nombre , & subir la loi du vainqueur : la vindicative Alzaïde arrache Phedima de l'autel qu'elle tenoit embrassé , & la livre avec son pere & plusieurs de ses compagnes à des Européens , qui les attendoient sur leurs vaisseaux , & donnent en échange

des liqueurs , dont les négres ravisseurs s'abreuvent aussi-tôt à grands traits. L'infortunée Phedima étoit tombée dans un évanouissement léthargique , elle n'en revint que pour se voir au milieu d'une troupe d'hommes empressés à la dépouiller des coliers , des brasselers & autres bijoux qu'elle avoit reçus de son cher Abensar. Un de ces hommes porte sur elle des regards avides , l'examine comme une piece de bétail , & lui imprime la marque du sceau de la compagnie du Sud. Dans son désespoir elle appelle à grands cris Abensar : son imagination enflammée le lui représente tantôt pâle , défiguré , tantôt aux pieds & dans les bras d'Alzaïde sa rivale : elle le voit un moment après sur le rivage , s'exposant aux plus affreux périls pour la délivrer. Contentée alors d'être encore animée , elle pardonne à la fortune ses autres outrages : bientôt le vaisseau s'éloigne de cette terre où elle se flattoit de passer les jours les plus heureux , & la transporte avec son pere & les compagnes de leur infortune à H*** Leurs ravisseurs sont aussi-tôt entourés d'une multitude de négocians accoutumés à regarder les malheureux Africains comme une denrée de com-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

merce. Phedima est vendue avec son pere à un riche propriétaire nommé sir Darnley. On la destine à présenter le canne à sucre au cylindre du moulin qui la broye & en exprime le suc : l'amour qu'elle conserve toujours pour Abensar , l'espérance de le revoir un jour sourit à son imagination au milieu des plus durs travaux , soutient ses forces & la met à l'abri des tentatives que fait sir Darnley son maître pour l'associer à ses plaisirs. Il la jugeoit sans doute d'après ses compagnes , qui se rendent aussi-tôt qu'on les attaque, & n'en témoignent point de honte. La vertu de cette esclave que les promesses le plus flatteuses ne purent vaincre , lui mérite l'estime & l'amitié de sir Darnley. Il a pour elle des égards , il s'informe de ses goûts , de ses desirs , il s'instruit des usages , des loix , des mœurs & de la religion de son pays : il lui accorde tout ce qu'elle demande pour son pere. Ce généreux maître convaincu de plus en plus des heureuses qualités de son esclave , la juge digne de lui , digne de monter au rang des maîtres , & d'être son épouse ; mais pouvoit-il soupçonner que la première résolution de cette infortunée Africaine seroit de rejeter cette conquête qui de-

voit changer son état , celui de son pere & des autres compagnons de son infortune , & assurer son bonheur & le leur ? Son amour pour Abensar , les sermens qu'elle avoit faits de lui conserver sa foi , n'avoient point été par la distance des lieux & des temps effacés de son cœur. Que ne peuvent cependant sur une fille tendre & sensible les larmes d'un pere chéri & malheureux ? Ce pere voyoit dans ce mariage la fin de ses maux , & il fut le premier à engager sa fille à ne pas s'opposer aux vœux de sir Darnley , le plus généreux des maîtres. » Phedima , » lui dit-il un jour les larmes aux yeux , » n'as-tu consacré ton ame qu'à l'amour ? » ne t'en reste t'il point pour la nature ? » veux-tu perdre tes compagnons d'esclavage par tes refus obstinés ? veux-tu me » livrer aux insultes d'un Européen , qui » punira la fille sur le pere , & qui déchirera sans pitié ma vieilleffe ? ô ma fille ! » je ne fus jamais que ton ami , sois aussi » l'ami de ton pere : ma liberté sera le » prix de ton obéissance à sir Darnley ; » obéis , & ne me fais pas rougir de mes » fers : ne m'oppose pas tes sermens & » les decrets du ciel : par un enchaînement de circonstances il t'a dégagé des

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» promesses que tu avois contractées avec
» Abensar , ou plutôt tu ne lui a jamais
» rien promis : tu le sçais , & sir Darnley
» le sçait aussi , car il s'intéresse trop à ton
» sort , pour ne pas s'informer de ton his-
» toire ; ainsi rien ne t'empêche de suivre
» mes conseils ; oui , ma fille , épouse sir
» Dornley , & sois infidèle à ton amant
» par humanité. Vous l'ordonnez mon
» pere , lui répond cette vertueuse fille ,
» je n'examine plus rien & j'obéis. » Cer-
te obéissance devoit-elle être suivie des
larmes les plus ameres ? Occupée de ses
nouveaux devoirs , la jeune Africaine par-
couroit ses habitations lorsque la voix la
plus flatteuse , la plus touchante retentit à
ses oreilles , c'est celle d'Abensar. Cet
Africain qui n'avoit consenti de vivre
que pour aller joindre Phédima & la ren-
dre à sa patrie , avoit enfin appris des né-
gocians européens la route du vaisseau qui
l'avoit transportée , & il avoit obtenu aux
dépens de la plus grande partie de sa for-
tune d'être conduit dans cette même co-
lonie. Cet amant toujours fidèle prend
Phédima dans ses bras & la comble de ses
caresses. « Ah ! combien j'ai souffert de
» mes maux & des vôtres ! que j'ai essuyé
» de catastrophes ! votre absence étoit la

» plus douloureuse ; mais je vous revois ,
 » les débris de ma fortune sont suffisans
 » pour rompre vos fers : je les romprai , je
 » vous verrai libre & fortunée. Ne pleurez
 » donc pas, ma Phédima , ne pleurez pas :
 » nos maux sont effacés. — C'est sur vous
 » que je pleure. » Cette infortunée aman-
 te lui apprend en même tems ses nou-
 veaux engagements. Malheureux Abensar
 que vas-tu devenir ! ton amour toujours
 constant , tes regards , tes palpitations ,
 tes soupirs enflammés auroient pû rappé-
 ler ton amante à ses premiers sermens ;
 mais la vertu lui dicte qu'il faut qu'elle
 se dérobe à toi par la fuite, & elle te fuit.
 Dans cet affreux abandon Abensar cher-
 che la mort , mais son cœur généreux
 veut du moins que cette mort qu'elle de-
 sire soit utile aux Nègres ses compatriotes
 qui gémissent dans l'esclavage d'un maî-
 tre dur & cruel. Il se met à leur tête , &
 ces malheureux animés par l'ardeur de
 leur chef excitent une révolte , portent le
 fer & la flamme dans les habitations de la
 colonie & massacrent tous les Blancs qu'ils
 rencontrent. Dans cette extrémité la ver-
 tueuse Phédima oublie tous les dangers
 qui la menacent pour sauver la vie de son
 époux. Elle le fait partir secrètement pour

une habitation éloignée , elle prend ses habillemens & se présente aux rebelles.

Abensar, qui est à leur tête , trompé par ce déguisement & croyant que sir Darnley a pour sa propre sûreté immolé Phédima qu'il ne voit pas, court venger sa haine & la mort de son amante ; le pere de l'Africaine l'excite à cette vengeance ; mais dans le même instant Phédima jette ses déguisemens, s'élançe sur Abensar qui tiroit déjà son épée , le joint à son pere & passe alternativement dans les bras de l'un & de l'autre. « Vous voiez, leur dit-elle, vous embrassez, vous pressez contre votre sein cette fille, cette amante dont vous vouliez venger la mort, & qui veut vivre pour vous rendre heureux. » Phédima, qui avoit toute la confiance des rebelles, les rappelle à des sentimens plus humains & à leurs devoirs. L'article fondamental de la paix fut le retour de la liberté pour les Nègres à qui il fut permis de se disperser dans la colonie, de servir en qualité de domestiques ou de manœuvres, & de choisir des maîtres à leur gré. Cette liberté accordée indistinctement à tous les esclaves pourroit être avantageuse aux colonies. Elles ne seroient point divisées

comme on les voit à présent en deux classes d'hommes nécessairement ennemies ; l'une composée de maîtres durs , féroces & barbares , l'autre d'esclaves lâches , timides & toujours portés à se délivrer de leur tyran par le meurtre ou le poison. Les charmes de la liberté & l'espérance d'une récompense retiendroient ceux-ci autour de leurs foyers & les attacheroient à la famille qui les nourrit. Leurs maîtres ne seroient plus obligés de se tenir en garde contre eux & de laisser incultes la plupart des terrains éloignés de leurs habitations , parce qu'il ne seroit pas facile de prévenir la désertion & de faire rentrer tous les soirs le Nègre dans sa cabane comme on fait rentrer un troupeau de moutons dans l'étable. Les Nègres esclaves n'ont aujourd'hui que des mains ; devenus libres ils auroient de l'intelligence & des yeux.

Phédima , trouvant dans les devoirs sacrés du mariage , qui de jour en jour lui devenoient plus chers , de nouvelles forces pour combattre l'amour d'Abensar , craignoit moins la présence de cet amant. Mais la mort de Sir Darnley qui , dans la retraite , ne put échapper à des Nègres Marons qui battoient les chemins , la rendit bientôt à ses premiers engagements.

Elle refusa néanmoins pendant quelque tems, par respect pour la mémoire de son époux, de former de nouveaux nœuds avec celui qu'elle n'avoit point cessé d'aimer du vivant de Sir Darnley. Mais un jour qu'elle le vit, son regard lui parut si tendre, Abensar exprimoit avec tant de vérité la joie qu'il avoit de revoir son amante, les maux qu'il avoit souffert pour elle, se présentèrent si vivement à l'imagination de Phédima, que cette sensible Africaine fut attendrie, subjuguée, quoiqu'Abensar n'eut pas encore parlé. Elle lui destinoit des exhortations & des conseils, & ne sçut que prononcer ces mots : *je vous aime, je vous aimerai toujours.* Abensar, fort de sa foiblesse, fit alors aisément consentir cette ame aimante à l'union solennelle qui devoit assurer leur bonheur. « O douceurs de » l'hyménée, s'écria Phédima, devenue » l'épouse d'Abensar, je vous goûterai » toutes les fois que je serai affligée par » la nature ou persécutée par les hommes, & je dirai, la vie est pourtant un » bien ! »

Explication abrégée des coutumes & cérémonies observées chez les Romains, pour faciliter l'intelligence des anciens au-

NOVEMBRE. 1771. 89
teurs; ouvrage en latin par M. Nieupoort, & traduit par M. l'Abbé ***; vol. in-12. A Paris, chez J. Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins.

Cet ouvrage de M. Nieupoort, dont la traduction françoise est attribuée à l'Abbé Desfontaines, est devenu un livre classique pour ceux qui s'adonnent à la lecture des auteurs anciens; il est également utile pour les jeunes étudiants en droit, puisque sans la connoissance des mœurs & des usages des Romains, il est impossible d'entendre plusieurs lois, plusieurs titres même du code & du digeste. Cet abrégé est écrit avec méthode; & tout ce qui concerne les lois, les mœurs, les usages & les cérémonies qu'on observoit à Rome se trouve rangé sous un certain ordre qui facilite les recherches & rend la lecture de cet ouvrage plus profitable.

Le Connoisseur, comédie de société, en trois actes & en prose; par M. le Chevalier D. G. N., auteur du drame de *Jenni*; in-8°. A Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Ce drame est le conte du *Connoisseur*

de M. de Marmontel mis en scène. Comme ce conte est connu, nous nous dispenserons de donner le plan de cette petite comédie. Le dialogue en est vif, facile & enjoué. C'est l'étoffe même du conte que l'auteur dramatique a taillée à sa guise & qu'il a employée adroitement. Le dénouement en est d'ailleurs très heureux & présente un comique de situation fait pour réussir sur le théâtre. L'auteur a sagement écarté de son drame quelques détails bons pour être lus, mais qui n'auroient pu être recités sans nuire à l'action. On est cependant fâché qu'il n'ait pas fait usage de ce trait imité du *Misanthrope*, & qui peint avec tant de naïveté dans le conte le dépit du Connoisseur de se voir abusé par de prétendus beaux esprits qu'il regardoit comme ses amis : *Ah les lâches ! s'écrie-t-il, oui, c'en est fait, je brûle mes livres & romps tout commerce avec les gens de lettres.*

L'Esprit de la Ligue ou histoire politique des troubles de France pendant les XVI. & XVII. siècles; par M. Anquetil, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions & belles-lettres, &c. seconde édition, corrigée

NOVEMBRE. 1771. 91
& augmentée; 3 vol. in-12. A Paris,
chez Delalain, libraire, rue & à côté
de la Comédie Française.

Une nouvelle édition de cet *esprit de la ligue* étoit désirée, elle étoit même nécessaire pour satisfaire l'empressement du public pour ce morceau intéressant de notre histoire de France. Aucun règne n'a peut être fourni tant d'anecdotes, de pièces fugitives, de mémoires, d'écrits satyriques, de choses singulières enfin que celui d'Henri III. Ce morceau d'histoire est donc très-piquant par lui-même, il l'est encore par le nouveau point de vue sous lequel les troubles de la ligue nous sont ici présentés. L'historien en s'attachant plus aux causes qu'aux effets, en réunissant dans le même tableau le commencement, les progrès & la fin des malheurs de la France pendant les xvj & xvij siècles, nous rend ces malheurs plus sensibles, plus frappans, & même plus propres à notre instruction. Les faits y sont d'ailleurs exposés avec beaucoup de sagesse & de netteté : ces faits serviront à nous convaincre de plus en plus » qu'il » n'y a point de maux qui ne soient pré- » férables aux guerres civiles ; que l'in- » cendie vient souvent d'une étincelle ;

92 MERCURE DE FRANCE.

» que le peuple est ordinairement victi-
» me de l'ambition & des autres passions
» des grands; qu'il court toujours moins
» de risque en s'attachant à ses rois; que
» le plus grand malheur qui puisse arri-
» ver, est que les sujets perdent la con-
» fiance & l'amour qu'ils doivent aux sou-
» verains; que toute révolution commence
» par des écrits qui, de modérés, devien-
» nent insensiblement audacieux; par des
» associations qui, formées sous des pré-
» textes plausibles, & avec apparence de
» droit, sont comme des foyers où les
» factieux viennent ensuite allumer les
» flambeaux qui embrasent les royaumes.

L'ouvrage de M. Anquetil ne fait que nous rappeler ces vérités importantes. La nation en parut convaincue aussi-tôt que l'ivresse dont elle s'étoit laissé surprendre fut dissipée. Gui Patin parlant en 1670 des fureurs de la ligue par comparaison avec ce qu'on en pensoit dans le temps, dit que *le monde étoit bien débété.*

Une remarque que l'on peut faire en lisant cette histoire, est que contre l'ordinaire de ces crises d'état, celle de la ligue n'enrichit & n'illustra personne. On ne trouve aucune famille qui doive son éclat ou son opulence à nos guerres de religion: plusieurs au contraire datent leur déca-

dence de cette époque , parce que leurs ancêtres reconnus remuans & brouillons , quoique bons catholiques , ont été insensiblement éloignés des places , privés de la faveur du Prince , & forcés de se retirer dans les campagnes , où leurs descendans oubliés , ont long-temps porté la peine du fanatisme de leur pere.

Cette histoire est précédée d'observations critiques sur les ouvrages cités dans l'esprit de la ligue. Ces observations sont dans cette nouvelle édition beaucoup plus amples & plus exactes que dans la première , par les soins qu'a pris l'historien de se procurer toutes les lumières qui lui étoient nécessaires.

Mélanges de Physique & de Médecine , par M. le Roi , Professeur en Médecine au Ludovicée de Montpellier , Membre de la Société Royale de Londres , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , vol. in-8°. prix 4 liv. 4 sols broché. A Paris , chez P. G. Cavelier , Libraire , rue Saint Jacques , au Lys d'or.

Ces mélanges , dans lesquels le sçavant médecin de Montpellier a joint des faits examinés avec une sorte de sévérité phi-

94 MERCURE DE FRANCE.

lofophique, des réflexions intéressantes sur différentes parties de la médecine & de la physique, contiennent un mémoire sur l'élevation & la suspension de l'eau dans l'air & sur la rosée; des observations sur les eaux de Balaruc; un mémoire sur l'usage de ces eaux; un mémoire sur le mécanisme, par lequel l'œil s'accommode aux différentes distances des objets; un second mémoire sur la vision considérée relativement aux différentes distances des objets; des mémoires sur les fièvres aiguës; des réflexions & observations sur le scorbut; un mémoire sur les eaux sulfureuses, contenant le moyen de les imiter parfaitement, & un précis sur les eaux minérales. Plusieurs de ces mémoires avoient déjà été publiés dans les volumes de l'académie royale des sciences. Les mémoires sur les fièvres aiguës, ainsi que le précis sur les eaux minérales, ont été imprimés séparément. Ce précis étoit écrit en latin. La traduction qu'en donne l'auteur lui-même dans ses mélanges, sera, sans doute, préférée à toutes celles qui ont pu être faites par des mains étrangères. Cette traduction françoise peut même être regardée comme une nouvelle édition de ce précis, par les additions &

les corrections que l'auteur y a faites. Le mémoire sur l'usage des eaux de Balaruc, les réflexions & les observations sur le scorbut, le second mémoire sur la vision, le mémoire sur l'imitation des eaux sulphureuses, paroissent aujourd'hui pour la première fois. Le titre de ce dernier mémoire annonce assez que les recherches expérimentales qui en font le sujet, ne sont pas purement spéculatives, & qu'elles ne tendent pas seulement à développer quelques points de la théorie des eaux minérales. L'auteur s'y propose un plus grand objet. Il se flatte d'avoir trouvé le moyen de faire des eaux sulphureuses artificielles, qui imitent parfaitement les naturelles, qui en ayent, par conséquent, toutes les propriétés, & qui puissent les remplacer dans une infinité de cas où la saison, la distance des lieux, l'état des malades, leur peu de fortune, l'impossibilité de transporter les eaux sans qu'elles perdent beaucoup de leur qualité, ne permettent pas d'y avoir recours. Ce mémoire est divisé en quatre articles. L'auteur expose, dans le premier, le procédé dont il se sert pour imiter les eaux sulphureuses. Le second contient des observations sur ce procédé. Il fait voir, dans

le troisième, que les propriétés sensibles & chimiques de cette eau artificielle sont les mêmes que celles des eaux sulphureuses naturelles. Enfin il propose, dans le dernier article, ses vues sur la manière d'exécuter en grand son procédé, pour l'usage médicinal, tant intérieur qu'extérieur. Mais ces eaux artificielles qu'il sera facile de se procurer chez soi & commodément, seront-elles d'une ressource aussi favorable pour les malades que le pense l'habile médecin? Ce sont peut-être moins les eaux sulphureuses que le voyage qu'il faut ordinairement faire pour les aller prendre, qui contribue le plus à rétablir la santé des malades. On peut se rappeler ici cette ruse salutaire dont se servit un habile médecin pour guérir un de ses amis, dont l'estomac étoit absolument dérangé. Il l'envoya aux eaux de Spa; à peine y fut-il arrivé, qu'il reçut une lettre de son médecin, qui lui marquoit qu'après des réflexions plus mûres, il jugeoit que les eaux de Spa ne lui convenoient point, & qu'il falloit aller promptement aux eaux de Barège. En y arrivant, autre lettre de son ami, qui l'avertissoit, en vertu d'une nouvelle consultation faite sur sa maladie,

NOVEMBRE, 1771. 97

die, de se rendre, sans délai, aux eaux de Saint Amand; mais le malade écrivit en chemin à son médecin, qu'il n'avoit pas besoin d'eau, & qu'il retournoit à Paris bien guéri; c'étoit précisément ce qu'attendoit son esculape.

Loix & constitutions de sa Majesté le roi de Sardaigne publiées en 1770. 2 vol. in 12. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue Saint Jacques.

» Le royaume de Sardaigne, a dit le
» marquis d'Argenson dans son livre des
» *intérets de la France avec ses voisins*, est
» de la proportion qu'il faut pour être
» bien gouverné; aussi le roi Victor l'a-
» voit-il autant bien réglé que l'eût pû
» être une republique. De son temps c'é-
» toit pour ainsi dire un état tiré au cor-
» deau; on y pourvoyoit à tout; il en a
» redigé toutes les loix dans un seul code;
» les finances & l'administration militaire
» de même; tout s'y ressentoit de la pro-
» preté que l'on voit dans les petits mén-
» nages. Les grandes monarchies pour se
» relever de l'indolence qu'entraîne leur
» grandeur, y auroient pû prendre des
» leçons utiles & applicables à chacune
» de leurs provinces. La législation de ce

E

royaume a encore acquis un nouveau degré de perfection sous un prince juste , éclairé , & qui fait consister toute sa politique à donner à ses sujets une patrie qu'ils aiment & soient portés à défendre , parce qu'ils y trouvent la jouissance assurée de leur liberté & de leurs propriétés.

Le code est divisé en six livres : les constitutions relatives à la religion & à la police extérieure , font la matiere du premier livre : l'article qui concerne les juifs est intéressant ; ils sont soumis à des réglemens sages dans lesquels les droits sacrés de l'humanité & ceux de la prééminence du culte dominant sont également conservés.

Il est question dans le second & le troisième livre des tribunaux , des ministres supérieurs & inférieurs chargés de l'administration de la justice. Il est expressément défendu dans le préambule de ce code à tous les magistrats & à tous les tribunaux même supérieurs , d'entreprendre d'interpréter les loix. Le prince ne veut pas qu'elles soient sujettes à aucune limitation , déclaration , extension ou modération qui n'émane du trône ; & s'il s'élevoit quelque doute sur leur intelligence , les magistrats doivent à ce sujet adresser leurs

remontrances au prince pour recevoir ses déterminations. En effet s'il étoit permis au magistrat d'interpréter la loi, il deviendroit dans bien des cas législateur, au lieu qu'il ne doit être que le dépositaire & l'organe des loix. Une conséquence de cette défense est de faire rejeter tous les commentaires & toutes les explications des jurisconsultes sur les loix promulguées par le souverain : l'intérêt même des citoyens l'exige ; les gloses & les subtilités des commentateurs sont les lacets de la chicane.

Le quatrième livre traite des matières criminelles, des délits, de la manière de procéder à leur punition, des prisons, des peines à infliger & des grâces à accorder selon les cas. Le cinquième comprend les testamens, le droit d'aînesse, les fidéicommiss, les successions *ab intestat*, les tuteles, les curatele, les donations, les prescriptions, les dépôts, les fonctions des notaires, &c. Le dernier livre est réservé pour les réglemens concernant le domaine.

Ce code a été imprimé à Turin en italien & en françois en deux volumes in-4°. & publié le 16 Avril de l'année dernière. L'édition françoise que nous an-

100 MERCURE DE FRANCE.

nonçons est extraite de cette édition originale. Les noms des auteurs de chaque loi sont placés à la marge, & celles où l'on n'en trouve point sont nouvelles, & l'ouvrage du Souverain régnant. Ces constitutions embrassent tous les états du Roi de Sardaigne; ainsi les sujets de ce prince unis par le même amour à leur souverain, le sont encore par les mêmes lois.

La Théorie du Jardinage, par M. l'Abbé Roger Schabol, ouvrage rédigé après sa mort sur ses mémoires par M. D... vol. in 8°. petit format; prix, 3 liv. 12 s. A Paris, chez Debure père, libraire, quai des Augustins, à St Paul.

La pratique du Jardinage de l'Abbé Roger, publiée l'année dernière en deux volumes, annonçoit cette théorie & la faisoit désirer. Ce dernier volume auroit même dû précéder les premiers dans l'ordre naturel, parce que la pratique destituée des lumières de la physique & de la théorie n'est qu'une routine aveugle & qu'un instinct machinal. Ce traité théorique fixera particulièrement les physiciens, les naturalistes & les amateurs de la culture par plusieurs idées heureuses & vraiment originales. Ils applaudiront sans

doûte à cette idée philosophique de l'Abbé Roger , & dont Bacon avoit jetté les premières sémences , de considérer les plantes comme des animaux végétans , qui ont , ainsi que le corps humain , leurs maladies , & doivent être soumis dans bien des circonstances aux saignées , aux amputations , à la diète ou à un régime réglé.

On se convaincra de plus en plus en lisant ce traité , que tous les jardiniers par leur état doivent remplir , à l'égard des végétaux , la double fonction de médecins & de chirurgiens. Mais il n'est pas possible qu'ils agissent sûrement sans une connoissance particulière des parties organiques des êtres végétans , de leurs qualités & propriétés , de leur mouvement & de leur jeu. La plupart des cultivateurs , par exemple , suppriment à leurs melons , concombres & autres plantes semblables , dès qu'ils sont un peu formés , les fleurs mâles improprement appelées fausses-fleurs , & les lobes qu'ils nomment oreilles. Mais les premières , qui renferment les poudres séminales , sont essentielles à la propagation de l'espèce , & fécondent l'ambryon du fruit ; dès qu'elles ont rempli leur ministère ,

elles tombent d'elles-mêmes. Les lobes servent de mamelles à la plantule, pour l'allaiter dans son enfance. L'ignorance de leurs fonctions est cause du procédé des jardiniers à leur égard.

On ne peut donc qu'exhorter les cultivateurs à se procurer cette théorie. Le rédacteur, pour la rendre plus utile, a suppléé à quelques omissions de l'Abbé Roger & a rectifié plusieurs idées de l'ancienne physique que ce théoricien enthousiaste avoit adoptées & s'étoit efforcé de faire revivre, quoiqu'elles aient été abandonnées par tous les bons auteurs tels que Grew, Malpighi, Hales & MM. Linnæus & Duhamel.

Discours : « Combien les lettres, loin
 » d'affoiblir les vertus guerrières, for-
 » tifient la valeur & perfectionnent le
 » courage. » Par M. le Chevalier de
 Juilly de Thomassin, brigadier des
 Gardes-du-Corps du Roi, pour sa re-
 ception à l'Académie royale des sciences
 & belles-lettres d'Angers.

Il régna autrefois en France un préjugé barbare qui avilissoit tellement le savoir qu'on le croyoit incompatible avec l'honneur. Celui qui, par sa naissance &

par son rang étoit fait pour commander aux autres, les instruire & leur donner l'exemple, se piquoit d'être le plus ignorant. Il n'étoit pas rare de voir un seigneur obligé de passer un acte, déclarer ne savoir écrire attendu sa qualité de gentilhomme. Plusieurs de nos Rois, élevés dans le même préjugé & ne sachant point écrire, trempoient la main droite gantée dans de l'encre & l'appliquoient sur les papiers d'état par forme de signature.

C'est ce préjugé que M. Thomassin entreprend de combattre. L'orateur, après avoir démontré par le raisonnement que le vrai courage ne peut exister sans le concours des sciences & des mœurs dont il tire toute son excellence & tout son éclat, établit encore sa proposition par les faits historiques, preuves toujours triomphantes dans ces sortes de questions. Où est le guerrier antagoniste des lettres qui osera se comparer à Epaminondas, à Xenophon, au premier des Césars? Cet illustre Romain s'étant fait représenter sur le globe du monde avec une épée d'une main & un livre de l'autre, avoit pris pour devise : *Je leur dois également mon nom & ma gloire.*

L'on objectera peut-être à l'apologiste

des lettres que les muses qui ne semblent
 recherchet que le silence du cabinet s'ef-
 faroucheroient du tumulte des camps.
 « Mais pourquoi, répond-il, seroient-
 » elles déplacées sur les pas des guerriers,
 » elles dont les concerts enflamment la
 » valeur, & dont les leçons la forment à
 » la victoire? J'en appelle à toi, Frédéric,
 » toi, qui aux champs de Mars les cou-
 » ronnois de tes propres lauriers, & les
 » plaçois sur ton char de triomphe! leur
 » commerce, en faisant tes délices, a-
 » t-il énérvé ta vertu stoïque, a-t-il détruit
 » ta valeur intrépide? Et n'est-ce donc
 » que pour faire illusion à tes braves com-
 » battans, que tu leur dis, dans tes chants
 » immortels, que l'art de la guerre est le
 » premier des arts? »

Le style noble & élevé de cette apolo-
 gie & les sentimens patriotiques dont elle
 est remplie font également honneur à
 l'esprit & au cœur de l'estimable officier
 qui l'a composée. Elle a été présentée au
 Roi par l'auteur lui-même comme un
 hommage dû à l'auguste Protecteur des
 lettres.

*Galerie Française, ou Portraits des Hom-
 mes & des Femmes illustres qui ont*

NOVEMBRE. 1771. 105
paru en France, *in-fol.* A Paris, chez
Hérissant fils, rue des Fossés de M. le
Prince.

Le troisième cahier de cette galerie qui vient d'être distribué est d'autant plus intéressant qu'il nous offre les portraits de personnes illustres qui sont encore présentes à notre mémoire, & dont nous aimons à nous rappeler les vertus ou les talens. Le portrait de M. le Maréchal de Noailles, mort doyen des Maréchaux de France à l'âge de 88 ans, est le premier de cette troisième suite. Dans la notice historique qui accompagne ce portrait, on nous remet devant les yeux les actions & les vertus de ce Maréchal. Un des plus beaux traits de sa vie est de n'avoir cessé de mériter la confiance de son Prince. Il commanda en Flandre & en Allemagne pendant la campagne de 1744. Ce fut à lui que le Roi, malade à Metz, fit mander par son Ministre (M. d'Argenson) de se souvenir que pendant qu'on portoit Louis XIII. au tombeau, le Prince de Condé gaignoit la bataille de Rocroi.

Après ce portrait du Maréchal de Noailles viennent ceux de l'Abbé d'Olivet, de Carle Vanloo, d'Astruc & de Rameau.

E v

Le premier est mort à l'âge de 85 ans; le second, à 61 ans; le troisieme, à 82 ans, & Rameau à 81 ans. Cette observation n'est pas absolument indifférente; elle nous fait voir que le travail & l'étude n'empêchent pas que l'on ne puisse fournir une longue carrière.

L'Abbé d'Olivet est principalement connu par ses traductions d'auteurs Grecs & Latins; mais cette connoissance qu'il avoit faite de bonne heure avec les auteurs de l'antiquité ne le porta-t-elle pas quelquefois à regarder d'un œil trop indifférent les productions de ses contemporains? Quelqu'un lui demandant un jour ce qu'il pensoit d'une tragédie nouvelle que le public s'empressoit de voir, & applaudissoit avec chaleur: *Cela ne fait de mal à personne*, répondit tranquillement l'Abbé d'Olivet.

Carle Vanloo, premier peintre du Roi de France, dut particulièrement cette place à la noblesse de ses compositions, à l'élégance & à la facilité de son dessin, à la chaleur & aux graces de son pinceau, au coloris suave & enchanteur qui distingue toutes ses productions. Lorsqu'il fut présenté au Roi en qualité de premier peintre, feu Mgr le Dauphin demanda

quel sujet l'amenoit à la Cour : « C'est ,
 » lui répondit M. le Marquis de Marigny , pour remercier le Roi de la place
 » de premier peintre. » — « Il l'est depuis
 » long-tems , répliqua ce Prince. » Cet
 éloge délicat donna un nouveau prix à la
 faveur que Vanloo recevoit , & le pénétra
 de la plus vive reconnoissance.

Jean Astruc , médecin consultant du
 Roi & professeur au collège royal , avoit
 acquis une érudition immense. Son ou-
 vrage sur les maladies vénériennes eut un
 sort non moins brillant que les institu-
 tions de médecine de Boerhaave ; il fut
 traduit dans presque toutes les langues.
 Ses mémoires sur les antiquités & l'his-
 toire naturelle du Languedoc sont très-
 estimés. Il a aussi laissé des conjectures
 sur les mémoires originaux dont il croyoit
 que Moïse a pu se servir pour la compo-
 sition de la Genèse. Une personne de
 beaucoup d'esprit , étonnée de la variété
 des connoissances de ce savant médecin ,
 disoit ; en parlant d'Astruc : *Cet homme-
 là fait tout , même la médecine.*

Rameau , que l'on peut regarder com-
 me le créateur de notre symphonie , don-
 na son premier opéra , *Hippolite & Ari-
 cie* , à l'âge de 50 ans. C'est une particu-

larité sans doute assez remarquable qu'un talent purement d'imagination & d'enthousiasme ait attendu pour paroître, l'âge où tous les talens semblent décliner. L'Abbé Pellegrin fut en quelque sorte le premier juge du génie du célèbre Rameau. Ce musicien desirant de se faire connoître sur la scène lyrique, & n'ayant pu obtenir des paroles de M. de la Motte, se détermina à s'adresser à l'Abbé qui, moyennant un billet de cinquante pistoles, lui donna cette tragédie d'*Hippolite & Aricie*. Le premier acte de cet opéra fut répété chez un fermier général que ses richesses mettoient à portée de favoriser les arts. Le poète étoit présent à cette répétition; frappé des beautés sans nombre de la nouvelle musique, il consentit à embrasser l'auteur, & déchira le billet, en s'écriant que ce n'étoit point avec un musicien tel que lui qu'il falloit prendre des sûretés. Cet opéra n'eut cependant pas le succès qu'on pouvoit espérer. On se plut à répandre des brochures & des critiques qui, à défaut de raisons, contenoient des plaisanteries. *Je me suis trompé*, disoit Rameau, en voyant ces critiques, *j'ai cru que mon goût réussiroit; je n'en ai point d'autre; je ne ferai plus*

N O V E M B R E. 1771. 109
d'opéra. Heureusement il ne tint point
parole.

Une affection paternelle ne l'aveugloit pas au point de croire toutes ses productions sans défauts. Il écoutoit volontiers les observations des personnes éclairées, & n'hésita pas souvent de retrancher des morceaux de musique auxquels il avoit paru d'abord fort attaché. Il pensoit que l'esprit avoit sa vieillesse comme le corps. Il eut la franchise d'avouer dans les derniers tems de sa vie, qu'il sentoit le sien s'affoiblir; il disoit alors à quelqu'un sus ce qu'on desiroit qu'il ajoutât quelques nouveautés dans l'opéra de *Castor*: *J'ai plus de goût qu'autrefois, mais je n'ai plus de génie.*

Le Jardin du Palais Royal étoit sa promenade ordinaire. Un jour qu'il s'y étoit rendu, un petit chien, qu'une Dame portoit sous son bras, ne cessoit d'aboyer toutes les fois que Rameau passoit à côté de la Dame. Le musicien se contenta d'abord de témoigner par des signes beaucoup d'impatience: A la fin, s'approchant de celle qui tenoit le chien: *Madame, lui dit-il, de grace faites taire cet animal, il a la voix on ne peut pas plus désagréable: Ce trait peut paroître puéril, mais c'est un trait de caractère.*

Rameau a composé des opéra , des pièces de clavecin , & autres morceaux de musique ; il a écrit plusieurs traités sur la théorie de son art & sur le système de la basse fondamentale. Il seroit assez curieux de savoir pour lequel de ces différens ouvrages il avoit le plus d'attachement. Il paroît que c'étoit les écrits sur la théorie de la musique qui attiroient toute sa complaisance paternelle. On lui a même entendu dire qu'il regrettoit le tems qu'il avoit donné à la composition , puisqu'il étoit perdu pour la recherche des principes de son art.

Les portraits de cette suite sont gravés d'un burin très - pur & très - net par les Sieurs Cathelin, le Vasseur, Miger, Halbon & Benoits.

Bibliographie parisienne , ou Catalogue d'ouvrages de sciences, de littérature & de tout ce qui concerne les beaux arts, tels que la musique, la gravure, &c. imprimés ou vendus à Paris avec les jugemens qui en ont été portés dans les écrits périodiques, ensemble l'énoncé des édits, arrêts & déclarations du Roi, &c. Par une société de gens de lettres. Année 1770 ; vol. in-8°. A

N O V E M B R E. 1771. 111

Paris, chez Desnos, libraire, rue St Jacques, au Globe.

Cette bibliographie n'est pas une simple nomenclature des livres sortis des presses de la capitale comme l'annonçoit le premier *Prospectus* de cet ouvrage publié il y a quelques années. Les gens de lettres qui se sont chargé en dernier lieu de la rédaction de ce catalogue, ont pensé qu'ils le rendroient plus intéressant, plus utile aux littérateurs & à ceux qui veulent se former une bibliothèque choisie s'ils joignoient à l'énoncé du livre les jugemens qu'en ont porté les Journalistes, avec une citation exacte du Journal. On peut donc regarder cette bibliographie comme une espèce de table raisonnée, ou si l'on veut comme l'écho des Journaux. Les avantages que l'on en peut retirer seront encore plus sensibles lorsque les rédacteurs, qui se promettent de publier un volume de ce catalogue tous les mois, nous auront donné des tables générales où les livres soient distribués par ordre alphabétique & par ordre des matières.

Les deux premiers volumes de cette bibliographie viennent d'être délivrés aux souscripteurs. Chaque volume, composé

112 MERCURE DE FRANCE.

de douze feuilles , est de 3 liv. avec la souscription qui ne consiste qu'à payer un volume d'avance. Ceux qui ne se sont point assuré ainsi l'ouvrage, payeront chaque volume en feuille 4 liv. , & broché 4 liv. 4 s.

Dissertation sur la Figure de la Terre , où l'on prouve que d'après les expériences faites au Perou & au Cercle Polaire , cette planète devoit être allongée par les Pôles. Nouvelle édition, augmentée d'une lettre de M. de la Condamine , & d'une réplique à cette lettre , dans laquelle on expose plusieurs faits probatoires de l'opinion de l'auteur ; entre autres un précis & un résultat des ingénieuses expériences faites aux Alpes en 1767 & 1768 , pour trouver le rapport de la pesanteur considérée au sommet & au pied d'une de ces montagnes ; & dans laquelle , en donnant la véritable cause des réfractions irrégulières des Etoiles fixes , on se permet quelques réflexions judicieuses & critiques sur la cause singulière que M. Bouguer assignoit à ce phénomène ; brochure in-8°. A la Haye ; & se trouve à Paris , chez Desaint Junior , libraire , sur le quai des Augustins.

NOVEMBRE. 1771. 113

Repertoire des Créanciers & des Débiteurs, contenant les calculs tout faits des intérêts à différens deniers, avec les époques de l'établissement des dixièmes, vingtièmes & deux sols pour livre d'iceux; leur commencement, suppression & durée; leurs retenues, & des règles & des exemples pour les faire. Brochure in-12. Prix, 12 sols. A Orléans, chez les Frères Couret de Villeneuve, libraires; & à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques.

DE l'Expression en Musique.

*Etiam quædam nunc artes expoliuntur,
Nunc etiam auferuntur.*

LUCRET. lib. v.

LA Musique a sa poésie qui mérite sans doute d'être recherchée. Il est bon de reconnoître toutes les sources de nos plaisirs: on parviendra peut-être à les rendre plus abondantes, ou du moins plus pures en perfectionnant le goût qui n'est que le sentiment éclairé des beautés des arts.

La carrière est trop longue pour que j'ose me proposer de la parcourir toute entière. Je tenterai seulement d'y faire quelques pas. Je ne veux traiter ici que de l'expression qu'on attribue à la musique.

114 MERCURE DE FRANCE.

La musique est une succession ou un ensemble de sons mesurés dans leur durée ; succession dans la simple mélodie , ensemble dans l'harmonie.

Je regarde comme synonymes , au moins dans la question présente , les termes *exprimer* & *peindre* (qui peut-être le sont toujours) & comme toute peinture est une imitation , demander si la musique a de l'expression & en quoi cette expression consiste , c'est demander si la musique imite & comment.

On peut distinguer deux sortes d'objets que la musique entreprend de peindre & d'exprimer ; les objets physiques , leurs diverses actions , leurs mouvemens , leurs effets ; & les passions , ou plus généralement toutes les affections du cœur humain.

Recherchons les moyens qu'elle a pour ces deux espèces d'imitations en commençant par la première.

La musique s'exécutant par le même organe que la langue parlée & affectant le même sens , devient elle-même une langue. Il peut donc être utile de rechercher d'abord si les langues expriment & imitent les objets physiques & par quels moyens elles exécutent cette imitation.

L'imitation des objets physiques par l'organe de la parole paroît avoir guidé les hommes dans la formation de toutes les langues. Presque tous les mots qui signifient les objets sensibles & leurs diverses actions les peignent en même-tems , en imitant ou le bruit qu'ils font entendre , ou le mouvement qu'ils ont , ou la figure qu'ils affectent , ou les effets qu'ils produisent , &c. Tels sont les noms donnés aux objets qui font du bruit ou

qui ont du mouvement, au tonnerre, au vent, aux fleuves, aux animaux, aux actions de *piquer*, de *percer*, de *creuser*, de *voler*, de *glisser*, de *briser*, &c. Les termes qui expriment ces idées sont imitatifs dans toutes les langues du monde, & cette imitation se reconnoît au travers de toutes les altérations que les langues ont subies dans les progrès des sociétés,

Cette vérité est trop connue pour que nous soions obligés de la prouver par des exemples qui se présentent d'eux-mêmes; mais ce qu'il est important de remarquer ici, c'est la force des analogies & des rapports qui ont conduit à cette imitation. On peut les croire foibles au premier aspect, mais on voit que leur influence sur la formation des langues a été bien puissante, puisqu'elle a guidé en même-tems & dans la même route les hommes de toutes les nations. C'est, si l'on veut, une ressemblance bien légère que celle du mot *fragor* avec le bruit d'un arbre qui éclate; des noms du *tonnerre*, de la *foudre*, du *vent* avec ces divers objets physiques; des mots *ακμή*, *acuere*, *aiguille*, *hache*, &c. & généralement de la syllabe *ac*, avec les actions de *percer*, de *piquer*, de *couper*, &c. des mots *fleuve*, *flatus*, *souffle*, &c. où l'articulation *f* exprime la fluidité, avec l'écoulement d'un fluide; &c. mais cette ressemblance, ou si l'on veut cette analogie est réelle & vraie. Elle rappelle l'idée de l'objet; elle retrace, au moins en partie, les sensations que sa présence a causées; elle fournit donc aux langues un premier moyen d'imitation qui tient pour ainsi dire aux mots, même isolés les uns des autres, & avant qu'on les réunisse pour en former la phrase & le discours.

Mais bientôt s'ouvre une autre source infini-

116 MERCURE DE FRANCE.

ment plus abondante, où l'imitation pourra puiser; c'est l'assemblage, la combinaison de ces mêmes sons dans la phrase & dans le discours. Là ces premières analogies foibles, au moins en apparence, entre les *mots* & les *choses* se trouvant rassemblées se prêtent mutuellement une force nouvelle. L'imitation devient plus vraie en nous offrant plus de traits à la fois. Il est certain que cette partie de phrase le *murmure d'un ruisseau qui roule ses flots argentés*, &c. forme une imitation dont la vérité ne peut être méconnaître; la ressemblance du tableau augmente même en beaucoup plus grande raison que le nombre des traits qu'on y fait entrer; comme lorsque je dessine un visage, si un ou deux coups de crayon, quoique vrais, sont encore équivoques, trois ou quatre ne le sont plus.

Dans cette imitation des objets, par la phrase & le discours, le mouvement est déjà sensible; le mouvement dont l'emploi est la grande richesse & la grande puissance des arts; mais c'est dans la poésie qu'il commence à produire de grands effets. Le nombre & la mesure y viennent au secours de l'imitation & lui donnent une toute autre énergie.

*Tanarias etiam fauces, alta ostia, ditis,
Et caligantem nigrâ formidine lucum, &c.*

Chiama gli abitator dell' ombre eterne

Il rauco suon della tartarea tromba, &c.

Dans le sein de la mort, ses noirs enchantemens, &c.

Vade age, nate; voca Zephiros & labere pennis.

Quand on prétendrait que chaque mot de ces admirables vers n'imité & ne peint rien en le considérant comme isolé, qui peut le refuser à sentir avec quelle vérité leur assemblage, leur mouvement, leur mètre peignent & imitent les sombres horreurs du royaume de Pluton, le vol rapide & léger de Mercure & des Zéphirs? &c.

Maintenant il est facile de voir que les moyens d'imitation qu'a l'organe de la voix pour peindre les objets physiques, leur action, leurs mouvemens, &c. la musique peut s'en servir & les employer avec bien plus d'avantages pour exécuter l'imitation à laquelle elle travaille.

Comme les langues, comme la poésie, elle choisira dans les objets sensibles les sons, les actions, les mouvemens, les effets & en général toutes les circonstances qui peuvent s'imiter, par les sons & le mouvement de la voix & des diverses espèces d'instrumens : elle peindra les bruits & les sons, par les sons les plus analogues ; le mouvement, par les mouvemens ; l'élévation d'un objet, par des sons élevés & la profondeur, par des sons graves ; la distance, par l'opposition de ces deux sortes de sons ; la fuite, par des sons soutenus & s'affoiblissant par degrés comme les impressions que fait sur nos sens un objet qui s'éloigne & fuit ; son rapprochement, par une marche contraire ; la violence d'un torrent qui entraîne tout sur son passage, par une succession rapide de sons fortement prononcés & liés ensemble qui représentent le mouvement de cette masse d'eau agissant comme un corps solide ; le nuage flottant qui s'élève, par un chant prononcé sur un fonds d'harmonie égal ; la mer agitée, par un mouvement rapide de sons liés comme les flots qui se succèdent en se poussant.

118 MERCURE DE FRANCE.

fant ; le bruit du tonnerre qui roule, par une suite diatonique de sons détachés allant de l'aigu au grave & du grave à l'aigu ; l'éclair qui brille, par des traits de chants élevés & légers ; la foudre qui éclate, par des sons plus graves & plus frappés, les uns & les autres sortant tout-à-coup d'une harmonie pleine & soutenue ; la pluie, par des sons détachés & descendant de l'aigu au grave à des intervalles peu distans & dont le mouvement peindra ce que les Latins ont appelé *Stillicidium* d'un nom assurément bien imitatif ; le cours paisible d'un ruisseau, par la répétition d'une phrase courte & diatonique confiée aux instrumens les plus doux & soutenue par une basse continue & très-simple ; le fleuve qui roule ses eaux avec plus de rapidité & de majesté, par une imitation à-peu-près semblable, mais avec des sons plus graves, des instrumens plus forts, plus pleins & une basse plus travaillée ; le lever du soleil par un gasouillement d'instrumens aigus, semblable au chant des oiseaux ; la fraîcheur du matin par la légèreté des mouvemens & la délicatesse des sons ; par une harmonie simple & facile qu'on saisira sans effort & qui mettra l'ame dans cet état de douce émotion que cause le spectacle du reveil de la nature ; le phénomène de l'accroissement successif de la lumière pourra être imité par l'accroissement successif de la force de l'harmonie ; l'éclat du jour par l'éclat des sons ; la chaleur majestueuse du soleil par la gravité du mouvement, & la force de ses rayons par une harmonie pleine & forte ; son coucher par des dégradations & un affoiblissement successif des sons ; le retour des troupeaux, par des chants imités de ceux des bergers, qui aient un caractère de douceur & de simplicité ; le silence de la nuit, par le jeu des instrumens adoucis & en sourdine, par

des sons voilés comme la nature ; l'incertitude & le tatonnement d'un homme dans les ténèbres par des sons coupés & vagues ; un combat par des mouvemens fiers & rapides , par l'emploi de tous les instrumens guerriers , par les changemens brusques de modulation , par beaucoup de dissonances , par des chants chromatiques exprimant les cris douloureux des blessés & des mourans ; la victoire , par des chants élevés & brillans , par des voix fortes & mâles , &c.

Je ne pousserai pas plus loin cette énumération qui n'est que bien incomplète , mais qui peut cependant donner quelque idée des ressources que la musique a pour imiter les objets sensibles.

On dira que cette prétendue imitation est absolument arbitraire & l'ouvrage d'une imagination qui se crée à elle-même des fictions agréables , qui voit des rapports & des ressemblances où il n'y en a point. Quelle ressemblance peut-il y avoir entre le lever du soleil , la fraîcheur du matin & tous les moyens de la musique ?

Sans doute l'imitation que nous attribuons ici à la musique suppose des ressemblances ou plutôt des analogies (qui sont des ressemblances plus foibles & plus éloignées) entre les moyens d'imitation & l'objet imité. Mais ces analogies ne peuvent être contestées. L'emploi seul qu'on en fait prouve leur réalité. On sait bien que la musique ne peut pas être *fraîche* comme l'air du matin , ni *suave* comme l'odeur que la terre humectée par la rosée exhale au lever du soleil. Mais il faut bien qu'il y ait quelque chose de commun entre les impressions que nous fait éprouver un beau lever du soleil & la sensation que nous recevons d'un certain emploi des sons pour qu'on ait imaginé

de peindre, par la musique, & le lever du soleil & la fraîcheur du matin.

Cette analogie peut se prouver encore par les métaphores employées dans toutes les langues pour peindre les phénomènes & les effets de la musique.

Qu'est-ce que la métaphore ? C'est l'usage d'une expression employée à rendre les impressions faites sur un de nos organes, pour peindre des impressions appartenantes à un autre organe. Quand on a dit une voix *fraîche & brillante*, on a emprunté ces expressions des sens du toucher & de l'œil ; car il n'y a de *frais* rigoureusement parlant que ce qu'on touche & de *brillant* que ce qu'on voit. Cependant ces expressions sont reçues dans toutes les langues & ne sont équivoques dans aucune. D'où vient cela ? C'est qu'il y a une analogie, une ressemblance, un rapport entre les trois sortes d'impressions reçues par le toucher, d'un corps *frais* ; par la vue, d'un objet *brillant*, & par l'ouïe, de la voix que nous appelons *fraîche & brillante*. A quoi tient cette analogie ? Serait-ce que dans la partie la plus sensible de nous-mêmes les fibres qui reçoivent ces trois sortes d'impressions sont voisines les unes des autres, se communiquent réciproquement leurs ébranlemens, aboutissent à un centre commun, &c. On peut s'épuiser en conjectures métaphysiques sur ce sujet délicat, sans trouver rien de satisfaisant ; mais les faits ne peuvent être niés ; les faits, c'est-à-dire l'emploi de cette sorte de métaphore dans toutes les langues & la réalité de l'analogie que cet emploi suppose.

C'est, pour le dire en passant (car ce n'est peut-être pas ici la place de cette réflexion) c'est, dis-je,

se, cette même correspondance de différens organes qui autorise la musique à peindre par les sons qui semblent n'affecter que l'ouïe, des impressions faites sur d'autres sens. La musique est par-là en grande partie une langue métaphorique. Pour peindre les objets, elle s'appuie comme les langues sur l'analogie qu'ont entre elles les impressions faites sur des organes différens.

Le bruit & le mouvement, par exemple, l'un sensible à l'œil, l'autre sensible à l'ouïe, se correspondent réciproquement & existent ensemble dans l'objet physique. La musique profite de cette liaison, & si elle ne peut peindre un objet par les inflexions de la voix, elle l'imité par le mouvement, ou plutôt elle réunit le plus souvent ces deux moyens d'imitation & d'expression qui se prêtent un secours mutuel.

L'exemple de ces analogies obscures qui ont dirigé les hommes dans la formation du langage fait donc comprendre comment la musique peut se servir de celles que nous avons indiquées; car, pourquoi dans la musique qui est une langue, les hommes auroient-ils été plus difficiles? Ne peut-on pas dire que précisément à raison de ce que la musique est, plus que la langue parlée, l'ouvrage de l'art, qu'elle est plus un langage de convention, elle a dû se contenter plus aisément des moindres ressemblances? Plus faible que la nature, elle a dû se prendre à tous les appuis qu'elle rencontreroit sur la route.

Il faut encore considérer la facilité avec laquelle les petites raisons décident lorsqu'on n'en a pas de plus fortes.

Voyez un sentier frayé dans une prairie; toutes les sinuosités que vous y remarquez peuvent pa-

122 MERCURE DE FRANCE.

roître l'effet du hasard, & cependant il n'y en a aucune qui n'ait été déterminée par des motifs. Un petit tertre, une touffe d'herbe qu'on a voulu éviter machinalement, un objet éloigné vers lequel on se dirigeoit sans y penser ont porté les premiers pas d'un côté plutôt que d'un autre. Cette première trace, souvent imperceptible, a été suivie & le sentier s'est formé.

C'est ainsi que des rapports éloignés, des analogies foibles ont dirigé invinciblement les pas de l'homme dans les efforts qu'il a faits pour peindre la nature par la musique comme par la langue.

S'il m'est permis de donner encore une explication plus métaphysique de ce phénomène, je dirai qu'il tient à la facilité avec laquelle les idées & les impressions se lient, tant entre elles qu'avec les circonstances les plus légères. Un exemple frappant de cette facilité est celui que nous offre la liaison des idées avec les mots, lors même que les mots n'ont avec les objets des idées aucun de ces rapports sur lesquels nous avons dit plus haut que les langues établissent une sorte d'imitation. On voit des chaînes fort longues d'impressions & d'idées attachées par un fil imperceptible à un petit nombre de syllabes & se reproduisant tout-à-coup lorsque ces syllabes sont prononcées. Il suffit d'avoir entendu un mot au même moment où l'on acquérait une idée, où l'on éprouvoit une impression, pour qu'il s'établisse entre le mot & l'idée ou l'impression une liaison qui ne sera jamais rompue. Le mot de *laideur* réveillera toujours en moi l'idée d'une chose désagréable, parce qu'on a prononcé devant moi les syllabes qui le forment, en me montrant un objet désagréable.

Or, cette même facilité avec laquelle les idées & les impressions se réveillent sert admirablement la musique. Elle fait qu'il lui suffit de nous faire entendre quelqu'un des bruits que rend l'objet physique ou de nous représenter le mouvement, ou en général quelqu'une des circonstances qui l'accompagnoient pour réveiller toutes à la fois les impressions que sa présence avoit faites sur nos organes & sur notre imagination, & nous faire éprouver tous les effets de l'expression que nous attribuons à la musique. On voit qu'il nous seroit facile d'expliquer ceci par plus d'un exemple, mais nos lecteurs les suppléeront aisément.

Enfin je terminerai ce que j'avois à dire de ces analogies en faisant observer que les ouvrages des bons maîtres en prouvent la réalité à ceux qui voudront prendre un moyen que j'ai employé moi-même quelquefois. On n'a qu'à remarquer dans Pergolèse, Terradellas, Galuppi, Jomelli, Hasse, &c. les morceaux où ils ont voulu peindre un même objet physique; on trouvera que toujours ou presque toujours ils ont une marche semblable & quelque chose de commun, soit dans le mouvement, soit dans le rythme, soit dans les intervalles, soit dans le mode. Tous les *dal torrente che rovina*, &c. tous les *destrier che all'armi usato*, &c. tous les *fiumicel che s'ode a pena*, &c. tous les *vo soleando un mar crudele*, &c. des différens auteurs ont des ressemblances frappantes, sans que pour cela ils soient copiés les uns des autres. Or, comment tous les compositeurs seroient-ils entrés dans la même route, ou du moins dans des routes si voisines s'ils n'y avoient été conduits par ces mêmes analogies, ces rapports dont nous voulons établir la réalité?

Passons maintenant à l'expression des passions & des affections diverses du cœur humain, & voyons quels moyens la musique a pour les imiter.

Toutes les passions & tous les sentimens du cœur humain ont leur déclamation naturelle; j'entends par la déclamation naturelle 1°. Les accens des grandes passions lorsqu'elles se produisent au-dehors par des voix inarticulées, comme les cris, les soupirs, les sanglots, ou qu'elles s'expriment par des mots qui ne forment point de discours suivi tels que les interjections. 2°. Les inflexions de voix que reçoit le discours suivi employé à exprimer ces mêmes passions, & les autres sentimens du cœur humain.

J'appelle cette déclamation *naturelle* pour la distinguer de la déclamation oratoire & théâtrale qui est elle-même fondée sur les accens des grandes passions & sur ceux que l'usage de la langue parlée attache aux mots & aux phrases dans le discours suivi. Or, je dis que cette déclamation naturelle est le modèle que copie l'imitation musicale.

L'organe de la parole étant un des plus puissans moyens que la nature ait donnés à l'homme pour exprimer & peindre ses idées & ses sentimens, il est bien naturel que la musique s'en serve & qu'elle emprunte de là son expression; elle choisira donc dans la déclamation naturelle les accens les plus marqués; elle les disposera avec plus d'art; elle les préparera pour augmenter leur effet; elle les rendra plus sensibles en leur opposant des contrastes (un des moyens les plus puissans des arts); elle les ramènera plus souvent; elle les prononcera plus fortement; elle nous en occupera plus long-tems; en un mot, elle produira par leur moyen ces im-

pressions fortes & profondes que toutes les âmes sensibles ont éprouvées & que ceux-là seuls pourront méconnoître qui ne sont pas dignes de les sentir.

C'est sur-tout dans l'imitation des accens des grandes passions que la musique triomphera. C'est là qu'on ne pourra lui contester la faculté d'exprimer & de peindre. Elle deviendra une déclamation énergique & quelque chose de mi-troyen entre les sons soutenus de la voix déployée & les cris tantôt étouffés, tantôt violens des passions. Le compositeur saisira les cris de la nature comme le déclamateur, mais il les prononcera avec bien plus de force. L'acteur intelligent les fortifiera encore au-delà de ce que le compositeur avait conçu. Il fera le sacrifice bien entendu de la beauté de son organe à la vérité de l'expression : la voix la plus fraîche & la plus brillante prendra une teinte sombre & douce, & par une magie que cet art charmant peut seul employer, nous entendrons des gémissemens douloureux & scandés percer & transparaître au travers d'un chant mélodieux.

Il ne faut pas même borner au seul organe de la voix la faculté d'imiter ainsi les accens des passions ; les instrumens ont aussi cette aptitude & quelques-uns à un très-haut degré, sur-tout entre les mains de l'artiste sensible. Par la même raison une multitude d'instrumens qui ont chacun leur voix & un accent qui leur est propre, employés tour-à-tour & à propos, combinés ensemble & se prêtant un secours mutuel, pourront exprimer les sentimens & les passions d'une manière assez vraie pour nous les faire reconnoître, & en même tems assez délicates pour nous laisser le mé-

rite & le plaisir de les deviner. La musique instrumentale toute seule sera au moins une langue à voyelles à laquelle nous n'aurons plus que les consonnes à ajouter, & si elle accompagne des paroles chantées, les voyelles sont mises.

Cette union de la déclamation naturelle & du chant ne peut pas s'expliquer par des paroles; le compositeur, l'acteur même ne sauroient définir en quoi elle consiste. Un sentiment sûr, mais caché, les guide, l'un à choisir des chants qui aient cette ressemblance avec les accens des passions, l'autre à les rendre avec sensibilité. Mais il est impossible de leur tracer la route qu'ils doivent tenir & peut-être même de la reconnoître après qu'ils y ont passé. C'est l'art de ces hommes heureusement nés sinon pour eux-mêmes, au moins pour nous, qui ont une double portion de cette sensibilité qui manque à tant d'êtres mal organisés: c'est l'art des grands maîtres & des grands acteurs.*

Outre les grands mouvemens des passions, la musique exprimera encore par l'imitation de la déclamation naturelle certains sentimens du cœur humain qui ne se produisent pas au-dehors par des articulations si fortes & si bien déterminées, telles que la mélancolie, le désir, l'espérance, l'amour, la haine, le mépris, l'ironie, &c. & son expression consistera encore à imiter la déclamation naturelle que reçoivent dans chaque langue

* C'est celui de M. Grétry: c'est celui de l'acteur & de l'actrice inimitables qui nous font verser de si douces larmes, lorsqu'ils rendent avec tant de vérité le duo pathétique de Sylvain, dans le sein d'un père, &c.

les discours par lesquels ces sentimens sont exprimés ; elle imitera les accens de voix de la haine, du mépris, de la tendresse, comme ceux de la douleur, & les inflexions de voix de l'ironie comme les cris du désespoir ; elle peindra l'inquiétude de l'avare, la démarche soupçonneuse & lente, l'humeur grondeuse du vieillard incommode, la pétulance & les emportemens du jeune homme, la naïveté de la jeune fille, les reproches de l'amant jaloux, la froideur simulée de l'amante, la bouderie qui laisse percer le sentiment, les caresses plus tendres du raccommodement, &c. En un mot elle sera comique avec autant de succès & de vérité que nous l'avons vue tragique, & peut être que ce nouveau champ sera plus vaste & plus fécond pour elle que celui des grands sentimens & des grandes passions.

En fondant ainsi l'expression des passions par la musique, sur l'imitation de la déclamation naturelle, nous devons résoudre une objection qui se présente. Si la déclamation, nous dira-t-on, est arbitraire, si telle inflexion de la voix, telle intonation aujourd'hui consacrées à exprimer un sentiment ont pu chez une nation, ou au moins chez des nations différentes être employées à exprimer un sentiment contraire ou au moins disparate, que sera-ce que l'expression de la musique fondée toute entière sur l'imitation de la déclamation naturelle & de l'accent de la langue parlée ?

1°. Je dirai qu'en supposant la déclamation arbitraire dans son origine, elle est tellement établie & consacrée par l'usage de toutes les langues & chez toutes les nations que la musique peut la prendre pour modèle. Qu'elle ait pu être toute différente, c'est de quoi le compositeur ne doit pas

128 MERCURE DE FRANCE.

se mettre en peine. Lorsqu'il imite les accens de la langue parlée, son expression est vraie, puisqu'elle a un modèle constant auquel on peut la comparer : elle est vraie comme nous faisons tous les jours de bons raisonnemens d'après une supposition.

En accordant pour un moment que la différence de la déclamation d'une même passion chez des nations différentes fut bien plus grande qu'elle ne l'est en effet ; dans chacune, la musique copiant la déclamation nationale, auroit une expression très-vraie puisqu'elle reveilleroit toutes les idées & tous les sentimens qu'expriment & que réveillent dans chaque pays les mots & les discours accensués auxquels sont attachés tels sentimens & telles idées.

2°. Il est faux que la déclamation que nous avons appelée naturelle soit arbitraire : elle dépend certainement de causes physiques dont les effets sont déterminés, au moins jusqu'à un certain point. Les passions sont les mêmes dans tous les hommes, & pour se produire au dehors elles ne peuvent se servir que d'organes semblables, tels que la voix, le geste, &c. Cet organe lui-même, la passion qui s'en sert le modifie de la même manière, ou du moins d'une manière bien peu différente dans tous les hommes & chez toutes les nations.

La modification que prend l'organe étant elle-même l'ouvrage de la passion, ne peut pas ne lui être pas analogue. Il y a un rapport entre la douleur & la voix de la douleur, aussi peu arbitraire que celui qui se trouve entre la menace & le geste menaçant, entre la supplication & la posture suppliante.

Sans doute la déclamation chinoise, & sans aller trop loin de nous la déclamation angloise, ne sont pas les mêmes que la nôtre; mais la différence est légère; ni le Chinois, ni l'Anglois n'expriment la douleur sombre par des cris perçans; leur voix ne s'éleve pas pour peindre la tristesse, & leur déclamation n'est pas basse & traînante pour exprimer les mouvemens de la joie. On peut observer la même ressemblance entre la déclamation employée dans toutes les langues pour rendre ceux de nos sentimens qui n'ont pas des accens aussi marqués que la douleur ou le désespoir, &c. comme la tendresse, le mépris, l'ironie. Enfin la déclamation du même sentiment est par-tout renfermée dans une certaine latitude, qu'elle ne passe point, & les accens & les sons & les diverses combinaisons des uns & des autres contenus entre ces limites sont les modèles que copie l'imitation musicale.

3°. Mais je vais plus loin, & je dis que l'emploi & la vérité de ce genre d'expression qui a pour objet les passions & les sentimens du cœur humain sont fondés, comme l'imitation des objets physiques, sur certains rapports & certaines analogies que telles ou telles combinaisons des sons & des mouvemens ont avec les sentimens que la musique entreprend de peindre,

Les analogies que nous avons remarquées plus haut entre les objets physiques & les moyens que la musique emploie peuvent nous aider à concevoir celles dont il s'agit ici.

Il est bien difficile d'expliquer avec précision en quoi elles consistent; mais il suffit qu'elles soient réelles & qu'on les reconnoisse dans les effets que la musique produit. J'en indiquerai ici

130 MERCURE DE FRANCE.

quelques-unes qui nous autoriseront à en supposer beaucoup d'autres que nous ne sommes pas en état d'indiquer.

Il y a un rapport entre les sons étouffés & le serrement de cœur que les chagrins de l'ame ou le sentiment de la crainte nous font éprouver.

Il y a un rapport entre certains mouvemens dans la musique & l'agitation intérieure que les passions causent: entre les mouvemens lents & l'abattement.

Il y a un rapport entre un mouvement modéré & cependant *andante* & la sérénité de l'esprit: entre un mouvement vif & la gaieté & par la raison contraire, entre la lenteur du chant & la tristesse.

Il y a un rapport entre la marche d'un chant qui procède chromatiquement & le sentiment de la douleur même lorsqu'elle est muette.

Il y a un rapport entre le mode mineur & la mélancolie, & entre le mode majeur & la gaieté.

Il y a un rapport entre certains intervalles tels que la tierce mineure, la sixte mineure en montant, la quarte & la fausse quinte en descendant, &c. & les sentimens doux; & entre les intervalles de tierce majeure, de quinte, de sixte en majeur en montant & des sentimens plus fermes & plus décidés.

Les sons qui forment ces mêmes intervalles étant réunis forment des harmonies qui ont des rapports, des analogies de même espèce, ou du moins des caractères très-différens selon la nature des intervalles, &c.

Je ne puis trop répéter que ces observations sont bien incomplètes; que quelques-unes peu-

vent manquer de justesse ou demander des restrictions & des modifications ; c'est aux artistes à les confirmer ou à les combattre ; mais il suffit qu'elles aient un fond de vérité ; or , c'est ce que je ne crois pas qu'on puisse contester. Je suis persuadé que tous les compositeurs se laissent conduire peut-être sans s'en appercevoir eux-mêmes par des rapports de cette espèce ; ce qui suffit pour établir la vérité de l'observation générale , quelque jugement qu'on puisse porter de chacune en particulier.

Concluons que la musique peut imiter & peindre les objets physiques & leurs diverses actions , les passions , & même jusqu'à certains sentimens de l'ame qui semblent se dérober davantage à l'imitation.

Il me reste à répondre à une objection générale qui tend à renverser les principes que je viens d'exposer , & qui , résolue une fois d'une manière satisfaisante , les laissera plus solidement établis.

L'imitation à laquelle la musique travaille , lorsqu'elle entreprend de peindre ou les objets physiques ou les sentimens du cœur humain , est sans doute bien imparfaite ; les bruits que rendent les objets physiques , leurs mouvemens & leurs effets ; les cris mêmes des passions & les accens de la langue parlée , toutes ces choses sont imitées par la musique si vaguement , si légèrement qu'on ne peut pas regarder son tableau comme ressemblant. Le chant d'une voix ou d'un violon , quelque délicat qu'il soit , ne ressemble point à celui d'un rossignol , ni la musique la plus bruyante à une bataille ou à une tempête ou à un torrent. Les accens mêmes des grandes passions , & à plus forte raison la déclamation naturelle de tous les

132. MERCURE DE FRANCE.

autres sentimens ne sont pas fidèlement rendus par les intervalles de la musique. Les accens de la langue parlée ne sont ni appréciables à l'oreille du compositeur, ni exécutable par la voix chantante ou par les instrumens : ils ne sont soumis à aucune mesure ni à aucune période. La mesure & le période ne peuvent même se concilier en aucun cas avec l'agitation & le désordre des passions, ou avec le vague & la liberté des affections diverses du cœur humain : avec tant de différences de l'original au prétendu tableau, que devient l'imitation, l'expression de la musique ?

Cette difficulté n'est fondée que sur une fautive idée qu'on se fait de ce que doit être l'imitation dans les arts, on y demande trop d'exactitude.

On conviendrait plus facilement que la musique exprime & imite les objets physiques & les passions du cœur humain, si l'on se persuadoit que son imitation ne doit être ni complète, ni exacte, ni rigoureuse ; qu'elle doit même être imparfaite & différente de la nature par quelque côté, sous peine de perdre une partie de ses droits sur notre ame & le pouvoir de produire en nous les impressions qu'elle veut obtenir.

C'est ce que je vais tâcher d'expliquer & j'espère que ce que j'en dirai servira non seulement à résoudre l'objection proposée, mais même à décider beaucoup d'autres questions agitées depuis longtemps sur la théorie des beaux arts.

L'imitation dans tous les arts doit embellir la nature, c'est-à-dire, donner à l'ame plus de plaisir que la vérité même. Ce n'est pas la vérité, mais une ressemblance embellie que nous demandons aux arts ; c'est à nous donner mieux que la nature, que l'art s'engage en imitant.

Tous les arts font une espèce de pacte avec l'ame & les sens qu'ils affectent. Ce pacte consiste à demander des licences & à promettre des plaisirs qu'ils ne donneroient pas sans ces licences heureuses.

La poésie demande à parler en vers, en images & d'un ton plus élevé que la nature.

La peinture demande à élever le ton de la couleur, à corriger ses modèles, à donner à ses imitations la noblesse, la grace, l'élégance, la fraîcheur, en un mot des beautés que les objets eux-mêmes n'ont pas. Il n'est pas, jusqu'à l'art d'écrire, qui ne connoisse & ne sache employer cette espèce de liberté. Il s'écarte quelquefois de l'exactitude & de la vérité rigoureuse; il sacrifie la précision & la justesse aux images & à l'harmonie pour donner de plus grands plaisirs.

La musique prend des licences pareilles. Elle demande à cadencer la marche, à arrondir ses périodes, à soutenir, à fortifier la voix par l'accompagnement qui n'est certainement pas dans la nature. Cela sans doute altère la vérité de l'imitation, mais augmente en même temps la beauté & donne à la copie un charme que la nature a refusé à l'original.

Homère, le Guide, Pergolèse font éprouver à l'ame des sentimens délicieux que la nature seule n'auoit jamais fait naître, ils font cependant des modèles de l'art. L'art consiste donc à nous donner mieux que la nature.

On ne trouve pas dans la nature des airs mesurés, des chants suivis & périodiques, des accompagnemens subordonnés à ces chants; mais on n'y trouve pas non plus les vers de Virgile,

ni l'Apollon du belvedere ; l'art peut donc altérer la nature ou du moins la parer pour l'embellir.

Rien ne ressemble tant au chant du rossignol que les sons de ce petit chalumeau que les enfans remplissent d'eau & que leur souffle fait gazouiller ; quel plaisir nous fait cette imitation ? aucun , ou tout au plus celui de la surprise. Mais qu'on entende une voix légère & une symphonie agréable qui expriment (moins fidèlement sans doute) le chant du même rossignol , l'oreille & l'ame sont dans le ravissement ; c'est que les arts sont quelque chose de plus que l'imitation exacte de la nature.

Maïs pourquoi me contenterois-je de comparer ici la musique imitant le chant du rossignol à une autre imitation , quoique plus vraie que celle de la musique ? J'oserais dire qu'elle l'emporte encore sur le modèle même de la nature & qu'on a un plaisir bien plus grand à entendre *se perde l'uffignuolo—il caro amato bene*, &c. sur un chant délicieux par une voix douce & légère , qu'à entendre tous les rossignols d'un bocage. Je fais bien que si une ame sensible , amoureuse sur-tout , écoute le rossignol par une belle nuit ; dans le recueillement que donne l'entière solitude , dans le silence de la nature & l'éloignement de toutes les autres impressions , elle pourra éprouver des émotions plus fortes & plus profondes que celles que lui donneroit la musique la plus agréable ; mais c'est qu'alors une foule d'autres sentimens & de circonstances se réuniront pour produire des effets qu'on ne pourra plus attribuer au seul chant du rossignol.

Si l'on demande maintenant quels moyens l'art emploie pour embellir ainsi la nature , en se

relachant de la rigueur & de l'exactitude de l'imitation ; j'en trouve plusieurs qui méritent d'être remarqués.

Le premier est le choix des traits. Il y a des momens où la nature toute simple a tout le charme que l'imitation peut avoir : alors ce que peut faire de mieux celle ci, est d'être fidelle ; mais ces momens sont rares & courts. Telle mère ou telle amante se plaint naturellement avec des sons de voix si tendres que la musique pourroit être touchante, en se contentant de saisir & de répéter ses plaintes. Mais la nature n'est pas belle dans toutes les mères, & lors même qu'elle est belle elle ne se soutient pas ; sa beauté n'a quelquefois qu'un instant. La véritable Bérénice a dû laisser échapper des cris & se laisser aller à des mouvemens désagréables à l'oreille & aux yeux. La musique, en choisissant les expressions les plus belles de la douleur, & en écartant toutes celles qui pourroient blesser les organes, embellira donc la nature & nous donnera des plaisirs plus grands.

Le second moyen que l'art emploie pour nous procurer plus de plaisir que la nature, en s'écartant de la vérité de l'imitation, est le droit qu'il se donne de présenter à la fois dans un même objet une multitude de traits agréables, de beautés éparées qui n'ont jamais été rassemblés. Chacun des traits de la Vénus de Médicis a existé séparé dans la nature, l'ensemble n'a jamais existé. De même un bel air pathétique est la collection d'une multitude d'accens échappés à des âmes sensibles. Le sculpteur & le musicien réunissent ces traits dispersés & nous donnent des plaisirs que la nature & la vérité ne nous auroient jamais donné.

136 MERCURE DE FRANCE.

3°. Mais le plus grand des plaisirs que produit l'imitation moins rigoureuse de la vérité est celui de la réflexion sur l'artifice ingénieux dont on s'est servi pour nous séduire ; plaisir confus, mais très-vif sans lequel le plus grand charme de l'imitation est détruit, & qui disparaît dès que l'imitation est prise pour la vérité même & que l'illusion est entière & complète.

Qu'on se représente la Vénus de Médicis peinte & colorée, & que les couleurs soient si vraies que l'illusion devienne invincible ; cette belle figure ne fera plus le même plaisir à voir comme ouvrage de l'art. Je dis *comme ouvrage de l'art*, car je ne doute pas qu'on ne ressentît un plaisir très-vif, mais il seroit d'une autre espèce dont nous ne parlons point ici.

Les Capucins de Bologne, vis-à-vis St Michel *in bosco*, ont un St François d'un artiste célèbre qui est un très-beau morceau de sculpture colorée parfaitement ; on croit rencontrer un capucin & on ne fait pas grand gré à l'artiste de l'illusion. Cette statue ne fait pas tant de plaisir à voir qu'un tableau sans relief, ou une statue à laquelle il manque le coloris.

Lorsque deux arts, comme la sculpture & la peinture, se réunissent & emploient chacun leurs moyens pour imiter la nature, c'est-à-dire, un corps solide & des couleurs, pour imiter un corps solide & coloré le mérite de l'art diminue, parce qu'il a employé trop de moyens & des moyens trop puissans lorsqu'ils sont réunis, & on ne voit plus l'imitation par la raison même qu'elle est trop parfaite.

Il faut que dans la statue, la beauté & la vérité de l'attitude, des contours, des draperies, de toute

l'expression, combattent, pour parler ainsi, la couleur morte du marbre & de la pierre ; que nous sachions gré à l'artiste de n'avoir pas voulu nous tromper tout-à-fait, & d'avoir réussi cependant à nous faire illusion jusqu'à un certain point, malgré la différence qu'il a laissé subsister entre son ouvrage & celui de la nature.

Quand je dis que l'illusion ne doit pas être entière, cela demande une explication ; car il paroît que lorsque nous avons sous les yeux un bel ouvrage de l'art, le moment où nous ressentons le plus de plaisir est celui où l'illusion est la plus forte. Mérope ne nous émeut jamais davantage que lorsque nous croyons voir une mère véritable, prête à perdre son fils, & nous ne sommes jamais plus touchés des beautés de Zaïre, que lorsque cette fiction intéressante prend à nos yeux tout l'air de la vérité.

Je crois qu'on peut expliquer cette contradiction apparente en distinguant deux tems dans l'impression que font sur nous les ouvrages des arts : il faut qu'il y ait un moment où nous ignorions qu'on nous trompe, & un moment où nous sachions qu'on nous a trompés ; un moment où nous croyons voir la nature, & un autre où nous appercevons l'art qui fuit & se cache ; mais qui, comme la Bergère de Virgile :

Se cupit antè videri.

Ces momens doivent se succéder alternativement & à de petites distances ; car, si après m'avoir fait voir une imitation que j'aurai prise pour une réalité, & m'avoir laissé dans cette illusion pendant quelques heures, on m'apprend que ce

138 MERCURE DE FRANCE.

n'est là qu'une imitation, c'est m'avertir trop tard & on m'a trompé trop long-tems. C'est peut être à cette alternative soutenue d'illusions & de *détrompemens* (Je prie qu'on me pardonne ce mot, qui est le plus juste que je puisse employer) que nous sommes redevables des plus grands plaisirs que les arts nous procurent; elle met en action deux des plus grands ressorts de l'ame, la sensibilité & la sagacité, & ce qu'il y a de plus intéressant à remarquer, elle les comprime alternativement, d'où résultent la variété & le contraste, sources fécondes de nos plaisirs.

Et il ne faut pas croire que l'illusion ainsi interrompue en soit moins forte & moins vive dans le moment où elle s'exerce. Je suis au contraire persuadé que dans ce combat de la vérité contre elle, elle gagne de nouvelles forces pour subjuguier nos sens & notre imagination. Lorsqu'elle revient victorieuse, nous sommes d'intelligence avec elle & nous volons au-devant de son joug. Nous nous prêtons à toutes les suppositions, nous écartons tout ce qui pourroit nous détromper & démentir des erreurs qui nous sont chères; & quoi de plus facile à l'art que de nous tromper, lorsque nous nous faisons ses complices? Notre sensibilité excitée, notre imagination exaltée par les beautés, les richesses & cette espèce de luxe de l'art nous disposent à une illusion qui, quoique de peu de durée, fait sur nous des impressions plus fortes qu'une imitation plus exacte avec laquelle l'illusion se soutiendrait plus long-tems.

Plutarque, au 5^e livre des prépos de table, développe ces mêmes principes d'une manière si vraie, que je ne puis me refuser à le citer, & je transcrirai cet endroit de la traduction d'Amjot, quand ce

ne seroit que pour me délasser moi-même de ce que j'écris.

Il demande, *pourquoi nous oyons & voyons volontiers ceux qui font les courroucés & fâchés, mais ceux qui le sont au vrai, non.* « C'est, dit-il, que nous aimons les choses ingénieuses & artificielles ; si on vient ; ajoute-t-il, à présenter à un petit enfant du pain ou un petit chien ou un petit bœuf faits de pâte, vous verrez qu'il s'en viendra courant à ce qui sera figuré. Semblablement aussi si on lui offre de l'argent en masse & une autre quelque petite bête formée d'argent, il prendra beaucoup plutôt cela où il verra qu'il y aura l'esprit de l'artifice mêlé parmi. . . . Celui qui se courrouce véritablement ne montre que des passions communes & ordinaires ; mais à les représenter & contrefaire, il y a de la dextérité & de la subtilité d'esprit qui le fait bien faire ; c'est pour cela que nous prenons plaisir à voir l'un & déplaisir à regarder l'autre. Nous voyons avec ennui & tristesse ceux qui meurent ou qui sont malades, & au contraire nous prenons plaisir à voir & admirons un Philoctète peint en un tableau, & une Jocaste de bronze jettée en moule, &c. . . . Es passerems de voir & ouïr, le plaisir n'est pas ni en la vue, ni en l'ouïe, mais en l'entendement. . . . car notre entendement se delecte de l'imitation comme d'une chose qui lui est propre, &c. »

J'ai dit que ce principe (que l'imitation ne doit pas être entière & parfaite) est commun à tous les beaux arts, & qu'on peut s'en servir utilement pour décider beaucoup de questions agitées depuis long-tems sur l'art dramatique, la poésie,

l'éloquence, &c. Je me permettrai de l'appliquer ici à l'art dramatique seulement.

On dispute si les ouvrages dramatiques doivent être en vers ou en prose ; si la tragédie doit être écrite en style qu'on appelle naturel ; si la beauté même des vers de Racine ne nuit pas à la vraisemblance ; si les événemens doivent être conduits exactement comme ils arrivent dans la nature ; si l'on peut s'écarter des trois unités, &c. si la déclamation doit être noble & soutenue ou familière, &c.

Il nous semble que ceux qui veulent absolument que César & Agamemnon parlent en prose, qu'ils parlent du même style qu'un Grec ou un Romain parloit à son ami, ou à sa femme dans sa maison, que ceux qui trouvent qu'Athalie & Clytemnestre doivent déclamer comme une bourgeoise, ou si l'on veut comme une Reine a pu parler à sa fille ou à son mari, dans sa chambre à coucher ; que tous ceux, en un mot, qui ne reconnoissent pas une vraisemblance théâtrale toute à fait distincte de la vraisemblance réelle physique, de celle des événemens, s'égarent pour vouloir que l'imitation soit trop parfaite & telle qu'elle est incompatible avec le génie & les richesses des beaux arts.

Au fond qu'est-il besoin que l'imitation soit si exacte, si l'art lui-même fait nous rendre plus indulgens sur la vraisemblance, & si cette imitation plus libre, toute imparfaite qu'on la suppose, se rend elle-même vraisemblable. Or, c'est ce qui arrive en effet. Ces accessoires qu'on regarde comme nous écartant de la nature, l'harmonie & la beauté des vers, la noblesse, (je ne dis pas l'emphase) de la déclamation, en faisant sur nous des

impressions vives, nous disposent assez fortement à l'illusion pour rendre inutile une imitation plus minutieuse, en même tems qu'ils nous donnent des plaisirs que l'imitation exacte ne nous donneroit pas.

On a joué long-tems à Naples des comédies où l'on copioit exactement la nature; le lieu de la scène n'étoit pas comme nos théâtres une décoration peinte, mais une ou deux maisons véritables, un jardin, une rue. Dans une de ces maisons dont on voit l'intérieur, un amant & sa maîtresse, un mari & sa femme sont en conversation; un homme est malade dans son lit, tandis que sa fille à un balcon fait des signes à son *Cicisbée*; dix & douze personnes, & quelquefois 30 & 40 sont sur le théâtre à la fois; les uns jouent, les autres causent; on y voit tout l'embarras d'un ménage, des laquais qui vont & viennent, un maître qui donne les ordres, une personne attendue qui arrive en carosse avec tous ses gens; on mange, on boit, &c. en un mot, ce n'est point une représentation, mais la chose même. Je sais que sur cet exposé quelques-uns de mes lecteurs, & peut-être plus d'un homme de lettres, pourront regretter ce genre de spectacle. On pourra m'opposer même la passion que les Napolitains ont montrée pour cette comédie; mais je dirai toujours que c'est là le spectacle d'un peuple encore dans l'enfance des beaux arts; d'une nation qui a oublié Ménandre & Térence & qui n'a jamais connu Racine & Molière. Ce sont les anciennes *Attellanes*, & les ramener parmi nous, ce seroit réduire aux mœurs de l'âge d'or des gens accoutumés à faire bonne chère.

Comment a-t-on pu croire que l'art gagnoit quelque chose à se confondre ainsi avec la nature

142 MERCURE DE FRANCE.

& à la copier servilement? c'étoit l'anéantir en voulant le perfectionner. Si je ne veux voir que ce qui se passe dans la rue & dans ma maison, je n'ai pas besoin d'aller au théâtre. On me dit que ce spectacle est si ressemblant qu'il est la chose même: mais c'est en cela qu'il est vicieux; car ce n'est pas la chose même que je veux voir, c'est son imitation.

Revenons à la musique dont cette digression ne nous a pas véritablement éloignés, & concluons que comme les autres beaux arts elle peut se contenter d'une imitation légère; que ce ne sera pas en elle foiblesse, mais délicatesse d'expression; que des analogies foibles seront pour elle des moyens d'imitation; que son imitation n'en sera pas moins vraie & que les portraits seront très-ressemblans, sinon par l'exactitude de chaque trait, au moins par le nombre des similitudes qu'elle aura sçu rassembler, & enfin que l'imitation & l'expression lui appartiennent peut-être à un aussi haut degré qu'aux autres arts qui ont sur nous un si grand empire & qui jettent nos sens & notre imagination dans de si douces illusions.

Milan, 1759.

Postscriptum.

Il y a douze ans que la plus grande partie de ces réflexions ont été écrites en Italie d'après les ouvrages des grands maîtres d'un art, alors presque inconnu parmi nous. Ce n'est que depuis cette époque que le mélodrame s'est naturalisé en France. Des hommes de lettres estimables & des musiciens agréables & profonds ont commencé cette révolution. * M. de Marmontel & M. Grétry l'ont

* Je ne puis m'empêcher de faire mention ici

achevée. D'un côté, la régularité du drame, les graces du style, le choix des sujets & des situations, la coupe adroite & heureuse des paroles destinées à être mises en chant dans les opéra de Sylvain & de Lucile, de Zémire & Azor, de l'autre, la beauté des chants & en même-tems l'unité & la simplicité des motifs, la vérité des expressions, le bel emploi des accompagnemens, toutes les ressources & toutes les richesses de la musique nous ont ouvert des sources de plaisir que nous ne connoissions pas.

Mes réflexions n'enseigneront donc rien à M. Marmontel & à M. Grétry; (c'est ainsi que les théories suivent toujours les beaux arts à la trace & ne les devancent pas); mais elles pourront servir à faire mieux sentir tout ce qu'on leur doit. J'adresse à l'un & à l'autre ces observations comme un foible témoignage de ma reconnoissance pour le bien qu'ils m'ont fait, & je m'écrie;

*Inventas qui vitam excoluere per artes
Omnibus his niveâ cingantur tempora vittâ.*

VIRGIL.

du petit ouvrage intitulé, *Essai sur l'union de la Poësie & de la Musique*, le premier où l'on ait bien développé les principes & la nature du Mélodrame, & dont je dirois plus de bien si les suffrages de l'amitié n'étoient pas suspects. On trouve aussi d'excellentes observations sur ce qu'on peut appeler la Rhétorique de la Musique dans la troisième partie de l'ouvrage intitulé le *Spéctacle des beaux Arts*, par M. Lacombe.

Par M. L. M.

S P E C T A C L E S.

IL n'y a point de nouveautés dans les trois Spectacles de Paris, mais on y en prépare pour le retour de Fontainebleau.

L'Académie Royale de Musique doit donner *Amadis de Gaule*, Tragédie de Quinault, musique de Lully, avec beaucoup de changemens & d'additions dans la musique des ballets, & dans les morceaux de symphonie.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François représenteront *Pierre le Cruel*, Tragédie de M. du Belloy, & *le Bourru bienfaisant*, Comédie nouvelle de M. Goldoni.

Le jeudi 10 Octobre, M. Ponteuil a débuté à la Cour à Fontainebleau par le rôle de *Vendôme*; il a été reçu à l'essai le même jour.

Mde Verteuil a débuté sur le Théâtre de Paris le samedi 19 Octobre, par le rôle de *Rodogune*. Elle a joué depuis les rôles de

de Marquise dans la *Surprise de l'Amour*, de Marianne dans *Dupuis & Desronais*, de Melanide dans la pièce de ce nom, de Julie dans la *Pupille*, d'Amenaïde dans *Tancrede*. Cette Actrice met de l'intelligence, de la noblesse & de l'esprit dans son jeu, elle débite sur-tout avec beaucoup d'aisance & d'agrément; elle rend avec sentiment divers affections du cœur; & si elle ne l'élève pas jusqu'à l'énergie des passions fortes, elle est toujours bien en Scène. Sa figure, l'habitude des Théâtres & ses talens doivent la faire regarder comme une Actrice utile & agréable dans les différens rôles de la Comédie & de la Tragédie qu'elle peut remplir avec distinction

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens mettront bientôt sur leur Théâtre l'*Ami de la Maison*, Comédie nouvelle de M. Marmontel, dont la musique est de M. Gretry.

Aux Mânes de M. le Duc de Chevreuse.

Tu n'es donc plus, Duc adorable ?
 Quoi, j'ai vu se couvrir d'une éternelle horreur
 Tes yeux, ces yeux si doux, l'image de ton cœur ?
 Quoi ! la Mort a glacé cette main secourable,
 Cet appui que jamais n'a lassé le malheur ?
 Je n'entendrai donc plus ta voix noble & tou-
 chante,
 Organe harmonieux d'une ame bienfaisante,
 Tel enfin que l'humanité
 Pour ouvrir aux mortels sa bouche consolante,
 Pour annoncer la paix, l'eût sans doute emprun-
 té ?
 Que j'aime à retracer à mes yeux pleins de larmes
 Ces souris enchanteurs sur tes lèvres fixés,
 Par qui les malheureux enhardis, carellés,
 Sentoient s'évanouir leurs timides allarmes,
 Qui, même à ton refus, sçavoient prêter des char-
 mes
 Et doubloient tes bienfaits par ton cœur rehaus-
 sés.

Grands du monde, dont l'arrogance
 Sémble nous envier la faveur d'un coup-d'œil,
 O vous, dont les mépris nous acquittent d'a-
 vance

Des dons que nous vend votre orgueil,
 Vous n'avez point de droits à la reconnoissance ;
 Tigres, l'ame vous hait quand la main vous ca-
 cense :

Entourés de flatteurs à vos côtés admis
 Et mesurant un cœur à l'art qu'il met à feindre,
 Vous naissiez, vous vivez, vous mourez sans
 amis,
 Vous faites des ingrats, sans pouvoir vous en
 plaindre.

Loin de toi ce portrait affreux ;
 Chevreuse, ame sublime, ame simple & facile,
 Avide en tous les tems du plaisir d'être utile ;
 Notre amour volontaire avoit comblé tes vœux.
 Tu vécus adoré. . . Tu dus mourir tranquille,
 Sui vi de mille cœurs que tu rendois heureux.
 Des plus vives couleurs empruntant la magie ;
 Je pourrois de tes jours embellir le tableau ;
 Te peindre aux champs de Mars, prodigue de ta
 vic,

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Et des Germains vaincus entourer ton tombeau ;
Ici Bellone en feu chanteroit ton courage ;
Plus loin , l'auguste Paix , au tour de tes lauriers
Plaçant ses branches d'o livi
Vanteroit les douceurs d'un gouvernement sage ;
Je dirois par quel art tu joignis l'avantage
De plaire aux citoyens , d'enflammer les guer-
riers ;
Mais à l'humanité j'ai voulu rendre hommage ;
Ce mot dont tu m'offris la plus sensible image
Dans l'éloge des grands est rarement placé ;
Le sang rougit toujours leurs funèbres trophées ;
Sous le bruit de leurs faits , leurs mœurs sont étouf-
fées ,
Le héros paroît trop & l'homme est éclipsé.
Vertus d'un bienfaiteur , d'un tendre époux , d'un
père ,
De mon digne héros formez le caractère ,
Soiez son seul éloge ; il suffit à son cœur.
Pardonne à mes accens , ombre que je révère,
La louange la plus sincère
Doit-elle effaroucher ta modeste candeur ?
Dans ta tombe avec toi ma fortune enfermée
Me laisse au moins le droit de t'offrir ces tributs :

Au sordide intérêt mes pleurs ne sont point dûs ;
 Par le sentiment seul mon ame est enflammée ;
 Il m'a fait un besoin de louer tes vertus.

*Par M. Lefèvre , secrétaire de feu
 M. le Duc de Chevreuse.*

A C A D É M I E S.

I.

Besançon.

L'ACADÉMIE de Besançon distribuera ,
 le 24 Août 1772 , trois prix différens.

Le premier, fondé pour l'éloquence par
 feu M. le Duc de Tallard , consiste en une
 médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Sujet du discours , qui doit être d'envi-
 ron une demi-heure de lecture :

*Quelle a été sur notre siècle l'influence de
 la Philosophie ?*

L'académie , ayant déjà proposé le mê-
 me sujet l'an dernier , a cru devoir réser-
 ver le prix ; ainsi elle en aura deux de
 même genre à donner. Le mérite des dis-
 cours la déterminera à réunir ou à parta-
 ger les couronnes.

250 MERCURE DE FRANCE.

Elle invite les auteurs à considérer l'influence de la philosophie dans toute l'étendue de la proposition sur les sciences, les arts & les lettres, sur les états, les mœurs, &c. à balancer les avantages & les inconvéniens de cette influence, à saisir les traits qui caractérisent notre siècle, & le distinguent des précédens.

Quelques-uns des concurrens avoient déjà envisagé le sujet de cette manière, & l'ont traité avec méthode; mais ils n'ont présenté que de froides dissertations sur la matière, & l'on demandoit un discours d'éloquence. Ils se sont trop appesantis sur les détails, ou se sont enfoncés dans des discussions métaphysiques; d'autres au contraire n'ont apperçu dans la philosophie du siècle que la partie de la morale, & se sont livrés à de trop vives déclamations; d'autres enfin se sont bornés à la philosophie scholastique: il est facile de sentir les défauts de ces différens ouvrages & de les éviter.

Le second prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, est une médaille d'or de la valeur de 250 liv., destinée à une dissertation littéraire. L'académie propose de déterminer les limites des différens royaumes de Bourgogne.

NOVEMBRE. 1771. 151

Le troisième prix , fondé pour les arts par la ville de Besançon , est une médaille d'or de la valeur de 200 liv. , destinée à celui qui indiquera *les végétaux qui pourroient suppléer en tems de disette à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes , & qu'elle en devoit être la préparation ?*

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais seulement une devise , qui sera répétée dans un billet cacheté , avec leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés , francs de port , à M. Droz , conseiller au parlement , secrétaire perpétuel de l'académie , avant le premier Mai 1772.

L'académie étant informée que les personnes qui se livrent à la partie historique desireroient plus de tems pour leurs recherches , s'est déterminée à proposer dorénavant le sujet d'histoire deux ans à l'avance. Elle demande pour 1773 :

Quels sont les coûtumes & usages des Germains & des Gaulois qui se sont perpétués au Comté de Bourgogne ?

I I.

Amiens.

L'Académie des sciences, belles-lettres & arts d'Amiens célébra, le 25 Août, la fête de St Louis, dont le panégyrique fut prononcé par M. l'Abbé Fournier, professeur de théologie au collège de cette ville.

La séance publique fut ouverte par M. Peryst, avocat du Roi & maire de la ville, faisant les fonctions de directeur. Il rendit à la mémoire de M. le Commandeur de la Motte d'Orléans, de M. l'Abbé Clergé & de M. Colignon, académiciens morts pendant le cours de l'année, le tribut que leur devoit l'Académie. Il rappela l'arrêt de suppression du Péage de St Maurice, qui vient d'être obtenu par la générosité de M. le Chevalier de la Ferrière, gouverneur d'Amiens, & par la surveillance bienfaisante de M. de Bacquencourt, intendant de Picardie, tous deux honoraires de l'Académie.

M. d'Esmerly le jeune, avocat, & M. Leleu, secrétaire de la chambre de commerce, académiciens nouvellement élus,

NOVEMBRE. 1771. 153

firent leurs discours de remerciement. Le premier parla *sur le rapport de l'académicien à l'avocat*, & le second, *sur la marine & le commerce des Anciens, comparés au commerce & à la marine des Modernes*. Le directeur leur répondit :

M. Baron, secrétaire de l'Académie, fit l'*Eloge de M. Marteau*, académicien, mort en 1770.

M. Bizet donna une observation, de laquelle il résulte que la toile de lin s'électrise très-fortement sur le corps de l'homme. Si, pendant que le thermomètre de Réaumur n'est point au-dessus du 8^e. ou 9^e. degré du point de la glace, on vient à quitter, étant dans un lieu obscur, l'habit qu'on a porté pendant le jour, & qu'on passe vivement la main sur le bras uniquement couvert d'une ou de deux manches de cette toile, on voit aussitôt sortir de toutes les parties que la main a touchées, une grande quantité d'aigrettes de feu, qui sont ordinairement d'autant plus fortes & plus lumineuses qu'il fait plus froid.

M. Sélis lut une *Épître en vers sur les Pédans de société*.

M. Gresset, de l'Académie Française, termina la séance par la lecture d'un poë-

G.

154 MERCURE DE FRANCE.

me intitulé, *le Gazetin*, dans lequel on retrouve tous les agrémens ingénieux du *Vert vert* & toute l'énergie philosophique de *la Chartreuse*.

L'Académie, qui avoit proposé pour sujet d'un de ses prix, *l'influence des mœurs des François sur leur santé*, l'a adjugé à M. Maret, secrétaire de l'Académie de Dijon.

Les Eloges de Voiture, envoyés au concours, n'ayant point rempli l'objet proposé, l'Académie propose de nouveau le même sujet. En redemandant *l'Eloge de Voiture*, elle rappellera à ceux qui voudront le traiter, que l'époque à laquelle a paru cet homme célèbre, l'influence qu'il a eue sur ses contemporains, son bel esprit, ses défauts mêmes, & sur-tout la comparaison de son siècle avec le nôtre, doivent entrer dans le sujet comme des détails nécessaires qui, maniés par un homme de goût peuvent devenir intéressans & neufs.

Pour sujet d'un autre prix, l'Académie demande un poëme, une ode ou un épître de cent vers au moins, & de deux cens au plus, dont la matière est laissée au choix des auteurs.

Ils sont priés d'envoyer leurs ouvrages, francs de port, avant le premier Juillet

NOVEMBRE. 1771. 155
1772, à M. Baron, secrétaire perpétuel
de l'Académie, à Amiens.

Le prix de l'Ecole de Botanique a été
donné à M. Sellier, élève en chirurgie de
M. Colignon.

Ecole Vétérinaire.

Le 31 Août 1771, six Elèves de l'Ecole
royale vétérinaire de Paris subirent un
interrogatoire sur la connoissance raison-
née de la beauté du cheval, les propor-
tions, les conséquences qui résultent de
leurs omissions, les directions assignées à
chaque membre, les vices de l'interven-
tion de cette même direction, les desseins
de la nature dans les différentes articula-
tions des parties des colonnes qui soutien-
nent l'édifice, &c. &c., furent les points
sur lesquels ils répondirent.

Ces Elèves sont les Sieurs *Labattut*,
entretenu par Mde la Marquise du Poul-
pry; *Verriez*, de la Flandre, par M. le
Prince de Bergue St Winnocq; *Campion*,
de la Normandie, par la Province; *Bér-
gere*, de la Franche-Comté, par M. l'In-
tendant de la Province; *L'Escrière*, de la
généralité d'Alençon, par M. l'Intendant
de ladite généralité; *Thiboulot*, de la

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE

Franche-Comté, par M. le Cardinal de Choiseul.

Les trois premiers furent jugés dignes du prix : le sort le donna au Sr *Verriez*.

Le Sr *l'Escrière* eut le premier *accessit*, & le Sr *Bergerè*, le second.

Sept Elèves de l'Ecole royale vétérinaire de Paris démontrèrent, dans un concours qui eut lieu le 8 Octobre 1771, les différentes *substances* qui composent les *médicaments internes*, leurs effets, les cas où ils doivent être indiqués ou contre-indiqués, &c. &c. & à mesure qu'ils parloient de chacune d'elles, leur attention à les tirer des cases où elles avoient été placées, prouva qu'elles leur étoient parfaitement connues.

Ces Elèves sont les Sieurs *Drigon*, maréchal des logis au régiment du Colonel Général Dragons; *Gauvilliers*, maréchal des-logis au régiment du Mestre-de-Camp Général Cavalerie; *Doublat*, aux frais du Roi; *Villaut*, carabinier du régiment Royal; *Danin*, cavalier du régiment de Noailles; *Hugé*, carabinier du régiment du Roi; *Dorezy*, carabinier.

Les six premiers méritèrent le prix, que le sort adjugea au Sr *Hugé*; quant au sep-

NOVEMBRE. 1771. 157

tième il eut le premier *accessit*, & n'en fut pas moins applaudi.

Le samedi, 5 Octobre 1771, dix-huit Elèves de l'Ecole royale vétérinaire de Lyon furent entendus avec satisfaction dans un concours, dont l'objet embrassoit l'examen & la démonstration des parties extérieures du corps du cheval.

Ces Elèves sont les Sieurs *Dietrich*, entretenu par la ville d'Haguenau; *Coche*, de la Savoye, à ses frais; *Lefèvre*, dragon de Jarnac; *Hipolite & Arnaud*, par M. l'Intendant de Lyon; *Lairmande*, par M. l'Intendant du Languedoc; *Noyés*, par le diocèse de Mirepoix; *Bornel*, par le diocèse d'Alby; *Thorel*, par le diocèse de Lodève; *Chassevent*, par M. l'Intendant de la Généralité de Tours; *Guérin & Marchéron*, par les Etats de Bresse; *Burdel*, par M. l'Intendant de Lyon; *Salmon*, par Mgr. le Prince Charles de Lorraine; *Berrier*, par Mgr. l'Evêque & Prince de Basle; *Paret*, par M. l'Intendant du Dauphiné; *Petitvignet*; par M. l'Intendant de la Franche Comté; *Peigné*, par M. l'Intendant d'Orléans.

Les onze premiers furent également jugés dignes d'obtenir le prix; le sort favorisa le Sr *Chassevent*.

138 MERCURE DE FRANCE:

Les Sieurs *Salmon*, *Paré*, *Petitvienet* & *Peigné* eurent l'*accessit*; & quant aux trois autres, ils méritèrent de justes applaudissemens.

Mardi, 15 Octobre 1771, des principes sur la connoissance extérieure des parties du corps du cheval furent l'objet d'un concours à l'Ecole royale vétérinaire de Paris, où l'on entendit avec d'autant plus de satisfaction les Elèves qui se présentèrent que chacun d'eux fut jugé digne du prix.

Ces Elèves sont les Sieurs *Prevot*, de la ville de Paris, entretenu par son père; *Lombart*, de la Champagne, par M. *Dormangeville*, maréchal de camp; *Delpêche*, cavalier du régiment de Berri; *Amièthre*, de la Suisse, à ses frais; *Orm*, par l'Infant Duc de Parme; *Barret*, du Berri, par M. l'Intendant.

Le Sieur *Orm* se contenta de l'honneur d'avoir mérité les suffrages publics.

Les autres tirèrent au sort qui couronna le Sr *Delpêche*.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

La Pêche à la ligne & le Retour de la Pêche, deux estampes en pendant d'environ 23 pouces de large sur 19 de haut, gravées d'après les tableaux originaux de M. Vernet, peintre du Roi; par P. Benazech. Prix, 6 liv. chaque estampe. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

DANS le premier paysage, des pêcheurs jettent leur filet au bord d'une rivière dont les eaux sont agitées par la chute d'une cascade. Un château à moitié ruiné, placé au haut d'un rocher couvert d'arbres & d'arbustes, annoncent que celui qui paroît solitaire a été habité, & cette pensée jette le spectateur dans une douce mélancolie qui semble être l'expression générale de ce site.

Le second, d'une expression très-gaie, offre des eaux tranquilles, des points de

160 MERCURE DE FRANCE

vues ornés des plus agréables fabriques & différentes scènes de voyageurs, de pêcheurs & de villageois.

Ces paysages seront recherchés des amateurs d'une nature riche & variée & de tous ceux qui ont applaudi aux productions vraies, pittoresques & sublimes de M. Vernet. L'artiste M. Benazech s'est efforcé sur tout à faire passer sur le cuivre la belle harmonie des tableaux qu'il copioit. Il a varié habilement son burin pour rendre le caractère propre des objets. Son feuillé a beaucoup de légèreté, ses ciels & ses eaux ont le brillant & l'éclat qui les distingue. Les figures qui ornent ces compositions plairont principalement par les graces du dessin & l'esprit avec lequel leurs différens mouvemens sont exprimés. Les talens de cet habile graveur de paysages sont déjà bien connus des amateurs par *les roches & la nappe d'eau* deux superbes paysages qu'il a gravés d'après Diétrici & qui se trouvent à la même adresse.

La suite des estampes qui nous rappellent les principales actions de St Grégoire le Grand & gravées par les meilleurs artistes d'après les tableaux du célèbre Carlo Vanloo, continue de se distribuer chez le

NOVEMBRE. 1771. 161
même libraire, ainsi que *le Roi de la Fève*,
sujet plaisant gravé par M. Poletnich d'a-
près Jordans & d'une composition diffé-
rente de celle que Paul Pontius a gravée
d'après le même artiste.

I I.

*Portrait de François de Salignac de la
Motte - Fénelon*, gravé par P. Savart
d'après le tableau de J. Vivien. Prix,
3 liv. A Paris, chez l'auteur, barrière
de Fontarabie & aux adresses ordinaires
de gravure.

Ce portrait intéressant, & que l'on peut
regarder comme une miniature, fera suite
à ceux des hommes illustres que MM. Fic-
quet & Savart ont publiés dans le même
format. La tête du Prélat, gravée en de-
mi teinte avec une précision & une lége-
reté surprenante d'outil, plaira & par la
douceur du caractère & par la netteté &
le fini précieux de la gravure. Des attri-
buts relatifs accompagnent ce portrait &
désignent particulièrement l'illustre au-
teur du *Télémaque*.

I I I.

Portrait de M. Jean - Jacques Rousseau ,
gravé par F. Ficquet d'après le tableau
de M. de la Tour, peintre du Roi ;
prix , 3 liv. A Paris , aux adresses ordi-
naires de gravure.

Ce portrait est renfermé dans un ovale
orné d'attributs allégoriques. Un livre
placé au bas du portrait & éclairé par une
lampe , présente cette maxime que M.
Rousseau a adopté pour devise : *Vitam*
impendere vero. On retrouve dans ce por-
trait le burin pur , fini & précieux de M.
Ficquet. Il est du même format que celui
de la Fontaine , gravé par le même ar-
tiste.

I V.

Portrait de M. Jean-Etienne Parent , curé
de St Nicolas des Champs , gravé par G.
R. le Villain d'après le tableau de M.
Vestie. A Paris , chez l'auteur , rue &
montagne Ste Geneviève , maison de
l'Ave Maria.

Le Pasteur est représenté en surplis &
revêtu de l'étole. On lit au bas de l'estam-

NOVEMBRE. 1771. 163

pe qui a environ 13 pouces de haut sur 9 de large, ce passage tiré de l'épître aux Corinthiens : *Omnibus omnia factus.*

V.

Suite de Planches gravées d'après nature, & tirées des meilleurs ouvrages de botanique, pour servir d'intelligence à un traité complet qui est actuellement sous presse, & qui a pour titre : Histoire universelle & raisonnée des Végétaux, connus sous tous les différens aspects possibles : ou Dictionnaire de physique, naturel & économique de toutes les plantes qui ornent la surface du Globe, par M. Buchoz, médecin botaniste du feu Roi de Pologne. Centurie I. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Ces planches sont de format *in-folio*, & gravées avec soin. On les publie avant l'histoire intéressante, dont le *prospectus* paroîtra incessamment, parce qu'étant la partie de l'ouvrage la plus longue, la plus dispendieuse & la plus difficile à exécuter, elles auroient pu, sans cette précaution, occasionner du retard

dans une entreprise de la nature de celle-ci.

On distribuera régulièrement, à commencer du premier Octobre présent mois, tous les quinze jours dix planches du même format que celles que nous venons d'annoncer. Les premières planches seront précisément les mêmes que celles qui se trouvent dans l'Herbier d'Amboine, rédigé par Rumphe, & mis au jour par M. Burman, l'auteur ayant fait l'acquisition de ces planches; mais on y joindra d'autres planches neuves gravées avec soin, & les plantes y seront désignées par les noms triviaux de Linnæus.

Les connoissances supérieures du médecin Lorrain, les soins qu'il se donne pour répondre aux desirs de ses souscripteurs, lui ont mérité la confiance & l'estime du public, & doivent bien faire augurer de cette nouvelle entreprise très-propre à favoriser les progrès de ceux qui s'adonnent à l'étude de l'Histoire Naturelle, & de la Botanique principalement.

Le prix de chaque décade est de 3 liv. On peut s'adresser pour se les procurer, à l'auteur, rue de Touraine, près celle des Cordeliers, ou au libraire ci-dessus indiqué.

NOVEMBRE. 1771. 165

V I.

Scène de l'acte I de la Partie de Chasse de Henri IV, gravée par Mlle H. . . . A Paris, chez Ponce, Graveur, rue d'Enfer, chez un Marchand de Tabac, vis-à-vis la rue Saint Thomas, format in-8°.

On a choisi le moment si intéressant où Henri IV dit à Sully, qui lui embrasse les genoux : *Relevez-vous . . . mais relevez-vous donc, Rosny ! ils vont croire que je vous pardonne*, Cette gravure est traitée avec soin, & le sujet rappelle un des plus beaux traits de la sensibilité d'un grand Roi,

G É O G R A P H I E.

I.

LE sieur Ogée, Ingénieur des Ponts & Chaussées, & Ingénieur-Géographe de la Province de Bretagne, a eu l'honneur de présenter au Roi une carte en quatre feuilles de toute la Province de Bretagne. Cette carte sera débitée à Rennes, Nan

166 MERCURE DE FRANCE.

tes, St Malo, Brest, l'Orient, & à Paris chez Boulanger père, Marchand Papetier, rue Saint Severin; Boulanger fils, Marchand Papetier, rue des Noyers; & chez Quillau, Graveur, Marchand d'Estampes pour Thèses, rue Saint Jean de Beauvais, à côté des Ecoles de Droit.

Le prix de cette grande carte est de 12 livres.

La même, réduite en une feuille, 3 liv. mais il faut observer qu'elle ne se débitera point sans la grande.

I I.

6 Première & deuxième feuilles de la généralité de Paris, où se trouvent les villes de Fontainebleau, Provins, Meaux, Château-Thierry, Villers - Cotterets, Senlis, &c.

Ces deux feuilles collées avec les deux premières de la carte topographique de la province de Normandie donnent un environ de Paris de cinquante lieues de diamètre du levant au couchant. Le prix est d'une livre la feuille lavée & ornée; sans ornemens, 15 sols; collés sur toile pour mettre dans la poche, 6 liv. A Paris, chez Denis & la veuve Petour, rue St Jacques,

NOVEMBRE. 1771. 167
vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand, à
côté d'un libraire, au fond de la cour, au
premier.

M U S I Q U E.

L'ACCUEIL favorable que l'on a fait aux
pièces d'orgues que le Sr Lasceux, orga-
niste des Mathurins, & en survivance de
St Etienne du Mont, a données au public
dans le cours de l'année, l'engage à conti-
nuer cet ouvrage; il y a été déterminé par
les conseils de personnes en état d'en ju-
ger. Le Sr Lasceux, pour rendre son Jour-
nal encore plus utile, au lieu de donner
huit tons de *Magnificat*, & quatre *Messes*,
comme en l'année 1771, donnera le pre-
mier mois un *Magnificat* & le second une
Messe, & ainsi de suite, ce qui formera,
pour l'année 1772, un recueil de six *Ma-*
gnificat & six *Messes*. Quoique ce nouveau
plan occasionne plus de dépense, le Sr
Lasceux ne changera rien au prix de la
souscription, elle sera toujours de 24 liv.
pour Paris, & de 36 liv. pour la province
franc de port; on payera l'année entière
en souscrivant: ceux qui voudront avoir

168 MERCURE DE FRANCE.

les pièces séparément payeront chaque *Magnificat* 2 liv. 8 sols, & chaque *Messe* 3 liv.

On souscrit en tout tems à Paris, chez l'auteur, rue St Victor, au-dessus du Séminaire de St Nicolas du Chardonnet, & aux adresses ordinaires de musique. Ces cahiers paroîtront exactement le premier jour de chaque mois. Tout l'ouvrage sera gravé de même format, par M. Niquet, graveur, place Maubert, près la rue des Lavandieres, où l'on trouvera aussi cet ouvrage.

Le Sr Lafceux, sur les demandes qui lui ont été faites, donnera pour les derniers mois de l'année 1771 des Noëls, au lieu de pièces d'orgues; il donnera aussi un Carrillon dans le mois d'Octobre pour les *Vêpres* du jour de la Toussaint.

Il prie les personnes qui lui écriront pour son Journal de pièces d'orgues, d'affranchir leurs lettres.

Premier Recueil périodique de l'Abonnement d'Ariettes, d'Opéra comiques & autres, arrangés en conversations variées pour deux violons, par M. Cardon, ordinaire de la musique du Roi; gravés par

N O V E M B R E. 1771. 169.
par le Sr Parifon. Mois d'Octobre 1771 ;
prix, 3 liv. Il en paroîtra un dans les pre-
miers jours de chaque mois. Les person-
nes qui defireront s'abonner pour cet ou-
vrage, ne payeront que 24 liv. pour toute
l'année, moitié en recevant le premier
Recueil, & l'autre moitié au feptième.
On pourra s'abonner à Versailles, chez
l'auteur ; & à Paris, chez Cousineau, rue
des Poulies, & aux adreffes ordinaires de
musique.

*Méthode ou abrégé des Règles d'accom-
pagnement de Clavecin, & Recueil d'Airs*
avec accompagnement d'un nouveau gen-
re; dédiés à Madame la Comteffe de Rof-
taing, par Mde Gougelot, Œuvre III^c ;
prix, 9 liv. Le Recueil d'Airs peut fe ven-
dre féparément 3 liv. A Paris, chez Cou-
sineau, luthier & marchand de musique,
rue des Poulies, vis-à-vis la colonnade du
Louvre, & aux adreffes ordiuaires.

Recueil d'Airs pour le Clavecin, avec
accompagnement d'un nouveau genre ;
dédié à Madame la Comteffe de Rof-
taing, par Mde Gougelot, Œuvre III^c ; prix,
3 liv. A Paris, aux adreffes ci-deffus.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Le sieur *Bauerschmitt* a fait un accompagnement de violon & de basson pour son premier livre de sonates de harpe, à la sollicitation de beaucoup de personnes; les parties se vendent ensemble ou séparément. L'œuvre complet sera de 9 liv. & les parties séparées de violon & de basson 3 liv. à Paris, chez *Cousineau*, Luthier & Marchand de Musique, rue des Poulies; & aux adresses ordinaires de Musique.

Deux Concerto, violon principal, premier & second dessus, alto & basse, flûtes ou hautbois, & deux cors. Dédiés à S. A. S. M^{de} la Duchesse de Bourbon; composés par M. *Paisible*, œuvre premier, prix 7 l. 4 s. A Paris, chez l'Auteur, rue de Richelieu, aux petites écuries de feu M^{de} la Duchesse d'Orléans; & chez le S^r *Bailleux*, Marchand de Musique ordinaire de la chambre & menus plaisirs du Roi, rue St Honoré, à la Règle d'or.

Ces Concerts ont été exécutés avec le plus grand succès au Concert spirituel & au Colisée, & méritent la faveur du Pu-

blic. M. *Paisible*, qui joue du violon, a une exécution brillante : nous ne doutons pas que sa composition ne fasse le même plaisir aux Amateurs de la Musique.

Education singulière d'un Moineau.

QUOIQUE l'homme, dit l'illustre M. de Buffon, ait moins d'influence sur les oiseaux que sur les quadrupèdes, parce que leur nature est plus éloignée & qu'ils sont moins susceptibles de sentimens d'attachement & d'obéissance, on ne peut douter cependant qu'il ne puisse les apprivoiser & leur faire contracter une certaine affection pour lui : s'il falloit constater le fait par l'étudition ; les Oyes gardiens du Capitole, les Pigeons messagers de la ville de Tyr, le beau Moineau de Lesbie, sans oublier le Perroquet de Corne, viendroient à notre secours. Un fait beaucoup moins brillant, mais plus intéressant par ses différentes circonstances, fera peut-être plaisir au lecteur & intéressera le philosophe.

Il y a quatre années environ qu'un soldat invalide du nombre de ceux qui ne peuvent se promener que sur une espèce de cariole d'une mécanique fort simple, ayant eu par hasard un franc Moineau qui sortoit du nid ; après avoir captivé la docilité de son jeune élève par une nourriture abondante & par des caresses sans nombre, se résolut enfin de lui rendre ce bien si précieux, la liberté ; il lui avoit toutefois attaché un grelot au

H ij

col comme par pur amusement, l'oiseau ne se fit pas prier, & soit besoin, soit habitude, soit encore l'effroi que son grelot caufoit à ses semblables, il revint le soir se percher sur l'épaule de son éducateur & rentra avec lui dans les infirmeries pour aller se gîter dans sa cage, suivant sa coutume. Depuis cette époque, il n'a cessé de sortir & de rentrer avec des circonstances frappantes. Cet invalide est souvent accablé de douleurs cruelles, alors l'oiseau ne sort pas & ne quitte plus le lit de son maître que lorsque ce dernier est en état d'aller prendre l'air; il est vraiment pendant tout ce tems, le garde-malade le plus officieux & le plus compatissant; il exprime ses plaintes par un cri tout particulier, il ne sçait de quel côté caresser son maître pour l'appaiser, & sitôt qu'il est assoupi, il voltige sur le devant du lit & s'y tient comme pour avertir de ne pas troubler le sommeil de son malade; il semble même que ses différens soins l'occupent au point d'oublier sa propre subsistance. Quelque caresses que lui fassent les autres invalides, quoiqu'il soit accoutumé à les distinguer par-tout, même au loin, comme à Issy & à Vaugirard par leurs habits bleus, jamais il ne se laisse prendre, mais aussi jamais il ne se trompe & reconnoît toujours son maître. Quand il se trouve en campagne par le mauvais tems, ou que le froid le chasse, il ne peut rentrer avec la même facilité, parce que la porte de l'infirmerie est fermée; que fait-il? il guète le premier habit bleu qui revient, se met sur son épaule & rentre avec lui; il emploie souvent le même expédient pour sortir. Dans les jours d'été, s'il est poursuivi par quelqu'autres oiseaux, ce qui lui arrive assez souvent, le bonnet de son maître est son re-

fuge, & l'on diroit qu'il brave dans ce retranchement toutes les insultes; ce n'est cependant pas qu'il manque de courage, il s'en faut; le bruit de son grelot lui attire jusqu'à six ennemis à la fois, & il n'a recours à la fuite qu'après avoir tiré parti de toutes ses forces, & sur-tout du bruit qu'il fait avec son grelot auquel il est tellement habitué, qu'il a l'air honteux & poltron dès qu'on lui ôte. On s'aperçut de ce sentiment pour la première fois, parce qu'un particulier l'ayant pris dans un piège, lui coupa une partie des plumes de la queue & des aîles & lui enleva son grelot; l'animal, après deux jours d'absence, parvint à s'esquiver des mains du ravisseur, mais il revint triste & confus, & sa douleur qui dura plus de huit jours, alloit ju'qu'à lui faire perdre l'appetit, qu'il ne recouvra, ainsi que sa gâité, que quand son maître lui eut remis un nouveau grelot; un autre ennemi plus formidable pour lui, c'est le chat qui rode dans les salles: lorsque rentré pour se coucher, il ne trouve pas son maître au lit, ne croiez pas qu'il soit assez bête pour se fourrer dans la cage; qui est-ce qui en fermeroit la porte, & comment seroit-il à l'abri de la griffe? Il va de lit en lit jusqu'à ce qu'il y rencontre quelqu'un éveillé, & pour se mettre plus sûrement sous sa protection, il se glisse par préférence dans le gousset de la culotte ou dans le havresac, où il se tapit de manière à n'être vu de personne. Quelque régulier qu'il soit à ne pas découcher, il lui arrive par fois de s'attarder; lorsqu'il trouve la porte fermée, il avertit qu'il est dehors en venant bequeter un carreau de la croisée. Comme il est assez matinal, les malades n'ont pas besoin de mettre le nez à l'air pour savoir le tems qu'il fera dans

la journée, le moineau les en prévient en revenant bientôt au lit du maître & ne sortant plus de la salle; il sembleroit qu'il prévoit ce qui arrive à tous les changemens de tems que son maître va ressentir de nouvelles douleurs, en sorte que c'est un chagrin de plus pour ce maître de voir que son oiseau ne va pas en campagne.

La confiance que lui donne l'usage dans lequel il est de se battre avec avantage seul contre plusieurs, a développé chez lui la plus belle des qualités morales, celle de la générosité : un autre franc Moineau qui n'étoit nullement de sa connoissance, fut attaqué dans la cour des infirmeries par plusieurs autres moineaux, il étoit terrassé & presque assassiné de coups de bec lorsque Philippe (c'est le nom sous lequel est connu notre oiseau) vint à tire-d'aile; indigné de la lâcheté, il se jette dans la mêlée, écarte les assassins & ne quitte le pauvre animal qu'il vengeoit qu'après s'être bien assuré, non seulement qu'il n'avoit plus d'ennemi, mais encore qu'il pouvoit regagner son nid. On croiroit que ce redoutable grelot pourroit mettre un obstacle aux plaisirs dont on sçait que les passereaux portent à l'excès & le desir & la jouissance; on croiroit qu'aucune femelle ne se hasarderoit à se choisir un mari aussi bruyant; mais tout cède à la nature qui commande non-seulement notre Moineau a trouvé une compagne toutes les fois qu'il en a eu besoin, mais on a remarqué qu'il se partageoit également entre elle & son maître. Loin que son grelot trouble la femelle & lui dans leur plus doux passetems, on diroit, tant sont fréquentes leurs agaceries dont on est averti par le tapage de cet instrument sonore, que notre fanfaron se plaît à multiplier ses

caresses pour insulter au reste des animaux qu'il laisse à cet égard bien loin après lui ; cette observation est due à l'attention qu'eut une fois son maître, attention dictée par la crainte que son moineau ne pérît d'exténuation. Assidu dans la journée près de sa famille à naître, pourvoyeur infatigable à la nourriture de la mère & des petits, ne les abandonnant enfin qu'après les avoir mis en état de se passer de ses soins, il n'en revient pas moins exactement au lit de son maître ; si quelquefois on l'a vu s'écarter de cette règle, on ne peut que soupçonner des besoins très-pressans qui aient été capables de le retenir ; c'étoit sur-tout dans la saison des amours où la passion sembloit l'emporter sur son devoir ; dans ce cas il n'a jamais manqué de revenir le lendemain matin comme pour rendre compte de sa conduite ; enfin à la manière de se comporter à l'hôtel des Invalides, avec son ménage & son maître, on seroit presque tenté de croire que, de tous les habitans de cette célèbre maison, il n'a imité que ceux qui connoissant la rigueur des ordonnances, allient avec plaisir leur exécution à la sainteté de leurs engagements. Philippe cependant n'est pas sans défaut ; l'amour-propre perdit Vert-vert, la jalousie paroît être le vice dominant de notre oiseau, & il la développe avec toutes les nuances dont elle est susceptible ; il crut un jour avoir des sujets de plaintes contre sa femelle ; l'arracher du nid, la terrasser, la maltraiter de toute façon, furent l'affaire d'un instant ; le maître effrayé, devient le médiateur ; on lui rapporte la triste victime, bientôt Philippe rentrant, avoit sans doute reconnu sa faute, il voit avec attendrissement sa femelle, la caresse, la console & la reconduit après ce petit manège

auprès de leurs chers nourriçons ; étoit-ce caprice ? étoit-ce jalousie ? Il n'en est pas de même de l'aversion qu'il a conçue pour une autre espèce que la sienne : comme aucune ressemblance, aucune liaison intime ne les unissent, sa haine est sans retour. Son maître s'est attaché à un jeune serin qu'un accident singulier a rendu sédentaire ; il n'a qu'une patte, l'autre lui ayant été coupée à la suite d'une fracture ; cet état invalide n'a pas touché de compassion notre fier moineau, quoique lui-même privé d'un œil, doive savoir plus qu'un autre combien les infirmes méritent qu'on soit touché de leur sort, le maître est obligé de les tenir éloignés, & de prendre, lorsqu'il caresse ou soigne son serin, des précautions infinies pour dérober ses attentions au moineau qui, sur cet article, n'entend pas de partage. Si, malgré ces précautions, notre jaloux s'aperçoit de quelque chose, sa fureur s'exhale par des gestes d'impatience, il s'échappe & croit punir son maître, en étant quelque temps sans revenir. On dit qu'un seigneur du voisinage, possesseur d'un superbe jardin, pour en éviter le dégât, ayant conjuré la mort de tous les moineaux, n'a pas plutôt appris que la singulière existence du nôtre faisoit la consolation unique d'un ancien militaire comblé d'infirmités, qu'il a mieux aimé faire grâce à toute la race que de permettre qu'il courut les risques d'être enveloppé dans la proscription.

Tant de bonnes qualités extraordinaires sont le fruit de l'oisiveté dans laquelle vit malheureusement & malgré lui, un brave soldat privé de mouvement par la moitié inférieure de son corps ; le besoin de s'occuper, de se distraire, de s'amuser, d'être aimé, de tenir enfin à quelque créa-

ture par la bienfaisance , a développé chez lui l'industrie & la patience auxquelles il doit cette singulière éducation ; c'est ainsi qu'un prisonnier à la Bastille avoit accoutumé , dit on , les araignées de son voisinage , à descendre autour de lui à un certain ton de son luth & à se retirer à son commandement ; ainsi l'on a vu d'autres prisonniers surmonter leur horreur naturelle pour les souris , & habituer celles-ci à dompter en échange leur goût farouche pour la solitude ; ainsi Santeuil avoit élevé un de ses serins à ne siffler jamais à plus haute voix que lorsqu'il étoit le plus en veuve ; sans doute la certitude de voir tous ses besoins satisfaits , l'habitude qu'on nomme si souvent instinct , peut-être un mouvement de reconnaissance que nous refusons aux autres animaux , parce qu'il nous arrive si souvent d'y manquer , ont-ils déterminé la docilité de l'oiseau & développé chez lui des qualités dont il ne se doutoit pas.

Si quelques lecteurs mécréans s'imaginent qu'on a exagéré , on les invite à s'informer aux officiers de santé , aux sœurs de la charité , à toutes les personnes enfin qui , par état ou par nécessité , fréquentent les infirmeries de l'hôtel royal des Invalides , ils apprendront que notre recit , quoique hors de vraisemblance en apparence , est néanmoins encore au-dessous de la vérité.

*Par M. Parmentier , apothicaire major
de l'Hôtel royal des Invalides.*

H v

 A N E C D O T E S .

I.

UN Grenadier du régiment de Normandie avoit été condamné, pour désertion, à la peine des galères, & envoyé au bagne de Brest. Deux ans après, son régiment se trouve de garnison en cette ville. Il voit & reconnoît son major, l'aborde, & soulevant avec peine cinquante livres de fers : ah ! Monsieur, lui dit-il, quelle affreuse situation pour un homme d'honneur ! Que ne m'a-t-on plutôt cassé la tête, comme à tant d'autres qui ne méritoient pas d'être mieux traités que moi ? Le major, ému de l'extrême sensibilité de cet homme, dont l'ame ne s'étoit point dégradée dans la société des scélérats, le console de son mieux, & promet de s'intéresser à son sort. Les grenadiers du régiment, qui ont aussi reconnu leur ancien camarade, se rendent en corps auprès de leurs chefs pour les engager à solliciter sa liberté. On écrit en Cour au nom des grenadiers & de tout le régiment ; la grace est accordée & le grenadier déserteur sert

N O V E M B R E. 1771. 179
encore aujourd'hui dans sa compagnie,
qui l'a redemandé.

I I.

La mere du poëte Canitz ayant épuisé la France en modes nouvelles, pour rencherir sur les autres Dames de Berlin, commit à un Marchand de faire venir de Paris un mari, jeune, beau, vigoureux, poli, spirituel & noble, supposant que cette marchandise s'y trouveroit aussi communément que des pompons dans une boutique. Le marchand tout nouveau dans cette espèce de métier, s'acquitta de sa commission comme il put : ses correspondans trouverent enfin un épouseur, c'étoit un homme de 50 ans, il se nommoit le sieur Brinbac, d'un tempérament foible & valétudinaire. Il arrive, Madame de Canitz le voit & l'épouse. Ce fut un bonheur pour les Prussiens que ce mariage tourna au mécontentement de la Dame, autrement son exemple auroit été suivi : nos beautés auroient passé entre les mains des François, & les Berlinoïis auroient été réduits, comme les Romains, à enlever les Sabines de leur voisinage.

H.vj

I I I.

Deux Allemands étant au cabaret , & parlant de cette grande année Platonique où toutes choses doivent retourner à leur premier état , voulurent faire accroire au maître du logis qui les écoutoit attentivement , qu'il n'y avoit rien de si vrai que cette révolution ; de sorte , disoient-ils , que dans seize mille ans d'ici nous ferons à boire chez vous à pareil jour , à pareille heure , dans la même maison , &c. & là-dessus ils le prièrent de leur faire crédit jusques là : le cabaretier leur répondit qu'il le vouloit bien ; mais , dit-il , parce qu'il y a seize mille ans , jour pour jour & heure pour heure que vous étiez à boire ici comme vous faites , & que vous vous en allâtes sans payer , acquittez le passé , & je vous ferai crédit.

I V.

Après une sanglante bataille il arriva au camp de Gonsalvo un Chevalier très-bien monté & armé de toutes pièces. Diégo de Meudoza voulut savoir qui il étoit ; *Monseigneur* , répondit un capitaine , *c'est sans doute le feu St Elme , qui*

NOVEMBRE. 1771. 181
*ne paroît jamais qu'après une grande tem-
pête.*

V.

Charles VII ayant reçu une ambassade
du Grand Seigneur, donna au Chiaoux
le spectacle d'un tournois. Après la fête
on lui demanda ce qu'il en pensoit : il
répondit ingénûment que *si c'étoit tout de
bon ce n'étoit pas assez, & que si c'étoit
pour rire, c'étoit trop.*

P O R T R A I T.

Monfieur, vous dites à tout le monde
qu'on ne peut trouver une femme plus
raisonnable que moi ; je fouhaite méri-
ter les louanges que vous me donnez.
Vous m'avez témoigné un desir extrême
de connoître les principes sur lesquels j'ai
réglé ma conduite ; je fatisferei votre
curiofité, & je vais prendre la plume,
moi qui n'ai jamais lu ni étudié.

De la jeunesse, des talens, un carac-
tère doux, voilà ce qui m'a gagné le cœur
d'un homme distingué par son rang &

182 MERCURE DE FRANCE.

par sa naissance ; il me donne beaucoup , mais n'appauvrit point la famille pour m'enrichir. Ses parens , nés dans l'opulence , n'ont pas besoin du bien qu'il me fait , ainsi je jouis tranquillement de ma fortune. Je viens d'acquérir un bien de campagne , le Fermier étoit dans l'indigence , j'ai diminué mon revenu pour le mettre à son aise : j'aime à lui voir de l'embonpoint , des habits propres & un air content. Je mets tous mes soins à orner ma maison , à y rassembler les commodités de la vie ; mon jardin est situé agréablement ; on y trouve des fleurs & des fruits. Je ne fais point arracher les vieux ormes , dont le feuillage épais donne de l'ombre , pour planter de jeunes tilleuls qui ne peuvent garantir des ardeurs du soleil ; autant j'ai aimé les promenades bruyantes de Paris , autant je me plais à la campagne où l'air est pur , où règne un calme profond ; je partage mes occupations de manière que je ne m'apperçois jamais de la durée du tems. Le matin , je visite mes espaliers , les fleurs de mon parterre , je m'entretiens avec mon Jardinier : plus j'observe son genre de vie , plus j'admire l'homme

N O V E M B R E. 1771. 183

champêtre ; il travaille en plein air ; ses yeux sont réjouis sans cesse du spectacle de la nature ; il mange avec appétit , il chante le jour , il dort la nuit profondément ; son état me paroît préférable à celui des artisans qui sont emprisonnés dans les villes. A midi , quand le soleil brûle les campagnes , je rentre dans ma maison , je m'applique à cultiver le foible talent qui me donne quelque célébrité au théâtre. J'ai toujours ambitionné une réputation éclatante ; le travail ne me coûte rien pour l'acquérir , & un quart d'heure d'applaudissement me fait oublier huit jours de fatigue. J'emploie l'après-dîné à me parer ; je ne fais point consister ma parure dans l'art de peindre mon visage , mais dans la propreté qui est le plus bel ornement d'une femme , & dans la manière agréable d'arranger mes cheveux ; j'ai horreur d'un visage couvert de blanc & de rouge ; les femmes qui se peignent n'on ni teint , ni fraîcheur à vingt ans & font peur à trente. Je reçois du monde les jours où je ne danse point ; lorsqu'on joue , je travaille à un meuble de tapisserie , car je n'aime point le jeu : il m'a toujours

paru une fatigue, un tourment, & non le divertissement d'une personne raisonnable. Je ne conçois pas comment des amies peuvent trouver leur plaisir dans un jeu capable de troubler leur raison, de ruiner même leur fortune; j'ai soin de ne me lier qu'avec des personnes douces & tranquilles : j'éloigne de ma société celles qui ont un caractère violent, qui s'emportent au jeu, dans la conversation; la paix habite dans ma maison, & je passe des jours délicieux au sein de la joie & du contentement.

*ÉPITRE d'une jeune Coquette à une
vieille Coquette.*

EST-IL bien vrai, noble Glycère,
Que vous mettez à soixante ans
Le fard, les pompons, les rubans,
La parure brillante & légère
Et tout l'uniforme galant
D'une habitante de Cythère?
En vérité, pour nous déplaire
Vous vous donnez trop de tourment :

Je sçais que dans votre jeunesse
 L'Amour voltigeoit sur vos pas ;
 Mais de sa course il est bien las :
 Vous eûtes long-tems sa tendresse ,
 Souffrez qu'il passe dans mes bras :
 Aussi-bien qu'en pourriez - vous faire ?
 Jette beauté vive & légère
 S'enflamme à l'éclair du desir ;
 Mais le sang d'une douairière
 Se glace au milieu du plaisir.
 En prenant les tons d'une belle ,
 Vous parodiez ses travers :
 En vivant follement comme elle ,
 Vous l'épouvantez par vos airs :
 Quand elle jette une étincelle
 Vous voulez lancer un éclair :
 Votre chaleur artificielle
 A fait deviner votre hiver.
 Madame, hélas ! tout le décèle :
 Pouffez-vous des ris éclatans
 Quand vous voulez feindre la joie,
 L'émail d'une dent de Savoie
 Trahit le secret de vos dents.

Votre voix, cette voix touchante
 Qui jadis flattoit tous nos sens,
 Aujourd'hui sèche & glapissante,
 Ne rend plus que des sons bruyans
 Dont notre cœur s'impatiente
 Et qui déchirent nos timpans.
 Dansez-vous : vos pas sont sans vie ;
 Vos yeux n'ont plus d'expression,
 Et de votre jambe engourdie
 Vous masquez peu l'inaction
 Par des airs pleins d'afféterie :
 Une froide minauderie
 Est la mort de l'illusion :
 Mais, direz-vous ; à ma toilette
 Un Robin savant en fleuriette ;
 Un Abbé joli, douxereux,
 Le teint frais, l'œil voluptueux ;
 Un Chevalier, jeune Cornette,
 Pauvre en argent, riche en ayeux,
 Portent ma beauté jusqu'aux cieux :
 Soit, Madame ; mais la Soubrette
 Dont la main tresse vos cheveux,
 En reçoit de plus tendres vœux :

NOVEMBRE. 1771. 187

Vous avez les mots amoureux ;
L'amour est pour votre Lisette.
N'en accusez pas les destins :
Quand le ciel créa les humains
Il donna tout à la vieilleſſe ,
Les vertus , le goût , la ſageſſe ,
Les grandeurs , la gloire & les biens ;
Mais pour conſoler la jeuneſſe
Il lui fit préſent de l'amour :
Vous voyez qu'en bonne juſtice
Vous me devez le ſacrifice
De tous ceux qui vous font la cour.

*Par l'Auteur des Lettres
Africaines.*



AVERTISSEMENT concernant l'Établissement du chauffage économique avec le charbon de terre dans Paris.

LES préparatifs annoncés en Août & Septembre 1770, d'un nouveau chauffage avec le charbon de terre apprêté, à la manière de Liège, ont été accueillis de la manière la plus favorable; le citoyen qui est parvenu à donner à cette fabrication de nos charbons la même perfection où elle est dans quelques pays étrangers, a eu la satisfaction de voir le Public si heureusement disposé, que les préjugés les plus enracinés contre cette pratique n'ont pu se prévaloir d'un nombre de circonstances qui ont contrequarré le début de cette entreprise; le Public, judicieux, a su discerner la chose telle qu'elle devoit être d'avec celle qui a résulté d'une gestion fautive, &c.

On ne craint point de dire que peu d'entreprise ne devoit, autant que celle-ci, s'attendre à des oppositions & à des contradictions multipliées: il n'en est pas moins vrai qu'aucune n'a jamais eu plus de motifs d'encouragemens: du premier instant, cet établissement a été regardé d'un œil bien différent de tous ces projets d'industrie enfantés par le luxe, & qui ne conservent d'existence qu'autant que le goût ou la fantaisie du Public ont de durée: depuis long-tems on commence à s'apercevoir de la rareté du bois de chauffage, aujourd'hui on s'en inquiète, tout le monde en parle

uniformément, les citoyens le moins en état de raisonner conviennent que le moment est venu de s'occuper sérieusement des moyens propres à nous mettre à l'abri d'une disette, qui semble inévitable; le remplacement du bois à brûler par le charbon de terre apprêté, ne paroît point une simple précaution sur laquelle on puisse penser ou raisonner arbitrairement; il est décidé expédient indispensable, facile & certain: des particuliers au fait des calculs avoient formé, *sur le travail du physicien, un plan d'établissement pour fournir au peuple de Paris un chauffage commode, qu'il puisse acheter au jour le jour*: bientôt ces spéculateurs sont devenus eux-mêmes entrepreneurs; en les présument circonspects & intelligens, il ne restoit pas le moindre doute, sur la certitude d'un bénéfice légitime; leur succès étoit devenu une voix unanime, tout devoit, en un mot, assurer aux habitans de Paris un établissement aussi stable qu'on le jugeoit utile.

Ce seroit manquer au Public, qui a honoré ce projet de son suffrage, ce seroit en particulier manquer également aux différens corps de magistrats & de sçavans, dont les avis favorables ont forcé la confiance générale, que de ne pas rendre compte de la nature de l'empêchement qui s'oppose à la continuation de cette entreprise.

Sa difficulté gît dans un point connu seulement des artisans, qui ne peuvent se passer de charbon de terre pour leurs ouvrages. Ce combustible arrivé aux portes de Paris, est déjà très-cher; lorsqu'il est pour être consommé dans la ville, son prix, doublé par tous les droits aux

quels il est assujetti, devient excessif : cette considération n'a pu manquer d'occuper essentiellement l'attention des particuliers qui se proposoient de mettre en pratique leur spéculation ; tout leur plan a dû nécessairement être appuyé sur le prix du charbon.

Le surcroît d'augmentation que le charbon de terre à fabriquer doit ensuite supporter par les différentes mains d'ouvriers formoit le second chef de leur opération : c'est où les entrepreneurs se sont abusés. Cet article leur avoit paru susceptible d'une modification qui leur laissoit un dédommagement de leurs frais ; mais cette économie, qu'ils avoient inconsidérément fait entrer dans leur calcul & dans leur plan, tomboit sur des changemens dont ils n'étoient point en état d'apprécier les défauts & les conséquences ; persuadés qu'il ne devoit pas y avoir tant de façon à observer, dans l'exécution d'une pratique que l'auteur déclaroit lui-même n'être qu'une imitation, ils ne se doutoient pas que les renseignemens qui leurs étoient communiqués, pour être leur loi, étoient appuyés sur une connoissance étudiée & réfléchie de la qualité, de la nature des charbons & des pâtes qui devoient entrer dans l'apprêt ; que tout le procédé, en un mot, étoit fixé avec une telle précision, qu'il n'étoit pas possible de s'en écarter, *de rien innover dans le choix des charbons, dans les attentions nécessaires pour les façonner, &c.* sans enlever à ce nouveau combustible tous les avantages dont ils avoient eux-mêmes conçu la plus haute idée.

Obligés enfin de se rendre à des représentations répétées sur leurs opérations arbitraires qui trom-

poient l'attente où étoit le Public d'un chauffage en même-tems économique, & *bien conditionné*, ils n'ont point tardé à reconnoître les torts qu'ils ont eus de regarder d'un œil d'indifférence ce qui affuroit à cette entreprise l'avantage de la Capitale & le leur propre.

Ils déclarent qu'attendu la cherté de la matière première, surchargée de droits, ils ne peuvent espérer de remplir l'engagement qu'ils avoient contractés vis-à-vis du Public, ou pour mieux dire qu'ils sont forcés de renoncer à la gloire qu'ils avoient principalement en vue, de contribuer au *bien général*; entre autre récompense de leurs peines & de leurs soins, c'étoit la plus flatteuse sans doute, & celle peut-être dont le desir aveugle leur a fait illusion; ils en sont frustrés, tout permet de croire que c'est leur plus grand regret.

L'intérêt que les habitans de Paris ont pris à cet établissement n'est pas seulement ce qui impose à titre de reconnoissance l'obligation de faire connoître au Public qu'il n'a rien à réformer dans le jugement qu'il a porté sur cet objet, une autre considération a paru un motif aussi déterminant.

Il n'est point déraisonnable de prévoir que le gouvernement qui a saisi sous ses véritables points de vue, le projet de substituer le charbon de terre à un combustible presque entièrement épuisé, pourra par la suite se trouver dans la nécessité de favoriser & d'aider d'une manière spéciale l'introduction de ce chauffage dans Paris; l'époque d'une tentative sans succès seroit alors suffisante pour fournir des conjectures, & mêmes des conséquences plausibles contre la chose même, cet

192 MERCURE DE FRANCE.

usage ne pourroit alors être présenté de nouveau aux habitans de Paris sans essuyer les plus fortes contradictions, l'éclaircissement que l'on publie a paru propre à prévenir cette difficulté, puisque la discontinuité de l'entreprise dans cette ville ne tient qu'à la trop grande cherté du charbon de terre.

Il n'en est pas de même dans les endroits à la proximité des mines ou carrières de ce fossile : on donnera dans le prochain Mersure un avertissement particulier pour les provinces.

Cet hiver sera donc le dernier où on pourra trouver des pelottes pour ce chauffage au prix économique qui avoit été annoncé dans le premier *prospectus* du mois de Septembre 1770. Cet entrepôt est *rue & barrière de Sève fauxbourg St Germain, au grand Monarque, chez le Sieur Demarville* : A la porte sont des affiches ; & le prix est de 4 s. la douzaine ; une liv. 13 s. 4 den. le cent, & 16 liv. 13 s. 4 den. le millier.



AVIS.

A V I S.

I.

Remède contre les maux de dents.

LE Sr DAVID, demeurant à Paris, rue des orties butte S. Roch, au petit hôtel Notre-Dame, à main droite en entrant par la rue Ste Anne, vis-à-vis d'un perruquier, continue de débiter un remède infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents, quelques gâtées qu'elles soient, sans qu'on soit obligé de les faire arracher.

Ce remède, approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine & autorisé par M. le Lieutenant-Général de Police, & dont les succès ont été annoncés dans tous les journaux & papiers publics, depuis huit ans, consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale, du côté de la douleur : il la guérit ainsi que les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraines & rhumes de cerveau : aussi-tôt qu'il est appliqué il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce : le matin ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni causer dommage à la peau, & on est guéri sans retour.

Mais, ce remède n'opérant la guérison que lorsqu'on est couché & le mal de dents prenant dans tous les momens du jour, ce qui empêcheroit de vaquer à ses affaires, le Sr David vend une eau

spiritueuse incorruptible d'une nouvelle composition très-agréable au goût & à l'odorat, dont les vertus sont de faire cesser dans la minute les douleurs de dents les plus violentes. Elle purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents, prévient & détruit la carie & les affections scorbutiques, dissipe la mauvaise odeur causée par les dents gâtées, fait tomber le tartre & leur conserve la blancheur, si l'on en fait usage deux ou trois fois la semaine. Messieurs les marins en portent ordinairement par précaution, ainsi que des topiques, lorsqu'ils vont s'embarquer.

Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv., & celui des topiques 1 liv. 4 s. chaque: il donne un imprimé qui indique la manière d'employer l'un & l'autre. On le trouve chez lui tous les jours jusqu'à dix heures du soir.

Les personnes de Paris sont priées d'apporter pour les topiques un morceau de linge fin, blanc de lessive.

CERTIFICAT.

Nous François-Joseph Antoine Hell, bailly du comté de Montjai en Haute Alsace, certifions qu'ayant fait venir il y a environ un an des topiques & de l'Eau Spiritueuse du Sr David contre le mal de dents, Nous avons donné desdits deux remèdes à plus de cinquante personnes, lesquelles Nous ont rapporté que s'en étant servi conformément à l'imprimé du Sr David, la douleur avoit cessé aussi-tôt & pendant qu'elles avoient encore cette eau dans la bouche, & autres, peu de tems après; & le plus grand nombre de ces personnes déclarent ne plus avoir souffert des dents depuis

NOVEMBRE, 1771. 195

qu'elles se sont servi du topique & de l'Eau Spiritueuse, quoiqu'elles y aient été beaucoup sujettes auparavant; en foi de quoi Nous avons écrit & signé ces présentes sur papier ordinaire, le timbre & le contrôle n'étant point en usage dans la province d'Alsace, & ce pour offrir audit Sieur David l'hommage de notre gratitude & un tribut public dû à la bonté de ses remèdes. Fait à Hirtinger en Haute-Alsace, le 13 Janvier 1766. *Signé*, HELL, avec paraphe, & scellé des armes dudit Sr Hell, d'un sceau de cire verte.

Le Sr David a beaucoup d'autres certificats dont il ne peut ici donner copie, mais qu'il fera voir à qui le voudra.

Il prie d'affranchir le port des lettres & de l'argent qu'on lui adressera par la poste, & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.

I I.

Le sieur Lebrun, marchand épicier-drogniste, rue Dauphine aux armes d'Angleterre, magasin de Provence & de Montpellier, hôtel de Mouy, continue de débiter avec succès plusieurs remèdes qu'il tire des chymistes Anglois, & approuvés par brevet de la commission royale de médecine, & par la faculté de Paris.

S Ç A V O I R,

1°. La poudre fébrifuge du D James, connu par son dictionnaire de médecine & par son traité de la rage. Elle guérit les fièvres aiguës

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

& toutes les maladies inflammatoires., Le paq. est de 3. liv.

2^o. Les vraies emplâtres-Ecossaises pour la guérison des cors des pieds. La boëte est de 30. sols.

3^o. Le vrai taffetas d'Angleterre noir & blanc pour les coupures & brûlures, par Woodcock ; la pièce de 7 pouces, se vend 20 sols.

4^o. Les teintures du fleur Greenough, fameux chymiste de Londres, l'une pour nétoyer, blanchir & conserver les dents, l'autre pour en guérir le mal : chaque flacon 30. sols.

5^o. Les tablettes-pectorales de baume de Tolu, par le même. Elles remédient à la pryfie commençante, calment la toux & consolident les vaisseaux du poumon, 36. sols la boëte.

6^o. la fleur de moutarde d'Angleterre, que l'on prépare soi-même pour la table, & qui est d'un usage très fréquent en médecine. C'est la meilleure que l'on connoisse encore en France pour la délicatesse & la santé. Le flacon 20. sols.

7^o. Le véritable élixir de Garrus, si connu par ses rares vertus, Les bouteilles sont de 3, 6 ou 12. liv.

8^o. L'eau de fleurs de Venise. Elle anime & révivifie le teint, blanchit & adoucit la peau, en ôte les rousseurs & les boutons, elle conserve, rafraîchit & fortifie la vue. La bouteille est de 3. liv.

I I I.

Le Sieur Roussel a trouvé un remède efficace pour les cors des pieds. Un morceau de toile noire, ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-prompement la douleur des cors, de les amollir, & de les faire mourir par succession de tems. On en forme un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandelette après avoir coupé le cor. Au bout de huit jours, on peut lever ce premier appareil, & remettre une autre emplâtre pour autant de tems.

On le trouve tous les jours, excepté les fêtes & dimanches. On prie les personnes d'affranchir leurs lettres.

Le prix des boîtes à douze mouches est de 3 liv.

Celui des boîtes à six mouches est de 1 livre 10 sols.

Le Sr Roussel demeurant à Paris, rue Jean de l'Epine, chez l'Epicier en gros, la porte cochère à côté du Taillandier, débite aussi des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues, qu'il faut porter au doigt annulaire, du côté le plus attaqué, guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de tems celles qui en sont moyennement attaquées. Quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt, elles préservent d'apoplexie & de paralysie.

193 MERCURE DE FRANCE.

Le prix de ces bagues, montées en or, est de 36 livres, & celles en argent, de 24 liv.

I V.

Le Sieur de Vezou, ingénieur-géographe-généalogiste, rue Princesse Faubourg-Saint-Germain à Paris, vis-à-vis le reverbère, ayant considéré que le tems qu'il avoit prescrit à la fin d'Août dernier étoit trop court pour que les personnes qui descendent par les femmes de St Louis puissent faire les recherches nécessaires pour dresser leurs généalogies avec leurs écussons, a reculé ce terme jusqu'à la fin de Décembre prochain, afin que ceux qui travailleront aux susdites généalogies, ayant plus de tems, apportent plus d'exactitude dans les dates des naissances, mariages & morts, & l'orthographe des noms de ceux qui descendent de ce saint Roi, chef de la Maison de Bourbon. Le Sieur de Vezou fera note, autant qu'il lui sera possible, du nom de la famille dans le tableau généalogique de cette Maison avec écusson. Les généalogies féminines seront insérées dans l'histoire généalogique que ledit Sieur donnera au Public après que ledit tableau aura été mis au jour. Le Sieur de Vezou prie ceux qui lui enverront de leurs manuscrits ou qui lui écriront, d'affranchir les paquets & les lettres. On le trouve tous les matins jusqu'à neuf heures, & les Fêtes & Dimanches toute la matinée.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 10 Septembre 1771.

ABAZA Pacha & plusieurs autres officiers ont été décapités, par ordre du Grand Seigneur, pour avoir abandonné la Crimée sans faire le moindre effort pour la défendre. Leurs têtes ont été exposées à la porte du Serrail.

Des nouvelles authentiques de Syrie démentent le bruit qui s'étoit répandu de la mort d'Ali-Bey.

De Petersbourg, le 13 Septembre 1771.

On est toujours dans la plus cruelle incertitude sur la nature de la maladie qui regne à Moscou. On a fixé à un mois la quarantaine déjà ordonnée & qui se fait par quatre stations de huit jours chacune, dans les maisons de santé établies sur la route. Les couriers ne passeront plus désormais par Moscou, & toutes les précautions, qu'on avoit prises, lors des premières allarmes, vont être renouvelées & suivies avec la plus grande exactitude.

De Warsovie, le 25 Septembre 1771.

L'Ambassadeur de Russie ayant reçu, jeudi dernier, la nouvelle de la défaite du Colonel Albizew, a donné sur le champ, des ordres pour faire marcher en Lithuanie les troupes Russes qui sont aux environs de cette ville. Pendant la nuit on leur a fait passer la Vistule à Zbytki, Karflewo

200 MERCURE DE FRANCE.

& Zevaniec. Les gardes avancées sont déjà, dit-on, à Bialystok. Le colonel Drewitz a placé sa division sur le chemin de Vengrow, à six lieues d'ici, & il y attend les secours qui doivent lui venir de Léopol, Lublin, Jaroslaw, Krasnostau & de plusieurs autres lieux. Tous ces secours réunis doivent former un corps de six mille hommes. Pendant que les Russes font ces dispositions, les Lithuaniens se préparent à les bien recevoir. D'un autre côté, les Confédérés de Pologne, pour les seconder, avancent sur trois colonnes, commandées par les Sieurs Szycz, Salknowski & Grabowski.

De Dantzick, le 2 Octobre 1771.

Les Russes marchent de tous côtés contre le Grand Général. Le Colonel Drewitz doit être à Biala avec douze cens hommes & six pièces de canon. Cet officier a reçu ordre de s'y arrêter. On présume que l'intention des Russes est de combiner la marche de tous leurs détachemens de manière qu'ils arrivent tous à la fois pour enfermer le Comte Oginski; mais on doute que les Confédérés de Pologne leur donnent le tems d'exécuter ce projet; car on a reçu avis qu'ils ont passé la Vistule à Pulawi pour aller au secours des Lithuaniens.

Tous les Grods & les autres Tribunaux de Lithuanie ont suspendu leurs fonctions. Celui de Wilna siège encore sous la direction des Russes; mais la plupart des membres de ce Tribunal cherchent les moyens de se dispenser de tenir leurs séances.

Des Frontières de la Pologne, le 15 Septembre.

1771.

La retraite de l'Amiral Elphinston a été suivie de celle d'un grand nombre d'Anglois qui étoient attachés au service de la Russie & qui n'ont pas voulu servir sous les ordres du comte Orlov.

On apprend, par des lettres de Hongrie, que le Grand Visir, à la tête de cent mille hommes, doit avoir passé le Danube sur quatre ponts.

De Stockholm, le 27 Septembre 1771.

Le Roi, considérant que les mines forment la principale richesse de la Suède, a résolu d'attirer dans ses états les ouvriers étrangers les plus habiles dans l'art de travailler le fer & les autres métaux. Les états, pour seconder les vues utiles de Sa Majesté, ont résolu d'accorder des privilèges & des franchises aux villes dans lesquelles on pourroit former des établissemens de cette nature, & ils ont résolu d'ériger en ville privilégiée Eschilstusta qui, étant située sur le lac Maler, par lequel elle communique avec la capitale & aux deux mers & environnée de bois & de terres fertiles en toutes sortes de denrées, réunit les avantages nécessaires pour y établir des fabriques en tous genres.

De Vienne, le 6 Octobre 1771.

L'Empereur est parti, le premier de ce mois, pour son voyage en Bohême & en Moravie. On assure que l'objet de ce voyage n'est pas seulement de visiter les troupes & les forteresses, mais que

Sa Majesté Impériale a encore dessein d'examiner par elle-même les causes de la disette qui a affligé ces deux provinces.

Il paroît deux nouvelles Ordonnances de l'Impératrice-Reine : par la première, Sa Majesté Impériale & Royale voulant remédier aux abus qui se glissent dans les testamens dressés par les prêtres appelés auprès des malades, leur défend, dans tous les tems & dans tous les cas, de dresser le testament d'aucun particulier. Sa Majesté Impériale & Royale veut en outre que les prêtres réguliers ne puissent servir de témoins pour les testamens & ordonne que leur témoignage, dans des actes de cette nature, soit regardé comme nul & de nul effet. Cette ordonnance excepte cependant les prêtres séculiers dont le témoignage, en fait de testament, sera reçu en justice, comme ci-devant.

Par la seconde ordonnance, l'Impératrice-Reine renouvelle les défenses de faire passer, sans son consentement, des sommes d'argent un peu considérables dans les pays étrangers : enjoint spécialement aux couvens de l'un & de l'autre sexe, qui se trouvent dans les Etats héréditaires, de s'abstenir d'envoyer aux généraux de leurs ordres qui ne résident pas dans le pays, aucune somme d'argent, soit en nature, soit en lettres de change, sous peine de confiscation du montant de l'envoi ou d'une amende de la valeur de la somme détournée, si l'on vient à découvrir que la remise en ait déjà été faite. En cas de récidive, les maisons religieuses qui se seront rendues coupables de cette contravention, seront supprimées.

De Prague , le 24 Septembre 1771.

Sa Majesté Impériale a ordonné de former des magasins de grains dans tous les Cercles de la Bohême , pour en distribuer au prix coûtant.

On apprend , par des lettres d'Inspruck , que plusieurs terrains incultes , dans le Tirol , ont été fertilisés depuis quelques tems , par les soins de la Société Economique. On compte déjà plus de six mille arpens qui ont été convertis en champs labourables & en prairies. On doit en défricher incessamment trois mille autres.

De Berlin , le 5 Octobre 1771.

Un Juif , nommé Joseph-Michel , a célébré en cette ville , avec une grande magnificence , la fête des Tabernacles. L'entrée de sa maison étoit décorée par deux arcs de triomphe illuminés , où l'on voyoit les noms de Leurs Majestés surmontés d'un soleil. Le tabernacle , qui étoit également illuminé , offroit le portrait du Roi enrichi de diamans , les armes de Sa Majesté & celles de toute la Famille Royale. La Princesse de Brunswick & toute la Haute Noblesse ont honoré cette fête de leur présence.

De Hanovre , le 27 Septembre 1771.

La Chambre Royale & Electorale a annoncé qu'elle fourniroit l'argent nécessaire aux cultivateurs qui n'auroient pas assez de fonds pour pouvoir ensemercer leurs terres ; elle a enjoint en même-tems aux bailliages respectifs de servir de cautions pour ces sommes , & aux baillis de veiller à l'exécution de ce réglemeut.

I vj

De Rome, le 2 Octobre 1771.

L'Empereur a écrit au Saint Père pour le remercier de l'eau vulnérable dont il lui a fait présent. Comme Sa Majesté Impériale paroïssoit dans sa lettre plaindre le sort de l'inventeur de ce remède, Sa Sainteté a bien voulu révoquer l'arrêt qui le condamne aux galères, & lui a assuré sa subsistance.

De Cadix, le 24 Septembre 1771.

Suivant des lettres de Mogador, du 30 du mois dernier, les préparatifs immenses que l'Empereur de Maroc fait faire, donnent lieu de croire qu'il a quelque projet important. Elles ajoutent qu'on attendoit à Maroc l'Ambassadeur de Portugal qui devoit venir signer le traité définitif de paix.

Le vaisseau marchand Anglois, *le François*, parti, le 15 de ce mois, de ce port pour Bristol, avec une cargaison de laines & de vins, a pris feu, le 16, vers les onze heures du soir, à dix lieues du Cap Ste Marie. Heureusement l'équipage s'est sauvé dans la chaloupe. Le vaisseau a été entièrement consumé. On attribue cet accident à la fermentation des laines, dont une partie n'avoit pas été lavée.

De Londres, le 3 Octobre 1771.

Des six candidats qui prétendoient à la place de lord-maire, deux ont été choisis par la corporation de la Cité, pour être présentés à la cour des Aldermans. C'est en faveur des Sieurs Nash & Sawbridge que les suffrages se sont réunis hier.

Aujourd'hui, les Sherifs ont fait leur rapport à la cour des Aldermans, relativement aux sujets qui ont été choisis pour la bourgeoisie, & les Aldermans ont nommé lord-maire le Sieur Nash, qui a été déclaré également élu. Lorsque la décision a été annoncée, le Sieur Nash a été revêtu de la chaîne d'or & a adressé un discours à l'assemblée.

On apprend de Newport, dans le Comté de Mayo, en Irlande, que le *May-Flower*, bâtiment côtier, revenant de Galway à Newport, y étoit entré heureusement avec sa cargaison; mais que deux jours après, tous ceux qui composoient l'équipage avoient été trouvés morts dans la chambre du capitaine. Cet événement paroît d'autant plus inconcevable, qu'on n'a apperçu aucune marque de violence sur leurs corps, & que la chambre étoit ouverte.

Il y a présentement à Stratham, dans le Comté de Surrey, une femme âgée de cent cinq ans, qui travaille & lit sans le secours des lunettes.

La Justice s'étant transportée à bord du *Mai-Flower*, arrivé dernièrement à Newport, en Irlande, a reconnu que les gens, qu'on a trouvé morts dans la chambre du Capitaine, avoient été suffoqués par la vapeur d'un brasier.

De Marseille, le 4 Octobre 1771.

Suivant les lettres de Salonique, du 7 du mois dernier, les Russes, avec vingt vaisseaux ou frégates & leurs troupes de débarquement, ont attaqué l'Isle de Négrepont: ils ont débarqué à Syratori, & font le siège de la capitale, qui est bien

fortifiée, & d'autant plus en état de se défendre, qu'elle peut recevoir des secours par le pont qui communique de l'isle à la terre ferme où se trouve l'armée Turque.

Les lettres du Caire & d'Alexandrie, des 14 & 17 Août, marquent qu'Ali - Bey, autant par défaut de moyens de continuer ses expéditions, que pour adopter un meilleur plan, a renoncé aux conquêtes qu'il a faites en Syrie pour s'affermir en Egypte, & qu'il se borne, quant à présent à la possession de ce royaume, ainsi qu'à celle de la Mer-Rouge.

De Fontainebleau, le 19 Octobre 1771.

Le 17 de ce mois, Mgr le Comte de Provence se rendit dans la plaine de la Commanderie près du village de Grés, situé à trois lieues de Fontainebleau, où ce Prince fit la revue de son régiment qui passe de Vienne en Dauphiné au Havre. Après en avoir parcouru les rangs, ainsi que Mgr le Comte d'Artois, il le fit manœuvrer & témoigna beaucoup de satisfaction au Chevalier de Virieu, qui le commande, sur la précision des évolutions. Le lendemain, le régiment continua sa route & rencontra dans la forêt le Roi qui le passa en revue.

Madame la Comtesse de Provence eut, la nuit du 17 au 18, un accès de fièvre assez fort & accompagné d'une grande lassitude & de douleurs dans les jambes. Cette Princesse dormit très-bien pendant la nuit, & le matin, la fièvre étoit considérablement diminuée & médiocre; le soir, la petite vérole parut sans aucun accident; la nuit

du vendredi au samedi a été bonne : le sommeil a duré neuf heures & demie ; il étoit doux & tranquille ; les boucons ont augmenté en nombre & en qualité ; le pouls est très-bien & l'état de Madame la Comtesse de Provence est très-satisfaisant.

Du 23 Octobre.

La petite vérole, dont Madame la Comtesse de Provence est atteinte, est d'une bonne espèce, la suppuration est parfaitement établie : il n'y a aucun accident, & elle n'a que la fièvre inséparable de cet état.

De Paris, le 18 Octobre 1771.

Le 7 de ce mois, le Conseil supérieur de Nîmes a été installé. La salle a retenti des acclamations de *Vive le Roi*, pendant la publication de l'édit. Les habitans ont érigé un arc de triomphe devant la porte du premier président, & le soir, il y a eu illumination générale dans la ville.

Le 14 de ce mois, le Chevalier de Muy & le Sr de Caumartin, intendant de Lille, ont installé le Conseil Supérieur que le Roi a jugé à-propos d'établir à Douay. Le peuple a témoigné publiquement sa joie & sa satisfaction. Lorsque les Commissaires du Roi ont été retirés, on a jugé deux causes. Tous les corps ont été complimenter le premier président. La plus grande partie des officiers de ce Conseil étoient membres du Parlement de Douay.

Du 28 Octobre.

Le 21 de ce mois, le Maréchal d'Armentiere^s & le Sieur de Calonne, intendant de Metz, se sont rendus au Parlement de Metz & y ont fait publier & enrégistrer un édit portant suppression de ce Parlement, remboursement des offices & renvoi des matières dont il connoissoit, comme Parlement, à la Cour Souveraine de Nancy, & de celles dont il connoissoit, comme Chambre des Comptes & Cour des Aides, à la Chambre des Comptes de Nancy. Le 22, la Cour Souveraine & la Chambre des Comptes de Nancy ont enrégistré les édits qui leur ont été adressés à ce sujet.

L'Université de Paris a élu, le 10 de ce mois, pour son Recteur, l'Abbé Coger, Professeur d'Éloquence au collège Mazarin.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé le Baron de Saint-Bohaire, Exempt des Gardes - du Corps, compagnie de Beauveau, à la place du Chevalier d'Arras.

Le Roi a accordé l'Evêché de Grenoble à l'Evêque de Vence.

Le Roi vient de disposer de la charge de Colonel Général des Dragons, vacante par la mort du Duc de Chevreuse, en faveur du Duc de Coigny, qui a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciemens à Sa Majesté, le 16 Octobre.

Sa Majesté a donné la charge de mestre de camp-général des Dragons, dont le Duc de Coi-

gny étoit pourvû, au Duc de Luynes, mestre-de-camp, lieutenant du régiment de Colonel-Général des Dragons.

Le Roi a nommé la Baronne de Mackan, sous-gouvernante des Enfans de France, & la Marquise de Vintimille, ainsi que la Comtesse de Bourdeilles, Dames pour accompagner Madame. Elles ont eu l'honneur d'être présentées à Sa Majesté par cette Princesse.

Le Roi vient de disposer du gouvernement de la ville, prévôté & vicomté de Paris, dont le Duc de Chevreuse étoit pourvu, en faveur du Maréchal Duc de Brissac. Sa Majesté a accordé celui de la province d'Aunis, qu'avoit le Maréchal Duc de Brissac, au Duc de Laval, lieutenant-général de ses armées, premier gentilhomme de la chambre de Mgr le Comte de Provence, & gouverneur de Compiègne, lequel a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciemens à Sa Majesté, le 21 de ce mois. Le Roi a nommé commandant en chef en Aunis, le Baron de Montmorency, lieutenant-général de ses armées, chevalier de ses Ordres & chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, lequel a eu l'honneur de faire, à cette occasion, les remerciemens à Sa Majesté.

Le Roi a disposé de la lieutenance-générale du Languedoc, vacante par la mort du Marquis de Puisieulx, en faveur du Comte de Bissy, lieutenant-général des armées de Sa Majesté.

L'Evêque de Beziers a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, le 21, pendant la Messe.

Le Roi a accordé la coadjutorerie de l'Evêché

d'Amiens à l'Abbé de Machault, vicaire-général du même diocèse. Sa Majesté a donné l'abbaye de Chaâge, ordre de St Augustin, diocèse de Meaux, à l'Abbé du Ternay, confesseur de Madame Louise; celle de St Crespin-en-Chaye, même ordre, diocèse de Soissons, à l'Abbé de Montbourg, vicaire-général de Sens; l'abbaye séculière de Clairfaix, diocèse d'Amiens, à l'Abbé de Lestocq, vicaire-général du même diocèse; celle de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, diocèse de Vienne, à l'Abbé de Bally, vicaire-général de Grenoble.

PRÉSENTATIONS.

Le Marquis de Clermont-d'Amboise, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Roi de Portugal, ayant obtenu de la Cour un congé, est arrivé à Fontainebleau, le 12 Octobre, & a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le lendemain, par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères. Il a été ensuite présenté à la Famille Royale.

Le Chevalier d'Harembure, major du régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, avec rang de mestre de camp, a eu, le 16 Octobre, l'honneur d'être présenté au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le 17, l'Abbé de Célarée Keysersheim, Prélat souverain immédiat de l'Ordre de Cîteaux, conseiller né intime de Sa Majesté Impériale, a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale.

Le Roi & Monseigneur le Comte de Provence ayant bien voulu agréer le Sieur Dangeul, Gen-

tilhomme ordinaire de Sa Majesté , pour remplir la charge de secrétaire des Commandemens de Monseigneur le Comte de Provence , sur la démission du Sieur Mesnard de Choufy , il a été présenté, le 17 de ce mois , & a prêté serment , en cette qualité , entre les mains du Prince.

L'Evêque de Senlis, Premier Aumônier du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté , ainsi qu'à la Famille Royale, le Discours qu'il a prononcé au monastère des Carmelites , à Saint-Denis, le jour de la cérémonie de la Profession du Voile de Madame Louise de France.

La Comtesse Dulaû d'Allemands a eu l'honneur d'être présentée au Roi , ainsi qu'à la Famille Royale , le 19 de ce mois , par la Comtesse de Noailles.

N A I S S A N C E S.

Le 19 Septembre , vers les cinq heures & demie du soir , la Princesse des Asturies est accouchée heureusement d'un Prince. Aussi tôt après la naissance du Prince , le Roi l'a porté lui-même dans la salle voisine pour le faire voir à toute la Cour , aux Ambassadeurs de Famille , & aux autres Ambassadeurs & Ministres Etrangers qui avoient été invités formellement à cette occasion. Le Cardinal Patriarche a administré sur le champ les cérémonies du Baptême à l'Infant nouveau-né , qui a été nommé *Charles-Clément-Antoine de Padoue-Janvier-Pascal-Joseph-François d'Assise-François de Paule-Louis-Vincent-Février-Raphaël* , il a été tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi & le Pape Clément XIV , représenté par

Sa Majesté. On a chanté immédiatement après le *Te Deum*. Le Roi a ordonné que la Cour seroit en gala pendant trois jours, & qu'il y auroit des illuminations pendant ces trois jours.

La Duchesse de Chartres est accouchée, le 10 Octobre, à dix heures du matin, d'une Princesse qui étoit morte. La Duchesse de Chartres se porte aussi-bien que son état le permet.

M O R T S.

Jean de Caulet, Evêque & Prince de Grenoble, doyen du Décanat de Savoye, Abbé de St Martin de Miséré, de Saint-Tiers de Saou, de Nôtre-Dame de Chatrice & de Saint-Nicolas - Després, prieur commandataire de St Robert de Cornillon, est mort en cette ville, le 27 Septembre, âgé de soixante-huit ans accomplis.

Simon Mercier, veuf de Marie - Magdelaine Boquet, nourrice du Roi & de feu Mgr le Duc de Bretagne, frère aîné de Sa Majesté, est mort à Ruelle, près de Paris, le 29 Septembre, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge.

On mande de Nantes, que le nommé Bodet est mort dans un faubourg de cette ville, dans le courant du mois d'Août dernier, à l'âge de cent sept ans.

Elisabeth-Françoise Prondre, veuve de Louis de Maleide, brigadier des armées du Roi, capitaine aux Gardes-Françoises, est morte à Paris,

NOVEMBRE. 1771. 213

le 15 Octobre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Paul-Etienne-Auguste de Beauvilliers, Duc de Beauvilliers, Pair de France, colonel d'infanterie & gouverneur en survivance du Havre-de-Grace, est mort à Paris, le 18 de ce mois, dans la vingt-sixième année de son âge.

Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne, Duc Souverain de Bouillon, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi du Haut & Bas-Pays d'Auvergne, est mort à Montalet, le 24 de ce mois, dans la soixante-sixième année de son âge.

Pierre-Jacques-Louis de Beudelièvre, Marquis de Cany, est mort à Paris, le 5 d'Octobre, dans la cinquante-troisième année de son âge.

Louis-César de Varennes, Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Aubignac, diocèse de Bourges & archidiacre de la cathédrale, est mort à Paris, le 7 d'Octobre, âgé de 69 ans.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
L'Été, imitation de Pope ; Eglogue seconde, au docteur Gaarth ,	<i>ibid.</i>
A M. D. sur le bouquet que devoient lui pré- senter Mlles ses Filles ,	12
L'Amour trompé. Fable ,	<i>ibid.</i>
Adélaïde , ou les Combats de l'Amour & du Préjugé ; drame de société ,	14
Vers de M. de la Dixmerie, sur la chute de la maison où il est né ,	31
Épître philosophique à M. Dareau, avocat à Guéret ,	36
Idée sur l'Homme en particulier ,	39
Le Mariage funeste, conte moral ,	41
Portrait de M. P. Caton ,	56
Les Demeiselles. Conte ,	60
Traduction du premier chant de Tyrtée ,	64
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	66
ENIGMES ,	67
LOGOGRYPHES ,	70.

NOUVELLES LITTÉRAIRES,	72
Lettres Africaines,	<i>ibid.</i>
Explication abrégée des Coutumes & cérémonies observées chez les Romains,	88
Le Connoisseur, comédie de Société,	89
L'Esprit de la Ligue,	90
Mélanges de physique & de médecine,	93
Loix & Constitutions de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, publiées en 1770,	97
La Théorie du jardinage,	100
Discours de M. le Chevalier de Jully de Tho- massin, pour la réception à l'Académie des Sciences & belles-lettres d'Angers,	102
Galerie françoise, 3 ^e cahier,	104
Bibliographie parisienne, année 1770,	110
Dissertation sur la figure de la Terre,	112
Repertoire des Créanciers & des Débiteurs,	113
De l'Expression en musique,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES, Opéra,	144
Comédie françoise,	<i>ibid.</i>
Comédie italienne,	145
Aux Mânes de M. le Duc de Chevreuse,	146
ACADÉMIES,	149

216 MERCURE DE FRANCE.

Ecole vétérinaire,	157
ARTS, Gravure,	159
Géographie,	165
Musique,	167
Education singulière d'un Moineau ;	171
Anecdotes,	178
Portrait d'une Actrice,	181
Epître d'une Coquette à une vieille Coquette,	184
Avertissement concernant l'établissement du chauffage économique de charbon de terre dans Paris,	188
Avis,	193
Nouvelles politiques,	199
Nominations,	208
Présentations,	210
Naissances,	211
Morts,	112

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure du mois de Novembre 1771, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Octobre 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

DÉCEMBRE, 1771.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine,

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANT-COUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 18 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS; dont il
paroît deux feuilles par semaine; on s'abonne
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
geres, rue de la Juftienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par
M. de St Foix, le 2^e. vol. br. 2 l.
- Les douze Césars* de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8^o. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8^o.
broch. 3 l. 10 s.
- Histoire des Philosophes anciens*, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Diét. Lyrique*, 2 vol br. 15 l.
- Supplément du Diét. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Recueil lyrique d'airs italiens*, 3 l.
- Tomes III & IVe. du Recueil philosophique*
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 s.
- Tome Ve.* 1 l. 16 s.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8^o. gr. format rel. 20 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8^o. br. 4 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
- Système du Monde*, 30 s.
- Satyres de Juvenal* ; par M. Dufaulx,
in-8^o. rel. 7 l.
- Diét. de Morale*, 2 in-8^o. rel. 9 l.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.
- Le Roi de la Fève*, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Paris*, d'après le Trevi-
sain, 1 l. f 16.
- Deux grands Paysages*, d'après M. Ver-
net, 12 l.



M E R C U R E

· D E F R A N C E .

D É C E M B R E , 1 7 7 1 .

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

*L'AUTOMNE. Imitation de Pope ;
Eglogue troisième , à M. de V***.*

H Y L A S & Æ G O N .

ASSIS négligemment à l'ombrage des hêtres ;
Deux bergers tour-à-tour chantoient des airs cham-
pêtres.

Laisant errer au loin leurs paisibles troupeaux ,
De leurs touchans regrets ils charmoient les cœ-
reaux.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

L'un rappeloit en vain une amante infidelle,
Et l'autre se plaignant d'une absence cruelle,
L'écho seul confident de leurs tristes chansons ;
De Délie & Doris redisoit les doux noms.

O Nymphes de Mantoue ! accours sur cette rive,
Je t'implore : à mes vœux sois sans cesse atten-
tive.

Et d'Hylas & d'Égon répète-moi les airs,
J'en veux faire aujourd'hui le sujet de mes vers.

Toi * qui réunis Plaute à Térence & Ménan-
dre,

Dont la raison toujours nous force de nous ren-
dre,

Dont l'humeur vive & gaie enivre nos esprits,
Dont le jugement sûr remporte tous les prix ;
Toi qui connois si bien en quelle source pure
On puise les secrets de l'aimable nature ;
Daigne jeter les yeux sur des cœurs de bergers ;
Trop crédules amans de charmes mensongerst-
Voi de leurs passions la naïve tendresse ;
Leurs sentimens sont joints à la délicatesse.
S'accusant, s'excusant, regrettant leurs sermens ;
Ils soupiroient ainsi leurs douloureux accens.

H Y L A S.

Déjà le jour s'enfuit. Du sommet des montagnes
Les aîles de la nuit planent sur nos campagnes.

* M. de V. . . .

Témoins de mes soupirs , de mes vœux , de ma
foi ,

Bois , rochers , gémissiez & pleurez avec moi !

Doux zéphirs , confidens du serment qui me lie ,

Emportez mes accens à l'aimable Délie !

Interprètes discrets de mes tendres desirs ,

Peignez lui ma douleur , mes transports , me
soupirs !

Telle on voit dans nos champs la triste tourte-
relle

De son amant perdu pleurer la fin cruelle ,

Et remplir tour-à-tour les hameaux & les bois

Des douloureux accens de sa plaintive voix.

Tel je me plains aux vents , éloigné de Délie ;

Elle ne m'entend point , ne me plaint point , m'ou-
blie.

Elle a fui ma présence , elle est sourde à mes cris ;

Ne la verrai je plus dans ces hameaux chéris ? ..

Doux zéphirs , confidens du serment qui me lie ,

Emportez mes accens à l'aimable Délie !

Depuis qu'elle a quitté nos fortunés déserts ,

Les oiseaux attendris ont cessé leurs concerts ;

Les tilleuls aux bergers refusent l'ombre épaisse ,

Les lys baissent la tête & meurent de tristesse.

Les berceaux dépouillés périssent de langueur ,

Et semblent de concert partager ma douleur.

Fleurs si belles jadis , & maintenant fanées ,

Aux rigueurs de l'hiver sans cesse abandonnées ;

Rossignol , qui chantiez les charmes de l'été ,

8 MERCURE DE FRANCE.

Et que l'on n'entend plus dès qu'il vous a quitté ;
Arbres de nos vergers dont les feuilles penchées ,
Quand l'automne commence , expirent dessé-
chées ,

Parlez : l'absence , hélas ! qui cause mes tour-
mens ,

Parlez : n'est-elle pas la mort pour les amans ? . .

Doux zéphirs , confidens du serment qui me lie ,

Emportez mes accens à l'aimable Délie !

Maudits soient à jamais du soleil & du jour ,

Les champs qui de Délie empêchent le retour !

Que les fleurs , s'il en naît , en naissant s'y flétris-
sent ;

Que toujours dépouillés les arbres y périssent ;

Que la terre stérile & rebelle au travail ,

N'y produise jamais de pâture au bétail ;

Que tout y meurt enfin , excepté ma bergère . . .

Où m'emporte mon cœur ! . . Qu'ai je dit ? . . té-
méraire ! . .

Non , non. Dans quelques lieux qu'elle porte ses
pas ,

Que le plus beau printems y suive ses appas ;

Que les plus belles fleurs y soient toujours éclo-
ses ;

Que les chênes nouveaux y soient couverts de roses ;

Qu'on y fasse toujours les plus belles moissons ;

Que l'ambre le plus doux distille des buissons . .

Doux zéphirs , confidens du serment qui me lie ,

Emportez mes accens à l'aimable Délie !

Les oiseaux cesseront leurs tendres chants du soir,
 Les branches à leur gré de plier, se mouvoir,
 Les vents de menacer la timide nature,
 Les ruisseaux de couler avec un doux murmure ;
 Et la nuit cessera de succéder au jour,
 Avant que mon cœur perde ou change son amour.
 Au berger altéré les sources jaillissantes
 Caused moins de plaisir, sont moins satisfaisan-
 tes :

Le laboureur, noirci par l'ardeur du soleil,
 Goûte moins les douceurs d'un paisible sommeil :
 La pluie à l'allouette est moins douce, moins
 chère,

Et le soleil plaît moins à l'abeille légère,
 Que ta vue, ô Délie ! à mon cœur enchanté,
 Quand mes yeux dans les tiens puisent la vo-
 lupté.

*Doux zéphirs, confidens du serment qui me lie,
 Emportez mes accens à l'aimable Délie !*

Viens, Délie. Ah ! reviens. Plus prompte que le
 tems,

Vole, apporte avec toi le bonheur à nos champs.
 Les échos d'alentour de ton nom retentissent ;
 Nos moutons à ton nom sont plus gais, & bon-
 dissent ;

Les ruisseaux, les rochers, les cavernes, les bois
 Nuit & jour à l'envi le disent mille fois.

Mais c'est Délie... O Ciel ! .. j'aperçois dans la
 plaine...

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Seroit-il vrai ? .. Seroit-ee une illusion vaine ? ..
Mes yeux me trompez - vous ? Est-ce un songe
d'amant ?

Non. C'est Délic. O cher & précieux moment !
Elle vient. Je la vois. Sa blonde chevelure
Folâtre au gré du vent , & baise la figure.
Je vois ses grands yeux noirs sur moi se reposer.
Ses lèvres de corail appellent le baiser.
Cessez mes chants ; zéphirs , fuyez dans la prairie ;
Je ne suis plus à moi que pour être à Délic.
Hylas finit ses chants. L'écho les répéta.
Ægon le regardant , se plaignit & chanta.
Les forêts de Windsor à sa voix attentives ,
L'admirèrent. O vous , ô muses de ces rives !
Ces sons que vous avez vous-mêmes inspirés ,
Répétez-les , ces sons qu'Ægon a soupirés.

Æ G O N.

O Collines ! témoins des vœux de mon amante ,
Rassemblez des cris de mon ame expirante !
C'est à vous qu'en mourant je me plains de Doris.
De ses traits séduisans trop ardemment épris ,
Hélas ! vous le savez ; combien j'étois sincère.
L'ingrate ! aurois-je pû la croire mensongère ?
Aurois-je dû penser qu'oubliant nos plaisirs ,
Elle oubliât l'objet de ses premiers soupirs ?
Montagnes , qui semblez vous perdre dans la
rue ,
Dont le sommet aux yeux s'élève & diminue ,

Je viens me plaindre à vous , apprendre à vos cœurs ,
 teaux ,

Les lugubres accens de mes tristes pipeaux.
 Epuisé de fatigue , & soumis à ses guides ,
 Le bœuf d'un pas tardif quitte les champs arides.
 La fumée (ah ! Doris , tu la vis autrefois)
 S'élève en serpentant au dessus de nos toits.
 T'en souvient-il encor ? Sous ces chênes antiques ,
 Nous regardions fumer nos cabanes rustiques.
 Tu me jurois alors . . . accablant souvenir !
 Il ne me reste plus qu'un affreux repentir.

*O collines ! témoins des vœux de mon amante ,
 Retentissez des cris de mon ame expirante !*

Peuplier ! sous lequel livrée à son amour ,
 Ma Doris avec moi souvent passoit le jour ;
 Souvent sur ton écorce encor tendre & naissante ,
 J'ai gravé les sermens de ma parjure amante ,
 Tandis qu'elle attachoit avec mes chalumeaux
 Des guirlandes de fleurs à tes premiers rameaux.
 Guirlandes ! en un jour vous vous êtes fanées.
 Promesses ! par le tems vous êtes effacées.
 Ainsi de ma Doris la tendresse a passé.
 Ainsi de mon espoir l'objet s'est éclipsé.

*O Collines ! témoins des vœux de mon amante ,
 Retentissez des cris de mon ame expirante !*

Le brillant Arcturus rajeunit nos forêts ,
 Sa présence embellit nos fertiles guérets.
 Tous nos arbres chargés des présens de Pomone ,

Gémissent sous leurs fruits & tombent en couronne.

Nos abeilles déjà sur les chênes voisins
De leurs ruches ont fait sortir d'autres essaims.
De raisin éclatant Bacchus orne nos treilles ;
Nos bergères déjà préparent leurs corbeilles.
Tout renaît. Justes dieux ! l'amour, le seul amour
Est-il l'unique bien qui n'ait point de retour ?

*O collines ! témoins des vœux de mon amante ,
Retentissez des cris de mon ame expirante !*

Le berger dans les champs s'écrie avec courroux :

Tes moutons sont en proie à la fureur des loups. . .
Hélas ! que me sert-il , jouet des destinées ,
De vous garder encor , brebis infortunées ?
Je vous ai conservés , inutiles troupeaux ;
Mais j'ai perdu mon cœur , j'ai perdu mon repos.

Pan lui-même autrefois protecteur de nos chênes ,

M'est venu demander le sujet de mes peines ,
Ou quels yeux malfaisans , d'un trait empoisonneur ,

Ont versé sur mes jours la coupe du malheur.

Hélas ! quels autres yeux que ceux de la parjure ,
Ont le fatal pouvoit de cacher l'imposture ?

Est-il un art trompeur , un magique détour

Que , pour nuire aux mortels , n'inventa point
l'amour ?

*O collines ! témoins des vœux de mon amante ,
Retentissez des cris de mon ame expirante !*

Je vais fuir pour jamais ces bois & ces hameaux ;
Adieu , tendres bergers. Adieu , mes chers trou-
peaux ,

Puissiez-vous être un jour , l'honneur des berge-
ries !

Pour la dernière fois , adieu , plaines chéries..

Je puis fuir ces forêts , mes troupeaux , nos ber-
gers ;

Je puis aller gémir sur des bords étrangers.

Je puis abandonner nos hameaux , nos fontaines ,
Ces mirthes , ces tilleuls , ces oliviers , ces plain-
nes ,

Oublier les mortels , oublier l'univers ;

Mais pourrai-je oublier mon amour & mes fers !

Amour , je te connois. Non , tyran inflexible !

La mer en sa fureur n'est pas aussi terrible.

Ses vagues en courroux , les abymes secrets
Sont moins à redouter qu'un seul de tes bienfaits.

Plus cruel que les ours des monts de l'Arcadie ,

Que les tygres sortis du sein de la Lybie ,

Monstrueux avorton du crime & du malheur ,

Assemblage exécration & de honte & d'horreur ,

On t'arracha du flanc d'une horrible mégère ,

Tu nâquis dans la foudre , & l'Æthna fut ton
père.

Va ; fuis au sein des mets , fuis : & qu'un flot
maudit

14 MERCURE DE FRANCE.

Frémisse , en t'entraînant , d'horreur & de dépit :

O collines ! témoins des vœux de mon amante ,

Retentissez des cris de mon ame expirante !

Inutiles regrets ! ô soupirs superflus !

Ingrate ! c'en est fait : je ne t'appelle plus.

Jouis de mes sermens , de tes promesses vaines.

En terminant mes jours , je termine mes peines.

En me précipitant du haut de ce rocher ,

Je maudis le berger qui t'osera chercher.

O collines ! témoins des vœux de mon amante ,

Recueillez les soupirs de mon ame expirante.

Adieu , bois si long-tems témoins de mes douleurs !

Adieu , soleil ; adieu : je tombe , je me meurs.

Tel fut de ces bergers le chant lugubre & tendre ,

Quand l'ombre de la nuit commença de s'étendre.

Par M. de Belami.

Histoire d'ABDALLA , racontée par

lui-même.

MON père étoit d'une des premières Maisons de Balkis, & fort aimé du Prince. Il ne négligea rien pour me procurer une bonne éducation : je puis dire que je répondis à ses soins, & que lorsque j'entrai dans le monde, je joignois

à un esprit cultivé, un cœur droit & bien-faisant. Parmi mes compagnons d'étude il y en avoit un qui se faisoit extrêmement distinguer : on ne l'en aimoit pas moins : la nature avoit mis en lui je ne sçais quoi de doux & de modeste, qui tempéroit l'éclat de son mérite & le lui faisoit pardonner. Nous nous sentîmes d'abord un grand penchant l'un pour l'autre : le tems l'accrut, & nos cœurs s'unirent d'un lien si fort, qu'ils ne faisoient qu'un. Au sortir des études nous fîmes ensemble nos exercices & ensuite nos premières armes. Azor (c'est ainsi que se nommoit mon ami) me sauva la vie dans un combat. Sa naissance n'étoit pas inférieure à la mienne. Il y joignoit l'éclat de la faveur : mon père étoit mort, & c'étoit le sien qui l'avoit remplacé dans le cœur du Prince. Azor usoit si bien de son crédit, qu'il se seroit fait des amis à lacour, si l'amitié, ce sentiment si noble, pouvoit entrer dans des ames intéressées. Une cruelle épreuve lui fit bientôt connoître que les adorateurs de la fortune n'ont d'amis que les siens ; son père déplût au Prince, tomba dans la disgrâce & mourut de douleur en peu de jours. Azor fut disgracié lui-même ; ceux qui

lui avoient le plus d'obligation demandèrent pour eux les places de son père ; toutes les graces que sa maison tenoit de la cour lui furent ôtées , il demeura dépouillé de tout & sans bien : son père avoit vécu dans le faste , & sa succession suffit à peine pour payer les créanciers.

Azor soutint sa disgrâce en héros , en homme qui n'avoit fait que se prêter à la faveur : l'ingratitude de ceux qu'il avoit obligés ne le surprit point. Il y avoit compté : je lui restois , il crut n'avoir rien perdu.

Avant sa disgrâce , Azor étoit mon ami , j'en fis mon frère, Ma fortune qui étoit considérable , devint la sienne ; ce n'étoit pas assez : j'osai déplaire au Prince , je lui parlai en faveur d'Azor. Les courtisans firent entendre au Prince que je lui avois manqué ; & je fus perdu auprès de lui pour avoir prêté ma voix à un malheureux qui étoit innocent & mon ami.

Comme je n'avois pas l'ambition d'être esclave , je ne m'affligeai pas du bonheur d'être libre , & je renonçai sans peine à l'espoir des honneurs auxquels c'est si souvent un titre d'exclusion que de les mériter.

Azor fut touché jusqu'au fond du cœur de ce que je fis pour lui, mais il en fut touché en homme qui en eût fait autant pour moi; il ne chercha point à s'en défendre, cela lui parut tout simple, & il usa de ma fortune comme il auroit usé de la sienne propre, & comme j'en aurois usé moi-même si j'avois été à sa place.

Nous nous retirâmes à une de nos terres; nous y vivions fort heureux; nous avions tous deux le goût des lettres; elles remplissoient une bonne partie de notre tems; nous emploions l'autre à la chasse, à la promenade, à cette douce communication de pensées & de sentimens qui fait le charme de l'amitié: notre bonheur nous sembloit d'autant plus doux, qu'il n'étoit point envié; il nous coûtoit trop peu pour l'être. Nous ne doutions pas même que dans le monde on ne crut notre sort très à plaindre tandis que nous bénissions le Ciel de l'heureuse disgrâce qui nous l'avoit procuré. Ainsi couloient nos jours. Le commerce des muses, la liberté si douce, l'amitié plus douce encore, remplissoient tous nos momens: nous avions résolu de fuir l'amour comme l'écueil du bonheur & de la sagesse; mais qui peut se flatter de rester toujours insensible? Le

moment d'aimer vient, & le cœur vole au-devant de ses chaînes.

Une jeune veuve avoit une terre dans notre voisinage. L'arrangement de ses affaires l'obligea d'y venir passer quelque tems : Canfade (c'est le nom de cette veuve) avoit une figure charmante; ses traits n'étoient pas réguliers, mais ils étoient si bien assortis pour plaire, ou plutôt pour toucher qu'il étoit difficile de la voir impunément. Pour vous la peindre en un mot, sa physionomie étoit celle du sentiment, & tout le reste de sa personne sembloit fait pour la volupté. Nous fûmes lui rendre visite, & nous lui trouvâmes dans l'esprit un attrait pareil à celui de son visage : le sentiment lui dictoit toutes ses expressions; je m'aperçus de tous ses charmes, je fis plus, je les sentis, mais ce ne fut point avec cette force qui dispose de nous malgré nous-mêmes; ma liberté fut ébranlée, mais elle ne fut point abbatue. Il n'en fut pas de même d'Azor. Il devint éperdument amoureux : cet amour l'entraîna comme un torrent & renversa toutes ses résolutions comme de foibles barrières. Il m'apprit en tremblant l'état de son cœur; il craignoit que Canfade n'eût fait les mêmes impressions sur

le mien : parlez - moi sincèrement , me dit-il , si vous aimez Canfade , je vous sacrifierai mon amour ; mais ne le laissez point fortifier , & acceptez-en le sacrifice tandis que j'espère encore le pouvoir faire sans cesser de vivre. J'embrassai tendrement Azor, en l'assurant que je n'avois point d'amour ; & je jugeai combien il en avoit au transport avec lequel il m'embrassa lui-même.

Azor étoit trop amoureux pour n'être pas timide ; je crus devoir le servir auprès de sa maîtresse , & ce fut moi qui apprit à Canfade ce que mon ami n'osoit lui dire. Au trouble qu'elle me fit voir , j'eus quelque lieu de douter si elle n'eût pas mieux aimé que j'eusse parlé pour moi , mais je rejetai bien loin cette idée.

Azor continua ce que j'avois commencé , & parla lui-même. Il étoit aimable ; il aimoit , il fut aimé ; sa maîtresse avoit peu de bien , celui que j'avois étoit déjà à Azor autant qu'à moi ; mais nous en fîmes comme frères, un partage dans les formes , & il épousa Canfade. La possession ne fit qu'augmenter son amour. Il étoit le plus heureux des hommes : hélas ! étoit ce le plus cher de ses amis qui devoit détruire

20 MERCURE DE FRANCE.

ce bonheur ? Une nuit fatale (nuit d'été) ne pouvant dormir , je descendis dans le jardin : une fraîcheur délicieuse avoit succédé à la chaleur du jour. La lune brilloit de tout son éclat ; il faisoit une de ces nuits charmantes , qui portent dans les ames les moins sensibles je ne sçais quoi de tendre & de voluptueux : une douce rêverie s'empara de moi & me conduisit dans une allée couverte que terminoit un cabinet de verdure. Lorsque je fus près de ce cabinet , je crus entendre quelque bruit. Je prêtai l'oreille ; le calme de la nuit me favorisoit : j'entendis réellement quelques mots que je ne pus distinguer ; un moment de silence succéda ; je m'approchai le plus doucement qu'il me fut possible , & une fatale curiosité me poussant à ma perte , je vis Azor & Cansade sur un lit de gazon. Cansade résistoit par pudeur , elle fut vaincue par l'amour ; tout peignoit si bien en elle ce trouble des sens qui naît de l'ivresse du cœur ! — Je m'égarai , je devins éperdu & je remportai cette image gravée au fond de mon cœur avec des traits ineffaçables : je voulus envain m'en distraire , elle me suivoit par-tout ; Cansade , avec tous ses charmes , étoit sans cesse présente à mes yeux.

Le sommeil me fuyoit, ou si, pour un instant, il fermoit ma paupière, je voyois Cansade en songe.

Azor cependant m'étoit toujours également cher, J'aurois souffert mille morts plutôt que de songer à le trahir : s'il eût eu besoin de ma vie, elle étoit à lui plus qu'à moi ; mais par une contradiction que je ne puis expliquer, il y avoit des momens où je ne pouvois m'empêcher d'être jaloux de son bonheur, où je voyois un rival dans un ami, où je le haïssois presque. Je sentois mon injustice ; j'en avois honte, mais j'y retombois.

Les efforts que je faisois pour me vaincre, peu de nourriture, encore moins de sommeil, m'eurent bientôt changé considérablement. Azor, à qui je n'avois jamais rien caché, n'imagina d'autre cause de ce changement que le dérangement de ma santé, & s'en alarma d'autant plus qu'on ignoroit d'où procédoit le mal ; son inquiétude fut extrême. Je voyois que la crainte de me perdre empoisonnoit tout son bonheur. Cette crainte l'occupoit tout entier ; il la portoit jusque dans les bras de Cansade.

Je fus sensiblement touché des marques de son amitié ; & je crus que j'en serois indigne.

22 MERCURE DE FRANCE.

si je lui cachois plus long tems ce qui se passoit en moi. Je pris la résolution de verser mon ame dans son sein, de lui avouer mes sentimens pour Cansade & de m'éloigner. Plût au Ciel que je l'eusse fait ! mais il étoit écrit que je donnerois la mort à mon ami.

Les femmes les moins coquettes sont clairvoyantes sur les effets de leur beauté. Cansade s'étoit apperçue de l'effet que la sienne avoit fait sur moi : je ne pouvois m'empêcher de la regarder, & ma passion se peignoit malgré moi dans mes regards ; je crois que cet amour n'auroit pas même échappé à mon ami, s'il n'eût été si éloigné de le soupçonner. Cansade fut rouchée de l'état où elle me réduisoit, & peut être même prit-elle pour de la pitié un sentiment plus tendre : un jour que nous étions seuls, elle me parla avec tant de bonté du changement qu'on voyoit en moi, elle me parut si sensible qu'il m'échappa, je ne sçais comment, non de lui dire, mais de lui laisser voir que je mourais pour elle ; ce fut une indiscretion de regards, de soupirs & de paroles qui partit comme un trait, & qui, par une force invincible, devança toute réflexion. Je rentrai aussi-tôt en moi-même, & péné-

ré d'un repentir encore plus indiscret, sans donner le tems à Canfade de me répondre, je lui montrai la plus grande confusion de ce qui m'étoit échappé : je lui en demandai pardon en fondant en larmes, & je lui appris la résolution où j'étois de la fuir, après avoir ouvert mon cœur à mon ami ; Canfade me détourna de ce dessein. Elle me dit que je ne pouvois m'éloigner sans affliger Azor, que ce seroit lui percer le cœur que de lui en apprendre la cause, que j'allois jeter sur la vie de mon ami une amertume que rien ne pourroit adoucir, que je devois auparavant essayer de me guérir, en faisant sur moi un généreux effort ; qu'elle vouloit elle-même y aider ; que c'étoit une amie rendre qui entreprenoit ma guérison, & qu'elle espéroit y réussir, si je voulois, comme elle n'en doutoit pas, m'y prêter de bonne foi & considérer sérieusement ce que je devois à Azor, & ce qu'elle lui devoit elle-même.

Canfade, qui croyoit être de bonne foi, eut le malheur de me persuader, ou plutôt je me fis illusion à moi-même. Ce fut la passion qui, sous le voile de l'amitié, me fit craindre de trop affliger Azor : cette crainte cachoit sans doute un sentiment

24 MERCURE DE FRANCE.

moins généreux : Canfade , disoit - elle ,
vouloit m'aider à me guérir , je continue-
rois donc à la voir , je lui parlerois de
mon amour ; en m'écoutant elle me plain-
droit : voilà ce qui étoit au fond de mon
cœur , & ce que la passion m'empêchoit
d'y chercher.

Je restai donc , & j'osai follement lut-
ter contre un ennemi qu'on ne peut vain-
cre qu'en fuyant : je faisois confiance à
Canfade du peu de succès de mes efforts ;
& comme cette confiance me soulageoit ,
je continuois à m'abuser & je m'imagi-
nois faire des pas vers ma guérison , lors-
que j'achevois de me perdre , & que j'en-
traînois avec moi Canfade même ; &
comment ne se seroit - elle pas perdue ?
Une femme vertueuse fait toujours grace
à la passion qu'elle inspire. C'est pour elle
un spectacle bien séducteur que celui d'un
homme qui offre à son amour propre un
continuel triomphe dont toutes les paro-
les , tous les mouvemens sont un tribut à
ses charmes ; mais si elle ose le voir sou-
vent , si elle l'écoute , si elle le plaint , il
n'est presque pas possible qu'elle ne s'en-
flâme elle-même au feu dont il brûle pour
elle ; c'est ce qu'éprouva Canfade. Elle
fut long tems à s'en appercevoir , ou plu-
tôt

tôt à se l'avouer ; nous avions de fréquens entretiens : c'étoit en l'aimant toujours davantage que je lui disois que je ne voulois plus l'aimer ; c'étoit avec des regards qui me défendoient d'obéir qu'elle me conjuroit de faire de nouveaux efforts : enfin un jour que je me plaignois à elle de leur inutilité , je vis tout d'un coup son visage inondé de larmes : quoi , lui dis-je , mon état vous afflige & vous en pleurez !... Non , s'écria-t-elle , je pleure le mien , il est aussi déplorable que le vôtre : à ce discours inattendu , je l'avoue , mon premier mouvement fut un transport de joie qui n'éclata que par un cri ; mais aussi-tôt me représentant le tort que je faisois à Azor : chere Cansade , que m'apprenez-vous ! quoi ! je ravis votre cœur à mon ami ; quel bien il perd ! Ah , Cansade , que ne m'avez-vous laissé partir ! mes remords me déchirent ! elle me dit qu'elle en éprouvoit de plus cruels elle-même ; qu'elle étoit au désespoir de m'avoir retenu , mais que sa pitié l'avoit séduite ; qu'elle me conjuroit de partir , que j'allois la laisser la plus malheureuse créature de l'univers ; mais qu'il n'y avoit plus que ce moyen de nous sauver de notre propre foiblesse : je la quittai bien résolu

B

26 MERCURE DE FRANCE:

de ne plus la voir, désespéré de l'égarément de son cœur, indignement flatté de l'avoir égarée. J'allai trouver Azor, & je lui dis qu'on m'ordonnoit de voyager pour ma santé; je me servis de ce prétexte, car je craignois de l'éclairer sur son malheur. Azor ne pouvoit se résoudre à notre séparation : il vouloit absolument m'accompagner; mais je m'y opposai si fortement qu'il fut obligé de se rendre. Je disposai tout pour un prompt départ. J'évitois cependant Canfade : j'avois même résolu de ne point lui dire adieu; mais je n'étois pas assez coupable, & je devois enfoncer le poignard dans le sein de mon ami.

Deux jours avant celui que j'avois fixé pour mon départ, je descendis sur le soir dans le jardin, & je portai tristement mes pas vers ce cabinet de verdure d'où étoit parti le trait qui m'avoit blessé : ce souvenir me causa une vive émotion; elle redoubla à la vue de Canfade : elle étoit sur ce même lit de gazon où je l'avois vue avec Azor; ses yeux étoient attachés à la terre, ses joues baignées de larmes; elle ne me vit pas entrer. Je restai quelques momens incertain de ce que je ferois; enfin, ne pouvant résister à l'état où

Je la voyois, je me précipitai à ses genoux, je les embrassai, & les trempant de mes pleurs : ah ! Canfade, lui dis-je, que ne puis-je racheter de mon sang ces précieuses larmes que vous versez ! mais je n'en suis pas digne... Non, me répondit-elle, vous ne l'êtes pas, vous qui avez pu m'aimer, vous qui avez à présent la cruauté de m'abandonner ; mais je ne sçais ce que je vous dis ; fuyez mon trouble ; que me voulez-vous ? que faites-vous ici ? laissez-moi mourir ; partez, vous devez me fuir, je l'ai voulu, je le veux encore ; il le faut ; ne m'ôtez point la force de vous le redire ; songez-vous qu'Azor est votre ami, qu'il est mon mari ? craignez que je ne l'oublie & je l'oublierois. Quand je vous vois, je ne puis que vous aimer ; vous êtes un cruel... Que pouvois-je devenir à de pareils discours ? A ces reproches enflammés d'amour, & dont je fus tout-à-coup embrasé moi-même ; je ne me reconnus plus : mes remords, mon ami, ma vertu, tout disparut à mes yeux ; je ne vis plus que Canfade : elle n'avoit jamais été si belle : un regard inexprimable qu'elle jeta sur moi, le trouble qui s'y peignoit, & quel trouble ! acheva de m'égarer ; oui, Canfade, je vais partir, lui

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

dis-je en fondant en larmes, & Canfade éperdue, sans parole, & comme étouffée de ses soupirs qui se confondoient avec les miens. . . Oh ! souvenir qui me tue, l'amour eut l'affreux pouvoir de faire de nous ce qu'il voulut, nous ne fûmes pas ce qu'il en faisoit, & le crime fut consommé.

Revenus de ce profond & magique oubli de nous-même, confus & consternés tous deux, Canfade tout-à-coup s'arracha de mes bras, & me rejetant avec effroi, où suis-je, s'écria-t-elle ? malheureuse, qu'ai-je fait ! me voilà donc perdue ! elle tomba dans le plus violent désespoir. Le mien n'étoit pas moindre ; mais je me fis violence pour arrêter les effets du sien, Enfin nous nous séparâmes le cœur déchiré de remords & sans oser nous regarder, nous nous dîmes adieu pour toujours, Il n'étoit plus tems : le malheureux Azor étoit venu au moment le plus vif de notre entretien ; jugez ce qu'il dû sentir, J'ignorois qu'il fût mon crime, mais je n'en craignois pas moins sa vue : comment soutenir les regards de mon ami que je venois de trahir ? on me dit qu'il venoit de partir pour une maison que nous avions à deux lieues & qui étoit un

DECEMBRE. 1771. 29

rendez-vous de chasse. Je m'étonnai qu'il fût ainsi parti tout seul, mais je n'en soupçonnai rien. Je me couchai, ne dormis pas, & me levai de grand matin. La vue de mon crime ne me quittoit point; il me poursuivoit; il me punissoit sans relâche; je ne sçais quel pressentiment funeste ajoutoit à l'horreur que j'avois de moi-même. On m'apporta une lettre d'Azor; je sentis ma main trembler en l'ouvrant; les caractères en étoient mal formés. En voici les propres termes, ils sont gravés dans mon cœur qu'ils déchirent. . . Pardonnez si, en vous les rapportant, les larmes & les sanglots étouffent ma voix.

« Au moment où vous lirez cette lettre, Azor ne sera plus : je vous vis hier dans les bras de Canfade : oh ! mon ami, j'ai senti des mouvemens de vengeance; je les déteste & les désavoue en mourant : puissiez-vous être heureux avec Canfade, & ne vous point trahir tous deux ! puissiez-vous ne connoître jamais la douleur que j'éprouve ! adieu. Mon honneur m'est bien cher ; mais c'est encore moins sa perte que celle de votre amitié qui me tue. »

A cette lecture je fis un cri affreux, & de-

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

mandai promptement un cheval : j'étois tout tremblant & hors de moi-même, je criois, je pleurois, je m'agitois ; on avertit Canfade ; elle accourut : je fis un nouveau cri en la voyant : lisez, lui dis-je, en lui donnant la lettre : elle la lut, & tomba évanouie : j'ordonnai qu'on prît soin d'elle ; je montai à cheval ; je volai à cette maison fatale : c'en étoit fait, je n'y trouvai que le corps pâle & sanglant d'Azor. Comment vous peindre l'affreux déchirement que je sentis à cette vue ; je me jettai sur le corps de mon ami, sans verser une larme, mais en poussant des cris aigus, & en voyant près de lui le poignard dont il s'étoit percé, je le saisis, & m'en frappai ; je voulus redoubler, on me défarma ; je tombai sans connoissance. On profita de ce moment pour me porter dans un lit, & pour panser ma blessure. Lorsque je revins à moi, je détestai le soin qu'on en avoit pris ; je voulus arracher les bandages, mais on m'observoit, & on eut la cruauté de s'y opposer ; une fièvre violente me prit ; je touchai à ma dernière heure ; mais j'eusse été trop heureux de mourir ; mon crime méritoit une longue expiation : la nature fut plus forte que mon desespoir : elle me sauva, & on

m'observa avec soin, jusqu'à ce que le tems m'eût ôté, non le desir de la mort, mais le dessein de me la procurer moi-même : j'appris que Canfade, plus heureuse que moi, n'avoit pû résister à sa douleur.

Lorsque je fus entierement rétabli, je pris le parti de fuir tous les hommes : le corps de Canfade & de mon ami avoient été mis dans le même cercueil ; je le fis transporter dans la solitude où vous m'avez trouvé ; je le déposai dans le sein de la terre ; j'élevai dessus un tombeau ; j'y passe presque tous les momens d'une vie que le Ciel prolonge pour me punir : la vue de ce tombeau me déchire, & je ne puis m'en arracher ; chaque jour je le baigne de mes pleurs, & je soupire sans cesse après l'instant qui doit mêler ma cendre à celle de mon ami.*

* Ce conte est tiré d'un ouvrage intitulé, *Mirza & Fatmé*, de M. SAURIN. Comme il forme un morceau séparé & très-intéressant, nous avons cru faire plaisir aux lecteurs de le leur remettre sous les yeux.

S U I T E D E L' E T É.

*Chant second du Poëme des Saisons ;
imitation libre de Thompson.*

Progrès de l'Été.

L'ASTRE du jour, de la voûte azurée,
Fond & dissoud le brouillard malfaisant :
De ses rayons la terre colorée
Semble s'unir au vaste firmament.
Quand la rosée à l'ombre se retire,
Et que les fleurs la cachent dans leur sein,
Sur un gazon, qui s'offre à mon dessein,
Je pince alors les cordes de ma lyre.

Qui pourroit voir, sans déplorer leur sort,
Ces arbrisseaux, dont la tige fleurie
Prit au printems un généreux essor,
Livrer au Sud leur dépouille flétrie ?
Mais sous ces fleurs, tristes jouets des vents,
Le fruit reçoit & la sève & la vie,
Et de l'automne annonce les présens.

De la chaleur tout ressent l'influence ;
Et le berger suspendant ses travaux,
Vers le bercail ramene ses troupeaux :
Pour tant de soins pleins de reconnoissance ;

A leurs pasteurs ils offrent leur tributs,
 Aliment sain, dont usoit l'innocence
 Au tems heureux où regnoient les vertus.
 L'hôte des airs vers les chênes antiques
 Dirige aussi son vol lourd & bruyant ;
 Près des maisons les oiseaux domestiques
 Cherchent à l'ombre un repos bienfaisant,
 Et la chaleur, sous l'humide élément
 Se fait sentir aux peuples aquatiques.

Les Insectes.

Régénéré par les feux du soleil ;
 Le papillon jouit dès son reveil :
 Pendant l'hiver plongé dans l'indolence ;
 Il semble mort ; mais au sein du tombeau
 Il a repris un être tout nouveau :
 Il en sort, fier de sa magnificence,
 Parmi les fleurs il s'agite, il s'élançe,
 Du tendre amour suivant les douces loix ;
 De ses plaisirs il savoure l'ivresse,
 Et plein d'ardeur, il vole dans les bois
 Y déposer les fruits de sa tendresse.

Quel nombre, ô Ciel ! d'atômes différens !
 Leur petitesse échappe à notre vue :
 L'air est rempli de ces essains vivans,
 Dont le concours forme presque une nue.
 Le doux zéphyr & le flambeau du jour

B v

34 MERCURE DE FRANCE:

Animent seuls ces nations aîlées ;
 L'auran farouche & les tristes gélées
 Du sein des airs les chassent sans retour ;
 Tel au plaisir livré dès son enfance ,
 L'homme ose, hélas ! dans la molle indolence
 Perdre des jours qu'il doit à la vertu :
 La mort sur lui s'avance avec furie ;
 Il est rayé du livre de la vie ,
 Et meurt enfin sans même avoir vécu.

Les Faneurs.

Gais , satisfaits & sans mélancolie ;
 Le front bruni, mais brillant de santé ;
 Les villageois , des trésors de l'été
 Vont dépouiller la riante prairie :
 Chacun s'empresse à ces heureux travaux ;
 L'herbe gémit & tombe sous la faux ,
 Et les Faneurs , de prairie en prairie
 Vont étaler la récolte fleurie
 Pour la sécher & la mettre en monceaux :
 Le sel piquant , la gaieté pétillante
 De cette troupe animent les propos ,
 Et de Bacchus la liqueur bienfaisante
 Les encourage & les rend plus dispos.
 Heureux mortels , c'est vous dont la nature
 Comble les vœux & remplit les desirs :
 Vous jouissez ; votre ame libre & pure
 Connoît & sent le prix des vrais plaisirs.

Tonte des Troupeaux.

Près d'un canal, qui rafraîchit la plaine ;
 On réunit les troupeaux haletans :
 Les cris des chiens, les clameurs des enfans ;
 Tout les excite à confier leur laine ,
 Pour l'épurer , au cristal des étangs.
 Epouvantés de cet accueil sauvage
 Et frappant l'air de leurs gémissemens ;
 D'un pas tardif ils gagnent le rivage.
 Mais les bergers aiguissent leurs ciseaux :
 Riches d'attraits , simplement habillées ,
 Aux bords d'un bois les filles rassemblées
 De leurs toisons dépouillent les agneaux.
 Chacun agit ; l'ouvrage s'accélère :
 L'un fait bouillir le gaudron écumant ;
 Aux animaux tondus nouvellement
 Plus loin un autre imprime un caractère ,
 Ou bien poursuit le belier menaçant.
 Ne craignez rien , douce & paisible espèce :
 Du meurtrier ce n'est point le couteau ;
 Ne craignez point le rapide ciseau
 Qui du Pasteur soulage la détresse.
 Pour acquitter son tribut annuel ,
 Il vous enlève une laine inutile ,
 Fardeau pour vous , & son bras paternel
 Vous renverra bientôt dans votre asyle.

Par M. Willemain d'Abancourt.

B vj

LE LAPIN & LE FURET.*Fable.*

L'OMBRE couvroit l'herbette humide ;
 La douce odeur du serpolet ,
 Par le beau calme qu'il faisoit
 Invitoit le Lapin timide
 A commencer ses petits tours.
 Jeannot, suivi de ses amours,
 Est le premier qui se décide.
 D'abord il met le nez à l'air ;
 Puis de trotter sur le pré verd.
Mais une ombre, un rien, tout l'allarme ;
 Le moindre soufle dans les airs ,
 N'est-ce point un fusil qu'on arme ?
 Les vers luisans sont des éclairs ,
 Des avant-coureurs de la foudre
 Qui le met lui chétif en poudre.
 Puis ce n'est rien ; le petit fou
 Bondit au tour de sa compagne ;
 Puis il veut se mettre en campagne ,
 Puis il veut regagner son trou.
 Le bruit de la feuille qu'il broute
 Tout-à-coup le met en détoute ;
 Et le voilà dans son terrier
 Qui se replonge tout entier.

Le malheureux ! qu'y va-t'il faire ?
 C'est-là qu'un traître de Furet
 L'attend, le saisit au collet
 Au moment qu'il n'y songeoit guère.
 Il expire, & dit : Eh pourquoi
 Faut il trembler jusques chez soi ?
 Allarmé des haines publiques,
 En quels bras me suis-je remis ?
 Ah ! nos plus mortels ennemis
 Sont nos ennemis domestiques.

Par M. Boifard.

A U T R E.

L A C H È V R E.

DAME Barbe la Chèvre alloit toujours grim-
 pant
 De roc en roc, escaladant
 Maint buisson où son poil accroche ;
 Et se donnant mainte taloche,
 Qui ne peut empêcher que Barbe, à saut perdu,
 Gagne le haut d'un mont pendant en précipices,
 Qui se termine encore en un sommet pointu,
 Où Barbe veut encore élever ses caprices.
 Elle est toujours trop bas, tant qu'il reste à grim-
 per ;

38 MERCURE DE FRANCE.

C'est au point le plus haut qu'elle entend se camper.

Dame Barbe , à la tête folle ,
S'aventure , & tente le faut ;
Mais , à ce dernier pas , son pied fourchu lui faut à
Et la voilà qui dégringole
Du haut en bas ,
Et par même chemin de la vie au trépas !

Par le même.

*VERS à Madame la Marquise de la Cr...
au sujet de Petrarque qu'elle louoit
beaucoup dans un repas.*

NON Petrarque n'a rien qui me flatte en sa vie ;
Il aimoit une ingrate , & chantoit ses tourmens ;
Mais quand vous louez ses talens ,
Je le trouve digne d'envie.
D'un amour langoureux toujours prêt à brûler
Il adora sa Laure , & lui resta fidèle ;
Mais qu'eut de merveilleux sa constance pour
elle ,
Puisqu'il ne trouvoit rien qui pût lui ressembler ?

Cloé, si dans ces tems eussent brillé vos charmes,
 Laure vous auroit vue avec des yeux jaloux,
 Et Petrarque à vos pieds soudain rendant les ar-
 mes,

Eût oublié la belle & n'eût aimé que vous.

*Par M. Sabatier, professeur d'éloquence
 au collège de Tournon.*

*RÉPONSE de Madame la Marquise
 de la Cr. . .*

L'HOMMAGE de Petrarque auroit pu me flatter,
 J'aurois voulu le mériter ;
 Mais je puis vous voir, vous entendre,
 Vous me louez, vous m'écrivez ;
 Je n'ai rien perdu pour attendre,
 Petrarque est mort & vous vivez.



*VERS à M. l'Abbé de Crillon, au sujet
de son livre intitulé, l'Homme moral.*

DANS ce livre profond qui, de toi vient d'é-
clorre,
J'ai reconnu ton ame, tes talens,
Et les généreux sentimens
De tes braves ayeux dont mon pays s'honore;
Sans doute tes lecteurs émus
Diront en parcourant tout ce tableau fidèle:
Quand un Crillon peint les vertus,
Il est le peintre & le modèle.

Par M. Sabatier.

Q U A T R A I N S.

*A un homme de lettres, en lui envoyant
un serre-tête.*

Le fastueux orgueil fait des dons éclatans.
L'amour offre une rose à la jeune Sylvie;
Aussi tendre que lui, je t'offre des rubans
Que l'amitié nous pour le front du génie.

*IMPROMPTU du Marquis de * * *, à
Madame la Comtesse de B * * *.*

OUI, croiez - en , Madame , au témoin qui
m'accuse :

J'ai dit , & n'en fais point d'excuse ,
Que vous n'aviez esprit , ni grace , ni beauté.

Je l'ai dit : cela vous étonne ;
Mais mon plus grand plaisir dans la société
Est de n'être jamais de l'avis de personne.

NB. Ces vers paroîtroient beaucoup plus pi-
quants s'il nous étoit permis de nommer la char-
mante personne qui les inspira.

A U T R E.

*A Madame la Marquise de M. . . , en lui
donnant les bustes de Montesquieu & de
M. de Voltaire.*

EN vous offrant les traits de ces hommes fa-
meux

Qui nous font adorer la raison embellie ,
Je fais de leurs portraits l'emploi le plus heureux :
Dans le temple du goût je place le génie.

HYMNE de Callimaque , imité du grec ;

Hymne premier ;

A J U P I T E R .

LA gloire de Jupiter doit être en ce jour l'objet de nos chants. **P**ouvons-nous mieux honorer ses fêtes qu'en célébrant sa grandeur & ses victoires ?

Jupiter est le Roi du Ciel & des Dieux ; il a foudroïé les Titans ; l'Olympe lui doit le repos & la liberté.

Dans quel climat fortuné ce Dieu puissant a-t-il pris naissance ? L'Arcadie & la Crête se disputent à l'envi cet avantage précieux. Révèle-nous, ô père des Dieux, cette vérité importante ! en croirai-je l'Arcadie, en croirai-je la Crête ? que dis-je ? Eh ! quelle confiance peut mériter le Crétois imposteur ? Non, tu n'es point né chez un peuple dont l'audace impie a osé te construire un tombeau. Le tombeau d'un Dieu ! comme si Jupiter étoit soumis à la loi cruelle des Parques, Jupiter qui commande aux immortels !

On voit dans l'Arcadie une montagne superbe dont le sommet touche aux nues

DECEMBRE. 1771. 43

& paroît commander au reste du monde. C'est dans ce lieu redoutable que Rhée lui donna le jour. Cette montagne est devenue sacrée, & l'habitant qui la révère, la nomme encore aujourd'hui le lit nuptial de Rhée. Malheur à toute mortelle qui oseroit y invoquer la chaste Lucine ! la mort seroit le prix de sa témérité.

Muse, dis-moi quelles inquiétudes agiterent le cœur de cette mère adorable, dès qu'elle eût déposé son fruit divin : raconte-moi l'artifice heureux qu'employa son amour pour dérober aux recherches de Saturne la naissance de Jupiter. L'Arcadie, devenue depuis si célèbre par la beauté de ses eaux, n'offroit alors aux regards de la déesse qu'une contrée aride & brûlante. Pas un ruisseau où plonger le Dieu qui vient de naître ! de vastes forêts occupoient les lieux où coulent à présent le Ladon & l'Erymanthe ; des chars faisoient rouler la poussière, où roulent aujourd'hui les eaux de l'impétueux Méla ; des animaux féroces avoient pratiqué leurs sanglans repaires, où le pacifique Grathy promène ses flots majestueux. Inutiles à l'Arcadie, inutiles au voyageur altéré qui les fouloit aux pieds, ces fleu-

44 MERCURE DE FRANCE.

ves étoient encore renfermés dans les entrailles profondes de la terre.

Réduite au désespoir, la déesse appelle la Terre à son secours. « O Terre, s'écrie-t-elle, ô toi qui enfantes sans douleur, ouvre ton sein bienfaisant & commande à l'eau de jaillir. » En disant ces mots, elle frappe la montagne de son sceptre. Déjà la cime s'est ouverte, mille sources paroissent à la fois; déjà se répandent dans les plaines ces eaux argentées auxquelles l'Arcadie devra bientôt ses richesses & son bonheur.

Aussi tôt on purifie l'enfant divin. Des langes précieux enveloppent & soutiennent ses membres délicats. Alors sa tendre mère le confie aux soins de Néda, Néda la plus vertueuse des nymphes qui ont assisté à sa naissance auguste; la plus vénérable par son âge après Stygé & Phyllyra. Veille, veille, ô chaste nymphe, sur ce dépôt chéri. Le service que tu rends à Jupiter ne restera point sans récompense. Le fleuve où tes yeux l'ont vu plonger doit être un jour comblé de gloire, ce fleuve portera ton nom, & nos derniers neveux, en buvant de ses eaux, prononceront avec reconnoissance le nom de la sage Néda.

A la faveur des ténèbres , Nèda arrive avec l'enfant céleste dans l'ancre de Dycté. C'est là que suivant l'ordre du destin, Jupiter doit compter ses premières années. Avec quel empressement les nymphes ses compagnes le reçoivent de ses mains ! Adraste le place dans un berceau d'or ; Ida s'efforce d'appeler le sommeil sur ses yeux fatigués ; quand tout-à coup paroît dans les airs un nombreux essain d'abeilles : elles descendent sur la couche du Dieu , & déposent doucement sur ses lèvres un miel pur & gracieux.

A son reveil , Amathée lui prodigue les sources abondantes de son lait , & les nymphes attentives entourent son berceau sacré. Plus loin les Corybantes & les Curètes , par des danses tumultueuses, par le cliquetis de leurs armes qu'ils entrechoquent , par le bruit confus des instrumens & des voix , empêchent ses foibles cris de parvenir aux oreilles du vieux Saturne.

O merveilleux enfant ! ta première année n'est pas encore révolue , & j'apperois déjà sur ton visage céleste le signe de la puberté ! & déjà rien de ce qui existe ne peut échapper à ta vue ! à une croissance aussi rapide , à des progrès aussi sur-

46 MERCURE DE FRANCE.

prenans , qui ne reconnoîtroit un Dieu ?
Oui , sans doute , ô Jupiter , c'est à ce gé-
nie prodigieux , développé dès l'âge le
plus tendre , que tu dois l'empire des
cieux. Nés avant toi , tes frères ont con-
senti de t'obéir. Ils ont remis le sceptre
dans tes mains puissantes , satisfaits d'a-
dorer des vertus auxquelles ils ne pou-
voient atteindre !

Loin de moi cette fiction indécente ima-
ginée par les poètes qui m'ont précédé , que
le sort a décidé de l'empire de Saturne. Quel
homme eût été assez stupide pour aban-
donner au hasard le choix de l'Olympe
ou du Tartare ? Que l'on partage au sort
des objets dont l'égalité ne laisse au choix
aucun avantage , je n'en serai point sur-
pris : mais qui osera comparer l'empire
brillant du soleil aux sombres états de
Pluton ? Qui ne verra tout-à-coup l'inter-
valle immense qui les sépare ? Non , je
ne puis concevoir qu'un poète ait proposé
une fable aussi absurde , & qu'il ait trou-
vé des hommes assez sottement crédules
pour y ajouter quelque foi.

Rejettons loin de nous ce menson-
ge grossier. Jupiter ne tient point du
hasard le rang qu'il occupe entre les Im-
mortels. Il ne doit l'empire du monde

qu'à ses vertus ; à la Valeur , à la Force , à la Victoire , qui sont sans cesse à ses côtés.

Roi du Ciel & des Dieux, il a choisi le Roi des oiseaux pour annoncer aux mortels ses redoutables augures. Puisse l'Aigle sacré ne présager à mes amis que des événemens favorables !

Parmi nous, ce Dieu veille plus particulièrement sur la classe d'hommes la moins nombreuse & la plus auguste. Il abandonne aux Dieux subalternes le sort du navigateur, du soldat, du poëte. Vulcain préside à l'artisan , Mars au guerrier , Diane au chasseur. C'est Apollon qu'invoquent le poëte & le musicien. Jupiter seul veille sur les Rois ; sur ces demi - Dieux de la terre dont l'absolu pouvoir s'étend indistinctement sur toutes les conditions.

C'est Jupiter qui place les Rois sur le trône , Jupiter dont ils sont l'image. Quand ce Dieu confie un peuple à leurs soins, il les revêt de sa puissance, il les arme de son autorité.

Rois, gardez - vous d'abuser de votre pouvoir, & n'espérez pas de tromper la vigilance de Jupiter. Tranquille au haut de l'Olympe, il tient sans cesse les yeux ouverts sur vos peuples & sur vous.

48 MERCURE DE FRANCE.

O père des Dieux ! ta main libérale a prodigué à tous les Rois des richesses sans bornes , mais ce qu'ils n'ont pas tous également reçu de ta bonté , c'est le talent qui produit les grandes idées , & la force qui les exécute. Voilà sur-tout ce qui distingue notre glorieux Monarque. Que de desseins accomplis aussi tôt que conçus ! que d'entreprises terminées en un jour que tout autre n'eût pû finir en une année ! voilà par quel moyen il a sçu aggrandir ses vastes états. Voilà comment sa gloire & son nom sont répandus dans toutes les parties du monde. Que d'obstacles il a franchi où l'on s'attendoit de le voir échouer ! car l'événement dépend toujours de la volonté de Jupiter ; & quand il le veut , il fait aisément avorter les plus sublimes projets.

Fils tout - puissant de Saturne , je me prosterne en tremblant au pied de tes autels. Daigne prêter à mes chants une oreille favorable , & ta bonté suppléera à ce qui manque à mes vers. Quel mortel en effet peut tirer de sa lyre des sons dignes de Jupiter !

Divin Auteur de tout bien , ô toi qui dispenses aux fragiles humains la santé & le bonheur , accorde à ce peuple qui t'a-
dore ,

DECEMBRE. 1771. 49
dore, les richesses & la vertu. Le bonheur
ne peut exister où la vertu n'est pas, la
vertu seule ne peut rendre l'homme par-
faitement heureux, accorde donc à nos
vœux les richesses & la vertu.

CANTIQUE DES TEMPÊTES.

Cantate.

ELÈVE-TOI, Muse sacrée,
Dirige ton vol vers les Cieux ;
La gloire du Très-Haut, sous leur voûte azurée ;
Va se dévoiler à tes yeux.

Au signal éclatant des célestes trompetes,
Le démon du midi, par d'affreux sifflemens,
Dans les airs obscurcis appelle les tempêtes ;
Et le courroux du Ciel, attisé par les vents,
S'allume & gronde sur nos têtes.

Vents impétueux,
Livrez-vous la guerre ;
Volcans furieux,
Ebranlés la terre ;
Esprits du tonnerre
Embrasés les Cieux.

Océan immense,
Abîme des eaux,

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Soulève tes flots
Avec violence ;
Et dans ta fureur ,
Franchis les limites
Que t'avoit prescrites
Le doigt du Seigneur.

Vents impétueux , &c.

Dieu des vengeances ! Dieu terrible !
Si ton bras tout-puissant s'appesantit sur nous ,
Qui pourra résister à ta force invincible !
Qui pourra braver ton courroux !
Aux éclats foudroïens de ta voix menaçante ,
Le soleil pâlit d'épouvante ;
Les astres de la nuit éteignent leurs flambeaux ;
Les colonnes du Ciel gémissent ;
Les monts audacieux frémissent ;
Et de ses funèbres lambeaux
L'impitoïable mort voilée ,
De crainte & de frayeur troublée ,
Se replonge dans les tombeaux ,

Ebloui de la majesté
Du Dieu dont l'éclat l'environne ,

Le chérubin épouvanté
Embrasse les pieds de son trône.

Le fier séraphin prosterné
Voile sa face de ses ailes,
Et l'enfer même est consterné
Dans ses demeures criminelles.

Des barrières de l'Orient,
Jusqu'aux lieux où le jour expire,
Dehors leur char étincelant,
Les puissances des airs annoncent ton empire.

La nature interrompt ses loix
Pour rendre hommage à ta puissance ;
Frappés de ta magnificence,
Les élémens troublés répondent à sa voix :
La mer te glorifie au sein de ses abîmes ;
Et les mugissemens de ses flots en fureur,
Sont des cantiques sublimes
De ta gloire & de ta grandeur.

Voix des tempêtes, noirs orages,
Chantez un hymne à l'Eternel ;
Tonnez dans le sein des nuages,
Que le voile azuré du Ciel
Retentisse de vos hommages ;

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Invisible au milieu des airs,
Il verse sur nous l'abondance ;
Ses bienfaits sont pour l'Univers,
Et les carreaux de sa vengeance
Sont le partage des enfers.

Voix des tempêtes , noirs orages, &c.

*Par M. D. B. , Capitaine de grenadiers
au régiment de Touraine.*

*Remercîment à l'Auteur de l'Honneur
François, sur l'envoi de son ouvrage.*

C'EST point un mot que l'honneur,
C'est un sentiment qu'on éprouve,
Quand on relit votre ouvrage enchanteur :
Avec tant de plaisir alors on le retrouve,
Qu'on en aime encor plus l'auteur !

*Par M. * * *.*



LES FAVEURS DU SOMMEIL.

*Allégorie à Mademoiselle l'H***.*

DORILAS, accablé des rigueurs d'*Egérie*,
 Essayoit de donner quelque trêve à ses maux ;
 Entraîné par sa rêverie,
 Il parcouroit une prairie
 Qu'ombrageoient de jeunes ormeaux,
 Dans ces lieux embellis par la simple nature ;
 Un verd gazon l'invite à prendre du repos
 Il s'assoupit au doux murmure
 D'une onde pure
 Qui couloit parmi des roseaux.
 Le cœur rempli des attraites d'*Egérie* ;
 Ce berger, en dormant, croit la voir, lui parler
 Du feu dont il se sent brûler ;
 Il croit que ses soupirs l'ont enfin attendrie,
 Et qu'ils ont préparé l'instant de son bonheur :
 Un transport séduisant dans son cœur vient éclore ;
 Tant d'amour est payé du prix le plus flatteur....
 Mais hélas ! il s'éveille & voit fuir une errant,
 Qui charmoit tous ses sens & qu'il desire encore.
 Des songes si délicieux
 Lui font goûter un bien qu'il ne peut trop con-
 noître :

C iij

54 MERCURE DE FRANCE:

Espérant qu'au gré de ses vœux ,
Ces mêmes songes vont renaître ,
Dans les bras de l'Amour il referme les yeux.

Chloé , daignez sourire à cette Allégorie ,
Que ma muse folâtre ose vous présenter ;
Mais si vous devinez quelle est cette *Egérie* ,
N'allez pas vous en irriter :
Il faut que la vertu se prête à ces mensonges.
Eh ! que deviendroient les amans ,
Si , pour adoucir leurs tourmens ,
Ils n'avoient pas , au moins , de jolis songes ?

Par M. Gaudet.

E P I G R A M M E.

LE bon Timante , à soixante & quinze ans ,
Fut visiter la féconde Lucine ,
Sa jeune bru , mère de six enfans ,
Lors allitée , en septième gesine :
Voilà , dit-il , le beau dernier marmot
Que vous mettrez au monde , de ma vie ;
Vous avez donc , repliqua-t-elle , envie ,
Mon cher Papa , de trépasser bientôt.

A Bretenil , par M. Rouffelin.

LE MONDE. Epître à Zelmire.

ZELMIRE, on l'a dit avant moi,
 Le Monde est une étrange chose :
 Il aime, il hait ; il loue, il glose ;
 Et ne sait trop souvent pourquoi.
 C'est vainement que l'on aspire
 A son hommage, à ses faveurs ;
 On le voit aujourd'hui sourire,
 Demain l'on entend ses clameurs.
 Aimable enfant de la nature,
 Il s'intéresse à tes beaux jours,
 N'appercevant dans ta figure
 Que les attraits d'une ame pure
 Digne des plus tendres amours.
 Mais si jamais la noire envie
 Contre les charmes de ta vie
 Rassemble les traits odieux,
 Ce Monde alors capricieux,
 Qui maintenant te flatte & t'aime,
 Par l'effet d'un retour extrême,
 N'aura pour toi que des rigueurs.
 Il voudra t'arracher lui-même,
 S'il peut, ces couronnes de fleurs
 Dont il composoit ta parure :
 Pour te préparer cette injure,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Il t'aura fait ses dons trompeurs.
Mais arme toi de ton courage,
Et te mocque de ses fureurs.
Médire & crier, c'est l'usage,
C'est l'esprit des sots, des méchans ;
Contr'eux, l'amour qui te protège,
Te promet son brillant cortége :
Livre-les donc à leurs tourmens.
Comme toi dans la fleur de l'âge,
Lorsque l'on plaît aux yeux du sage,
On doit faire des mécontents.

Par M. Dareau, à Gueret dans la Marche.

E P I G R A M M E.

Ces jours passés, à peu de frais,
Disoit Damon, j'ai fait emplette
Du plus beau lit qui fut jamais ;
Cet argent bien fort je regrette,
Repartit son épouse entendant ce propos,
Il est beaucoup trop cher pour un lit de repos.

*Par M. Houllier de St Remi,
de Sezanne.*

Air de la fête de Flore.

Gracioso.

Decembre
1771.

De ce jour fait pour le plaisir,
Pourquoy ne pas goûter les charmes? Dans vos
yeux j'ay vu vos al-larmes, Je viens les
parta-ger Je viens les adou-cir

Vôtre tristesse S'aeroit sans cesse; Par-
lez sans dé-tour; tour; Prêtresse de
flo-re, Se-riez vous en-co-re, vic-ti-
me de l'a-mour.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Novembre, est *Fuseaux* (à dentelle;) celui de la seconde est *Moulin* (à farine); celui de la troisième est une paire de *Mouchettes*. Le mot du premier logogryphe est *Charuë*, dans lequel se trouvent *rue* & *char*; celui du second est *Papillote*, dans lequel se trouvent la *pipe*, le *pot*, le *lit*, la *paille* & la *pelle*; celui du troisième est *Corbeau*, dans lequel on trouve *cor* & *beau*.

É N I G M E

AMI lecteur, deux mots; & tu vas me connoître;

Avec toi je commence à naître;

Je suis d'abord des plus petits;

J'augmente lorsque tu grandis.

J'ai par-tout la même figure;

Quant à ma taille, c'est selon;

Les uns me portent court, & les autres plus long;

Je cause plus d'une blessure;

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Il fait beau voir, sur-tout, comme en certain
combat

Entre gens de moyen état,
En peu de tems je fais ravage :
Oh ! je me tais pour cette fois ;
Car, si je jalois davantage,
Tu pourrois me montrer aux doigts.

*Par M. Houllier de St Remi,
de Sezanne.*

A U T R E.

D'UNE agréable rêverie,
Malignement tu me distrais ;
Et tu prétends, jeune Uranie,
Que je te dise mes secrets.
Hé bien soit ; mais à ton envie
Je veux aussi jouer un tour de ma façon ;
T'inspirer un jaloux soupçon,
Et me venger de ta manie.

Sache donc qu'ici je rêvais
A la tendre & noble Uranie
Qui m'est plus chère que la vie ;
Et qu'elle a mon cœur pour jamais.

Jours heureux passés auprès d'elle
 Vous me causiez dans cet instant
 Un doux combat de sentiment,
 Et sur son absence cruelle
 Et sur mon long éloignement.

Ah que ne puis-je encor lui consacrer mon zèle !

Qu'elle est charmante, qu'elle est belle;
 Sur-tout dans ces jours de printems
 Où Flore n'offre à la nature,
 Et ses couleurs & ses présens,
 Que pour enrichir sa parure
 Et relever les agrémens.

Faux appas des honneurs, des biens & de la gloire,
 re,

Loin d'elle, en me fixant,

Vous n'avez point banni le tendre sentiment

Ni son amour de ma mémoire.

Son nom, je te l'ai dit, cent fois ;

Souviens-t'en, aimable Uranie,

Rome l'a célébré par de fameux exploits ;

Il fit la gloire de Clélie,

Il rend immortels les bons Rois.

Mais quoi ! tu me boude, ô folie ?

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Pour moi , j'avoue être enchanté ,
Que ma réponse mortifie
Ta vive curiosité.

A Tréguier , par un Abonné au Mercure.

A U T R E .

QUE d'effets opposés on trouve en mon essence !

J'allume également la colère & l'amour ;
Et les pleurs & les ris tombent sous ma puissance ;
Je suis plein de franchise ou rempli de détour ;
Ou salutaire à l'homme , ou préjudiciable ;
Ou je suis un remède , ou je suis un poison ;
Indifférent aux uns , à d'autres adorable ;
Ou j'aiguise l'esprit , ou j'ôte la raison ;
Je fais beaucoup parler , j'arrête la parole ;
Très - souvent j'affoiblis , quelquefois je sou-
tiens ;
J'ajoute enfin , lecteur , pour abrégér ce rôle ,
Que je fais de grands maux , que je fais de grands
biens.
Celui qui le premier succomba sous ma force ,

Hélas ! connoissoit peu ma séduisante amorce.
 Si de savoir mon nom vous êtes curieux,
 C'est le rouge ou le blanc, lequel aimez - vous
 mieux ?

Par M. Bouvet, à Gisors.

LOGOGYPHE.

SANS ame en ma sombre prison,
 Je suis en mouvement, je marche, je voyage.
 Je n'ai pas en partage
 L'ombre de la raison,
 Sans parler cependant, je me fais bien compren-
 dre:
 Pour peu qu'on m'envisage, il est aisé d'apprendre
 Le chemin que je fais.
 Pour Climene que j'ai d'attraits!
 Je l'accompagne & relève ses graces.
 Me tenant à la chaîne, on me voit sur ses traces:
 Insensible à cette faveur,
 Je n'en goûte pas la douceur.
 Lecteur, tu m'apperçois peut-être;
 Sinon, décompose mon être.
 D'abord, j'offre en six pieds un métal précieux;
 De la fille d'Acrise ardemment amoureux;
 Combine de nouveau. L'on voit dans mon essence
 Cet empire où Thetis use de sa puissance;

62 MERCURE DE FRANCE.

D'un vaine fumée un nom qu'on veut avoir ;
Ce qu'en lisant ici tu voudrais bien savoir ;
Une ville jadis puissante république ;
Un des fils de Lamech , un habitant d'Afrique ;
Une note du chant. Qu'offrirai-je de plus ?
Celle qui fit frémir le vainqueur de Porus.
On pourroit dans mon nom trouver toute autre
chose :

Mais un plus long détail ne feroit qu'ennuyer.
En supprimant toute métamorphose ,
Je montre ce qu'Iris te feroit oublier.

Par M. Bouvet , à Gisors.

A U T R E.

Je suis d'un ancien jeu le mobile instrument.
A me décomposer , lecteur , veux-tu t'ébattre ?
Mon tout n'est pas de plus de quatre ,
Et je renferme dix fois cent :
Plus , ce qu'un sage trouvoit rare ;
Un mois où de ses dons Flore n'est point avare ,
Mois charmant dont le premier jour
Est une fête de l'amour ;
Le contraire de bien ; un légume qui pique ;
Un prophète à turban ; deux notes de musique.

Par M. Cat...

A U T R E.

DANS mes six pieds souvent on se plaît à cou-
rir ;

Sans tête , cher lecteur , je fers à te couvrir.

*Par M. Houllier de St Remi ,
de Sezanne.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nous croions ne pouvoir mieux com-
mencer cet article qu'en annonçant au
Public les heureux essais d'un jeune hom-
me que la nature paroît avoir doué du
talent des vers. Le premier exercice de
ce talent a été de traduire deux morceaux
très - connus des Métamorphoses , Ver-
tunne & Pomone , & les amours de Bi-
blis. Nous offrons avec confiance ces deux
morceaux à ceux qui lisent rarement les
vers que l'on fait aujourd'hui ; qui savent
que la poésie est une langue particulière ,
dont il y a très-peu de possesseurs & peu

* *Article de M. de la Harpe.*

64 MERCURE DE FRANCE.

de juges , & qui se corrompt de plus en plus à mesure que plus de gens veulent la parler. Nous les offrons aux véritables amateurs dont l'oreille sensible ne peut se faire à cet insipide ramage que l'on prend pour le chant des muses ; aux littérateurs honnêtes & paisibles qui ne reçoivent dans leur cabinet que l'ouvrage qui leur promet un plaisir & en repoussent sans pitié le mauvais goût & l'ennui quelque recommandation qu'ils apportent ; à ces connoisseurs délicats qui distinguent sur le champ l'embarras d'un homme qui balbutie un langage qui lui est étranger , ou le ton ferme & assuré du poëte qui pense & s'énonce en vers. Cette classe d'hommes choisis , dont le jugement est le seul qui reste & devient bientôt celui de la renommée , sera également surprise & satisfaite de lire cent vers de suite pleins de facilité , d'élégance & d'harmonie , où le terme propre & quelquefois même l'expression créée semblent s'être placés naturellement sous la plume de l'écrivain , où la tournure n'est jamais embarrassée , la pensée jamais vague ; où l'on ne trouve pas une trace ni du ton précieux & maniéré , ni de la dégoûtante enluminure , ni de la ténébreuse emphase qui caractérisent aujourd'hui tant d'ou-

DECEMBRE. 1771. 65
vrages pronés & produits par la médiocrité. Il semble qu'un pareil talent est une rare & heureuse découverte, & les vrais poètes qui seront bien aises d'avoir un confrère de plus, partageront notre joie & nos applaudissemens.

VERTUMNE & POMONE.

Pomone fit fleurir au tems des vieux Albains
L'art heureux d'enrichir & d'orner les jardins.
Jamais Hamadryade, avec autant d'adresse,
Ne cultiva des fruits la champêtre richesse,
Ne fut mieux diriger un flexible arbrisseau.
L'étendre en espalier, le courber en berceau.
Vallons, forêts, étangs, vous ne pouvez lui
plaire.

Armée, au lieu de traits, d'une serpe légère,
Dans l'écorce entr'ouverte elle insère un bouton,
Du rameau maternel étranger nourrisson ;
Et des jets déréglés reprimant la licence,
Elle émonde avec art leur stérile abondance.
Là d'une source vive elle appelle les eaux
Et les fait lentement serpenter en ruisseaux ;
Ici sa main, d'une onde avec peine puisée,
Sur l'émail de ses fleurs fait jaillir la rosée.

Ce sont là tous ses soins, ses plaisirs les plus
doux.

Son ame effarouchée au seul nom d'un époux,

66 MERCURE DE FRANCE.

Des plaisirs de l'hymen craint la trompeuse amorce
 Pour écarter loin d'elle & la ruse & la force,
 Un rempart de verdure enfermant ses jardins,
 En défend toute entrée aux amoureux Sylvains.
 Les Dieux, les demi-Dieux des vallons, des mon-
 tagnes,

Les Faunes habitans des riantes campagnes,
 Pan couronné de pins, & ce Dieu dont la faux
 De nos fruits mûrissans écarte les oiseaux;
 Des Satyres badins la folâtre jeunesse,
 Sylvain plus jeune encore en sa verte vieillesse,
 Essayèrent cent fois de lui plaire, & cent fois
 Pour cacher leur dépit s'enfuirent dans les bois.

Vertumne, dieu des fruits que Septembre co-
 lore,

Sans être plus aimé, l'aima plus qu'eux encore.
 O que n'inventa point son cœur industrieux,
 Pour aborder la nymphe & rencontrer ses yeux!
 Tantôt d'un moissonneur rembruni par le hâle,
 Il emprunte les traits & la rudesse mâle;
 Des épis sur la tête il charge les faisceaux,
 Et son bras demi nud est armé d'une faux.
 Tantôt, tel qu'un faneur, des tresses de verdure
 Entrelacent sans art sa noire chevelure;
 Ou, nouveau Triptolême, aiguillonant ses bœufs,
 D'un fouet qui frappe l'air il fait siffler les nœuds.
 Combien de fois encore au bord d'une eau cou-
 rante

Lui vit-on balancer une ligne tremblante !
 Heureux par tant de soins d'obtenir un regard !
 Enfin pour épuiser les secrets de son art,
 D'une antique prêtresse il prend l'habit & l'âge,
 Il allonge ses traits, sillonne son visage,
 Blanchit l'or de sa tête, & marchant d'un pas
 lent,

Sur un bâton noueux courbe son corps tremblant.
 Vertumne, à la faveur de l'âge qu'on révère,
 Pénètre dans l'enclos de la nymphe sévère.
 Dans ce charmant séjour tout enchante ses yeux.
 « Chaste nymphe, plus belle encor que ces beaux
 » lieux,
 » Votre verger, dit-il, l'honneur de ces campa-
 » gnes,
 » Surpasse les vergers des nymphes vos compa-
 » gnes,
 » Autant que la beauté qui brille en tous vos
 » traits,
 » Surpasse à mes regards l'orgueil de leurs at-
 » traits. »

En achevant ces mots d'une voix langoureuse,
 Sur sa bouche il appuye une bouche amoureuse,
 Et lui prend un baiser dont la chaleur dément
 De ses faux cheveux gris le mensonge imposant.
 La nymphe soutenant sa marche qui chancelle,
 Sur un banc de gazon le fait asséoir près d'elle.
 Là, promenant ses yeux, & voyant les rameaux

68 MERCURE DE FRANCE.

Se courber mollement sous de riches fardeaux ,

Il admire en secret l'ouvrage de Pomone ,

Et reconnoît ses soins dans les dons de l'automne :

Non loin d'eux s'élevoit un orme vigoureux ,

Qu'une vigne enfaçoit de ses bras amoureux.

« Regardez-les , dit-il , l'amour les joint ensemble ;

» Ils empruntent leur prix du nœud qui les rassemble.

» Sans la vigne , l'ormeau de ses feuillages verd

» Etaleroit envain le luxe dans les airs ;

» La vigne qui des vents brave avec lui la guerre ,

» Humble arbutte , sans lui ramperoit sur la terre :

» Qui , l'Univers entier s'embellit par l'amour ;

» Vous seule n'osez-vous aimer à votre tour ?

» Hélas ! si vous vouliez des plaisirs d'hyménée

» Essayer à la fin la douceur fortunée ,

» Jamais belle n'eût vu tant d'amans sur ses pas ;

» Ni l'épouse d'Ulysse ou du fier Menelas ,

» Ni cette amante aussi dont la beauté fatale ,

» A l'instant qu'on paroît sa couche nuptiale ,

» Arma le fier Lapithe au milieu des festins ,

» Et des fils de la Nûe en sanglanta les mains.

» Que dis je ? vos mépris & votre indifférence

» Ont-ils de vos amans rebuté la constance ?

» Mortels , dieux , demi-dieux rejetés tant de fois ,

- » N'aspirent qu'au bonheur de fixer votre choix.
 » N'allez point, par la foule à l'autel entraînée,
 » Allumer les flambeaux d'un vulgaire hymenée.
 » Vertumne, avec Pomone, uni par de beaux
 » nœuds
 » Seul peut la rendre heureuse en se rendant heu-
 » reux.
 » Jamais on ne le vit adorateur volage,
 » Promener en cent lieux son indiscret hommage.
 » Cet heureux coin du monde est pour lui l'uni-
 » vers,
 » Et ce ruisseau voisin, la barrière des mers.
 » Ce n'est point un amant de qui l'ardeur com-
 » mune
 » Flatte chaque beauté sans en aimer aucune ;
 » Dont le cœur enflammé par un premier regard
 » Donne, reprend sa foi, la redonne au hasard ;
 » Belle nymphe, c'est vous qu'il aima la première,
 » C'est vous, vous que son cœur aimera la der-
 » nière.
 » Que lui faut-il de plus pour être votre époux ?
 » Comme vous il est jeune, aimable comme vous.
 » Il fait, il fait encor sous diverses figures
 » Faire aux regards surpris d'aimables impostu-
 » res.
 » Ordonnez, & bientôt prompt à se transformer,
 » Il deviendra l'objet digne de vous charmer.
 » N'est-il pas juste enfin, quand vos goûts se res-
 » semblent,

70 MERCURE DE FRANCE.

» Que par un doux lien vos deux cœurs se rassem-
» blent ?

» Ainsi que vos plaisirs unissez vos destins.

» Comme vous il habite , il aime les jardins ,

» Et si du soin des fruits vous faites vos délices ,

» Des fruits sur son autel il reçoit les prémices :

» De ces foibles présens s'il a paru jaloux ,

» C'est qu'offerts par vos mains ils deviennent
» plus doux.

» Mais ni le don des fruits , ni le tribut des plan-
» tes ,

» Qui croissent à l'envi sous vos mains diligen-
» tes ,

» N'ont rien qui puisse encor lui plaire à l'avenir.

» C'est vous seule qu'il veut de vous-même obte-
» nir.

» Lui refuserez-vous tendresse pour tendresse ?

» Pomone , ayez pitié de l'ardeur qui le presse ;

» Et croyez que présent aux lieux où je vous vois ,

» C'est lui qui vous implore & parle par ma voix.

» Ainsi puisse des vents la rigoureuse haleine

» Respecter du printems la promesse incertaine ,

» Et que jamais la grêle à coups précipités ,

» Ne détruise vos fruits mûris par les étés. »

Il dit , & tout-à-coup dépouillant sa vieillesse ;

Le Dieu change & paroît tout brillant de jeu-
» nesse.

Tel perçant un nuage étendu sur les Cieux ,

Le soleil dans sa gloire étincelle à ses yeux.

Peut-être transporté d'une amoureuse audace,
 Peut-être... Mais la nymphe éprise de sa grace,
 Déjà tremble, soupire & ressent tous ses feux ;
 C'en est fait, elle cède, & Vertumne est heureux.

Le lecteur judicieux aura remarqué
 sans doute cette foule d'expressions pitto-
 resques, cet art de peindre avec les mots
 & d'ennoblir les plus petits détails.

D'un fouet qui frappe l'air il fait siffler les nœuds,
 &c.

Sylvain plus jeune encore en sa verte vieillesse ;
 &c.

. . . D'un moissonneur rembruni par le hâle,
 Il emprunte les traits & la rudesse mâle. &c.

. les rameaux
 Se courbent mollement sous de riches fardeaux ;
 &c.

Peut-on peindre mieux la pêche que
 dans ces deux vers ?

. Au bord d'une eau courante
 On lui vit balancer une ligne tremblante, &c.

L'auteur a pris la liberté de retrancher
 quelques longueurs, défaut ordinaire
 d'Ovide qui, dans son style abondant &
 facile, plein d'idées, de graces & d'es-

72 MERCURE DE FRANCE.

prit, revient trop souvent sur lui-même & semble épuiser sa pensée. Le traducteur s'est permis aussi quelques retranchemens dans le morceau que nous allons transcrire qui demandoit un autre genre de mérite & de style que le précédent, & dont le fond est plus dramatique & plus passionné.

Les amours de BIBLIS.

Beau sexe, de Biblis l'ardeur illégitime
T'apprend à fuir l'amour quand l'amour est un
crime.

Biblis aima Caunus, l'aima pour son malheur,
Assez pour une amante & trop pour une sœur.
Sans soupçonner d'abord sa flamme criminelle
Elle en nourrit long-tems la première étincelle.
Souvent elle le presse en ses bras caressans,
Lui donne des baisers qu'elle croit innocens;
Elle s'abuse ainsi. L'amour qui l'a surprise
Sous le nom d'amitié se voile & se déguise.
Mais accru par degrés, ce poison suborneur
Pénètre tous les sens, embrase tout son cœur.
Son ardeur se trahit. Va-t-elle voir son frère?
Sa parure décèle un dessein de lui plaire.
Qu'une jeune beauté paroisse devant eux,
L'alarme entre aussi-tôt dans son cœur soupçon-
neux.

L'amour

L'amour la fait déjà rougir de la nature,
 Déjà le nom de sœur est pour elle une injure.
 Cependant elle n'ose encore ouvrir son cœur
 Au dangereux espoir d'un coupable bonheur.
 La lumière du jour intimide son ame.
 Mais l'ombre de la nuit, complice de sa flamme,
 Dans un songe à la fois plein d'horreurs & d'appas
 Lui présente Caunus, le met entre ses bras;
 Et sur son front brûlant la rougeur imprimée
 Trahit l'illusion dont elle est trop charmée.
 Biblis, se rappelant les erreurs du sommeil,
 Veut s'en repaître encore & maudit le reveil.
 L'œil inondé de pleurs, tremblante, irrésolue,
 Elle exhale en ces mots le poison qui la tue.

« Malheureuse Biblis ! ah ! que vient m'annoncer
 Ce songe. . . sans rougir puis-je encore y penser ?
 S'il alloit s'accomplir ! . . Ciel qui punis l'inceste,
 Ciel détourne à jamais ce prélage funeste.
 Oui, sans doute, Caunus est digne d'être aimé.
 Il ne faut que le voir pour en être charmé.
 Si Biblis d'un amant eût eû le choix à faire,
 Elle eût choisi Caunus. . . Faut-il qu'il soit mon
 frère ?

Ah ! pourvu que du moins mon malheureux
 amour

Ne profane jamais la pureté du jour ;
 O nuit, rends moi souvent, rends moi ce doux
 mensonge !

B

74 MERCURE DE FRANCE.

Le songe est sans témoins, & l'on jouit d'un songe.
 O Vénus ! ô transports ! ô fortunés momens !
 Comme la volupté pénétra tout mes sens !
 Ils en ont tressailli ! dans mon ame vaincue
 J'ai senti se glisser une joie inconnue.
 O douce illusion ! nuit propice à l'amour !
 Hélas ! que ne peut-on rêver aussi le jour.

Toi que Biblis à peine ose nommer son frère ,
 Que ne m'est-il permis d'avoir un autre père !
 De t'appeler d'un nom & plus libre & plus doux ,
 Du nom de mon amant , du nom de mon époux .
 Au gré de mes desirs si le Ciel m'eût fait naître ,
 Tout nous seroit commun, hors l'auteur de notre
 être ;

Où pour me laisser plus à recevoir de toi ,
 Tu serois né d'un sang plus illustre que moi .
 Une femme , peut-être indigne de te plaire ,
 Te devra donc , Caunus , le bonheur d'être mère !
 Moi , que le sang t'unit hélas ! pour mon mal-
 heur ,

Je me vois condamnée à n'être que ta sœur !
 Nous n'avons de commun que ce qui nous sé-
 pare.

Que deviendra l'espoir où ce songe m'égare ?
 L'espoir ! qu'osé-je dire ? où l'ai-je donc trouvé ?
 Est-il rien de plus vain que ce qu'on a rêvé ?

Les dieux sont plus heureux ! les dieux exempts
 de crimes

S'unissent à leurs sœurs par des nœuds légitimes.
 Opis est de Saturne & la femme & la sœur,
 Thétis de l'Océan. Ce dieu, ce dieu vengeur
 Dont la foudre punit l'inceste & l'adultère,
 Jupiter, de Junon est l'époux & le frère.

Ces droits sont ceux des dieux ! en accusant le
 Ciel,

Prétendrois-je excuser mon penchant criminel ?
 Etouffons, étouffons une ardeur détestable,
 Ou bien mourons avant que d'être plus coupable ;
 Mais qu'il donne du moins, attendri sur mon
 sort,

Des baisers à ma tombe & des pleurs à ma mort.

Oui, la mort m'est un bien ; qu'ai-je encore à
 prétendre ?

Si j'aimois, à mes vœux daigneroit-il se rendre ?
 Je crois déjà le voir frémir de mon amour ;
 Me repousser, me fuir & me fuir sans retour,
 Mais pourquoi m'allarmer d'un scrupule frivole ?
 N'a-t-on pas vû jadis les fiers enfans d'Eole
 Dans les bras de l'hymen s'unir avec leurs sœurs ?
 Qu'ai-je dit ? Est-ce à moi de savoir ces horreurs !
 Loin de moi, feux impurs, quoique vous puissiez
 faire,

Je veux aimer Caenus, l'aimer, mais comme un
 frère.

Si pourtant le premier il eût formé des vœux,

D ij

Je me trompe, ou Biblis eût consolé ses feux;
 Hé bien ! pourquoi n'oser demander une grace
 Qu'il obtiendrait de moi si j'étois à la place.
 Quoi ! lâche ! quoi ce feu... tu vas le décou-

vrir ?

Oseras-tu parler quand tu devrois mourir ?
 L'amour m'y forcera : je parlerai sans doute ;
 Ou bien à cet aveu , car je sens qu'il me coûte ,
 Si ma voix se refuse... écrivons... un billet
 Dispense de rougir & dira mon secret. »

Ce parti , de son cœur fixe l'incertitude.

» Il faut rompre à la fin un silence trop rude ,
 » Allons , dit - elle , allons qu'il apprenne mes
 » vœux.

» Mais par où commencer ces coupables aveux ?
 » Chaque idée est horrible. » Elle écrit , elle efface ,

Retranche quelques mots & soudain les retrace.
 Son esprit agité par la crainte & l'espoir
 Ne fait ni ce qu'il veut ni ce qu'il doit vouloir.
 Elle approuve & condamne , & toujours inquiète
 Vingt fois reprend la plume & vingt fois la re-
 jette.

Sa main trace en tremblant , « C'est ta sœur qui
 » t'écrit. »

La pudeur en triomphe & l'amour en gémit.
 Mais inutile joie ! inutiles allarmes !
 Ces mots sont aussi-tôt effacés par les larmes.

Le crime enfin l'emporte , & ces traits mal formés
Sur le fatal billet restèrent imprimés.

* C'est une amante en pleurs qui tremble de s'é-
crire.

Son nom. . . Ah ! Ciel. . . Son nom. . . Je rougis de
le dire.

Que ne puis-je , Caenus , lire au fond de ton
cœur

Avant de mettre au jour l'opprobre de ta sœur.

Qui c'est moi , c'est Biblis , peux-tu la méconnoi-
tre ?

Je t'aime , & dès long - tems tu le savois peut-
être.

Hélas ! tout trahissoit mon cœur désespéré !

Ce teint pâle & flétri , ce front défiguré ,

Ces regards languissans & ces larmes secrettes

D'un amour étouffé , timides interprètes ,

Et ces soupirs muets & pourtant éloquens ,

Et ces embrassemens si doux & si fréquens ,

Et ces baisers sur-tout qu'à leur ardeur brûlants

Tu devois bien sentir être ceux d'une amante.

Quel que soit cependant cet amour insensé ,

Malgré le trait fatal dans mon cœur enfoncé ,

Les dieux m'en sont témoins ! à moi-même cruelle ,

J'ai tout fait pour dompter une flamme rebelle.

Opposant à l'amour , honneur , raison , vertu ,

Contre ce dieu cruel j'ai long-tems combattu.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Va, crois que j'ai souffert avant que de me rendre,
Plus que d'un foible sexe on n'oseroit l'attendre.

J'ai dévoré ma honte autant que je l'ai pu.

Je suis vaincue : hélas ! mon destin l'a voulu.

Tu peux perdre ou sauver une amante timide ,

Oui tu le peux , ingrat , que ton cœur en décide :

Songez au moins avant tout , songez au moins qui
je suis ?

Pour t'avoir trop aimé , ne suis-je plus Biblis ?

Es-tu mon ennemi quand je suis ton amante ?

Va , crois - moi , va , laissons la vieillese impuif-
sante

Sur l'austère devoir mesurer tous ses pas ,

Et chercher ce qu'on doit ou ce qu'on ne doit pas :

Ne va point prévenir le moment d'être sage :

L'amour & ses plaisirs sont faits pour le jeu de
l'âge.

L'amour nous rend heureux & non pas crimi-
nels ,

L'amour a sous ses loix rangé les immortels.

Aimons - nous , dans l'amour rien ne peut nous
contraindre ;

Rien , pourvu qu'en effet nous ne voulions rien
craindre ,

Ni d'un père cruel le pouvoir odieux ,

Ni les discours jaloux , ni l'œil des curieux :

Nous pouvons , sous les noms & de sœur & de
frère ,

Des larcins amoureux cacher le doux mystère ;
 En pleine liberté je puis t'entretenir ,
 Du bonheur de te voir m'enivrer à loisir.
 Ta main , ta chere main peut caresser la mienne.
 Ma bouche peut ravir un baiser sur la tienne ;
 Ne puis-je rien de plus ? Ces horribles aveux
 Ne les impute au moins qu'à l'excès de mes feux ,
 Et juge si tu dois encore être inflexible.
 Ton cœur à la pitié seroit-il insensible ?
 L'honneur exige-t'il que tu sois mon bourreau ?
 Et voudrois-tu qu'un jour on lût sur mon tom-
 beau :

« Victime de l'amour, Biblis ici repose ,
 » Son frère trop aimé de sa mort fut la cause. »

Son cœur dictoit encor... mais de ce long dis-
 cours

Le papier qui lui manque interrompt le cours.
 Elle appelle un esclave , il vient ; à son approche
 Elle tremble & paroît redouter un reproche.
 « Viens, lui dit-elle, ami , viens , porte ce billet... »
 A ces mots elle veut retenir son secret.
 Elle hésite long-tems sur ce qu'elle doit faire ,
 Et ce n'est qu'en tremblant qu'elle ajoute... A
 mon frère.

Deux fois la lettre échappe à sa tremblante main ;
 Présage malheureux , mais présage trop vain !
 Il fallut l'envoyer. Le messager fidèle

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Prend la lettre, obéit, & guidé par son zèle
Saisit l'heureux instant de remettre à Caunus
Ce billet dont les traits à ses yeux sont connus.
Caunus l'ouvre & frémit ; & sans lire le reste
Il déchire aussi-tôt cette lettre funeste.
La pâleur sur son front se mêle à la rougeur.
« Sors, dit-il à l'esclave, évite ma fureur.
« Si ta mort de nos jours n'entraînoit l'infâmie,
« Ton audace déjà t'auroit coûté la vie. »
L'esclave fuit tremblant : à ces affreux recits,
Hélas ! que devins-tu, malheureuse Biblis ?
Tu pâlis, & la mort se glissant dans tes veines ;
Te rendit quelque tems insensible à tes peines.
Elle renaît enfin, & rouvrant l'œil au jour,
Reprend sa triste vie & sur-tout son amour.
Sa bouche, où semble errer son ame fugitive,
Laisse à peine en ces mots tomber sa voix plain-
tive.

« Je l'ai bien mérité. Devois-je mettre au jour
La blessure d'un cœur honteux de son amour ?
Falloit-il d'un secret qu'à jamais j'ai dû taire,
Confier au papier l'exécrable mystère ?
Il falloit par degrés, dans un tendre entretien ;
Faire parler mon cœur, étudier le sien.
De quel égarement ai-je eu l'ame frappée ?
Cette lettre fatale une fois échappée,
Vers l'innocence en vain je retourne les yeux.

DECEMBRE. 1771. 81

Quelle erreur m'aveugla ! prête à trahir mes
vœux,

Trois fois ma main trembla, tous mes sens se
troublèrent,

De noirs pressentimens dans mon cœur s'élevè-
rent ;

Hélas ! ils me disoient de prendre un autre jour ;

Ou même d'abjurer. . . Oui, d'abjurer l'amour.

Moi ! n'aimer plus Caenus ! dieux qu'offense ma
flamme ;

Oui, vous pourriez plutôt anéantir mon ame.

Il falloit l'aborder, lui dévoiler mon cœur,

Lui peindre mon amour & toute sa fureur.

D'une amante il eût vu le désespoir, les larmes ;

Aux cris de ma douleur il eût rendu les armes.

J'aurois plus dit vingt fois par un mot, un sou-
pir,

Qu'une lettre jamais n'en pourroit contenir.

J'enfusse pu dans l'ardeur qui m'auroit transportée

M'élancer dans ses bras, & s'il m'eût rejetée,

Me rouler à ses pieds, embrasser ses genoux,

Lui demander la vie, ou m'offrir à ses coups.

J'aurois pris cent moyens, qui lorsqu'on les ras-
semble,

Ce qu'un seul ne pourroit, le peuvent tous ensem-
ble.

Que sai-je ? quand j'éprouve un si cruel affront,

La faute en est peut-être à l'esclave trop prompt.

D v.

82 MERCURE DE FRANCE.

Caunus me plaint peut-être au moment où je
pleure.

J'ai mal choisi l'esclave, il a mal choisi l'heure ;
Il est tant de momens qu'empoisonne l'ennui. . .

Il n'en faut pas douter, voilà ce qui m'a nuï.

Caunus d'un monstre affreux n'a pas reçu la vie ,

Il n'en a pas sucé le lait ni la furie ,

Son cœur n'est pas plus dur que le plus dur ro-
cher ;

Son cœur n'est pas d'airain : on pourroit le tou-
cher.

Je l'espère du moins. Oui, malgré cet outrage ,

Ce n'est qu'avec le jour que je perdrai courage.

Sans doute je devois ne jamais commencer ;

Mais il seroit honteux de ne pas avancer.

Quand je me résoudrois à ne rien entreprendre ,
Puis-je faire oublier ce que j'olai prétendre ?

Caunus croiroit plutôt, en me voyant changer ,
Que mon amour n'étoit qu'un amour passager ;

Qu'en un piège caché j'attirois la jeunesse ;

Ou du moins il prendroit pour un instant d'ivresse
Le pouvoir de ce dieu si tendre & si cruel

Qui subjugue mon cœur malgré moi criminel.

Je suis coupable enfin. Quelqu'effort que je tente

Je ne puis espérer de paroître innocente.

Le repentir ne peut faire oublier mes feux ,

Et le crime à jamais m'enchaîne de ses nœuds.

Oui, ce qui reste après la honte qui m'opprime

Est tout pour le bonheur & n'est rien pour le crime. »

En achevant ces mots, son esprit égaré
 De desirs, de remords, à la fois devoré,
 Maudit cent fois l'inceste & cent fois l'innocence,
 Et sa vertu n'est plus qu'une triste impuissance.
 Elle appelle Caunus, le cherche, le poursuit.
 Son cœur opiniâtre aux refus s'endurcit.
 Caunus, saisi d'horreur, s'éloignant de sa vue,
 Des mers entre elle & lui met la vaste étendue.
 C'est alors que perdant l'objet de son amour,
 On eut dit que Biblis avoit perdu le jour.
 A peine de ses sens elle a repris l'usage,
 Elle s'échappe, court, elle vole au rivage.
 Rien ne la retient plus. S'élançant sur les mers,
 Elle ira le chercher dans un autre univers.
 Telle qu'une Bacchante, éperdue, éplorée,
 Elle porte en cent lieux sa douleur égarée.
 Enfin pâle & tremblante, atteinte du trépas,
 Dans un désert affreux elle arrête ses pas.
 Là ranimant encor ses forces accablées
 Elle se fait un lit de feuilles rassemblées.
 Victime de l'amour, victime des remords,
 Son ame en gémissant descendir chez les morts.

84 MERCURE DE FRANCE.

Nous ne prétendons point que ces essais soient à l'abri de tout reproche, mais c'est bien ici le cas de dire avec Horace :

*Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.*

La passion permet plus de négligences que le genre descriptif, & ne demande pas un style aussi fort de poésie & aussi soutenu. Si la critique sévère surprend quelques légères fautes dans ce morceau, combien de vers heureux flatteront les âmes sensibles & se graveront dans leur mémoire ! Nous osons croire que les métamorphoses d'Ovide traduites de ce style, séparées par histoires, élaguées avec choix & avec goût, formeroient une galerie charmante de tableaux très-variés, & enrichiroient d'un très beau monument notre langue & notre littérature. Il est à souhaiter que les suffrages de tous les connoisseurs encouragent M. de St Ange (c'est le nom du jeune poëte) à continuer un ouvrage qu'il a si heureusement commencé.

Les Comédies de Térence, traduction nouvelle avec le texte latin à côté & des notes; par M. l'Abbé le Monnier. A Paris, rue Dauphine, chez Claude-Antoine Jombert, père & fils, Libraires.

Cette traduction, la meilleure qu'on ait encore faite de Térence, est précédée d'une préface très-judicieuse dont quelques morceaux transcrits donneront une idée plus exacte de l'ouvrage que tout ce que nous en pourrions dire.

« Pourquoi traduire Térence (dir M. l'Abbé le Monnier) après que Mde Dacier l'a traduit? Cette question me fut faite lorsque je mettois la main à l'ouvrage; on la fera peut-être avant de me lire. Je me hâte d'y répondre; il n'en seroit plus tems si on la répétoit après m'avoir lû.

« J'ai traduit Térence après Mme Dacier, parce que l'ouvrage de cette savante est ancien, & que son style a vieilli. Peut-être même, lorsqu'elle écrivoit, son style étoit-il usé. On le croira, si on la compare avec des auteurs ses contemporains, qui ont encore un air de jeunesse, tandis qu'on ap-

86 MERCURE DE FRANCE.

» perçoit ses rides. Peut être aussi le style
» de la comédie passe-t-il plus vite que
» tout autre. Les langues vivantes sont
» une monnoie frappée au coin de l'usa-
» ge. On peut comparer le style familier
» aux espèces de peu de valeur, qui cir-
» culent journellement, & dont l'em-
» preinte est bientôt effacée. Molière n'a
» plus la fraîcheur de Boileau.

» Quoiqu'il en soit, le style de Mde
» Dacier est suranné; j'ai jugé que Té-
» rence méritoit bien d'être traduit dans
» le langage qui a cours aujourd'hui par-
» mi les gens sensés; c'est-à-dire que j'ai
» rejeté le jargon précieux & maniéré
» des petits maîtres. J'ai recherché un
» milieu entre le ton frivole de nos agréa-
» bles & la lourde exactitude de Mde
» Dacier. Je ne dirai point avec eux,
» *laidur amère; plaisir indicible, &c.* ni
» avec elle, *as-tu tu peur, impertinent*
» *que tu es, que si tu eusses un peu relâché*
» *de tes droits, & que tu eusses fait plaisir*
» *à ce jeune homme, cela ne t'eût pas été*
» *rendu au double.*

» J'ai suivi la marche du latin, autant
» que la langue françoise me l'a permis.
» Je n'ai pas prétendu que la version dût
» toujours suivre le texte mot à mot.

» Mais je suis persuadé que, si une pa-
 » reille traduction de Térence étoit pos-
 » sible, elle s'éloigneroit peu de l'élégan-
 » ce de l'original. Comme l'expression
 » propre vient toujours se placer où Té-
 » rence le desire, pour faire son effet sui-
 » vant la situation du personnage qui
 » parle, il est rare qu'on se permette la
 » moindre transposition dans l'ordre des
 » mots, sans déranger l'ordre des idées &
 » affoiblir l'énergie des sentimens.

» Il m'a semblé de plus que Mde Da-
 » ciet n'avoit pas toujours saisi le vrai
 » sens de Térence. Je ne fais point ce
 » reproche pour la dépriser : je connois
 » tout le mérite de son ouvrage. Elle a
 » éclairci plusieurs passages qui n'avoient
 » pas été entendus ; elle a pris la peine de
 » lire les commentateurs, de les compa-
 » rer & de les juger, & le plus souvent
 » elle juge bien. Si elle s'est trompée,
 » c'est qu'elle est venue la première. (On
 » ne doit pas compter les traductions qui
 » l'ont précédée ;) peut-être aurois-je
 » fait plus de fautes qu'elle, si j'avois été
 » privé de ses lumières. Son flambeau
 » m'a souvent guidé ; mais en me gui-
 » dant il m'a fait appercevoir ses erreurs ;
 » comme je ne l'ai pas éteint, on s'en
 » servira pour éclairer les miennes ; que

38 MERCURE DE FRANCE:

» l'on verroit peut-être bien sans ce se-
» cours.

» On ne rapportera point ici les erreurs
» qu'on a cru voir dans la traduction de
» Mde Dacier ; les notes en feront men-
» tion : elles y seront refutées ou au moins
» discutées.

» D'ailleurs on a remarqué que Mde
» Dacier n'a qu'un seul ton pour tous les
» âges , tous les états, tous les caractères,
» toutes les situations. Elle ne prend ja-
» mais la passion des personnages ; elle
» leur donne presque toujours au contrai-
» re la tranquillité froide. Lorsque Hora-
» ce disoit ;

» *Interdùm tamen & vocem comœdia tollit,*

» *Iratusque chremes tumido delitigat ore.*

» il faisoit allusion au chrémés de Téren-
» ce dans l'*heautontimorumenos*. On ne
» portera pas le même jugement du Chré-
» més de Mde Dacier : elle n'a pas cru
» que le précepte d'Horace

» *Intererit multùm , davusne loquatur an' heros*

» *Maturusne senex , an adhuc florente juventâ*

» *Fervidus ; an matrona potens , an sedula nutria ;*

» pût regarder les traducteurs.

» Quel que soit le personnage en scè-

ne, c'est toujours Mde Dacier qui parle, & qui parle avec toute la raison d'une femme bien sensée. Si Térence, pour peindre le trouble d'une passion, supprime une partie du discours, Mde Dacier a l'attention de le suppléer; que Phédria, irrité contre Thais, qui lui a refusé sa porte pour l'ouvrir à son rival, s'écrie : *Ego ne illam. . . quæ illum; . . quæ me. . . quæ non. . .* On croit entendre un jeune homme transporté de colère; mais l'est-il encore lorsqu'il dit : *Moi, j'irais la voir : elle qui m'a préféré mon rival : qui m'a méprisé : qui ne voulut pas hier me recevoir !* Cette traduction rend fidèlement le sens des mots; mais c'est oublier le ton de la nature, & choquer la vérité que de faire parler sensément un homme aussi agité que Phédria.

Lorsque le poëte, pour hâter la marche de l'action, entasse les faits & les indique par des mots rapides, Mde Dacier laisse courir Térence, & marche posément à sa suite. On en trouve un exemple frappant dans le Phormion, acte I, scène II. Un valet, après avoir expliqué la manœuvre ourdie pour faire réussir un mariage peu sortable, re-

90 MERCURE DE FRANCE.

» prend les circonstances déjà détaillées,
» & dit : *persuasit. Homini : factum est, ven-*
» *tum est : vincimur : duxit.* Mde Dacier
» ralentit cette vivacité, & dit : *Il persuade*
» *notre homme; on suit ce bel expédient: nous*
» *allons devant les juges; nous sommes*
» *condamnés, il épouse.*

» Dans les dialogues où la passion s'ex-
» prime avec chaleur, Mde Dacier a
» mieux aimé tout refroidir & blesser la
» nature, que l'exactitude grammaticale.
» Dans la pièce du Phormion, Phædrion se
» plaint d'un marchand d'esclaves. Anti-
» phon lui demande.... mais citons plutôt
» le passage avec la traduction de Mde
» Dacier.

» ANT. *Nam quid confecit?* QUE VOUS
» A T IL DONC FAIT?

» PHÉ. *Hiccinè? quod homo inhumanif-*
» *simus. Pamphilam meam vendidit.* LUI,
» CE QU'AUROIT PU FAIRE L'HOMME LE
» PLUS CRUEL. IL A VENDU MA PAM-
» PHILA.

» GE. *Quid! vendidit..* QUOI, IL L'A
» VENDUE!

» Il n'est pas difficile de sentir combien
» la traduction est froide, en comparai-
» son du texte. Mde Dacier n'a pas osé
» faire une petite faute contre la gram-

» maire, & finir par le mot *vendue*, en
 » disant : *ma Pamphila, il l'a vendue* ;
 » ou elle n'a pas fait attention que la vi-
 » vacité de ce dialogue dépend du mot
 » *vendit*, qui finit la plainte de Phé-
 » dria, & qui est répété par Antiphon &
 » Géta.

» Tons ces défauts, qu'on vient de re-
 » procher à Mde Dacier, sont plus que
 » suffisans pour excuser la hardiesse qu'on
 » a eue de traduire Térence après elle. Si
 » je les ai évités, je serai justifié ; si je
 » suis tombé dans des défauts plus confi-
 » dérables, ce ne sera pas une preuve
 » qu'on ne devoit plus traduire Térence
 » après Mde Dacier ; on verra seulement
 » que je devois attendre qu'un homme
 » plus éclairé, plus instruit dans l'art du
 » théâtre, voulut bien s'en donner la pei-
 » ne. C'est au jugement des lecteurs à
 » m'apprendre si j'ai réussi ou non. Mais
 » j'espère que si l'on condamne la traduc-
 » tion, on fera grace au traducteur en
 » faveur de son intention. J'en dois ren-
 » dre compte. Depuis long tems je voyois
 » avec regret Térence soustrait aux re-
 » gards des jeunes gens qu'on instruit
 » dans la langue latine. J'étois fâché que
 » faute d'un traduction littérale, confor-
 » me aux éditions à l'usage des colléges,

51 MERCURE DE FRANCE:

» les enfans fussent privés de la lecture
» d'un auteur qui peut leur être de la plus
» grande utilité. En effet au moyen de
» quelques retranchemens peu considéra-
» bles, Térence est propre à former le
» cœur & l'esprit des jeunes gens. Sa mo-
» rale est pure, il montre la vertu dans
» tout son éclat, il la récompense. Les
» personnages odieux sont ou des valets
» ou des parasites; leurs vices sont tou-
» jours punis au moins par le mépris. Si
» des jeunes gens font des fautes, ils y
» sont entraînés par la violence des pas-
» sins & les mauvais conseils des valets.
» Belle leçon pour leurs semblables, de
» se tenir en garde contre tout attache-
» chement deshonnête & de fuir les con-
» seillers séducteurs!

» Le style de Térence sur lequel Cicé-
» ron & Tite-Live se sont formés est pro-
» pre plus que tout autre à faire sentir aux
» élèves la force, l'énergie, la grace &
» l'élégante simplicité de la langue latine,
» & même de la langue françoise, pour
» peu que la traduction approchât de l'o-
» riginal.

» Dès que les enfans peuvent entendre
» le sens de Térence, (& la difficulté
» n'est pas très grande) plus d'embarras
» pour eux. Tout les intéresse, les amuse

DECEMBRE. 1771. 93

» & les instruit, parce que les sujets que
» Térence a traités sont pris de l'usage
» commun & journalier de la vie; parce
» qu'il peint le cœur humain qui est le
» même dans tous les siècles. Ainsi rien
» dans Térence n'est au-dessus de la por-
» tée des enfans.

» A la place de cet auteur on met en-
» tre leurs mains l'histoire fabuleuse des
» dieux, les guerres d'Alexandre & les
» prodiges incroyables dont elles sont
» remplies. On leur fait même lire le
» traité *des Offices* de Cicéron, ouvrage
» moral & philosophique, que les enfans
» ne pourroient entendre quand il seroit
» écrit en françois.

» Excité par ces motifs & dans la vue
» d'être utile aux jeunes gens, je mis la
» main à l'œuvre. Je traduisis une comé-
» die sur le texte à l'usage des collèges,
» Elle fut livrée à des enfans qui avoient
» peu de tems à donner à l'étude de la
» grammaire. Lorsqu'ils avoient lû une
» scène dans le texte, qu'ils avoient fait
» la construction des phrases, on leur
» faisoit lire cette scène traduite; on com-
» paroit avec eux le texte à la traduction;
» lorsque le françois s'éloignoit un peu
» du latin, on leur en développoit les

94 MERCURE DE FRANCE.

» raisons. Avec cette méthode amu-
» sante pour les enfans, peu fatigante
» pour le maître, les progrès furent ra-
» pides. Je fus encouragé, j'achevai l'ou-
» vrage & je l'offre au Public. Je suis per-
» suadé que ce qui a réussi une fois peut
» réussir toujours, & qu'avec les disposi-
» tions ordinaires & les secours d'un maî-
» tre intelligent, la lecture de cette tra-
» duction, faite comme on vient de l'in-
» diquer, familiariseroit en peu de tems
» les élèves avec les auteurs latins. Tel
» est le but que je me suis proposé. Il me
» consoleroit de la peine que j'ai prise si
» le succès ne la récompensoit pas. »

Cette récompense ne peut manquer à M. l'Abbé le Monnier. On ne peut lui savoir trop de gre d'avoir bien voulu consacrer à l'utilité publique & à l'instruction de la jeunesse des momens que pourroient si bien remplir les talens de l'imagination. On connoît de lui des fables ou imprimées ou manuscrites, pleines de naturel & de naïveté. Ces mêmes qualités se retrouvent dans sa traduction & en rendent le dialogue très - agréable, très - facile, & digne en un mot de l'original.

L'édition a été faite avec autant de magnificence que de soin, en très-beau

D E C E M B R E . 1771. 95
papier, & enrichie de gravures de la main
des meilleurs maîtres.

Satyres de Perse, traduction nouvelle
avec le texte latin à côté & des notes,
par M. l'Abbé le Monnier. A Paris,
rue Dauphine, chez Jombert, père &
fils & Louis Cellot, libraires.

L'auteur prend une tournure très ingénieuse pour faire sentir la difficulté de son entreprise. Il commence ainsi sa préface.

» Agréables de nos jours, vous qui li-
» sez par désœuvrement, vous qui ne
» connoissez d'autres livres que ceux qui
» traînent sur la cheminée d'un boudoir,
» qui les prenez comme un écran en at-
» tendant le café ou les cartes, qui en
» parcourez deux pages en donnant une
» gimplette au petit chien, puis les jugez
» souverainement en faisant repic, schlem,
» ou va tout; laissez là Perse.

» Mirez-vous, passez la main sur vo-
» tre grecque, si votre main y peut attein-
» dre, jouez avec les breloques de votre
» montre; rajustez votre jabot de point
» & votre gros bouquet; sifflez un air de
» *Tomjones*, du *Déserteur*, de l'*Amou-*
» *reux de quinze ans*, &c. décidez en der-

96 MERCURE DE FRANCE.

» nier ressort sur le talent des poëtes &
» des musiciens qui vous *ravissent* ou vous
» *excèdent* ; passez en revue les acteurs &
» les actrices de tous les théâtres ; mais
» laissez-là Perse.

» Faites du tul ou des nœuds , brodez
» au tambour , parfilez , persiflez , exta-
» sifiez-vous devant Mde la Comtesse Ta-
» tion , *Vercingetorix* , le *Bacha Bilbo-*
» *quet* ; debitez - nous des *charades* , des
» *calambours* & des *rébus* ; mais n'ouvrez
» point Perse , il vous condamneroit &
» vous diroit : *O ! quantum est in rebus*
» *inane !* Jasez de votre désobligeante ,
» de votre cul de singe , de votre vis-à-
» vis , de votre diable , des moustaches
» de votre cocher qui mène à l'italienne ,
» de vos courtes queues , de votre épa-
» gneul , du vauxhal ; dites tout ce qui
» vous passera par la tête , mais abandon-
» nez Perse & son traducteur ; le premier
» vous présenteroit un miroir trop fidèle ;
» il vous feroit rougir , si vous savez rou-
» gir à-propos. Le second ne vous offrir-
» roit aucune phrase dont vous pussiez
» enrichir votre jargon maniéré , nulle
» expression du jour , pas l'ombre du style
» à la mode. Il est par-tout d'un *maussade*
» *assommant* , d'un *raboteux incroyable* ,
» d'une *rudesse indicible* . »

Après

Après cette sortie satyrique sur nos mœurs & nos ridicules, le traducteur ajoute. « Si dans vingt siècles un Russe se » proposoit de traduire ceci , comment » s'y prendroit-il ? Comment s'en tireroit » cet auteur Allemand qui , en donnant » sur un théâtre de son pays les *précieuses* » *Ridicules* qu'il avoit traduites , faisoit » mettre des pistolets dans les poches de » Mascarille , afin qu'il pût les montrer » lorsqu'il diroit , *que dites - vous de mes* » *canons ?* Eh ! bien , tout traducteur est » Russe ou Allemand pour un satyrique » ancien ou étranger. Et quand il est » tout-à-la fois étranger & ancien ? &c. »

On voit que M. l'Abbé le Monnier a très-bien vû tous les obstacles qu'il auroit à combattre ; Perse a passé jusqu'ici pour intraduisible. Le nouveau traducteur a surmonté autant qu'il est possible toutes les difficultés de l'original. Sa traduction est très-fidèle au jugement des plus sévères Latinistes. Les notes , placées à la fin de chaque satyre , sont très - instructives & servent à éclaircir suffisamment le texte. Mais peut-être auroit-il mieux valu les placer au bas de chaque page , parce que le commun des lecteurs qui n'a pas une connoissance profonde des mœurs de

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Rome , trouvera souvent le françois tout aussi obscur pour lui que le latin, à moins qu'il n'aille chercher les notes qui par conséquent auroient été mieux placées sous ses yeux.

Description & usages de la Sphère armillaire suivant le système de Copernic ; par M. Robert de Vaugondy , géographe ordinaire du Roi , du feu Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , & de l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Nancy ; in-4°. 30 pag. A Paris , chez l'auteur , quai de l'horloge du palais près le pont-neuf ; & Antoine Boudet , imprimeur du Roi , rue St Jacques , 1771 ; avec approbation & privilège du Roi.

De tous les systèmes que l'on a imaginés pour expliquer la structure de l'Univers, il n'en est pas de plus simple que celui qui porte le nom de Copernic. Les disciples de Pythagore en avoient jeté les premiers fondemens , & il étoit réservé à ce savant Astronome Polonois de le perfectionner. L'on ne trouve jusqu'à présent, dans toutes nos méthodes de géographie, que des descriptions de la sphère selon le système de Ptolomée, dont on

reconnoît le faux dans l'étude des mouvemens des planètes; il n'est point douteux qu'ayant des sphères qui puissent faire comprendre ces mouvemens selon le système adopté, l'on ne préfère ce dernier à celui de Ptolomée. C'est ce que M. de V. vient de faire dans l'ouvrage que nous annonçons. Il fait connoître dans la construction de sa sphère 1°. le mouvement progressif du centre de la terre, devenue planète, dans son orbite qui n'est autre chose que l'écliptique. 2°. Le mouvement annuel de la surface de notre globe d'Orient en Occident de près d'un degré par jour sur un axe parallèle à celui de son orbite. 3°. Son mouvement de rotation sur ses pôles d'Occident en Orient en 24 heures. 4°. Enfin l'on pourra y comprendre comment se fait ce mouvement lent que l'on attribue aux étoiles fixes sur les pôles de l'écliptique d'Orient en Occident, à raison d'un degré en 72 ans, qui n'est autre chose que le mouvement de la terre sur son axe parallèle à celui de son orbite en pareil tems d'Occident en Orient, & d'où provient ce mouvement apparent des équinoxes d'Orient en occident.

Cet ouvrage est partagé en neuf chapitres. Le premier donne la construction de cette sphère.

100 MERCURE DE FRANCE.

Le second présente un problème fondamental qui sert à déterminer les lieux différens où le soleil paroît être dans l'écliptique.

Dans le troisième l'on trouve des observations sur les quatre mouvemens que l'on doit attribuer à la terre, sur son excentricité par rapport au soleil, & sur la distinction du tems vrai & du tems moyen.

Le quatrième traite de la division de la terre en cinq zones.

Les différentes positions de l'horison terrestre font la matière du cinquième.

L'on trouve dans le sixième la division de la terre par climats.

Le septième traite de la lune, & de ses conjonctions & oppositions avec le soleil.

Le huitième donne l'explication des éclipses du soleil & de la lune, des mois lunaires & des phases de la lune.

Le neuvième enfin renferme les différens usages ou problèmes que l'on peut exécuter sur notre globe.

Les sphères que l'auteur fait construire suivant cette description sont d'un pied de diamètre, & consistent en rouages, en

D E C E M B R E. 1771. 101
cercles de cuivre qui supportent un globe terrestre de 3 pouces de diamètre, & en demi-cercles de cuivre qui font partie des orbes où les planètes sont attachées. Le prix est de trois louis & demi.

Outre les assortimens de globes & sphères de 9 pouces & de 6 pouces & demi dont le prix des premiers est de 16 l. pièce & des seconds de 8 liv., l'on trouve toujours chez le même auteur les grands globes faits par ordre du Roi en 1752 & rectifiés en 1764, dont le prix & les conditions sont détaillés dans le catalogue qu'il distribue. Il peut joindre à ceux-ci une sphère de même diamètre, dans laquelle le globe terrestre ayant six pouces, peut procurer encore plus de précision dans l'exécution des problèmes qui se trouvent dans l'ouvrage que nous annonçons.

Discours prononcé le mardi premier Octobre 1771, en l'Eglise des Religieuses Carmelites de St Denys, pour la cérémonie de la prise du voile de profession de Madame Louise-Marie de France; par Messire Armand de Roquelaure, Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, Conseiller d'Etat

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

ordinaire , & l'un des Quarante de l'Académie Française ; in-12. A Paris, chez Aug. Mart. Lottin aîné, imprimeur-libraire , rue St Jacques.

Hac est victoria qua vincit mundum fides nostra.

Cette victoire , par laquelle le monde est vaincu , est l'effet de notre foi.

1 ép. de St Jean , ch. v. v. 4.

La profession religieuse & le martyre nous sont ici présentés comme les deux actes les plus nobles & les plus sublimes du Christianisme. L'Orateur nous fait voir dans la première partie de son discours que la profession religieuse rend un témoignage égal à celui du martyr. « Dieu , non-
» content du témoignage que rendent à
» la Religion tous les vrais Fidèles , par
» la foi & par les œuvres , s'est réservé le
» martyr & la profession religieuse ,
» comme deux témoignages plus auten-
» tiques & plus dignes de sa grandeur.
» Le premier est plus particulièrement
» le témoignage de l'esprit , & par lui
» l'infaillible vérité de Dieu est haute-
» ment reconnue : le second est propre-
» ment le témoignage du cœur , & il ho-

» note Dieu comme l'unique bien &
 » uniquement desirable. Le premier est
 » confirmé par le sacrifice de la vie, &
 » le second par le sacrifice des charmes de
 » la vie. Par le premier on meurt pour
 » Dieu; par le second on ne vit que pour
 » Dieu & de Dieu. Le premier a éclaté à
 » la naissance de l'Eglise, le second a il-
 » lustré son triomphe; & tous les deux,
 » dans les différens âges, ont attesté la
 » sainteté de la Religion.»

L'objet de la seconde partie de ce discours est de nous montrer que la profession religieuse a droit à une récompense égale à celle que Dieu accorde au martyr. Ce parallèle raisonné & vrai de la consécration religieuse & du martyr ne peut que contribuer à nous faire admirer de plus en plus le courage héroïque d'une auguste Princesse dont le vertueux sacrifice fait la joie de l'Eglise & la gloire de la Religion.

Traduction d'anciens ouvrages latins, relatifs à l'Agriculture & à la Médecine vétérinaire, avec des notes; par M. Saboureux de la Bonnetrie, écuyer, avocat au parlement, & docteur agrégé de la faculté de l'université de Paris; 6 vol. in-8°. avec fig. A Paris,

E iv

chez P. Fr. Didot le jeune , libraire ,
quai des Augustins.

Les Sociétés d'agriculture & les Ecoles vétérinaires qui , depuis peu , se sont formées parmi nous , ont porté la plûpart des écrivains à nous enrichir de plusieurs ouvrages relatifs à ces objets. Mais parmi ces écrits nous pensons que l'on distinguera la suite des traités économiques de Caton , Varron , Columelle , Palladius & Vegece , que M. Saboureux de la Bonnetrie promet de nous donner successivement en françois. Si l'on objecte à l'auteur que l'usage & l'expérience , ces premiers maîtres de tous les arts , ont diminué le crédit de ces auteurs anciens , à proportion de ce que nos connoissances se sont étendues en matière d'agriculture , il répondra que , quand il seroit vrai que nos progrès dans cet art fussent aussi avancés qu'on voudroit nous le persuader , il n'en seroit pas moins sage & sensé , si l'on desiroit d'en faire de nouveaux , de se mettre à même de comparer les procédés de ceux qui nous ont devancés , avec les nôtres. Les Romains , bien persuadés de l'utilité de cette comparaison , avoient ordonné par une loi expresse que les li-

ures d'agriculture, composés par un Carthaginois, fussent traduits en latin.

On objectera encore à l'auteur de ces traductions que plusieurs de nos écrivains agronomes ont puisé dans ces sources anciennes & en ont recueilli les meilleures observations. Mais ces écrivains ont-ils toujours entendu les auteurs qu'ils consultoient? D'ailleurs, comme le plus souvent ils n'ont point eu l'attention de citer exactement les méthodes de culture qu'ils devoient aux anciens, nous ne pouvons connoître précisément par le moyen de ces ouvrages modernes le point où nous ont laissé les anciens dans la carrière de de l'observation.

Un autre avantage que pourra nous procurer cette suite de traductions, ce sera de nous familiariser de plus en plus avec les auteurs anciens, de nous donner sur les mœurs & usages des Romains, & leur culte tant public que particulier des éclaircissens qui nous faciliteroient l'intelligence de différens passages obscurs de leur histoire. Ces traductions d'ailleurs pourront contribuer à relever parmi nous la considération que mérite l'agriculture, en nous faisant voir que les hommes les plus il-

E v

lustres de l'antiquité n'ont pas dédaigné de s'en occuper.

M. de la Bonnetrie ne publie encore que les deux premiers volumes de cet important ouvrage qui nous offrent l'économie rurale de Marcus - Porcius Caton & celle de M. Terentius Varron. Le premier de ces traités est écrit d'une manière fort sèche & fort aride. Caton n'avoit probablement cherché qu'à rassembler dans cet écrit une suite de préceptes ou d'observations qui, par leur précision, fussent à la portée des journaliers. On ne peut d'ailleurs douter que cet écrit n'ait beaucoup souffert en passant par les mains des copistes ou des premiers typographes. L'économie rurale de Varron est d'un style beaucoup plus agréable, plus élégant. On reconnoît aisément à l'érudition qui y est repandue l'auteur fleuri du traité de la langue latine. Le traducteur a eu sans doute bien des difficultés à dévorer pour trouver le sens de plusieurs passages altérés. Ce n'est qu'en comparant les différentes éditions, en consultant sur quelques passages obscurs des médecins, des botanistes, des maîtres en l'art vétérinaire, des personnes enfin adonnées, soit par état, soit par goût, aux opérations de la campagne, à

la nourriture des bestiaux, à la garde & à l'emploi des productions de la terre, que M. de la Bonnetrie a pu parvenir à lever les obstacles qui avoient arrêté jusqu'ici les interprètes étrangers aux matières d'agriculture. Chaque traité est accompagné d'une table alphabétique des poids, mesures & monnoies des anciens avec leurs valeurs actuelles, & d'une autre table alphabétique des villes & pays avec leurs noms modernes.

Contes comiques traduits de l'allemand, par MM. * * *. A Francfort; & se trouve à Paris, chez Fetil, libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse italien.

Les amours de Diane & d'Endymion, le jugement de Pâris, les amours de Junon & de Ganimède, ceux d'Aurore & Céphale sont la matière de ces contes. Diane nous est ici dépeinte comme la prude la plus décidée. Aucun mortel, aucun dieu ne pouvoit émouvoir le cœur de cette belle chasseuse. Ce qui flatte les femmes les plus dédaigneuses, comme de mener des cœurs en triomphe, sans avoir succombé, ne pouvoit même satis-

108 MERCURE DE FRANCE.

faire sa fierté. Il ne falloit que jeter un coup-d'œil sur elle pour exciter son courroux. Actéon, qui ne l'avoitvue au bain, que depuis le sommet de la tête jusqu'au nez, fut changé en cerf. Amour voulut punir un jour la fierté de cette déesse; il tire la flèche la plus aigue de son carquois; mais par réflexion il la remet aussitôt. Il sçait que le cœur de toutes les prudes qui lui ont fait outrage l'a toujours vengé. Diane, se fiant sur sa vertu, ne se mit pas assez en garde contre le plaisir de considérer un objet enchanteur. Elle regarda avec délices le beau berger Endymion se reposant dans les bras du Sommeil, & cette vue coûta cher à sa vertu. La curiosité, dit Zoroastre, a séduit les femmes, depuis le commencement des siècles. On croit qu'un simple regard, lancé de loin, ne tire à aucune conséquence. Méfiez-vous-en, nous dit ici l'auteur de ce conte. Un regard en entraîne toujours un autre. Les yeux ne se rassasient jamais de voir: l'exemple de Phebé en est une preuve.

Dans le conte des amours de Junon & de Ganimède, la reine des dieux nous est dépeinte comme une Dame Honesta: dont la vertu aigre & sévère fait le tourment

DECEMBRE. 1771. 109

de son mari. « Il n'étoit pas possible de
» dormir où couchoit Junon. Pendant
» toute la nuit elle ne cessoit de murmu-
» rer ; & si par hasard son époux s'endor-
» moit à ses leçons de morale , elle le re-
» veilloit aussi-tôt ; car sa voix glapissante
» l'emportoit toujours sur le bruit des
» sphères. Lorsque Jupiter avoit bu quel-
» ques coups de nectar de plus qu'à son
» ordinaire , il étoit enjoué , de bonne
» humeur : il faisoit des niches aux dées-
» ses. Mais s'il lui arrivoit ou de lancer
» un regard de côté sur Cerès , quand son
» mouchoir de cou se dérangeoit , ou de
» ramasser la jarretiere de Vénus , ou de
» pincer au jeu les genoux de Diane , ou
» de donner , en passant dans l'anticham-
» bre , une chiquenaude à Iris , il pou-
» voit s'attendre à être rigoureusement
» moralisé la nuit suivante. Pour toutes
» ces bagatelles , Junon n'entendoit pas
» raillerie. Que le pauvre mari payoit
» cher la vertu de sa femme ! elle n'é-
» chappoit aucune occasion de faire un
» grand étalage de sa chasteté , de sa fidé-
» lité conjugale. Elle rappeloit sans cesse
» & avec une fatuité insoutenable , les
» propositions que lui avoit faites Ixion.

110 MERCURE DE FRANCE.

» Notez que c'étoit l'unique courtisan
» qu'elle eût eu. »

L'historien nous décrit dans ce style burlesque les courses nocturnes du bonhomme Jupiter, l'aventure de la jeune Hébé au banquet des dieux, les plaisanteries polissonnes de Bacchus, de Silène & des autres ivrognes de ce festin. Ganimède nous est ici représenté comme un jeune écolier fort timide de l'instruction duquel la pigrièche Junon a bien voulu se charger.

Aurore, le modèle des femmes sages; Aurore, dont Homère a tant vanté la fidélité aux jeunes épouses des vieux maris, n'échappe pas non plus aux réflexions caustiques de l'historien qui a sans doute ri tout le premier des parodies qu'il nous donne ici des fables de la mythologie.

Observations sur l'incrédulité des Philosophes modernes, pour servir d'introduction à l'exposition de la Doctrine Catholique;

Cælum ipsum petimus stultitiâ.

Insensés que nous sommes! nous attaquons même les Cieux, HOR. lib. 1; ode 3.

DECEMBRE. 1771. III
vol. in-12. A Sedan, chez François
Jaquemart, libraire; & à Paris, chez
Desprez, imprimeur, rue St Jacques.

Le titre d'observations que l'auteur donne à cet écrit fait assez connoître que son objet n'est point de faire une refutation suivie des objections des incrédules. Il présente quelques réflexions sur l'existence d'un être suprême, sur les prophéties, sur les miracles, &c. Il appuye sur plusieurs vérités de la Religion Chrétienne.

On rappelleroit peut-être plus efficacement les incrédules à leur devoir ou du moins à un silence désirable de leur part si on leur faisoit voir que leurs écrits en attaquant la religion sous le bouclier de laquelle nous reposons avec tranquillité, donnent entrée à l'indépendance, à l'anarchie & à la licence, mère de tous les crimes; que leurs objections par conséquent tant de fois répétées, prouvent seulement que ceux qui les font sont mauvais pères, mauvais amis, mauvais sujets. L'auteur des observations insiste là dessus, mais point assez. Il paroît plus occupé à nous prouver que les plus grands hommes de l'antiquité ont cru l'existence d'un

112 MERCURE DE FRANCE:

Être Suprême; & qu'avons-nous besoin là-dessus du témoignage de ces hommes illustres? L'existence d'un Être souverain, rémunérateur & juste, est une de ces vérités qui croît en quelque sorte avec nous & qui se manifeste à l'homme par tous ses sens.

Moyens de réunir l'aisance avec la considération dans l'état militaire, par M. Dejean, chevalier de l'Ordre militaire de St Louis, capitaine de dragons dans la Légion de Corse; brochure in-12. A Montauban, chez Charles Croisilles, libraire; & à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques.

Dux famina facti. VIRG. ÆN. lib. 1.

Chaque profession a son lot; celui du brave guerrier est l'honneur & la gloire, mais ne pourroit-on pas accroître encore cette considération réservée aux généreux défenseurs de la patrie, & les faire jouir en même-tems d'un bien-être qui soit le fruit de leurs travaux; c'est ce qu'un officier estimable entreprend d'examiner dans cet écrit. Sa politique voudroit mettre en œuvre cet empire que les femmes ont sur les hommes, empire qu'elles ne

rien
don
qu'a
for
bien
té,
pou
des
exer
mai
s'il
voit
liers
dité
taire
les y
la f
néc
cier
ter
" O
" m
" fa
" d
" v
" cr
" ta
" p
" ne

tiennent point d'eux , mais de la nature : donnez à un homme le double de force qu'avoit Samson & il sera encore moins fort que Dalila. Les anciens législateurs bien persuadés de ce pouvoir de la beauté , cherchèrent à l'employer utilement pour donner plus d'énergie à la valeur des hommes. L'auteur en cite plusieurs exemples tirés de l'histoire ancienne ; mais s'il s'éloigne de ces tems reculés, & s'il ouvre les fastes de notre nation , il voit avec ravissement nos anciens chevaliers devenus autant de héros par l'affiduité des femmes à leurs exercices militaires & par le goût du merveilleux qu'elles y portent & qu'elles inspirent tout-à-la fois. Il conclut de tout ceci qu'il faut nécessairement mettre cette portion précieuse du genre humain à même de porter l'autre au bien qu'elle peut faire. « Un
 » Ordre célèbre en France , & heureuse-
 » ment établi pour la considération , con-
 » sacre les services du militaire par des
 » distinctions honorables. Nous avons
 » vu des héros formés par l'espoir d'une
 » croix qui est devenue le prix de la conf-
 » tance & de la valeur. Ne pourroit-on
 » point étendre ces influences de l'hon-
 » neur ? Pourquoi ne pas accorder égale-

» ment cette distinction flatteuse aux fem-
 » mes des officiers qui en sont décorés ?
 » Dans ce cas je vois un double avanta-
 » ge ; d'un côté l'ambition d'une femme
 » prolongera les services du mari , & de
 » l'autre l'officier qui fera tomber , pour
 » ainsi dire , sur sa femme un rayon de
 » sa gloire , sera plus sensible au prix de
 » ses travaux. »

De ce nouveau privilège que l'auteur sollicite pour les femmes à l'avantage de l'état, il en résulteroit un ordre sans doute nécessaire. On se plaint que le luxe confond les rangs , désormais on ne verroit plus au niveau , & toujours confondues la femme de condition & celle qui ne l'est pas ; celle qui mérite des honneurs & celle qui les recherche sans les mériter. Cette distinction suppléeroit avec avantage à la parure & aux ornemens les plus riches. L'auteur ajoute qu'elle attacheroit à l'état les étrangers qui le servent. Il entend par étrangers les chefs de cette nation toujours fidèle au parti qu'elle sert , & qui , dans des circonstances critiques pour la France & glorieuses pour elle , a donné des preuves d'un zèle & d'une intrépidité que l'amour de la patrie paroïsoit seul pouvoir inspirer. Les femmes

des officiers Suisses qui servent dans nos armées auroient droit à cette nouvelle faveur, & ce seroit un nouveau motif pour eux de constance & de fidélité.

L'auteur plaide ici la cause des femmes & n'a point de peine à prouver qu'elles sont dignes des honneurs qu'il sollicite pour elles. Il passe ensuite à la seconde branche du système qu'il propose, & voit l'aisance venir sans effort à la suite de la considération, & lui prêter son secours. « Presque tous les hommes jaloux » de réunir deux choses qui assurent le » bonheur de la vie, les honneurs & les » richesses, s'occupent sans cesse, quand » ils ont réussi d'un côté par leur industrie, à rechercher de l'autre des alliances honorables. Ne pourroit-on pas saisir l'avantage sensible que ce desir de leur part offre au brave militaire, dont les facultés sont bornées par le sort même de son état ? Les marques honorables dont il est revêtu, & qu'il pourroit communiquer à une femme avec ses privilèges, le mettroient dans le cas d'être recherché.

» On achete tous les jours des lettres de noblesse ; ne sont-elles pas dues à ce citoyen utile qui a bravé mille fois la

» fureur des flots en s'exposant sur le sein
 » des mers, pour enrichir son pays des
 » trésors de l'un & l'autre monde ? Ne
 » pourroit on pas lui permettre de procu-
 » rer ce privilege honorable à l'aîné de sa
 » famille, dès le moment, où par des
 » mariages avantageux; trois filles sorties
 » de sa maison, se verroient décorées de
 » la croix de chevalerie ? On pourroit mê-
 » me assujettir cet aîné à dix ans de ser-
 » vice, & l'en dispenser, s'il épousoit une
 » fille de condition.

» Ce financier dont les ressources abon-
 » dantes, fruit de son travail & de ses
 » veilles, auroit soulagé l'état dans des
 » besoins plus aisés à prévoir que faciles
 » à détourner, auroit la liberté d'acquérir
 » de cette manière des privilèges dont il
 » est toujours avide. »

Ce ne seroit pas le moindre avantage
 du projet dont nous venons de tracer une
 idée générale, que de faire baisser le crédit
 des richesses autant que le luxe peut le
 permettre. Mais suffira-t'il d'attacher une
 croix sur le sein des femmes pour que le
 corps militaire jouisse des avantages qu'on
 lui promet ici ? Ne seroit-il pas nécessaire
 de réformer auparavant l'éducation des
 femmes, de les porter à recevoir des feu-

les mains de la vertu l'empire qu'elles ne veulent devoir aujourd'hui qu'à leurs charmes , de nous ramener enfin aux mœurs des anciennes républiques où les femmes dignes par leurs éminentes qualités de la vénération des hommes, s'acquittoient de la noble fonction de donner des éloges à la bravoure, de confondre la lâcheté, de couronner le vainqueur & de flétrir le vaincu par un jugement irrévocable.

Cet écrit, fruit du zèle patriotique & d'une estime louable pour le beau sexe, est précédé d'une épître en vers adressée à Madame la Marquise de Monteynard.

Instruction élémentaire & raisonnée sur la construction pratique des vaisseaux, en forme de dictionnaire; ouvrage publié par ordre de M. de Boynes, secrétaire d'état, ayant le département de la marine; vol. in-8°. A Paris, chez J. B. G. Musier fils, libraire, quai des Augustins, à St Etienne.

Les objets de pure pratique sont toujours très difficiles à bien traiter; & l'on doit savoir gré à l'auteur de cette instruction de nous avoir exposé d'une manière aussi claire, aussi simple, aussi précise la

118 MERCURE DE FRANCE.

forme, la position, l'usage, les effets & les rapports de chacune des parties & des pièces du vaisseau avec les détails pratiques du chantier. Cet ouvrage peut être regardé comme le manuel du Constructeur. Il n'y a point de figures jointes aux descriptions, parce qu'il ne peut y avoir de meilleures figures que les vaisseaux eux-mêmes; & l'intention de l'auteur est que l'élève de la marine se rende dans le chantier, & que le livre à la main il suive le détail & l'ensemble du vaisseau.

L'Homme tel qu'il est, ou Mémoires du Comte de P***, écrits par lui-même, traduits de l'allemand sur la quatrième édition; par Mlle de Morville; 2 parties in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

L'Homme tel qu'il est peut être regardé comme un composé de vices & de vertus, de force ou de foiblesse. Les passions en lui dérobant la connoissance de lui-même, & lui faisant souvent prendre le dérèglement de son cœur pour son cœur, le précipitant dans des écarts qui le rendent malheureux. C'est ce dont le lecteur

se convaincra encore plus particulièrement en lisant ces mémoires qu'on nous dit être fidèles. L'éditeur assure même avoir connu le Comte de P***, & tenir de lui-même les mémoires qu'il publie. On aura cependant de la peine à se persuader que l'aventure tragique, rapportée à la fin de ces mémoires, & où l'on nous représente un fils devenu amoureux de sa mère à laquelle il ne croyoit pas appartenir de si près, ne soit pas la copie d'une pareille scène décrite dans la vie de Ninon de l'Enclos.

Mémoire sur la maladie épiçootique du pays Laonnois, par M. Augier du Fot, médecin - pensionnaire de la ville de Laon & de la généralité de Soissons, pour les maladies épidémiques; brochure in-8. A Laon, chez Jean Calvet, imprimeur, place du Bourg.

*Continuò culpam ferro compeſce, priuſquàm
Dira per incautum ſerpant contagia vulgus.*

Employez le fer pour guérir la maladie avant que la contagion ne se répande sur votre troupeau.

Georg. liv. 3.

Ce bon mémoire doit être ajouté à

ceux qui ont déjà été publiés sur les maladies contagieuses des bestiaux. Il est écrit par un physicien éclairé, un observateur exact dont les observations tendent à nous confirmer que les maladies des bestiaux sont plus diversifiées qu'on ne le pense communément. La ressemblance essentielle qui se trouve entre les maladies épizootiques-contagieuses n'est peut-être, comme le remarque l'auteur de ce mémoire, que dans la communication de l'infection.

Dictionnaire de la Noblesse, contenant les généalogies, l'histoire & la chronologie des Familles nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes terres du royaume aujourd'hui possédées à titre de principautés, duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies, &c. soit par création, par héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce dictionnaire le tableau généalogique, historique des Maisons souveraines de l'Europe, & une notice des Familles étrangères les plus anciennes, les plus nobles & à la fin de chaque volume ou de chaque lettre on trouvera les *Noms & Armes*

DECEMBRE. 1771. 121

Armes des Familles nobles sur lesquelles on n'a point reçu de mémoires ; tom III , seconde édition ; prix , 18 liv. broché. A Paris , chez la Veuve Duchefne , libraire , rue St Jacques , au Temple du goût ; & chez l'auteur , rue St André-des Arcs , entre l'hôtel d'Hollande , & la rue des grands Augustins , 1771 , in-4°.

Cet ouvrage se continue avec exactitude ; l'auteur promet le quatrième volume dans le courant de Janvier prochain. Il invite MM. les Souscripteurs de faire retiter le troisième volume qui paroît depuis le premier Septembre dernier , & de souscrire pour le suivant aux adresses ci-dessus indiquées. Ce troisième volume finit à la famille de Castellan ou Castellani. Il est terminé par une table alphanbetique de la lettre B. des noms & armes des familles sur lesquelles on n'a point reçu de mémoires. C'est un plan que l'auteur suivra dans chacun de ses volumes pour embrasser dans son ouvrage , autant qu'il est possible , toutes les maisons connues.

Ce livre , utile à la Noblesse , doit l'être encore aux historiens & à ceux qui s'inf-

F

122. MERCURE DE FRANCE.

truisent de la science héraldique. L'auteur n'omet pas les traits historiques qui contribuent à faire mieux connoître la filiation ou l'illustration d'une famille.

Le Grand Vocabulaire François, contenant, 1°. l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives. 2°. Les loix de l'orthographe, celles de la prosodie ou prononciation, tant familière qu'oratoire; les principes généraux & particuliers de la grammaire; les règles de la versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la poésie. 3°. La géographie ancienne & moderne; Le blason ou l'art héraldique; la mythologie; l'histoire naturelle des animaux, des plantes & des minéraux; l'exposé des dogmes de la Religion & des faits principaux de l'histoire sacrée, ecclésiastique & profane. 4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'économie, le commerce, la marine, la politique, la jurisprudence civile, canonique & bénéficiale; l'anatomie, la médecine, la chirurgie, la chymie, la physique, les mathéma-

tiques, la musique, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, &c. &c. Par une Société de Gens de lettres; tome XIX^e. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier St André des Arcs; 1771, in-4^o.

Ce dix-neuvième volume in-4^o. du *grand Vocabulaire François* commence à la lettre *N*, & se termine au mot *Olivier*. Aucun ouvrage ne présente une plus grande variété d'objets différens, par la réunion de tous les dictionnaires qu'il embrasse dans son plan. L'éditeur suit en général avec exactitude de bons guides, dans les articles des sciences, & sur-tout de la chymie. Il enrichit souvent les autres articles de traits historiques, comme on le verra par celui que nous allons transcrire.

Naumachie, substantif féminin. *Naumachia*, spectacle d'un combat naval que les Romains donnoient au peuple pour le divertir. Il se dit aussi du lieu même où se donnoit ce spectacle.

Jules - César ayant trouvé un endroit favorable sur le bord du Tibre, & assez proche de la ville, appelé *Codette*, le fit

greuser, & y donna le premier divertissement d'une naumachie. On y vit combattre des vaisseaux Tyriens & Egyptiens, & les apprêts qu'on fit pour ce nouveau spectacle piquèrent tellement la curiosité des peuples, qu'il fallut loger sous des tentes les étrangers qui s'y rendirent presque en même tems de tous les endroits de la terre,

Ensuite Lollius, sous le règne d'Auguste, donna, pour lui faire sa cour, le second spectacle d'un combat naval, en mémoire de la victoire d'Actium. Les Empereurs imitèrent à leur tour cet exemple.

Dans la naumachie de Claudius, qui se donna sur le lac Fuen, il fit combattre douze vaisseaux contre un pareil nombre sous le nom de deux factions, l'une Rhodienne & l'autre Tyrienne. Elles étoient animées au combat par les chamades d'un triton, qui sortit du milieu de l'eau avec sa trompe. L'Empereur eut la curiosité de voir passer devant lui les combattans, parmi lesquels se trouvoient plusieurs hommes condamnés à mort : Ils lui dirent en passant, Seigneur, recevez le salut des troupes qui vont mourir pour votre amusement; *Ave, Imperator, morituri te sa-*

DECEMBRE. 1771. 125

lutans. Il leur répondit en deux mots ;
avete, vos, & le combat se donna.

Néron fit exécuter une naumachie encore plus horrible & plus considérable ; car il perça exprès pour cet effet la montagne qui sépare le lac Tucin de la rivière de Lyre. Il arma des galères à trois & à quatre rangs, mit dessus dix-neuf mille hommes de combat, & fit paroître sur l'eau toutes sortes de monstres marins.

Cependant la plus singulière de toutes les naumachies, & la plus fameuse dans l'histoire, est celle que donna l'Empereur Domitien, quoiqu'il ne fit paroître dans ce combat naval que trois mille combattans en deux partis, dont il appela l'un *ceui des Athéniens*, & l'autre *celui des Syracusains* ; mais il entoura tout le spectacle de portiques d'une grandeur prodigieuse & d'une exécution admirable.

Almanach centenaire depuis 1771 jusqu'en 1870, avec des explications très-claires ; feuille *in-fol.* très-beau papier d'Hollande ; prix, 12 sols, chez Quillau, imprimeur, rue du Fouare ; Dufour, libraire, rue de la vieille Draperie, & chez le Sr Porte, auteur dudit almanach,

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

rue perdue place Mauberr, maison de M. Pezière, procureur au châtelier, où l'on en trouve d'enlumines, montés sous verre, avec bordure dorée; prix 6 liv.

Almanach sous verre, connu sous le nom d'Almanach des Associés pour l'année 1772, augmenté d'une notice concernant les découvertes, inventions & expériences nouvellement faites dans les sciences, les arts, l'industrie, extraites de l'*Avant-coureur*. A Paris, chez Deschamps libraire, au bas de la rue St Jacques, à l'enseigne des Associés.

Le même libraire vend toutes sortes d'almanachs.

Le Baiser donné & le Baiser rendu, Opéra Comique en deux actes par M. Taconet, compositeur des spectacles forains, Membre des Arcades du Pont-neuf, &c. Représenté dans le Parc de Versailles le samedi 19 Mai 1770, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin. Prix 1 livre 4 sols. Chez Vente, Libraire, rue & montagne sainte Geneviève. La gâité, la facilité du dialogue, & les saillies propres au genre burlesque de la foire font le mérite de cet Opéra comique.

Réflexions de M. le Marquis de Condorcet, de l'Académie royale des Sciences, au sujet du programme de l'Académie de Toulouse, inséré dans le *Mercure*, Octobre, second vol. 1771.

L'Académie de Toulouse, en donnant le prix de cette année à l'excellent traité d'Hydrodynamique de M. l'Abbé Bossut, a inséré dans son programme que l'auteur avoit suppléé par des expériences au défaut de la théorie; & que comme il n'avoit point parlé des tuyaux à angles rectilignes, elle proposoit cette dernière partie du problème pour le prix de 1774. Il est vrai que M. l'Abbé Bossut a cherché dans son ouvrage à établir sur des expériences, la théorie de l'effet du frottement sur la vitesse des fluides ou la dépense des tuyaux; mais c'étoit la seule méthode praticable. La quantité du frottement ne peut s'évaluer immédiatement, parce qu'elle dépend des inégalités d'une surface plus ou moins polie; & les loix du frottement des fluides ne peuvent être déduites de la théorie, parce qu'un seul anneau de chaque tranche étant retardé immédiatement par le frottement, son

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

effet sur le reste de la masse dépend de l'adhésion des parties du fluide, soit entr'elles, soit avec les parois, & d'autres élémens absolument inconnus. C'est pour cela que M. l'Abbé Bossut a cherché dans l'expérience les résultats que la théorie ne peut donner; il a trouvé qu'on peut supposer le frottement proportionnel à la vitesse, & sa quantité telle qu'elle compense à très-peu près l'effet de la pesanteur relative dans un tuyau incliné d'un huitième, ou un canal incliné d'un dixième. La première observation de l'Académie de Toulouse est donc exacte; mais elle ne doit porter que sur la nature du problème, & point du tout sur la manière dont M. l'Abbé Bossut l'a envisagé. Il auroit été juste de faire cette distinction dans le programme; car les gens peu instruits pourroient tirer des expressions qu'on y emploie une conséquence défavorable à l'ouvrage couronné; & les Géomètres pourroient s'imaginer que l'Académie de Toulouse a exigé d'eux une théorie absolue du frottement des fluides, & qu'elle l'a crue possible. Quant à la raison qui engage l'Académie à proposer de nouveau ce même sujet, il est important d'observer 1°. Que d'après les réflexions

que MM. Daniel Bernoulli, d'Alembert, Euler, de la Grange & moi, avons faites sur la continuité de la figure initiale des cordes vibrantes, il paroît absolument prouvé que cette figure doit être continue au moins quant à sa description; & qu'ainsi dans le cas des tuyaux il faut de même, pour pouvoir soumettre le problème à l'analyse, que cette continuité ait lieu. 2°. Que dans la réalité, l'angle que forme un tuyau ne peut rien changer à la nature du frottement, & n'y influe que parce qu'il influe sur la vitesse du fluide; & qu'ainsi il n'y a dans ce cas rien de particulier sur les loix du frottement. 3°. Qu'on peut regarder alors le fluide comme mû dans un tuyau mixtiligne continu quant à sa description, & non cylindrique; & que dans cette hypothèse les loix du frottement restent les mêmes que dans les tuyaux cylindriques, pour chaque élément de la longueur du tuyau; d'où il suit encore qu'il n'y a point de nouvelles loix à chercher; 4°. Enfin, que dans la pratique il faut éviter ces sortes de tuyaux, comme l'auteur l'a expressément recommandé lui-même en plusieurs endroits, & comme cela est toujours possible; & que par conséquent la théorie n'en seroit qu'un

Fv.

130 MERCURE DE FRANCE.

simple objet de curiosité peu intéressant. On voit donc que dans tous les points l'ouvrage de M. l'Abbé Bossut a rempli les vues que devoit avoir l'Académie; car son but ne pouvoit être que de demander les loix du retardement causé au mouvement des fluides par le frottement, & non pas la solution de tous les problèmes d'hydrodynamique où il seroit possible d'introduire cette circonstance.

La discussion dans laquelle je viens d'entrer seroit très-superflue, si l'ouvrage de M. l'Abbé Bossut ne devoit être lû que par des géomètres; mais quoique très-profond il est aussi élémentaire. Ainsi quoique la gloire de l'auteur ne risque rien, & que le suffrage unanime des géomètres l'ait mis à la place qu'il mérite, il est bon que les jeunes gens qui étudieront son livre, ne puissent s'imaginer qu'il y manque quelque chose qui eût dû s'y trouver. Le plus léger nuage sur l'excellence d'un livre élémentaire suffit pour refroidir leur zèle, & leur donner un prétexte qui excuse leur négligence à leurs propres yeux. C'est donc pour eux uniquement, & non pour M. l'Abbé Bossut qui n'en a pas besoin, que j'ai cru devoir écrire ces réflexions. J'observerai

DECEMBRE. 1771. 131

encore que c'est à M. le Duc de Choiseul que l'hydrodynamique est dédiée & non à l'Académie de Toulouse; & qu'ainsi lorsque l'Académie dit que l'auteur lui en a fait *hommage*, cela signifie seulement qu'il lui en a fait présent.

A C A D É M I E S.

I.

Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'ACADÉMIE royale des Inscriptions & Belles Lettres tint sa séance publique le 12 de Novembre. M. le Beau, secrétaire perpétuel annonça que M. l'Abbé Leblond, sous-bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, avoit remporté le prix dont le sujet étoit d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Junon chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie? Quelles furent l'origine & la raison de ces attributs?* C'est le troisième prix que M. l'Abbé Leblond remporte dans la même Académie. L'Académie a proposé pour le prix qu'elle distribuera à Pâques

F vj

132 MERCURE DE FRANCE:

1773, la question : *Pourquoi les descendants de Charlemagne, princes ambitieux & guerriers, ne purent se maintenir aussi long-tems sur le trône des Français que les foibles successeurs de Clovis ?* Le prix est toujours une médaille d'or de la valeur de 400 liv. Les pièces doivent être adressées au secrétaire perpétuel de l'Académie avant le premier Décembre 1772.

M. le Beau fit l'éloge historique de M. l'Abbé Mignot, académicien associé. M. l'Abbé Arnaud lut la traduction du dialogue de Platon, intitulé *Ion* avec des réflexions préliminaires. Ensuite M. l'Abbé le Batteux fit lecture d'un mémoire sur la nature & les fins de la tragédie. La séance fut terminée par la lecture que M. l'Abbé Garnier fit d'un mémoire de M. de Sigras sur le génie militaire des Gaulois. Le discours de l'éloquent secrétaire, & les mémoires pleins d'intérêt & d'érudition des sçavans Académiciens ont fait le plus grand plaisir à une nombreuse assemblée.

Nous rapporterons quelques réflexions que M. l'Abbé Arnaud a faites sur sa traduction, & l'idée qu'il donne du beau dialogue d'*Ion*, de Platon.

Le génie d'un grand homme ne peut être bien entendu & interprété que par le génie même qui s'élève à sa hauteur ; car pour les traducteurs qui ne saisissent que la lettre, ils dépriment les beautés de leur modèle par une copie servile & sans ame, loin de le faire connoître & de l'animer.

Je crus d'abord, dit M. l'abbé Arnaud, (en traduisant ce dialogue,) devoir être fidèle à l'original, je devins plat & barbare. La roideur, la sécheresse, une marche lourde & embarrassée, en un mot, l'air de l'effort & de la contrainte avoient pris la place de ces tours faciles &, animés de ces mouvemens naturels & inattendus, de ces graces naïves & piquantes, enfin, de ce style plein de vie, & de cet air de nature qui fait l'essence du dialogue, & qui distingue particulièrement celui de Platon. Je pris le parti d'être moins littéral, & je m'aperçus que ma manière devenoit plus supportable, mais sans acquérir néanmoins plus d'intérêt, si ce n'est peut-être aux yeux de ceux qui connoitroient parfaitement la philosophie de Platon & les mœurs des Athéniens de son siècle ; & comme il m'étoit démontré que ces connoissances ne sçauroient appartenir qu'à un très-petit nombre de sçavans qui ont fait une étude particulière, non-seulement des ouvrages, mais de l'élocution de ce philosophe ; j'abandonnai sans regret une entreprise dont je sentis toutes les difficultés, sans en prévoir aucun avantage,

134 MERCURE DE FRANCE.

» Le recueil qu'on a publié récemment sous le
» titre de *Bibliothèque des anciens philosophes* ,
» recueil composé en grande partie de traduc-
» tions de divers dialogues de Platon , a tout-
» à-la-fois piqué ma curiosité & reveillé ma pre-
» mière envie.

» Je ne répéterai point ici mes observations
» sur l'objet de ce dialogue , mais je crois de-
» voir en faire connoître la composition & la
» marche ».

« De tous les rhapsodes ou acteurs qui , au tems
de Socrate , récitoient & commentoient en pu-
blic les écrits d'Homère , il paroît qu'Ion fut le
plus célèbre.

Fier des applaudissemens que lui prodiguoient
toutes les villes de la Grèce , & que la multitude
accorde toujours avec transport à tout ce qui
nourrit la superstition & la sensibilité , (car les
hommes , lorsqu'ils sont assemblés , ne font guère
usage que de leurs sens ,) Ion se regardoit com-
me bien supérieur aux Métrodore , aux Stephi-
brote , aux Glaucon , commentateurs philoso-
phes , qui , ayant pénétré le vrai sens de la doc-
trine d'Homère , au travers des ornemens poëti-
ques dont elle est enveloppée , avoient expliqué
la théologie de ce poëte par les phénomènes de
la nature. Socrate rencontre notre rhapsode dans
une des rues d'Athènes ; il l'aborde , & se pro-
pose de lui ouvrir les yeux , non sur des vérités
qu'il n'étoit point en état de recevoir , mais sur
la vanité de ses triomphes , en lui prouvant qu'il
ne les devoit à aucune connoissance solide &
réelle. D'abord , pour arrêter ses pas & fixer son
attention , il vante à l'excès la profession des

rhapsodes. Ion pense trop avantageusement, & trop bonne opinion, & de l'importance de son art, & de l'excellence de son talent, pour appercevoir dans les complimens de Socrate l'apparence même de l'ironie. Il répond, avec cet orgueil naïf, qui semble caractériser particulièrement cette classe d'hommes, dont les succès les plus éclatans, mais les plus momentanés de tous, ne sont communément dus qu'à une petite mesure d'intelligence, à une grande sensibilité d'organes, & à une mémoire prompte & fidèle. Socrate lui adresse plusieurs questions, dont l'unique objet est de lui faire sentir que chaque art a ses principes propres & particuliers qui en éclairent toutes les parties, & dont la connoissance doit par conséquent mettre en état d'en juger toutes les productions, à quelqu'artiste qu'elles puissent appartenir. Il indique en même tems que ces arts sont subordonnés eux-mêmes à la science, c'est-à-dire, à la *philosophie*, seule dominatrice de tous les objets des connoissances humaines, d'où découlent & où viennent aboutir les différentes théories de chaque art en particulier, & que l'antiquité a si heureusement représentée sous l'image d'Apollon dirigeant le concert des Muses.

Ion tâche envain de se refuser à l'évidence des raisonnemens de Socrate; cependant comme il prétend l'emporter sur tous ses rivaux, lorsqu'il est question d'interpréter Homère, & que, s'il s'agit des autres poètes, il avoue lui-même que tout son talent l'abandonne; il prie Socrate de lui donner la solution de ce singulier problème.

Socrate s'empresse de le satisfaire, non par des

raisonnemens profonds & philosophiques qu'un rhapsode, c'est-à-dire, un homme qui n'avoit exercé que sa mémoire & son imagination n'auroit pû comprendre, mais par une des plus poétiques & des plus heureuses comparaisons qui existent dans les ouvrages de l'antiquité. C'est par les effets du magnétisme qu'il explique les effets de l'enthousiasme.

Ici il ne faut pas croire, comme ont fait presque tous les commentateurs, que Socrate parle sérieusement. Celui qui mettoit ses forces & son adresse à détruire la superstition, tour-à-tour fille & mere des mensonges poétiques, étoit bien éloigné, sans doute, de regarder les poètes comme les organes & les interprètes du ciel; mais au lieu de s'élever contre la *divinité de la muse* & l'*inspiration du poète*, opinion consacrée alors par la croyance publique, il la confirme, au contraire, & la fait servir de fondement aux preuves dont il se sert pour infirmer l'autorité de la doctrine des poètes, en montrant que, puisque sans l'*inspiration* ils n'étoient capables de rien, ils ne possédoient pas la connoissance réelle de ce qu'ils enseignoient.

N'oublions pas de remarquer qu'en parlant de l'enthousiasme, Socrate semble en partager les accès; son style jusques-là tranquille, simple & naturel, s'enflamme, s'éleve, se précipite; ses expressions deviennent tout-à-coup rapides & sonantes, & sa diction impétueuse, ardente, métaphorique, imite tout-à-la-fois & les transports du poète, & la cadence des vers.

Ton, qui dans ce tableau se voit placé immédiatement à côté des poètes, comme les poètes le

sont à côté des dieux, ne sent d'abord que l'avantage de tenir de plus près à la divinité; mais enfin las de s'entendre dire qu'il est dépourvu de toute connoissance solide, & qu'il n'est en état de bien parler que lorsqu'il ne fait aucun usage de sa raison, moins flatté de ce qu'on lui accorde, qu'offensé de ce qu'on lui refuse, il prend le parti de nier hautement ce dont il ne s'apperçoit pas qu'il est déjà convenu plus d'une fois, & c'est alors que Socrate revenant sur sa première proposition avec de nouvelles forces, la développe & la prouve par des exemples multipliés; il saisit, il presse rhapsode de tous les côtés; ainsi, pour enchaîner les mouvemens de son ennemi, le serpent multiplie les replis tortueux dont il l'environne; Ion ne fait plus un seul pas sans descendre plus avant dans les pièges qui lui sont tendus, & Socrate ne l'abandonne qu'après l'avoir réduit à des absurdités & des contradictions, qui, dans une situation d'esprit plus tranquille, le feront rougir & le conduiront à penser désormais plus modestement de lui-même.

Qu'il me soit permis de dire, en terminant cet exposé, qu'on n'a pas encore observé d'assez près l'artifice & la dialectique de Platon. Dans la crainte ou d'ennuyer cette assemblée ou de fatiguer son attention, en conservant à la rigueur une manière de philosopher si différente de la nôtre, j'avois voulu supprimer quelques questions, quelques exemples, en un mot, faire des retranchemens au texte, mais je n'ai pas tardé à m'appercevoir que ce tissu est indestructible, & qu'il en est des raisonnemens de Platon comme d'un filet, dont on ne sçauroit rompre une seule

maïlle, sans ménager à sa proie le moyen de s'évader.

I I.

Académie des Sciences.

L'Académie royale des Sciences a fait sa rentrée publique le 13 de Novembre au milieu d'une assemblée très-nombreuse empressée de connoître les Sçavans qui illustrent la nation, d'entendre les éloges éloquens des derniers Académiciens décédés & les mémoires intéressans qui sont lus dans cette séance.

M. de Fouchy, secrétaire perpétuel, a fait un remerciement public à M. le Moyne, sculpteur du Roi; nous le rapporterons ci après. Il a lu ensuite l'éloge historique de Milord Morton, secrétaire perpétuel de la société de Londres, & associé étranger de l'Académie. Cet éloge a été suivi de la lecture que M. Tillet a faite d'un mémoire important sur le *Varech*, plante maritime dont on fait la soude en Normandie. M. de Fouchy a lu l'éloge de M. de Mairan, célèbre académicien, qui réunissoit les graces de l'esprit au profond savoir. M. le Roi a développé dans un mémoire sçavant les causes

DECEMBRE. 1771. 139
du météore du 17 Juiller dernier. M.
Bailly n'a eu que le tems de lire le titre
de son mémoire *sur l'inégalité des lumières
des satellites de Jupiter*. Nous tâche-
rons de revenir sur ces objets & de les
faire connoître plus particulièrement.

Remercîment fait à M. le Moine.

L'Académie se croit obligée de faire aujourd'hui part au public d'un événement qui intéresse trop sa reconnoissance pour pouvoir le supprimer. Il y a quelques années que M. Hérisant, l'un de ses Membres, lui fit présent des bustes de feu M. de Réaumur & de feu M. Winslow pour être mis dans cette salle ; & cette année il lui a encore donné un portrait de feu M. de la Hire, peint de la main même de ce célèbre Astronome. Jusques-là tout s'étoit passé dans l'intérieur de l'Académie, les remerciemens même qu'elle en avoit faits à M. Hérisant n'existoient que sur les Registres ; mais le présent que vient de lui faire M. le Moine de l'Académie Royale de Peinture, d'un buste très-ressemblant de feu M. de Fontenelle, exige d'elle une reconnoissance publique. Ce monument placé dans ce sanctuaire des sciences, y rappellera à jamais la mémoire de cet illustre Académicien, & celle de l'Artiste célèbre qui l'y a placé. Les Romains ornoient le vestibule de leurs maisons des images de leurs ancêtres ; pourquoi ne placerions-nous pas ici les portraits de ceux qui nous ont précédé dans la carrière où nous courons. Ce seroit un nouveau motif

d'émulation pour les Académiciens vivans, & une nouvelle espèce d'immortalité que les parens des morts ou ceux qui s'intéressent à leur gloire seroient à portée de leur procurer.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a donné le 26 Novembre dernier la première représentation de la Tragédie d'*Amadis* avec le prologue. Le Poëme est de Quinault, & la musique de Lulli. Cet Opéra fut joué pour la première fois en Janvier 1684, & fut repris plusieurs fois. Dans cette dernière reprise on n'a point touché aux Scènes de Lully, ni aux vers de Quinault; mais on s'est permis de refaire la musique des chœurs & des divertissemens d'*Amadis*, qui ne pouvoient avoir été faits par Lulli comme on le desire actuellement, parce que cet homme célèbre manquoit de sujets pour exécuter tout ce que son genie lui auroit inspiré, & que de plus le goût du public est à cet égard absolument changé depuis près d'un siècle que cet ouvrage a paru pour la première fois.

Les Acteurs du Prologue sont *Alquif*, célèbre enchanteur époux d'*Urgande*, représenté par M. GELIN, *Urgande* célèbre enchanteresse épouse d'*Alquif*, représentée par Mademoiselle DURANCY ; & la suite d'*Alquif* & d'*Urgande* qui tous paroissent enchantés & assoupis. Un éclair & un coup de tonnerre commencent à dissiper leur assoupissement : *Urgande* chante ;

Lorsqu'*Amadis* périt, une douleur profonde

Nous fit retirer en ces lieux ;

Un charme assoupissant devoit fermer nos yeux ;

Jusqu'au tems fortuné que le destin du monde

Dépendroit d'un héros encor plus glorieux.

Quinault sçavoit ainsi mêler adroitement les louanges du Roi dans les prologues de ses Opéra. Les Acteurs de la Tragédie sont *Amadis* fils du Roi Perion de Gaule, M. LE GROS.

Oriane, fille de *Lisvart* roi de la Grande-Bretagne ; Mademoiselle ARNOULD.

Florestan, fils naturel de *Perion* ; M. DURAND.

Gorifande, Souveraine de *Grayefande* ; Mademoiselle ROSALIE.

142 MERCURE DE FRANCE.

Arçalaus, Chevalier enchanteur frere d'Arcabonne, & d'Ardancanille ; M. GELIN.

Arcabonne, célèbre enchanteresse ; Mademoiselle DU PLANT.

Urgande, fameuse enchanteresse, amie d'Amadis ; Mademoiselle DURANCY.

Suivante, d'Oriane, *Bergere*, *Suivante* d'Urgande ; Mademoiselle CHATEAUNEUE.

Dans l'acte I. la scène est près de la Ville capitale des Etats de Lisvart Roi de la Grande Bretagne. Amadis se plaint de l'infidélité d'Oriane ; il dit à Florestan ,

J'ai choisi la gloire pour guide ;

J'ai prétendu marcher sur les traces d'Alcide ;

Heureux si j'avois évité

Le charme trop fatal dont il fut enchanté.

Son cœur n'eut que trop de tendresse ;

Je suis tombé dans son malheur ;

J'ai mal imité sa valeur ;

J'imite trop bien sa foiblesse ,

J'aime Oriane hélas ! je l'aime sans espoir.

• • • • •

FLORESTAN.

Quand on est aimé comme on aime,
 C'est une trahison que de se dégager;
 Mais c'est une foiblesse extrême
 D'aimer une inconstante & de ne pas changer, &c

Florestan & Corisande expriment le
 plaisir qu'ils ont de se revoir.

Florestan, à Corisande, qui lui reproche
 son absence.

Pour mériter de plaire aux yeux qui m'ont char-
 mé,

J'ai cherché tout l'éclat que donne la victoire,

Si j'avois moins aimé la gloire,

Vous ne m'auriez pas tant aimé.

Oriane se plaint à son tour d'Amadis
 qu'elle croit infidèle. Des guerriers comba-
 battans, dont les vainqueurs sont cour-
 onnés par les Nymphes, forment le di-
 vertissement de ce premier acte.

Le théâtre représente, dans le second
 acte, une forêt. Arcabonne enchanteresse
 aime un héros inconnu qui lui a sauvé la
 vie, & s'étonne de son amour; Arca-
 laus son frere l'excite à la vengeance de

la mort d'Arдан , tombé sous les coups d'Amadis. Ils reprennent leur fureur , & font des enchantemens qui attirent Florestan & Amadis dans leurs pièges. Amadis résiste à la force , mais il cède aux charmes des démons déguisés sous les traits de la beauté.

L'acte troisième offre l'aspect d'une solitude aride , du tombeau d'Arдан , d'un vieux palais & de plusieurs cachots. Des captifs demandent la mort. Les mânes plaintifs d'Arдан se font entendre, Arcabonne s'apprête à les apaiser par le sang de son vainqueur. L'ombre de l'enchanteur sort du tombeau , & lui reproche sa faiblesse. Arcabonne fait venir le prisonnier qu'elle doit immoler , mais le poignard lui tombe des mains en voyant Amadis son libérateur & son amant ; Arcabonne lui rend la liberté , & à sa prière , à tous les autres captifs qui célèbrent leur joie & leur bonheur.

On est transporté au quatrième acte dans une île agréable , où l'enchanteur Arcalaus se félicite d'avoir Oriane en sa puissance , & de pouvoir se venger de cette beauté qui a causé ses malheurs. Oriane se plaint encore de la perfidie de son amant.

ARCALAUS

ARCAIUS *lui dit :*

Si vous le haïssez j'ai servi votre haine;
A la fin j'ai vaincu ce superbe vainqueur.

O R I A N E.

Vous vainqueur d'Amadis ! non , il n'est pas possible

Qu'il ait cessé d'être invincible.

Tout cède à sa valeur & vous la connoissez.

L'enchanteur lui fait voir Amadis, qui paroît mort; Oriane pleurt son triste destin. Les deux enchanteurs veulent tirer Amadis de son assoupissement & lui donner le spectacle d'Oriane expirante. Urgande, magicienne bienfaisante, vient au secours de ces amans; elle sort d'un vaisseau, précédé d'un rocher enflammé; elle enchante le pouvoir des cruels magiciens, & les suivantes d'Urgande dissipent, par leurs danses, l'enchantement d'Amadis & d'Oriane. Urgande fait monter les deux amans dans son vaisseau, & livre les enchanteurs à leur propre rage.

Dans le cinquième acte, Urgande paroît avec Amadis dans le palais enchanté d'Apollidon.

G

URGANDE, à *Amadis*.

Apollidon, par un pouvoir magique,
Autrefois éleva ce palais magnifique.

Consolez-vous en des lieux si charmans,
Vous y devez trouver la fin de vos tourmens:

Amadis & Oriane chantent leur bonheur. La chambre défendue s'ouvre. Une troupe de héros & d'héroïnes voit cesser un enchantement qui devoit finir par le bonheur du couple le plus fidèle; un divertissement général termine ce spectacle. Le jeu noble & intéressant de Mademoiselle Arnould ajoute encore à l'intérêt de la scène. On a aussi beaucoup applaudi M. le Gros, qui est placé avantageusement dans cet Opéra. Les autres rôles ont été rendus aussi bien qu'ils pouvoient l'être. Les ballets sont agréables, & très-bien composés. Les premiers talens s'y distinguent. Cet Opéra est remis avec beaucoup d'éclat & de magnificence.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les comédiens François ont donné, le lundi 4 Novembre dernier, la première

représentation du *Bourru bienfaisant*, joué le lendemain à la Cour, comédie nouvelle en trois actes, en prose, par M. Goldoni.

Les personnages de cette pièce sont, *Geronte*, qui est le *Bourru bienfaisant*, représenté par M. Prévile.

Dalencour, neveu de Geronte. M. Molé.

Madame Dalencour, Madame Prévile.

Angelique, sœur de Dalencour. Mademoiselle Doligni.

Valère, amant d'Angelique. M. Montvel.

Dorval, ami de la maison. M. Belcour.

Marion, gouvernante. Madame Belcour.

Picard, valet. M. Feulhie.

Le théâtre représente un salon où il y a plusieurs portes qui rendent aux appartemens de Geronte & de M. & Madame Dalencour.

Geronte a le cœur excellent, mais il a le ton rude, & un air brusque, qui intimide ceux qui l'approchent. Dalencour, son neveu, dont les affaires sont très-dérangées, par la complaisance qu'il a toujours eue de prévenir sa femme dans toutes ses fantaisies ruineuses, & par les mau.

148 MERCURE DE FRANCE.

vaises entreprises dans lesquelles il a donné imprudemment, n'ose exposer sa situation à son oncle, dont il connoît trop bien l'humeur chagrine. Il prie Dorval, qui est l'ami de Geronte & son complaisant, de parler en sa faveur; ce que Dorval promet avec générosité; Angelique & Madame Dalencour ont une conversation, dans laquelle Angelique se plaint du projet formé pour lui ôter la liberté, & en attribue la cause au dérangement de la fortune de son frere. La femme prend de l'inquiétude, & a un entretien avec son mari qui lui confirme son désastre. Cependant Geronte veut faire le bien d'Angelique, sœur de Dalencour. Il la fait venir, l'interroge, & lui parle d'un ton si brusque, qu'il l'intimide; il lui demande si elle veut aller au couvent ou se marier. Angelique balance; l'oncle se fâche & l'intimide; enfin elle déclare qu'elle préfère le mariage. Geronte lui dit, avez-vous distingué quelqu'un; elle craint d'avouer qu'elle aime Valère, & dit en tremblant que non. En ce cas, ajoute Geronte, je chercherai un parti qui vous convienne. Cependant Geronte envoie chercher son ami Dorval, & joue avec lui une partie d'échecs, que Dorval interrompt, pour

l'engager à secourir son neveu; mais il le trouve toujours inflexible. Geronte prend tout à-coup un air gai, se leve avec vivacité, tire son ami à part, & offre de lui donner sa nièce, avec une dot considérable. Dorval surpris d'une pareille proposition, paroît hésiter; Geronte insiste & exige sa parole; enfin Dorval objecte la disproportion de son âge avec celui d'Angelique, & ne cède qu'à condition qu'il aura le consentement d'Angelique. Geronte qui ne doute pas de la docilité de sa nièce, après l'entretien qu'il vient d'avoir avec elle, court chez le notaire, fait dresser le contrat, & avantage, autant qu'il le peut, sa nièce & son ami. Dalencour qui l'a vu sortir fort gai & parlant de notaire, croit que son affaire est en bon train, mais il apprend, au contraire, qu'il s'agit du mariage de sa sœur avec Dorval; il en marque son contentement, & il présente son futur beau-frere à sa femme. Geronte revient fort content, & sa joie éclate lorsqu'il trouve Dorval en conversation particulière avec Angelique. Il les excite à s'aimer & à se le dire. Ils veulent parler, il leur impose silence, & raconte tout ce qu'il vient de faire en faveur de ce mariage, dont il s'est promis tant de satisfac-

tion. Cet oncle ne sçait pas qu'Angelique a un amant, & qu'elle a dit son secret à Dorval même, qui est assez généreux pour vouloir défendre les intérêts de son cœur. Geronte ne veut pas l'écouter, quelque effort que son ami fasse pour le détromper; enfin Dorval lui dit crûment qu'il ne peut être le mari d'Angelique, & que sa nièce lui en dira les raisons. Geronte devient furieux; il gronde; il tempête; Angelique effrayée, se sauve; il s'en prend à Dorval, lui reproche son manque de parole, mais Dorval s'échappe aussi. Geronte seul se livre à sa mauvaise humeur; il appelle Picard, son valet, lui dit de courir après Dorval, le gronde, le maltraite & le blesse. Il maudit ensuite sa brusquerie, offre de l'argent au valet, qui le refuse; il le presse de l'accepter, & fait voir son cœur compatissant. Dalencour vient se jeter aux genoux de son oncle, qui le rebute d'abord, & qui finit par promettre d'arranger ses affaires, mais à condition qu'il ne verra pas sa femme, dont il ne peut souffrir la coquetterie & la fierté; Madame Dalencour vient aussi tôt implorer la clémence & la générosité de Geronte; elle essuie des reproches; elle s'avoue coupable, & parvient à l'attendrir,

DECEMBRE. 1771. 151

& à gagner son amitié. L'oncle retient l'homme & la femme dans sa maison, & prend soin de leur fortune. Arrive Angelique avec Valère & Dorval. On apprend à l'oncle l'inclination des deux amans; il rejette cette alliance, parce que sa nièce n'a pas été sincère envers lui; enfin, les représentations de Dorante, & les prières de M. & Madame Dalencour, arrachent son consentement; il lui assure une partie de son bien lorsqu'il apprend l'état de Valère, & la générosité qu'il avoit de vouloir épouser Angelique sans dot, & de secourir Dalencour, son ami.

Cette comédie a réussi; elle est bien dialoguée; le caractère du Bourru bien-faisant se développe dans des situations qui sont d'un bon comique. Les rôles ont été très-bien rendus, sur-tout celui du Bourru, par M. Prévile, qui a parfaitement saisi les traits du caractère qu'il avoit à représenter.

M. d'Hericour a débuté sur ce théâtre le vendredi 15 Novembre, par les rôles d'Orgon dans le Tartuffe, & celui de Lucas dans l'Esprit de Contradiction. Il a continué son début avec assez de succès dans les rôles dits à manteau.

G iv

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce théâtre quelques représentations du *Peintre amoureux de son modèle*, de la *Clochette*, de *Lucille*, du *Huron*, dans lesquelles M^{de} Billioni a joué avec succès le principal rôle, en l'absence des premières actrices. Elle chante avec goût & avec précision, & elle met beaucoup d'intelligence & d'expression dans son jeu. L'accueil du public doit l'encourager à passer souvent de la scène Italienne, à laquelle elle s'étoit d'abord destinée, à la scène Françoisise, pour laquelle elle montre les plus heureuses dispositions.

A R T S.**P H Y S I Q U E.***Cours de Physique.*

M. SIGAUD DE LA FOND Démonstrateur de Physique Expérimentale, Professeur de Mathématiques, & Membre de plusieurs Académies, commencera le

DECEMBRE. 1771. 153
mercredi 4 Décembre à 11 heures du
matin un cours de Physique Expérimentale , qu'il continuera les lundi , mercredi & vendredi de chaque semaine à la même heure , dans son cabinet des machines, rue S. Jacques , près S. Yves, maison de l'Université. Il ne commencera son cours particulier que vers les premiers jours de Janvier à six heures du soir.

LANGUE ANGLOISE.

ON ne veut pas suivre ici la route de ceux qui enseignent une langue étrangère pour en faire voir l'avantage, ils commencent toujours par en faire l'éloge. Je ne parlerai point des avantages de celle-ci, les livres excellents & sans nombre écrits dans cette langue démontrent assez son utilité. Les hommes de goût & les gens de lettres la connoissent bien : un Shakespear, un Milton, un Dryden, un Pope, le spectateur les charment & les instruisent en même-tems, souvent néanmoins ils se bornent à des traductions ou à une connoissance imparfaite de cette langue, la raison en

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

est, j'ose le dire, que la manière ordinaire de l'enseigner est dépourvue de tout agrément & opposée même à la marche de la nature, de-là vient l'ennui que l'on éprouve en apprenant, & le peu de progrès que l'on fait en beaucoup de tems. M. Robert ose se flatter de pouvoir remédier à l'un & à l'autre : sa méthode est celle que M. du Marçais a crû devoir suivre pour enseigner le Latin & que M. d'Alembert dit être conforme à la marche de la nature. M. Robert assure ceux qui desireroient apprendre l'Anglois, soit par goût ou par besoin, & qui veulent un peu étudier, qu'il les mettra en état de le lire avec plaisir & de le parler en moins de tems que l'on ne s'imagineroit. Il enseigne le Latin de la même manière & a fait faire en neuf mois de tems à un jeune homme des progrès surprenans dans cette dernière langue.

M. Robert, rue des Francs-Bourgeois, place S. Michel, chez M. Tourillon, vis-à-vis du Marbrier.



GRAVURE.

I.

LES Intrigues Amoureuses, estampe d'environ 17 pouces de haut sur 14 de large, gravée par L. Halbou, d'après le tableau original de M. Schenau, peintre de son A. S. E. de Saxe. A Paris chez Basan, marchand d'estampes, rue Serpente; Chereau, rue S. Jacques, aux Piliers d'or, & la veuve Lejeune, rue de la Chanverrierie, maison de M. Henry.

CETTE nouvelle estampe nous représente un jeune homme qui, conduit par une soubrette, & à la faveur d'une capote qui le couvre, s'est introduit chez sa maîtresse. Il lui présente deux tourterelles enlacées d'un ruban, auquel une lettre est attachée. La jeune personne marque de la surprise dans son geste & dans son attitude. Un livre qu'elle lisoit s'est échappé de ses mains. D'un autre côté on voit une bonne mere qui avec des lunettes, regarde par dessus un paravent la scène qui se passe. Cette compo-

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

sition pourra plaire par sa naïveté. Elle est d'ailleurs enrichie d'accessoires agréables, que l'artiste à rendus avec soin. Cette estampe peut servir de pendant à celle qui a pour titre : *la Créduité sans réflexion*, publiée il y a environ six mois par le même Graveur.

I I.

Portrait de Madame Louise-Marie de France, née à Versailles le 13 Juillet 1737, Religieuse Carmelite, sous le nom de sœur *Thérèse de S. Augustin*, au Couvent de S. Denis, en 1771. A Paris, chez Elluin, graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Ce portrait; gravé par le Sieur Elluin d'après le dessin du Sr Macret, est vu de trois quarts, & renfermé dans un ovale. L'estampe a environ 11 pouces de haut sur 8 de large.

On distribue à la même adresse & du même graveur *la tendre Education & la belle Union*, deux estampes en pendant d'environ 13 pouces de large sur 11 de haut. Le premier sujet est caractérisé par une mère qui instruit son enfant, & le

DECEMBRE. 1771. 157
second par une épouse qui caresse son
époux à la vue de leur enfant qui repose
dans son berceau. La première estampe a
été gravée d'après le tableau de M. Ca-
resme, & la seconde d'après le dessin de
M. Schenau.

Septième & huitième académies de
Femmes, gravées dans la manière du
dessin au crayon rouge, par M. Bonnet, d'a-
près M. de la Grenée, peintre du Roi.
Prix, 15 sols chaque académie.

Deuxième recueil de différens vases
gravés dans le même genre & par le mê-
me graveur, d'après A. Panier. Prix, 15
sols le recueil. A Paris, chez M. Bonnet,
graveur, rue Galande place Maubert, la
porte cochère, vis-à-vis la rue du Fouare.

On trouve chez le même, *le Rendez-
vous*, dédié à Mgr le Duc de la Vrilliere,
ministre & secrétaire d'Etat. Cette estampe
est gravée dans la manière du pastel, d'a-
près un tableau très-agréable de M. Bau-
doin; par M. Bonnet, Auteur de ce genre
de gravure. Cette estampe se vend 3 liv.

 M U S I Q U E .

Six Sonates en trio pour une flute, un violon & violoncelle ou clavecin, par M. Taillart l'aîné, œuvre III^e, gravé par Mde Oger ; prix, 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du pont neuf, & aux adresses ordinaires de musique.

LE chant de ces Trio est agréable, fail-
lant & bien dialogué. Ces sonates ne peu-
vent donc manquer de plaire aux ama-
teurs de la musique instrumentale. Le
compositeur a eu soin de faire briller al-
ternativement les différens instrumens
qu'il a mis en jeu, & sur-tout la flûte
traversière que ce virtuose a porté à sa
perfection & qu'il continue d'enseigner
aux amateurs les plus distingués.

*Recueil de Noël's, formant quatre sui-
tes, avec des variantes pour le clavecin
& le forte piano, dédié à Madame la
Duchesse de Choiseul. Par M. Balbastre,*

DECEMBRE. 1771. 159

Organiste de la Métropole de Paris , de l'Eglise Paroissiale de S. Roch , du Concert Spirituel , & Maître de clavecin de l'Abbaye royale de Panthemont. Prix 12 liv. chez l'Auteur , rue d'Argenteuil , passage de S. Roch , aux adresses ordinaires.

La réputation de l'habile maître , Auteur de ce Recueil de Noël's avec variations , est la plus sûre recommandation du chant & de la belle mélodie qu'il renferme.

Les Noël's en concerto de feu M. Boismortier se vendent chez les Dllles Boismortier ses filles , qui demeurent rue St Antoine au coin de la rue Percée. M. Boismortier a laissé aussi plusieurs motets à grands chœurs , des motets à voix seule , des messes en musique , pour lesquels on peut s'adresser pareillement aux Dllles Boismortier , qui en feront une bonne composition.

Due Concerti de flauto traverso principale , violino primo , violino secundo , alto - viola & basso , corni ad libitum

160 MERCURE DE FRANCE.

composti dal Signor Filtz & Bayer Smitch:
Opera II. Prix 6 liv.

A Paris, chez la Chevardiere, rue du
Roule, à la croix d'or & aux adresses or-
dinaires de musique.

Ariettes de Silvain, du Huron, & du
Tableau parlant, avec accompagnement
pour le clavecin, ou le forte piano,
dédiées à Mademoiselle de Bethune. Par
M. Tapray, gravées par Mademoiselle
Desjardin. Prix 4 liv. 10 sols.

Concerto pour le clavecin avec Sym-
phonie, premier & second violon, alto
& Basse. Dédié à Madame la Comtesse
de Montaut; par M. Tapray, Maître
de clavecin. Gravé par Mademoiselle
Desjardin. Œuvre III. Prix 4 liv. 4 sols.
A Paris, chez l'Auteur, rue Poissonière,
dans la maison du Chandelier, & aux
adresses ordinaires. A Lyon, chez M.
Castaud, place de la Comédie.

Méthode distribuée par leçons pour apprendre en peu de tems à jouer de l'instrument appelé Cytre ou Guittharre Allemande , dans laquelle on traite du doitté , des pincés , des préludes , des accords , renversemens d'accords , &c. avec quelques morceaux de chant à la fin , & un duo de cythre & de violon , pour prendre l'habitude de jouer en partie , de s'accompagner soi - même , & les autres ; avec la réponse à la critique de M. Christophe Unguelter , & l'examen de sa méthode. Dédiée à Monsieur Desfontaine de la Barre , Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi ; & composée par M. l'Abbé Carpentier , Chanoine de Saint Louis du Louvre , amateur. Prix 8 liv. A Paris , chez l'Auteur , rue & Cloître S. Thomas du Louvre ; chez le sieur Melling Luthier , rue des Orties , Galeries du Louvre , & aux adresses ordinaires de Musique. Avec Privilége du Roi. Gravé par Madame Renault.

Journal de pièces d'orgues en Noël , par M. Lafceux , Organiste des Mathurins (mois de Novembre). Prix 2 liv.

162 MERCURE DE FRANCE.

8 sols chaque Magnificat, & 3 liv. chaque Messe. Chez l'Auteur, rue S. Victor, près le Seminaire S. Nicolas, & aux adresses ordinaires.

Concert pour l'Ecole gratuite de Dessin.

Le mercredi, 18 Décembre, il y aura aux Thuilleries dans la galerie de la Reine, un concert qui sera exécuté par les plus célèbres musiciens, sous la conduite de M. Gaviniés, au profit de l'Ecole gratuite de Dessin. Le plaisir d'entendre une bonne musique & celui de concourir à un établissement aussi utile doivent attirer beaucoup d'amateurs à ce concert.

ARCHITECTURE.

LETTRE de M. Dupuis, architecte & professeur d'architecture à Versailles, à M. Lacombe, auteur du Mercure.

MONSIEUR,

Le desir que j'ai toujours eu d'instruire aussi promptement que solidement les élèves qui me sont confiés m'a porté aux recherches les plus exactes & à l'étude la plus réfléchie, pour faciliter & perfectionner mon art. Fortement persuadé

qu'il est honorable à un maître de former pour le Public des artistes qui méritent son suffrage, je me sens pour ce travail une ardeur que rien ne rebute; après avoir étudié & médité les livres des anciens & des modernes, j'ai consulté parmi mes contemporains ceux qui tiennent le premier rang; j'ai profité de leurs lumières. Il me reste encore le desir de recueillir les avis des habiles gens que je ne puis avoir le bonheur de connoître. Quelle voie plus sûre, plus étendue, plus prompte & plus avantageuse aurois-je pu choisir que celle du Journal que vous dirigez; j'espère donc, Monsieur, que vous voudrez bien y insérer cette lettre & le mémoire ci-joint, ainsi que les réflexions que pourroient par la suite vous faire parvenir les maîtres de l'art. Je me fais un plaisir de considérer les avantages que cette communication réciproque d'avis & de sentimens doit procurer à mes élèves & à moi, je serois trop heureux s'il pouvoit en résulter des découvertes qui concourussent aux progrès de l'architecture.

Exposition des objets d'études que M. Dupuis fait suivre à ses Elèves.

I. Avant de faire connoître à mes Elèves les ordres d'architecture, je leur enseigne l'arithmétique jusques & compris l'extraction de la racine quarrée, & les procédés de la géométrie pratique. J'ai reconnu par expérience que ces deux genres d'étude étoient indispensables pour accélérer leur progrès.

II. Je leur fais tracer les différentes espèces de moulures qui conviennent à la décoration extérieure & intérieure des édifices, & géométrique-

ment toutes celles qui en sont susceptibles, accompagnés des membres qui peuvent indiquer les relations que les unes & les autres doivent avoir ensemble pour marquer leur enchaînement convenable dans tous les cas. Je leur fais orner ces moulures & observer d'éviter la confusion, de façon qu'une moulure ornée puisse se distinguer des moulures qui l'accompagnent, qui doivent être liées ou peu chargées; de s'appliquer sérieusement aux effets particuliers des moulures, & à l'effet total de plusieurs ensemble; car il peut en résulter une très-grande légèreté lorsque les ornemens sont ménagés, & au contraire un effet matériel & insupportable si on les surcharge d'ornemens.

III. Il m'a paru que ces connoissances primitives les mettoient en état d'entreprendre avec succès l'étude des cinq ordres d'architecture. Je leur fais accoupler l'ordre dorique régulièrement par des moyens que j'ai eu la satisfaction de voir approuver, & dont je vais rendre compte en exposant sous les yeux par quatre planches mes nouvelles proportions.

Qu'il me soit permis, avant d'entrer dans ce détail, de m'arrêter un moment pour demander à ceux qui se révoltent au seul nom de nouveauté, s'il est réellement impossible de rien perfectionner en fait d'architecture, & si c'est la renverser totalement que de changer quelques proportions.

Je n'ai jamais pu me persuader que l'origine de l'architecture tirée du modèle de la cabane rustique par laquelle on veut rendre inaltérable les principes des Anciens, ait la force qu'on veut lui donner pour enchaîner le génie des Modernes. Il

m'a semblé au contraire que delà devoit naître toute notre liberté. On ne peut disconvenir que les premières habitations des hommes ont été des cavernes & des cabanes, & que l'imitation qui a toujours été le but universel des arts, n'ait introduit sur ces modèles nos deux genres de construction, le genre massif des piliers & des voutes, & le genre élégant des ordres d'architecture. Mais que conclure delà? deux points seulement; sçavoir, que dans le premier genre régulier ou irrégulier la beauté fera toujours concilier la solidité avec la légèreté, à l'exemple de ces fameuses grottes souterraines que l'homme curieux, mais timide, admire en frémissant; 2°. Que dans le genre des ordres d'architecture qui représentent des constructions de charpente, il ne peut être permis de représenter en pierre des constructions impossibles à exécuter en bois; mais en convenant de ce principe, le champ reste libre au décorateur, puisque pourvu qu'il se tienne dans les bornes du possible, les proportions, les rapports & l'ordonnance entière se trouvent confiés à son génie pour en disposer en liberté, sauf le jugement des gens de goût recueilli à la pluralité des voix & confirmé par le sceau de la postérité. Si l'on veut après cela que les règles des Anciens ne puissent jamais souffrir aucun changement, même en mieux, il paroît que c'est s'opposer gratuitement au progrès d'un art qui, sans contredit, n'a été perfectionné que par degrés, & dont toutes les lois ne sont que le produit des observations & des réflexions de ceux qui l'ont pratiqué en différens siècles.

La nature a donné des modèles aux peintres & aux sculpteurs; mais elle n'en a certainement jamais donné de déterminés à l'architecte. Il n'eut

d'abord que le besoin à consulter ; le génie lui fit trouver ensuite les proportions exactes qui ont fait naître l'idée du beau, il voulut flatter les sens, frapper l'esprit ou élever l'ame ; cependant ces progrès, dus d'abord au hasard, ne se sont augmentés qu'avec le tems, l'artiste étant libre d'enchérir sur les idées de ses prédécesseurs.

J'ai donc cru en conséquence de ces réflexions qu'après une étude longue & sérieuse, il me seroit permis d'innover dans les points où mes prédécesseurs, en agissant comme moi, avoient laissé des indécisions ; c'est ce que j'ai fait en 1768, en publiant mon *Traité d'Architecture* *, dans lequel j'ai tenté de vaincre certaines difficultés, particulièrement celles de ne pouvoir accoupler l'ordre dorique régulièrement, & de ne pouvoir élever tous les ordres les uns sur les autres indistinctement, eû égard à l'égalité de proportion, & pour ainsi dire de décoration qu'on avoit établie entre les ordres composite & corynchien.

Si lorsque je publiai cet ouvrage, je me trou-

* *Traité d'Architecture*, comprenant les cinq ordres des Anciens, établis dans une juste proportion entr'eux avec un sixième ordre nommé *Ordre Français* ; la proportion des ordres élevés les uns sur les autres, tant isolés qu'accouplés, & des tables de proportion pour déterminer les hauteurs des soubassemens, statues, balustrades & pilastres d'attique, relativement à la progression des six ordres d'architecture ; un vol. *in fol.* A Paris, chez Delalain, libraire, proche la Comédie Française ; & se trouve aussi chez la Veuve Duchesne, rue St. Jacques.

J'ai satisfait de l'idée que l'impression le répandant au loin alloit m'acquérir quelque réputation dans mon art, je crois que ce sentiment fut toujours le premier mobile de tous les artistes; mais je puis aujourd'hui protester au Public que cette ambition n'est plus ce qui me fait agir. Le seul desir d'être vraiment utile à mes élèves, m'a fait prendre la plume & le crayon, pour consulter de bonne foi les maîtres & les amateurs sur la conduite que je tiens avec eux dans mon école.

Voici de quelle manière je procède à l'accouplement de l'ordre dorique. J'ai vu que pour y parvenir il falloit nécessairement suivre les dimensions de Scamozzi, qui donne dix-sept modules de hauteur à sa colonne, compris base & chapiteau, qu'on ne pouvoit y parvenir en n'en donnant que seize, d'après Vignole, auteur le plus suivi; que par ce moyen l'entablement qui, dans son principe, suivant l'idée de plusieurs auteurs, doit avoir le quart de la colonne, auroit 4 modules 3 parties, (le module divisé en 12 parties égales.) On jugera, par les détails suivans, si cette proportion conduit naturellement à l'accouplement regulier de cet ordre.

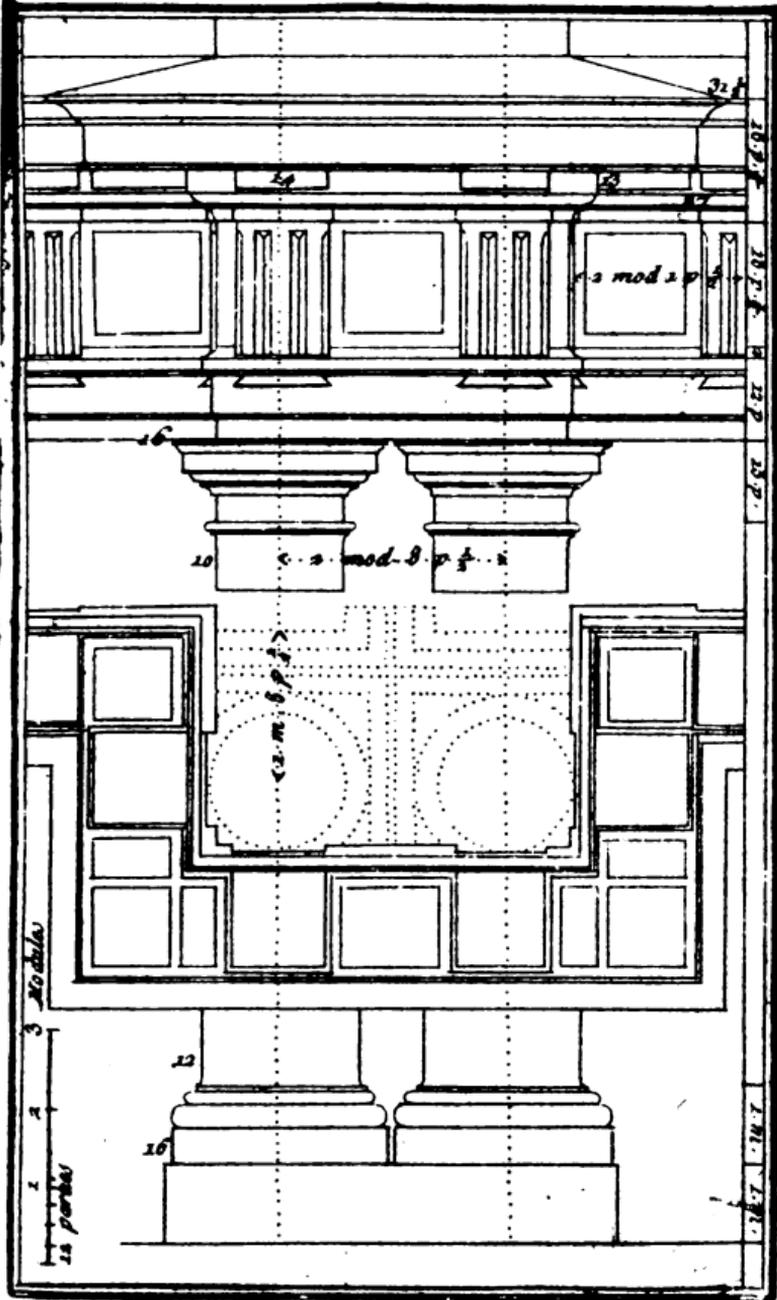
Pour que les bases & les chapiteaux ne se pénétrant pas, je donne d'un axe à l'autre des colonnes accouplées 2 modules 8 parties $\frac{1}{2}$ ou 32 parties $\frac{1}{2}$, (Pl. I.) & conséquemment la même distance d'un milieu de triglyphe à l'autre; les bases & les chapiteaux auront 16 parties de saillie portées de l'axe de la colonne; ainsi les saillies des deux bases entre les deux axes des colonnes auront ensemble 32 parties, & il y aura entre elles une demi-partie de séparation, ce qui suffit pour les détacher l'une de l'autre.

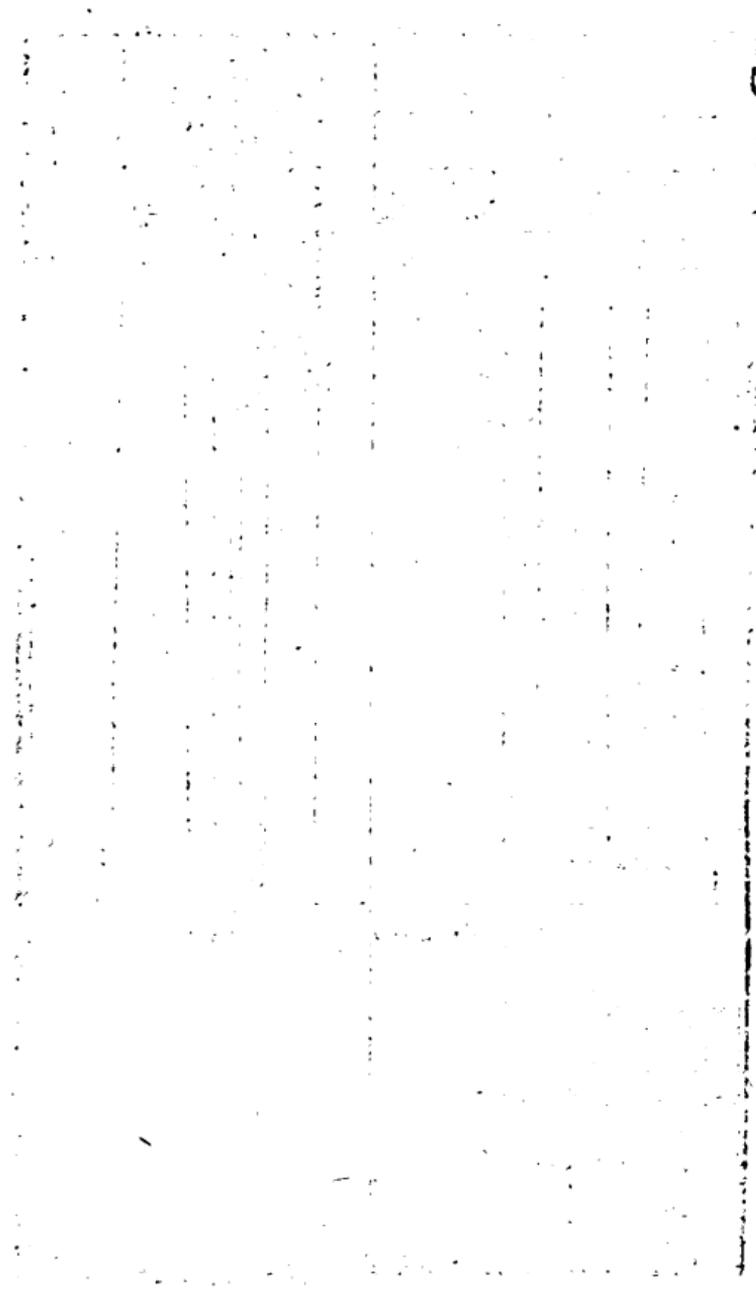
Je donne un module de hauteur à l'architrave, 20 parties $\frac{1}{2}$ à la frise, qui se réduisent à l'œil à 18 parties $\frac{1}{2}$, parce que le listeau de l'architrave qui a 2 parties de saillie cache cette hauteur sur la frise, & 18 parties $\frac{1}{2}$ à la corniche, ce qui produit ensemble 4 mod. 3. part. qui est la hauteur de l'entablement; les triglyphes ont 14 parties de largeur & une partie de saillie pour donner une profondeur suffisante aux canneaux.

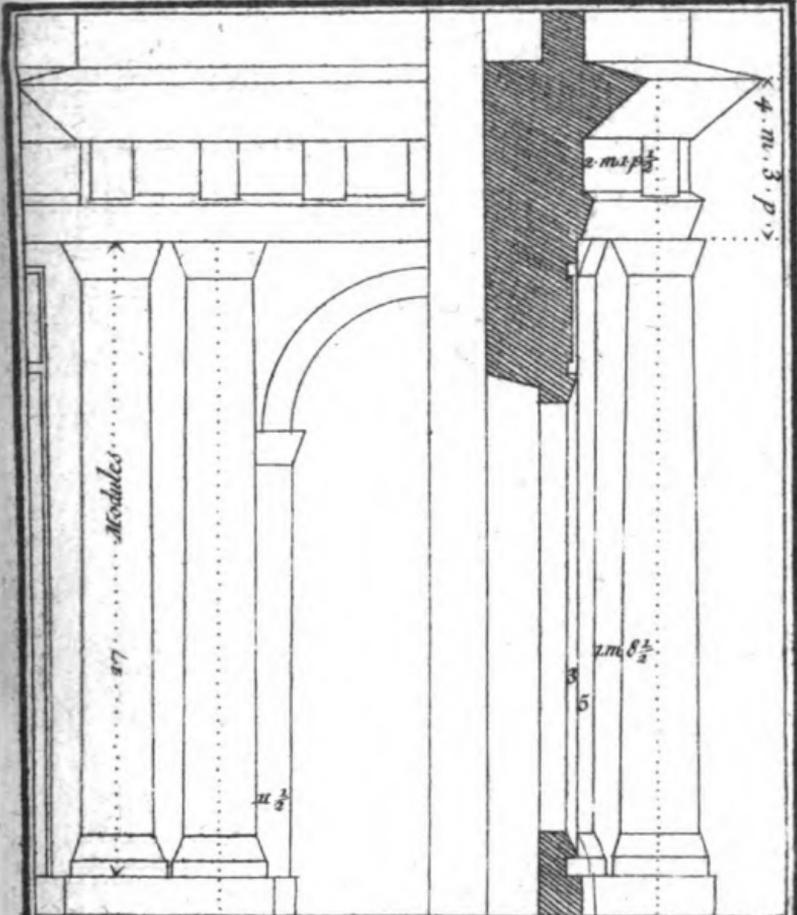
Suivant ces proportions le métope aura 18 parties $\frac{1}{2}$ de hauteur & autant en largeur, ce qui le rend carré, forme désirable & qui doit faire loi, parce que la beauté de cet ordre consiste dans la distribution de ses détails qui sont précieux.

Lorsque les colonnes accouplées seront isolées avec pilastres derrière, l'espace de l'axe de la colonne au nud du pilastre sera de 20 parties $\frac{1}{2}$, & il y aura dans la frise de l'entablement sur le retour d'angle, ainsi qu'on peut le remarquer Pl. II, fig. II, un triglyphe sur l'axe de la colonne, & un métope qui décorent l'espace renfermé entre l'angle saillant & l'angle rentrant, lesquels produisent ensemble, à compter du milieu du triglyphe jusqu'à l'angle rentrant 25 parties $\frac{1}{2}$. Mais il y a de l'axe de la colonne au nud du pilastre 20 part. $\frac{1}{2}$; donc le pilastre aura 5 parties d'épaisseur d'angle, & moins si on le juge à propos entre les deux pilastres accouplés.

Par cet arrangement il se trouvera deux métopes à l'angle rentrant. On observera que si l'on a dessein de décorer la frise, c'est à dire les métopes, de quelques attributs relatifs à l'édifice, il convient d'inscrire dans le premier carré un second carré refouillé d'une partie qui sera la saillie convenable aux différens ornemens qu'on y pourroit sculpter;







2 m. 8 1/2 x 5 m. 6 p. ...

Fig. II

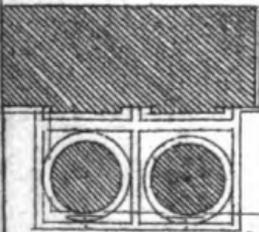


Fig I

2 m. 8 1/2

12 parties.
 1 2 3 4 5 6 7 8 Modu.

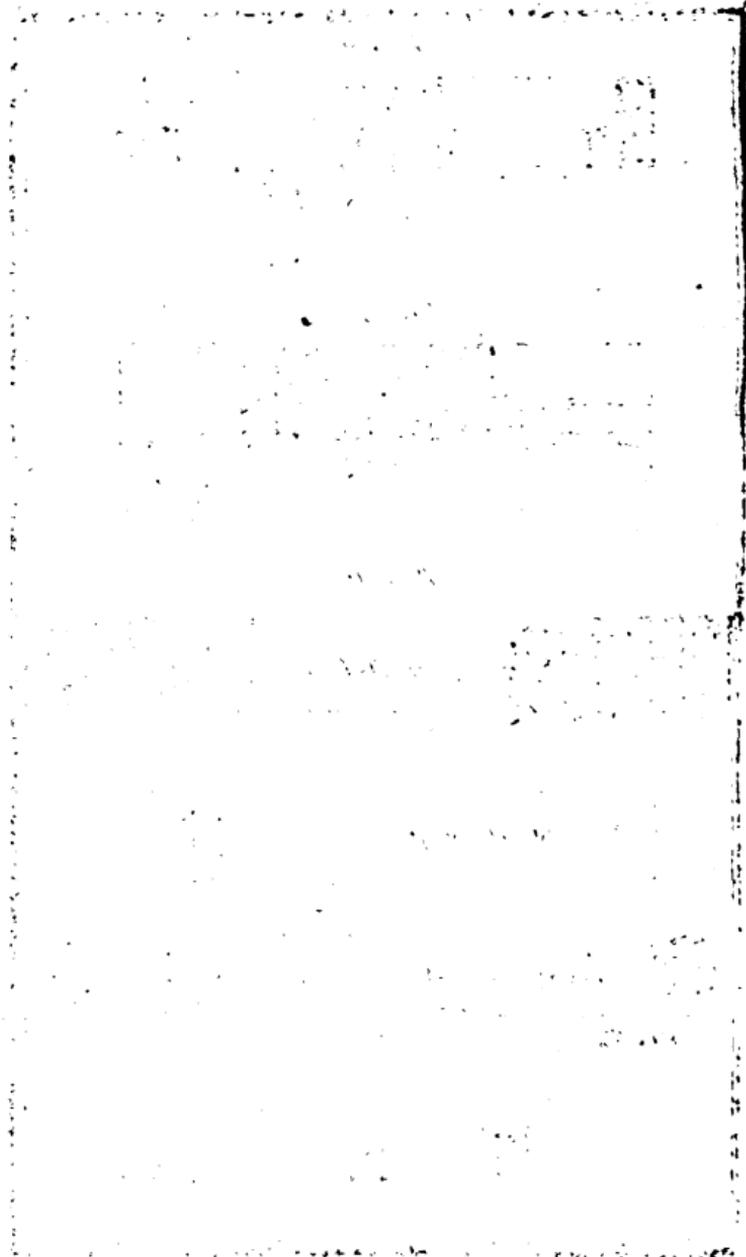


Fig. I.



Fig. II

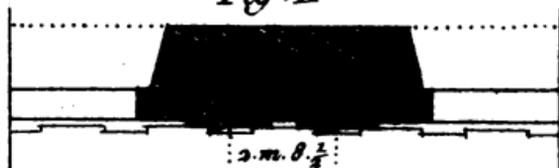
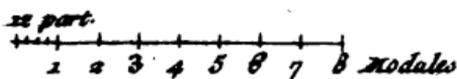
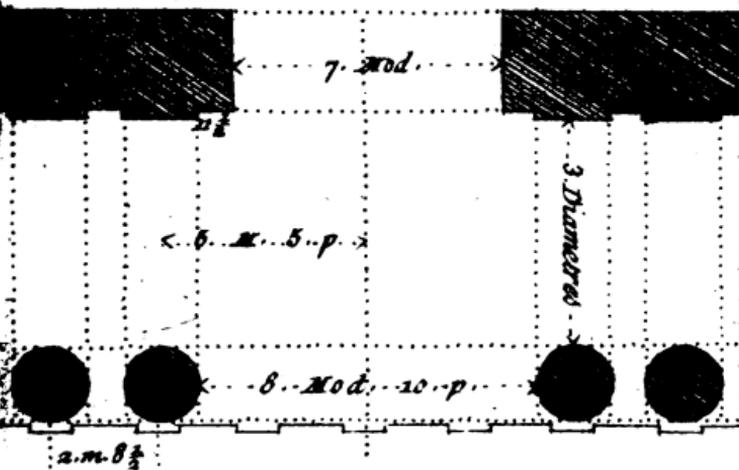
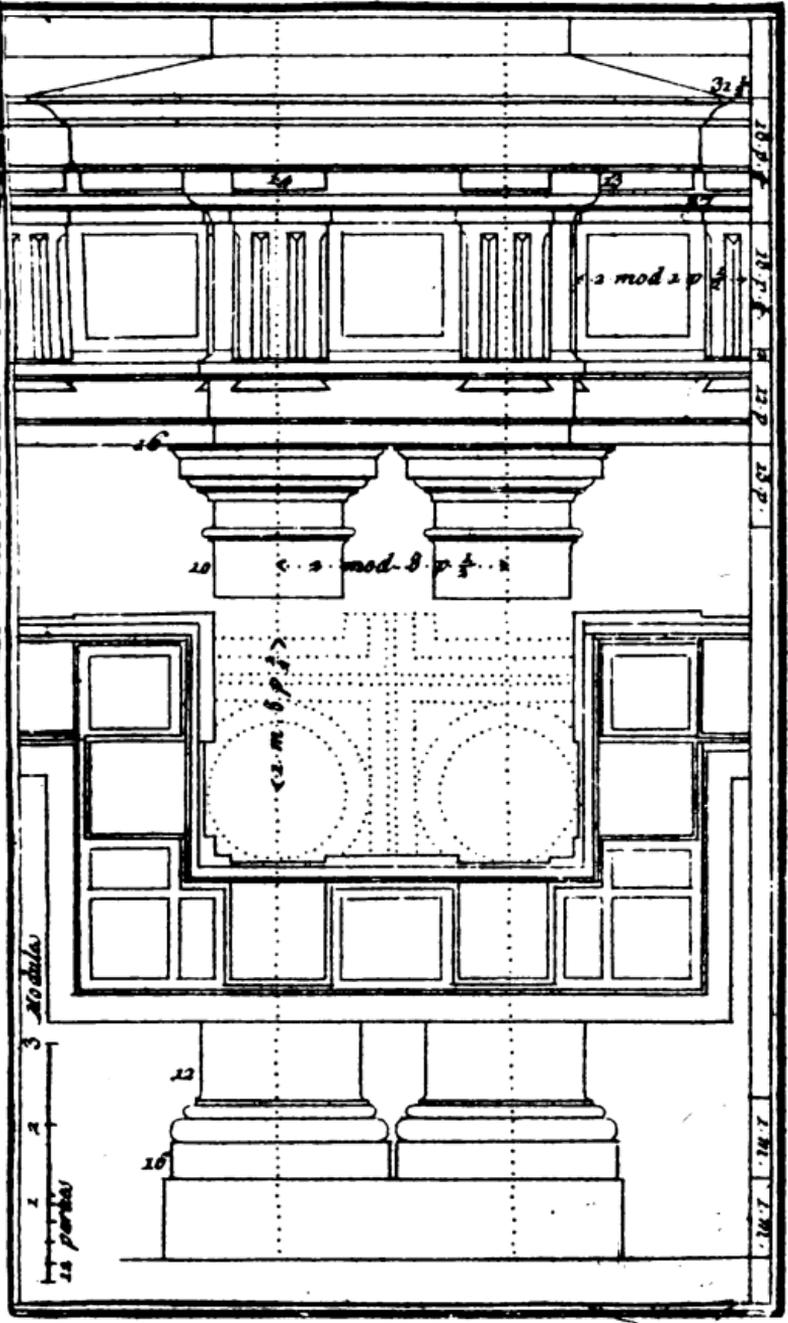


Fig. III.





pter; par ce moyen les metopes se trouveront détachés l'un de l'autre dans l'angle par une platt bande ou champ qui regneroit autour du second quarré.

Si l'on doutoit que dans un édifice considérable, susceptible d'être varié dans ses différentes faces, les proportions que je viens d'établir pour l'espacement des colonnes accouplées & des triglyphes puissent s'accommoder à tous les cas, on s'en convaincra en jettant les yeux sur les exemples que je donne à ce sujet (Pl. II & III, qui sont cottées) & dirigées de manière à lever toute difficulté, soit qu'on emploie les colonnes seules & isolées avec pilastres derrière & portique entre deux colonnes.

Ou les colonnes isolées & accouplées avec portique faisant frontispice en avant-corps, & l'arrière-corps continué dans le même ordre avec croisés au lieu de portiques, ou avec pilastre seulement entre deux croisés.

Ou enfin d'entrecolonnemens de colonnes seules & accouplées faisant péristile ou gallerie, avec portiques dans le fond ou portes croisées, &c. voilà à-peu-près les variétés de décorations dont un édifice considérable seroit susceptible.

Je ne m'étendrai pas sur la manière de découvrir sur les planches toutes ces opérations, l'expérience des connoisseurs suppléera au peu de discours que j'emploie pour persuader si toutes fois mes idées sont justes.

A l'égard de l'ordre composite, je fais appercevoir à mes élèves que lorsqu'il s'agiroit d'élever ces deux derniers ordres l'un sur l'autre, l'égalité de proportion, & pour ainsi dire de décoration, ne permet pas que ni l'un ni l'autre puisse

H

Être subordonné ; mais qu'on pourroit lever cette difficulté en sacrifiant la proportion de l'ordre composite pour le réduire de manière à servir de soubassement à l'ordre corynthen. (Ce n'est pas que j'adopte le système des ordres les uns sur les autres ; car cette ordonnance ne tend qu'à détruire l'accord qui doit regner dans la décoration extérieure & intérieure des édifices ; mais comme ce procédé a acquis , par l'usage qu'en ont fait d'habiles architectes , un certain crédit qui engage encore quelques artistes à l'employer. Il me semble qu'on ne peut se dispenser d'étudier les moyens de sauver les difficultés qui se présentent dans l'exécution.)

J'ai donc pensé que l'ordre composite n'étoit qu'un composé de deux ordres ; sçavoir , de l'ionique & du corynthen , auquel il est inférieur en beauté ; qu'il convenoit de le réduire à 19 modules , compris base & chapiteau , au lieu de 20 ; & que pour rendre cette diminution moins sensible , il falloit en déduire la principale partie sur le chapiteau , & le décorer de manière qu'il devienne supérieur à celui de l'ordre ionique qui le précède & inférieur à celui de l'ordre corynthen qui le suit. La Planche IV représente le chapiteau que je propose pour l'ordre composite , avec son plan au-dessous.

Je les prévien qu'il est essentiel de soumettre les ordres inférieurs aux ordres supérieurs ; que cette règle , qui est inviolable , s'est toujours observée , lorsqu'on se trouve engagé à placer plusieurs ordres l'un sur l'autre ; mais je tâche de les mettre en garde contre le mauvais goût qui les feroit abuser de cette permission , & regarder comme beauté ce qui n'est que tolérance.

Une autre pratique (qui se trouve détaillée dans mon Traité d'Architecture, dont j'ai fait mention ci-devant,) & qui m'a paru importante, c'est de leur procurer les moyens de faire des études en grand, des chapiteaux des ordres ionique antique & moderne, composite & corynchien; leur faire tracer géométriquement leurs plans & dessiner leur élévation, vue de face & d'angles par des principes assignés particulièrement aux volutes qui en sont susceptibles, cette étude leur procure l'avantage de donner aux sculpteurs des dessins convenables à l'exécution & de même grandeur, & de les réduire par gradation jusqu'à ce qu'ils parviennent à leur donner le goût & l'esprit qui conviennent à un dessin; d'une certaine étendue où ils se repertent & ne peuvent être en grand.

IV. Mais cette étude des ordres & de leurs détails est longue & ennuyeuse pour de jeunes artistes. Je les exerce par intervalle au toisé des surfaces, des plans & des solides, ils acquèrent par ce moyen de nouvelles connoissances qui leur sont essentielles, & s'entretiennent en même-tems dans l'usage de l'arithmétique qui s'oublie facilement lorsqu'on ne la pratique pas.

V. Je leur enseigne la perspective & l'usage qu'on en doit faire en architecture, pour les accoutumer de bonne heure à juger des différens effets que produisent les corps saillans, sur les arrières-corps, selon les différens points de vue d'où les édifices & leurs détails peuvent être apperçus.

VI. Après l'étude de perspective, je leur fais faire celle des portes & des croisées en général, de leur proportion relativement aux ordres d'architecture & aux différens genres de bâtimens, du

rapport de la proportion de leurs chambranles , à leurs ouvertures ou bayes , avec des profils choisis , tracés en grand pour se rapprocher de l'exécution.

Ils tracent ensuite les voûtes les plus usitées. Je leur fais observer les cas où elles peuvent être employées , & les règles établies pour connoître l'épaisseur de leurs pieds-droits pour toutes sortes d'arcs par rapport à leurs poussées.

Je leur fais dessiner des plans & coupes prises en tout sens , d'escaliers de différentes formes , connoître le rapport de la quantité de marches à la hauteur de chaque étage.

Je leur enseigne quelles sont les pièces qui composent un appartement complet , leurs expositions par rapport à leurs destinations , leurs proportions & leurs décorations selon leurs usages , & ainsi de toutes celles de commodités qui sont indispensables dans un bâtiment d'une certaine étendue ou autre , selon les états & moyens des propriétaires , & successivement la proportion qu'on doit donner aux diverses parties des bâtimens. Par exemple , à une écurie simple ou double , d'où l'on doit tirer les jours possibles , de manière que les chevaux n'en soient point affectés ; celle des remises , &c. ce qui est une préparation essentielle pour copier avec intelligence un projet qui rassemble les différentes études qu'ils ont pu faire jusque-là.

VII. Ils copient ce projet avec attention & fidélité. 1°. Le plan des souterreins ; 2°. Celui du rez de chaussée , ainsi de suite ; les élévations & coupes prises en tout sens , les combles & le détail de leur charpente ; tous ces dessins lavés avec soin.

DECEMBRE. 1771. 173

Ils dessinent ce même projet une-seconde fois au trait seulement pour être cotté dans l'ordre convenable à l'exécution.

VIII. Je leur fais toiser ce bâtiment sur les dessins cottés ; mais comme ce travail exige beaucoup d'application , je les distrais en leur faisant couper le trait , dessiner la figure , l'ornement , la ferrurerie, &c.

IX. Ils apprennent à employer les ordres pilastres sur des plans de différentes formes , sans altérer la distribution détaillée des entablemens.

X. J'ai remarqué que mes élèves , après avoir fait toutes ces études , étoient en état de réduire en grand l'esquisse d'un projet que je leur donne , avec quelques mesures essentielles & une idée assez détaillée de ce que peut exiger ce projet , par-là ils sont assujettis à avoir recours aux avis lorsqu'ils sont embarrassés , ce qui leur fait plus d'impression que des dessins à copier.

Après plusieurs esquisses réduites de cette manière , j'ai essayé leur intelligence par des programmes sur lesquels ils composent des projets d'abord de peu de conséquence , & progressivement selon leur génie , jusqu'à ce qu'ils soient en état de composer seuls toutes sortes de projets.

XI. Dans le cours de cette dernière étude , qui est la plus sérieuse , je les engage à lire les différens auteurs qui traitent de la distribution & de la décoration des édifices , des détails de maçonnerie , charpenterie , ferrurerie , &c. & des us & coutumes ; par ce moyen ils acquièrent de la théorie & des connoissances qui facilitent leurs opérations & qui conviennent aux artistes en général , surtout aux praticiens.

XII. Je les engage à aller sur les travaux , consulter les ouvriers sur le mécanisme & l'expé-

rience , leur assurant qu'ils ne sçauroient trop se défier d'eux-mêmes dans la pratique d'un art qui exige des connoissances à l'infini , sur-tout lorsqu'on est curieux de bien voir & de s'instruire.

Je me persuade qu'après une étude suivie de la sorte , mes élèves doivent être prémunis contre les supercheries que ceux qu'ils emploient dans la construction pourroient quelquefois vouloir mettre en usage pour les tromper ; qu'ils seront en garde contre l'imprudent desir de faire du beau sans en calculer la dépense , & qu'enfin ils pourront mériter du Public la confiance dont un architecte doit se rendre digne , confiance sans laquelle il ne peut donner un libre essor à son génie. J'espère , aussi sincèrement que je le desiré , que les maîtres de l'art qui auront pris la peine de lire mon exposé , voudront bien non-seulement m'affermir dans cette persuasion , s'ils trouvent qu'elle soit fondée , mais encore m'éclairer de leurs avis sur les points qu'ils trouveroient susceptibles d'être rectifiés ou approfondis , mon exactitude à suivre leurs conseils sera la preuve de ma reconnoissance & de mon zèle pour le bien public.

LETTRE de M. de Voltaire à M. de la Verpillière, Commandant & Prevôt des Marchands de Lyon.

Ferney , 27 Avril 1771.

MONSIEUR ,

M. Pasquier * aime à peindre les aveugles & les

** Peintre de portraits en émail , de l'Académie royale.*

DECEMBRE. 1771. 175

Mourans ; il destine apparemment mon portrait aux Quinze-Vingts. Quoiqu'il en soit, j'ai obéi à vos ordres ; je l'ai laissé enjoliver la charpente de mon visage. Son pinceau délicat n'étoit pas fait pour moi. C'est, je crois, la première fois qu'on a fait une mignature d'une face de soixante & dix-huit ans. Il y a dans le misérable étui une âme pénétrée de tous les sentimens que M. & Mde de la Verpilliere inspirent.

Agréez, Monsieur, le respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie.

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, le vieux malade de Ferney.

PS. Après que l'aveugle a eu dicté cette lettre, on lui a dit que c'est Madame & non Monsieur qui lui a fait l'honneur de lui écrire ; mais il n'y a rien de gâté.

LETTRE de Mlle de Pibrac, en envoyant à l'Académie de Chirurgie le buste de M. de Pibrac son oncle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chirurgien major de l'Ecole royale militaire, & premier Chirurgien de la feuë Reine d'Espagne.

MESSIEURS,

Si mon oncle n'avoit pas été enlevé par la maladie à laquelle il a succombé, & qu'il eût pu faire des dispositions avant que de mourir,

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

il vous auroit prié sans doute de recevoir son buste comme un témoignage des sentimens dont il a toujours été pénétré pour l'académie. Je crois devoir remplir les vœux qu'il n'a pu manifester en vous envoyant l'image d'un homme que vous honoriez de votre amitié, & qui le méritoit par celle qu'il portoit à tous les Membres. Puisse ce monument rappeler à ceux qui vous succéderont, & qui n'ont pu connoître les talens qui le distinguoient; l'amour de l'humanité qui l'animoit, des vertus rares dans tous les siècles, & cette sociabilité qui lui a fait tant d'amis parmi les personnes de tout état! Puisse-t-il nourrir l'estime que l'Académie n'a jamais pu lui refuser, & entretenir dans quelques-uns de ses Membres la reconnoissance due à ses services!

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

RÉPONSE de l'Académie de Chirurgie, à Mlle de Pibrac.

Paris, ce 8 Novembre 1771.

MADemoiselle,

La Compagnie a reçu avec la plus grande reconnoissance le buste de feu M. Pibrac, qui vient de lui être remis de votre part. Elle sent, Mademoiselle, tout le prix d'un acte de générosité qui lui met devant les yeux l'image d'un de ses Membres, dont le mérite ne peut manquer

DECEMBRE. 1771. 177

d'avoir place dans son souvenir. Nous ne doutons point que ceux qui nous survivront ne rendent à la mémoire d'un Confrère qui nous étoit cher, l'hommage que nous rendons à ses vertus. Chargés par la place que nous occupons, de vous faire des remerciemens, nous vous prions de vouloir bien agréer ceux de la Compagnie, les nôtres en particulier, & les marques du respect avec lequel nous avons l'honneur d'être.

MADemoiselle,

Vos très-humbles & très-obéissans
serviteurs, LEBAS, COSTE,
BRAILLIET, MERTRUD, Prévôts
du Collège de Chirurgie.

D É S A V E U.

M. SABBATHIER, professeur au collège & secrétaire de l'Académie de Châlons-sur-Marne, & *M. Sabatier*, professeur d'éloquence au collège de Tournon, déclarent que non-seulement ils ne sont pas auteurs d'un ouvrage contre M. de Voltaire sous le titre de *Tableau philosophique*; mais ils attestent de plus qu'ils ne connoissent pas ce livre, & desirent que leur désaveu soit rendu public comme une calomnie qu'il est de leur honneur de repousser.

H v.

*VERS de M. de la Harpe à Madame ** ,
en lui envoyant l'Eloge de Fénelon.*

J'AI loué Fénelon ; vous Feussiez loué mieux ;
Vous parlez comme il sut écrire.
La douceur de son style est celle de vos yeux ;
On veut toujours vous voir ; on veut toujours le
lire ;
Vous nous représentez les vertus qu'il inspire.
Son génie & votre sourire
Sont les plus beaux présens des Cieux.
Que tous les deux ont de puissance !
Combien il faudroit envier
Celui qui pour partage obtiendrait le premier ,
Et le second pour récompense ?

*RÉPONSE du même à un jeune homme
de dix-huit ans , qui lui avoit adressé
des vers.*

TON style est séduisant ; ton ame est noble &
tendre ;
Ta jeunesse naïve adore les talens.
De leur attrait flatteur tu n'as pu te défendre ;
Je vois qu'ils te suivront dans le cours de tes
ans.

Ah ! puisses-tu du moins, jeune amant de la gloire ;
Ne jamais déplorer tes premiers amours !

Puissent les filles de mémoire ,
T'inspirant de beaux vers , t'accorder de beaux
jours ?

Saches & mériter & désarmer l'envie ;
A la célébrité réunir le bonheur.

Que toujours tes destins soient purs comme ton
cœur.

Que ce cœur si sensible aux vertus , au génie ,
Leur offre les accens que tu sauras former.

Sur-tout que jamais il n'oublie
Que dans tes premiers vers tu promis de m'aimer.

*Eloge d'Adolphe-Frédéric , Roi de Suède,
par le Roi Gustave son fils.*

Voici le plus beau monument que l'éloquence
& le sentiment puissent ériger à la mémoire d'un
Souverain. C'est un Roi qui fait l'éloge de son
prédécesseur ; c'est un fils qui parle de son père ;
quel spectacle mérite davantage de fixer les re-
gards ! il est digne du Prince qui l'a donné à l'Eu-
rope , & il lui en prépare de nouveaux qui ne se-
ront ni moins imposans , ni moins sublimes. Ce
discours , peut-être unique en son genre , nous est
tombé entre les mains ; nos lecteurs nous sauront
gré sans doute de leur en offrir la traduction. *

* *Gazette univ. de littérature des Deux-Ponts,*

« Un Peuple célèbre dans l'antiquité, s'étoit attribué le droit de juger les Rois après leur mort ; usurpant celui qui semble réservé à la postérité de pouvoir seule prononcer sur leur compte, il avoit établi un Tribunal qui examinoit scrupuleusement leurs actions & leur vie ; leurs vertus & leurs vices y étoient mis dans la balance. La mort renverfoit la barrière qui étoit entre le Juge & celui qui devoit être jugé ; elle déchiroit le voile qui cachoit la vérité. La prévention, la flatterie, la haine, le ressentiment & l'envie, étoient là sans pouvoir & sans effet.

Les Suédois accoutumés à ne voir sur leur trône que des Rois grands & vertueux, ont substitué à cet usage, un autre usage plus cher à leurs cœurs, & par conséquent plus digne d'eux. Assemblés près du tombeau de leurs Rois, ils se rappellent & ils célèbrent les bienfaits qu'ils en ont reçus pendant la durée de leur règne. C'est pour la septième fois que les ordres du royaume se réunissent dans ce temple pour rendre les devoirs funèbres à leurs Souverains ; & ce tombeau où reposent déjà les cendres de tant de Princes si magnanimes & si révéérés, va encore renfermer aujourd'hui le meilleur & le plus chéri des Rois. A ces titres, qui ne reconnoît Adolphe-Frédéric ? Des yeux illustres, une naissance auguste frappent & étonnent les yeux du vulgaire. Mais si ces avantages donnent un plus grand éclat à la vertu, ils ne peuvent en tenir lieu.

Nommer Adolphe - Frédéric, dire qu'il a été respecté comme un bon Roi, chéri & regretté comme un père tendre ; c'est faire son éloge. Mais pourquoi ne nommerions-nous pas aussi ceux qui ayant donné le jour à un si bon Roi, mériteroient

pour cela seul d'être mis au rang des bienfaiteurs du genre-humain.

Le Roi Adolphe-Frédéric naquit au château de Götterp, le 14 Mai 1716. Son père le Duc Chrétien-Auguste, Evêque de Lubeck, héritier de la Norwege, du Schleswik, du Holstein, de Stormarn & de Detmarsen, Comte d'Oldenburg & de Delmenhorst, étoit descendu de Chrétien I, Roi de Suède, de Dannemarck & de Norwége, dont la postérité occupe maintenant les trônes des trois royaumes du Nord; le sang de Suède couloit dans les veines de sa mère Albertine, Margrave de Baden-Dourlach; elle étoit alliée aux plus grandes maisons de l'Europe. La trifayeule du Roi Adolphe-Frédéric étoit sœur de Gustave-Adolphe & petite-fille de l'immortel Gustave-Vasa. Quelle plus brillante & plus illustre origine pour de vrais Suédois!

La Providence, qui destinoit Adolphe-Frédéric à soulager les maux qui désoloient la Suède, fit naître son bienfaiteur, dans un moment où l'espérance d'un avenir plus heureux sembloit presque entièrement éteinte. Charles XII vivoit & tout le Nord retentissoit du bruit effrayant des armes. Le petit-fils de Charles XI étoit élevé en Suède. Il partageoit le sort du royaume qu'il regardoit comme sa patrie. Le Duc Chrétien-Auguste son oncle & son tuteur fut enveloppé dans les malheurs qu'éprouva ce royaume. Du château de Götterp surpris & emporté, il dût se réfugier à Hambourg, laissant à la discrétion de ses ennemis, son fils & sa fille encore en bas âge, tous deux réservés par la Providence, l'un pour porter la couronne de Suède, & l'autre pour donner à un des trônes les plus brillans du Nord, une des plus grandes Prin-

182. MERCURE DE FRANCE:

esses qui l'aient jamais occupé : étrange vicissitude de la fortune qui , dans l'âge le plus tendre , faisoit déjà sentir son inconstance à ceux qu'elle devoit élever au faite des grandeurs ! La mort de Charles XII , & le changement qu'elle entraîna , accélérèrent la paix dans le Nord ; la tranquillité fut rétablie. Pendant ces tems de calme , Adolphe-Frédéric fut élevé sous les yeux de son père , qui imprima dans son cœur ces sentimens de bonté & d'humanité , dont nous avons si souvent reçu les plus précieuses marques , & qui excitent aujourd'hui nos regrets les plus amers. Les secours qu'il empruntoit d'une éducation aussi vertueuse lui manquèrent à la mort de son père qui arriva en 1726.

Nous ne faisons pas ici mention de sa promotion à l'Evêché de Lubeck après la mort de son frère aîné , ni des succès qu'il eut dans le cours de ses voyages aux Pays-Bas , en Allemagne & en France. Bien accueilli par-tout , par-tout il laissa les impressions les plus avantageuses de sa bonté & de son affabilité. Hâtons nous d'arriver à une époque où Adolphe-Frédéric , placé sur un plus grand théâtre , trouva une carrière plus libre pour donner l'essor à ses verrus & à son amour pour le bien de l'humanité.

Retiré dans son château d'Eutin , dans le sein de la paix & dans la tranquillité de la solitude , il passa plus de dix années à soulager les malheureux , à protéger les citoyens & à rendre ses sujets heureux. Ce tems est encore présent aux habitans de cette contrée ; il leur a rendu le nom d'Adolphe-Frédéric aussi cher qu'il sera à jamais mémorable & révérend parmi nous. La mort du Duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp le tira de cette

situation heureuse & paisible ; dans la qualité de plus proche parent , il dût se charger de l'administration du pays & de la personne du jeune Duc Charles-Pierre-Ulric. Ce Prince qui , par sa naissance , appartenoit aux deux Héros du Nord , Charles XII & Pierre I , devoit être un jour l'exemple le plus signalé de l'inconstance des caprices de la fortune. Le Nord se vit encore troublé , & le feu qui s'étoit éteint à la mort de Charles XII , se ralluma de nouveau ; mais les circonstances n'étoient plus les mêmes. Les enfans de Pierre le Grand , éloignés pendant quelque tems du trône de Russie , y furent rappelés , & la Suède qui , pendant tant d'années avoit combattu le père , prit la part la plus sensible à l'élévation de la fille ; Elisabeth , affermie sur le trône de Russie , désigna pour son successeur , son neveu le jeune Prince de Holstein. Adolphe-Frédéric laissa partir avec joie le fils de son ami , pour être élevé en Russie. Sensible uniquement à l'élévation de son pupille , il ne songeoit pas seulement qu'elle étoit le plus grand , le seul obstacle qui pouvoit l'éloigner du trône de Suède.

La Suède , troublée par un guerre dont l'issue étoit douteuse , vit avec effroi , les suites que pouvoit entraîner la vacance du trône dont elle étoit menacée. La Reine Ulrique-Eléonore venoit de mourir , & avec elle s'étoit éteinte la branche Palatine qui avoit donné tant de grands Rois à ce royaume. Frédéric I , que l'amour de son épouse & le choix des états avoient élevé au trône , approchoit de la fin de sa carrière. Les Etats assemblés dans cette circonstance , s'occupèrent du soin de pourvoir à la succession. Par respect pour le sang des Héros qui avoient régné si long-tems avec gloire , leurs premières vues s'arrêtèrent sur

184 MERCURE DE FRANCE.

le seul descendant qui restoit encore de Charles XI. Mais le Prince Charles - Pierre - Ulric étoit déjà nommé successeur au trône de Russie. Elisabeth refusa de céder son neveu & l'héritier qu'elle s'étoit choisi. La couronne de Suède étoit trop brillante pour que d'autres Princes ne s'en disputassent pas l'acquisition. L'ambition & la discorde ébranlèrent le royaume, mais ses nuages passagers devoient être bientôt dissipés. Le plus beau jour succéda à une nuit qui menaçoit du plus terrible orage, pendant un tems où l'on paroissoit se dissimuler l'union de Calmar, & les malheurs de plus de deux siècles, qui en avoient été la suite. Mais le sang de Vasa, accoutumé à triompher du fardide intérêt, de l'ambition des étrangers & des discordes civiles, sauva encore le royaume. Il anima & soutint le courage & les efforts des citoyens vertueux. La paix fut signée, la révolte étouffée, & le 23 Juin 1743, Adolphe-Frédéric fut proclamé Prince héréditaire de Suède & des Gotas. Ce jour est déjà célèbre dans nos fastes par l'entrée mémorable de Gustave - Vasa dans Stockholm. C'est de ce Prince que la Maison, actuellement régnante, tire doublement le titre de son élévation au trône. Deux Sénatens eurent commission des Etats de porter l'acte de sélection au nouveau successeur, & de l'accompagner dans le royaume lorsqu'il viendroit pour prêter hommages au Roi dont il alloit devenir le sujet & le successeur, & pour assurer aux habitans l'inviolabilité de leurs loix & de leurs libertés. Ce sont les premières démarches qui ont signalé l'entrée du Prince Adolphe - Frédéric en Suède. Le royaume soupiroit après des héritiers qui, en affermissant le trône, prévien droient les violentes secousses dont il venoit de ressentir les plus vives attein-

DECEMBRE. 1771. 185

M^{rs}. Le Prince Adolphe-Frédéric, uniquement occupé du bonheur de son peuple & de captiver son amour, tourna ses vues sur une Princesse qui, par sa naissance, fût digne de porter un jour la couronne de Suède, & qui, par ses vertus, pût en augmenter l'éclat.

La Maison de Brandebourg étoit parvenue au plus haut point de gloire. Son élévation étoit l'ouvrage des plus grandes & des plus rares qualités. Frédéric-Guillaume, surnommé *le Grand*, en avoit jetté les fondemens par sa magnimité comme par sa valeur. Frédéric I avoit affermi la couronne sur sa tête. Frédéric-Guillaume en avoit augmenté la considération & la force par son économie & par sa prudence; enfin, il étoit réservé à Frédéric III de perfectionner, par ses grandes actions, ce que ses augustes ancêtres avoient si heureusement commencé. La fille de Frédéric-Guillaume, & la sœur de Frédéric III, étoit la Princesse qui devoit faire briller sur le trône de Suède les vertus de ses ayeux, & les qualités héroïques de son frère. La Maison de Brandebourg avoit déjà plus d'une alliance avec la Suède. Eric XII & Gustave - Adolphe y avoient choisi leurs épouses. La Princesse Louise-Ulrique, demandée & accordée, fut reçue en Suède avec les plus grands témoignages d'allégresse, & la joie que sa présence inspira, a été renouvelée & augmentée par la naissance de trois Princes & d'une Princesse qui lui doivent le jour. Le Prince Adolphe-Frédéric, destiné à remplir un trône que tant de Héros avoient occupé, s'étudia à faire voir qu'il en étoit digne. Ses premiers soins se portèrent sur le militaire. Les effets du tems & l'âge avancé du Roi lui avoient fait perdre une partie de son ancien éclat. Les Etats assemblés à Stock-

holm en 1747, voulant reconnoître le zèle du Prince héréditaire, supplièrent le Roi de lui conférer le titre de Généralissime, avec le commandement de toutes les forces de terre & de mer, & l'inspection générale sur la défense du royaume. Il avoit été pourvu en arrivant du régiment des Gardes & de celui de Scanie cavalerie. Le militaire prit une nouvelle forme, sous sa direction & sous ses ordres; les anciens réglemens furent remis en vigueur, on en fit de nouveaux: les fortesses furent rétablies, on en éleva de nouvelles: la flotte fut réparée, des vaisseaux furent mis sur les chantiers, le nombre des galères fut augmenté; enfin, l'activité du Prince Adolphe-Frédéric ne laissa rien à désirer de tout ce qui pouvoit faire le salut & la force d'un état. Egalement soigneux de s'éclairer, de s'instruire sur le gouvernement & l'économie de l'intérieur du royaume, il ne négligea pas pour cela de porter un œil attentif sur les arts & sur les sciences. Ils étoient encore dans leur berceau; c'est sous son règne qu'ils sont parvenus à ce degré d'accroissement qui doit exciter notre admiration, si nous considérons le peu de tems qu'il a pu y employer. Des expériences intéressantes dans tous les genres ont été faites par ses ordres & à ses frais; en sorte que nous pouvons dire que les délassemens d'Adolphe-Frédéric ont été utiles à sa patrie. L'Académie des Sciences, nouvellement instituée avec l'agrément du Roi, par les soins de quelques citoyens zélés, ne pouvoit avoir un protecteur plus grand, plus utile & plus chéri, que celui dont elle attendoit un jour l'accroissement des sciences, la prospérité & son bonheur. L'Université d'Upsal, la plus ancienne du royaume, animée par cet exemple, le demandoit pour son chef. Le Roi confia au Prince

Adolphe-Frédéric l'inspection de la jeunesse ; emploi de la plus grande importance dans tout état quelconque. Le Prince fut nommé unanimement chancelier de l'Université. Les soins que cette dignité exige ne lui étoient ni inconnus ni étrangers, déjà quarante gentilshommes étoient élevés sous ses yeux & à ses dépens. Tout est soumis aux vicissitudes du tems ; cette institution commencée à Stockholm, & dont la Suède est uniquement redevable au cœur tendre & bienfaisant de ce Prince, se trouve maintenant transportée à Carlscrona ; elle a reçu des accroissemens, & elle se fait toujours gloire de reconnoître & d'avouer le Roi Adolphe-Frédéric, pour son premier fondateur.

C'est de cette manière que ce Prince passa les huit premières années de son séjour en Suède. Il fut bon père, époux tendre, sujet fidèle, citoyen utile & zélé. Frédéric I étant mort, Adolphe-Frédéric fut proclamé Roi le 6 Avril 1751. Son premier soin fut de confirmer les loix fondamentales du royaume qu'il scella de nouveau par le serment qu'il prêta à son couronnement, en présence du Sénat & des Etats assemblés le 26 Novembre de la même année. Cette cérémonie achevée, il voulut faire le tour de la Suède ; les provinces les plus reculées qui, depuis plusieurs siècles, n'avoient pas joui de la présence de leur Roi, eurent la joie de voir leur nouveau maître. Nous ne pourrions détailler ici tout ce que le Roi a fait pour le bien & l'avantage de ses sujets, sans nous engager dans des détails qui ne serviroient qu'à exciter toujours plus notre sensibilité, à aigrir notre douleur. Si c'est avec regret que nous nous séparons des précieux restes d'un si bon Roi, nous devons cependant épargner les larmes de ses enfans & celi

les de ses fidèles sujets. Nous disons seulement sous son règne, l'agriculture a été améliorée, les fabriques encouragées, le commerce protégé, la population augmentée, & ce que nous aurions dû nommer d'abord, la vraie religion conservée dans sa pureté, & étendue en Laponie. L'arcour du Roi Adolphe-Frédéric pour la paix n'étoit point équivoque; mais il n'en étoit pas moins jaloux de la dignité de sa couronne, & de la sainteté de ses engagements. Garant du traité de Westphalie, il dût prendre les armes pour la défense d'une paix, le prix du sang de Gustave-Adolphe & la gloire de la Reine Christine qui en partagea la médiation par les conseils du fameux Chancelier Oxenstirn. Jusques-là, la Maison d'Autriche avoit évité de reconnoître cette garantie; & ce fut elle-même qui en réclama l'effet. Si le Roi Adolphe-Frédéric, contraint d'y avoir égard, avoit pris les armes, non sans répugnance, il ne tarda pas à les quitter dès qu'il vit jour à une paix honorable. Et le se fit après cinq années de guerre.

Nous approchons d'un événement encore plus remarquable: s'il fit alors l'attention des contemporains, & celle de l'Europe entière, il fera l'étonnement des siècles avenir. Cet événement est trop récent pour avoir besoin d'être entièrement enseveli dans le silence. Rappelions-nous seulement que nous avons vu le Roi déposer la couronne, la reprendre après une intervalle de cinq jours, les Etats s'assembles, & l'ordre parfaitement rétabli. Il n'est aucune histoire qui nous présente la trace d'un pareil événement. Nous avons nous-mêmes de la peine à le croire, quoiqu'il se soit passé sous nos yeux. Quelle difficulté aura donc la postérité de s'en faire une véritable idée!

Cinq fois, pendant la durée de son règne, le Roi Adolphe-Frédéric a tenu l'assemblée des Etats; toujours dans des circonstances importantes; mais souvent difficiles & pénibles. Sa fermeté dans les alliances, sa prudence à les former, & son exactitude scrupuleuse à les remplir, ont soutenu la considération de ce royaume, chez les alliés, de même que chez les voisins. C'est à celle dont le Roi jouissoit personnellement, que nous sommes redevables de ce que le Pavillon Suédois a été presque le seul respecté par les Régences Barbaresques, qui ne cherchent leur avantage que dans la piraterie & le pillage. La paix a été faite & cimentée avec les Régences, & le Pavillon Suédois navige paisiblement sous la sauve-garde de cette heureuse prévoyance. Ce sont là les avantages que la Suède a dûs à Adolphe-Frédéric, & la source du bonheur dont nous avons joui sous son règne. Tous ses desirs ont été parfaitement remplis. Il avoit consacré sa vie entière à faire la félicité de son peuple; il en a reçu la récompense qui pouvoit seule le flatter, il en a été respecté & chéri. Béni dans sa famille, il a vu ses trois fils parvenir sous ses yeux à l'âge de maturité, & son successeur a été élevé à ses côtés, dans le grand art de rendre ses peuples heureux. Quelle instruction plus persuasive en effet, que l'exemple toujours présent d'un père & d'un Roi!

L'amitié avec le Dannemarck a été cimentée par un mariage, & la fille de Frédéric V est devenue Princesse de Suède. Enfin, depuis Gustave I, nous ne voyons qu'Adolphe-Frédéric qui ait fait l'ouverture de la Diète, entouré de ses trois fils. Ce Prince peut bien partager le bonheur & la gloire de sa vie avec d'autres Potentats; mais ce n'est qu'avec un Gustave-Adolphe, un Henri IV, qu'on

190 MERCURE DE FRANCE:

peut le mettre en parallèle , pour avoir possédé , dans le degré le plus éminent , les vertus qui caractérisent la bonté de l'ame & l'amour du genre-humain. Les vertus qui ne le nourrissent que dans le silence & la solitude , qui aiment à se cacher , & qui ne se produisent au grand jour que par la seule force de leur activité , diront à la postérité ce qu'Adolphe - Frédéric auroit fait , si la bonté de son cœur , la droiture de ses intentions n'avoient pas rencontré des obstacles insurmontables , dans les contradictions toujours inséparables de la condition humaine. Qui pourra se rappeler sans répandre des larmes , la douceur de son abord ; on l'approchoit avec confiance , on ne le quittoit jamais sans attendrissement.

Parlez , objet infortuné ! vous étiez abandonné de tout le monde , & évanoui sur le grand chemin de Loka ; Adolphe - Frédéric passe , il voit le danger de votre état , il quitte sa voiture , vous relève , vous y place & vous conduit lui - même chez un médecin. Instruisez - nous de ce qui se passa dans votre cœur , lorsque vous reconnutes votre Roi dans votre bienfaiteur & votre sauveur ! les histoires nous dérobent souvent la connoissance de pareils événemens si glorieux à l'humanité ; mais ils se gravent en caractères ineffaçables dans le cœur des sujets reconnoissans. Pourquoi de pareils Rois ne sont-ils pas immortels ! les hommes ne connoissent bien le prix & l'étendue de leur bonheur que lorsqu'ils l'ont perdu. Tandis que nous nous flattions de conserver encore long-tems ce bon Roi , qui faisoit la félicité de la nôtre , un coup imprévu & affreux nous l'a ravi le 12 Février 1771. L'effroi & la consternation s'emparèrent aussi-tôt des cœurs & des esprits ; la douleur

DECEMBRE. 1771. 191

fit retentir ses gémissemens & ses sanglots ; chacun sentoît qu'il venoit de perdre , dans son Roi , son protecteur & son père ; le passage de la tranquillité & de la joie à l'abattement fut prompt & rapide , & on eût dit que comme la vie de ce Prince bienfaisant avoit fait la félicité universelle , sa mort devoit faire le malheur de chaque individu. Cet aveu est le monument le plus glorieux & le plus digne que notre reconnoissance & notre amour puissent élever à la mémoire du Roi Adolphe-Frédéric , *le Bon , le Bienfaisant.*

A N E C D O T E S.

I.

THOMAS MORUS étant seul à se promener sur une terrasse voisine de l'endroit où l'on enferme les fous à Londres , un de ces insensés s'échappa , vint à l'endroit où étoit Morus , & l'ayant joint : *Jette-toi là bas* , lui dit-il , *afin que j'aie le plaisir de t'y voir arriver diligemment.* Le chancelier n'étoit pas le plus fort , il paya d'une présence d'esprit admirable. Il dit au fou ; « Mon ami , ce n'est point chose » bien divertissante , ni singulière de voir » tomber un homme en bas ; mais si tu » veux , je te ferai voir mieux , je vais y » descendre , je sauterai ici haut , tout-

192 MERCURE DE FRANCE.

« d'un-coup, sans l'aide de personne, &
« je suis sûr que tu en seras étonné. » Le
fou fut frappé de la proposition, il y consentit & resta sur le bord de la terrasse à attendre le chancelier qui, non-seulement manqua à ce qu'il avoit promis, mais envoya du monde pour reprendre le fou & le renfermer.

I I.

M. de la Fare étoit amoureux de M^{de} de la Sabliere, il y avoit long-tems; un jour il alla la voir & en l'approchant, il lui dit : Mon Dieu ! Madame, qu'avez-vous dans l'œil ? *Ah ! la Fare*, répondit-elle, *vous ne m'aimez plus, j'en suis sûre, j'ai eu toute ma vie ce défaut & vous ne le voyez que d'aujourd'hui.*

I I I.

Un Italien qui se disoit de la famille de Borromée, ce qui n'étoit pas bien averé, faisoit faire son potrait par un peintre de Florence. Le peintre lui fit un nez beaucoup plus grand qu'il ne l'avoit & l'Italien s'en plaignant, le peintre lui dit : *Signor, quanto piu il nazo sara longo, tanta piu sara Borromeo.*

IV.

Un paysan de Basse-Bretagne étant allé à la foire à Paris où l'on montrait un très-gros singe, alla se jeter au col de la bête, en disant : *Ah ! je le reconnois, c'est le Seigneur de notre village.*

A V I S.

I.

Avertissement concernant l'Etablissement du chauffage économique avec le charbon de terre, dans les Provinces.

IL est aisé de voir, par ce qui a été dit dans le Mercure précédent, que l'obstacle apporté par le trop haut prix du charbon de terre, à la continuation de l'entreprise du nouveau chauffage, n'est que pour la Capitale, où les droits qui sont considérables, enlèvent à cet usage le mérite essentiel de l'économie : cet empêchement n'affoiblit en rien par conséquent l'utilité & l'importance de ce chauffage en lui-même, il s'ensuit encore, que la ressource qu'il présente reste dans son entier, pour les Provinces qui possèdent des mines de charbon de terre ; cette matière dont le prix modique au pied de la mine, ne monte point à plus de 15 liv. la voie

au premier port, ne peut s'accroître à un certain degré, ni par les frais de première exportation, ni par ceux de location de terrain, de main d'œuvre, &c. Tous ces objets d'un coût bien inférieur dans les endroits éloignés de Paris, comportent si peu de dépense pour l'établissement de cette fabrication, que si quelque possesseur ou quelque directeur de mine en formoit un dans l'endroit où ce fossil s'enmagasine au port d'embarquement, comme à Moulins en Bourbonnois, à Brassages en Auvergne, à Saint-Rambert dans le Lyonnais, &c. les pelottes pourroient ne se vendre que 2 sols la douzaine, 16 s. le cent & 8 liv. le millier.

Les personnes qui désireront prendre sur cela des renseignemens exacts & circonstanciés, peuvent s'adresser par écrit ou autrement au sieur Demarville, rue de Séve, Fauxbourg Saint Germain, près la barrière, au Grand Monarque.

On ne présume point que la nature de ce chauffage effraie encore beaucoup de monde; les habitans de Paris, sur lesquels la Province est toujours prête à se modeler, ont marqué la disposition la plus décidée à tirer parti de ce nouveau combustible; dans tout le courant de l'hiver dernier un Ministre non moins éclairé, en a fait une consommation suivie; il avoit trouvé ce chauffage tellement à son gré, qu'il vouloit faire accommoder ses poëles & quelques cheminées à la manière qui convient à ce feu, il en a été détourné par les conseils de M. Morand, qui a engagé ce Seigneur d'attendre que l'affaire eût pris de la consistance.

DECEMBRE. 1771. 195

M. le Procureur du Roi au Bureau de la Ville n'a point discontinué d'en brûler.

Dans une saison qui diminue par-tout le nombre des feux domestiques, & qui en conséquence avoit fait fermer la vente, (au mois de Mai dernier) il a encore été vendu plusieurs milliers de pelottes, chez le sieur Demarville, qui s'est accommodé du restant de l'entrepot de la rue Bétizy, où il n'avoit été porté qu'un triage aussi exact qu'il a été possible de le faire, pour ne point mettre en vente ce qui avoit pu résulter d'opérations défectueuses.

Dès la fin de Septembre dernier on s'est présenté chez lui pour en acheter; & on en trouvera à 4 sols la douzaine, 1 liv. 13. s. 4 den. le cent, & 16 liv. 13 s. 4 d. le millier.

Il est à propos de savoir que tout ce qui pourroit être débité ailleurs, est ce qui a été rejeté comme d'une qualité absolument mauvaise.

A la porte du sieur Demarville sont des affiches du chauffage pour indiquer sa demeure.

Les personnes qui en appellent au Jugement des autres, & qui aiment à se décider sur l'expérience, en ont assez pour être tranquilles sur cet article; toute cette matière a été traitée très à fond dans une These soutenue aux Ecoles de Medécine, le 8 du mois de Mars dernier; on sçait que ces actes publics de la Faculté de Paris, commencent à six heures du matin & finissent à midi; les Docteurs qui viennent en grand nombre dans cet intervalle de tems entendre le Bachelier, & juger de sa capacité, vont se chauffer dans une salle particulière; le premier Appariteur avoit substitué ce jour-là

au feu de bois , celui qui faisoit la matière de la Thèse ; parmi tous les Docteurs qui ont vu ce chauffage , il ne s'est trouvé aucun Censeur qui ait élevé la voix ; & beaucoup de Docteurs allèrent à la chaire du Président , Auteur de la Thèse , lui marquer combien ils étoient contents de la démonstration ajoutée à la question agitée dans les Ecoles.

S'il restoit au surplus quelque doute sur la salubrité de ce chauffage , on est à même de s'en éclaircir dans la Brochure dont plusieurs Journaux ont donné l'extrait (1).

- Ces Mémoires à la portée de tout le monde , renferment un détail de toutes les propriétés du feu de houille , on y réfute tous les Ecrivains qui ont donné dans les préjugés ordinaires contre cette espèce de chauffage ; on y reconnoît les soins que l'Auteur s'est donné , pour faire connoître en France une ressource à laquelle on viendra tôt ou tard pour en développer les avantages , &c. &c. (2)

(1) Mémoires sur la nature , les effets , propriétés & avantages du feu de charbon de terre apprêté , pour être employé commodément , économiquement & sans inconvénient au chauffage , & à tous les usages domestiques , avec fig. en taille douce , Par M. Morand le Médecin , Assesseur honoraire du Collège des Médecins de Liège , chez Delalain , Libraire , rue & près la Comédie Française & chez le sieur Demarville.

(2) M. le Baron de Van Swieten a jugé si bien de ces ouvrages qu'il a prié S. M. l'Impératrice

Le zèle patriotique que cet Académicien a montré en particulier sur un objet de cette conséquence, lui a mérité dans le pays, où il a puisé & étudié cette pratique, des honneurs d'un genre peu ordinaire. M. Morand par l'association que le Collège des Médecins de Liège lui avoit conférée en 1761, lorsqu'il fit un voyage, étoit déjà connu dans cette Capitale; ses recherches, ses travaux sur les mines de houille, & auxquels les Etats de Liège sont directement intéressés, lui avoient déjà valu de la part du Prince & du Magistrat des témoignages d'estime; le Conseil de Ville a désiré, à l'occasion de ce dernier ouvrage, que l'Assesseur étranger de leur Collège de Médecine fût lié plus étroitement à la Nation; les Bourguemestres & Conseils lui ont fait présenter à Paris par M. le Chevalier de Heuzy, Ministre de Liège auprès de Sa Majesté, des Lettres de Citoyen de Liège revêtues de toutes les formalités accoutumées.

I I.

RÉPONSE de M. Cambon, chirurgien du Corps de S. A. R. Madame la Princesse, à Mons, à la lettre du Frere Cosme son ami, concernant la défense du Lithotome caché, &c. insérée dans le Mercure d'Août 1771.

Mon cher Frère, il m'a toujours paru, que l'art de la chirurgie ne portoit aucuns des

Reine, en le lui présentant, d'en prendre lecture, & de le faire lire par son Conseil.

198 MERCURE DE FRANCE.

caractères de frivolité qui règnent dans tant d'autres, que tout y est sérieux, qu'il est indispensable dans les infirmités humaines, honorable en soi & très-utile ; mais je pense qu'il le seroit encore davantage si les membres qui s'y destinent & ceux qui l'exercent s'appliquoient de bonne foi à le perfectionner, au lieu de se faire la guerre. Il me semble au contraire que dans ce polémisme on s'attache plus à la qualité des hommes qu'à leur mérite, & qu'on dégrade ou qu'on exalte leurs découvertes plutôt par leur rang dans la société que par l'avantage que leur travail y produit.

Sans sortir de mon sujet, que n'a-t-on pas vu à la fin du siècle dernier & au commencement du nôtre ? Les gens de l'art les plus accrédités ne firent-ils pas une guerre ouverte au Frère Jacques de Baulieu, auquel la chirurgie devra dans tous les siècles l'invention de la taille latérale, prolongée jusque dans la vessie, lequel ayant reconnu par une longue expérience bien réfléchie, les vues réciproques du petit & du grand appareil, composa celui-ci pour la réunion de ce qu'il y avoit de bon dans chacun des deux ; il en perfectionna les avantages en même tems, & il en écarta les inconvénients.

La guerre que cette découverte lui attira en France lui fit porter ce trésor chez l'étranger, qui le reçut à bras ouvert ; la Hollande entr'autres en fut si contente qu'elle lui décerna des honneurs publics, tant en médailles qu'elle fit frapper, qu'en présens d'instrumens du métal le plus précieux, qu'en gravures d'estampes qui le représentoient, pendant que l'envie de ses patriotes nous fit perdre jusqu'aux vestiges des vrais détails de son opération, de laquelle leurs descendans sont al-

lés dans la suite ramasser quelques débris chez ces mêmes étrangers.

Si le présent que vous venez de faire à la chirurgie pour ressusciter totalement l'opération de l'incomparable hermite, nous venoit d'un Chelfelden, d'un Hawkins, de quelqu'Allemand ou Hollandois, avec une belle dédicace à quelqu'une de nos académies, quel cas n'en auroit-on pas fait dans l'instant ? mais le Frère Jacques étoit François comme vous, ni l'un ni l'autre ne postulâtes que la science de la chirurgie, sans en ambitionner les grades, & par surcroît de crime, l'état religieux fit votre choix à tous les deux, en falloit-il davantage pour être prohibés à jamais aux yeux de certains envieux de proposer en aucun tems des productions pour l'utilité publique ? Les Meris, les Dionis & les Saviards, contre le premier, & les le Cat avec des associés & des disciples contre le second. Ces hommes, plus jaloux que reconnoissans, ne s'appliquèrent qu'à exercer leur patience, au lieu de profiter de leurs travaux.

Mais quelles qu'ayent été les intentions des adversaires, elles n'ont servi qu'à donner plus d'éclat à ces découvertes si intéressantes pour un mal si cruel, sans que les malades dans tous les âges y aient ordinairement aucune part. Votre réclamation contre les enseignemens publics qui tendent à dégrader le lithotome caché & à perpétuer l'erreur, me paroît assez énergique pour me dispenser de l'examen de la véritable cause de ces sortes de procédés. Ne vous rebutez donc pas, tout l'univers sçait que vous plaidez la cause de l'humanité depuis long tems, & encore présentement, en cherchant à détromper ce professeur de l'illusion qu'il

200 MERCURE DE FRANCE.

s'est fait, & des principes erronés qu'il inculquoit aux élèves qui vont s'instruire à Paris des quatre coins de l'Europe, en enseignant une méthode aussi dangereuse que difficile dans l'exécution, pour décrier votre instrument dont les succès infinis, la plû, a t légalisés, ont prouvé la préférence qu'on doit lui donner sur tout ce que nous avons qui soit connu jusqu'à ce jour pour faire cette opération ! Dans tous les pays que j'ai parcourus, tant en France qu'en Allemagne, j'ai cherché à m'instruire avec les grands maîtres ; je n'en ai pas trouvé un qui n'ait adopté l'incision, & qui n'ait remarqué les plus grands dangers à la dilatation.

M. de Haën, fameux professeur de médecine-pratique à Vienne, fut si frappé de cette vérité & de l'invention de votre lithotome, qu'il me pria de faire des épreuves sur les cadavres à son hospital, & d'enseigner votre méthode aux chirurgiens les plus éclairés de la ville, ce que je fis avec plaisir.

L'inspection anatomique ayant prouvé qu'aucune partie respectable n'étoit lésée par la manœuvre de cet instrument, cet habile professeur ne tarda pas à me prier de tailler sur les vivans ; c'est ce que je fis plusieurs fois en présence de tous ses élèves, & d'un grand nombre de chirurgiens & médecins de cette fameuse université ! M. le Baron de Van Swieten * me fit l'honneur de s'y trouver.

Peut-on présumer qu'une pierre, pour peu volumineuse qu'elle soit, puisse, en employant la

* Premier médecin des Majestés Impériales, & dont tout l'Univers connoît le mérite.

dilatation, passer au travers du col de la vessie & du commencement de l'urèthe, qui n'a guère plus de diamètre que le tuyau d'une plume à écrire, qu'elle puisse, dis-je, y passer sans le déchirer? Quelque ménagement qu'on emploie à cette prétendue dilatation, quelles douleurs & quels accidens ne résultent-ils pas de ces déchiremens & même de la dilatation, si le col de la vessie & la glande prostate résistent à toute la force d'un homme, & même de deux, comme je l'ai vu arriver, le 20 Juillet 1757, à l'Hôtel-Dieu de Paris, où l'on prétend latéraliser le grand appareil par la section de la glande prostate par un coup de maître? Les efforts de l'opérateur ayant été insuffisans pour extraire la pierre, un aide se joignit à lui, prit les tenettes près le cloud, l'opérateur par les anneaux, ils tiroient de toutes leurs forces; elles paroissoient si considérables qu'un troisième chirurgien se plaça derrière eux pour les empêcher de tomber à la renverse, comme cela seroit arrivé si la résistance avoit cédé tout-à-coup à l'effort qu'on lui opposoit, laquelle résistance surpassa néanmoins tous les inexprimables efforts de ces deux hommes, & la pierre resta dans la vessie; cependant l'écartement des anneaux de la tenette n'annonçoit pas un trop gros volume, & cet écartement me fit connoître que j'en avois tiré, avec toute l'aisance possible, d'aussi grosses par une incision au N^o. 13, sans qu'il y succédât aucun accident.

J'ai taillé au N^o. 15, & d'autres lithotomistes aussi, en ma présence, sans toucher le bas-fond de la vessie, ni le rectum, ainsi que le prétend mal-à-propos le professeur en question. A ce N^o, bien entendu qu'eux & moi avons toujours suivi la règle que vous en avez donné lorsque vous

avez proposé cet instrument; car, qu'on ne s'y méprenne pas, c'est l'opérateur qui dirige l'instrument, &c. Je fis des épreuves nombreuses en 1751 & 1752 sur presque tous les cadavres qui se présentèrent à l'hôpital royal de Maubeuge dans la vue de m'instruire & de chercher la meilleure méthode de tailler, avec des chirurgiens célèbres auxquels je m'étois associé, tous donnèrent & donnent encore la préférence à votre méthode; ces épreuves nous prouvent qu'en la suivant exactement, on pouvoit inciser la glande prostate de quelques lignes de plus que votre N^o. 15, sans craindre de toucher ni le bas-fond de la vessie ni le rectum.

Croyons donc qu'une terreur panique & le défaut d'expérience sur les vivans & sur les cadavres ont porté le professeur en question à déclamer contre les N^o. 11, 13 & 15; car s'il avoit donné toute l'attention que l'importance de la matière exige, il auroit vu par les succès qui accompagnent votre méthode de tailler, qu'elle l'emporte sur toutes les autres, & que c'est la seule qui devoit être enseignée dans les écoles.

Il seroit possible que le professeur eût ignoré les preuves nombreuses qui se firent à Lille, deux ans ou environ après les miennes de Maubeuge, par une compagnie de chirurgiens bien reconnus capables, à la tête de laquelle étoient MM. Plaque & Chastanet, les chefs de l'hôpital militaire, l'un & l'autre très-instruits, qui taillent avec tant de succès & de distinction par votre méthode. Ils ne lui ont donc pas trouvé les défauts que le professeur de paris lui attribue gratuitement.

La perfection la leur a fait adopter, parce qu'ils cherchoient uniquement la vérité.

M. Chastanet, animé par cette vérité & par le bien public, l'a défendue par deux lettres imprimées qui ont exigé des grandes recherches très-pénibles, où il a démontré & prouvé que la méthode de feu M. le Cat est sujette à des hémorragies qu'on ne veut trouver qu'à la vôtre.

Quel est le chirurgien qui ne sera pas persuadé qu'on ne sçauroit faire quelque légère incision que ce puisse être sur le corps humain, sans ouvrir plus ou moins de vaisseaux qui le composent? La variation de l'angéologie exposera toutes les méthodes, à l'effusion du plus ou du moins de sang; mais lorsque cette variation se rencontrera dans le cas d'une hémorragie très-considérable, est-ce que la bonne chirurgie manque de moyens simples & sûrs pour combattre ces accidens urgens?

M. le Cat, qui vouloit soutenir la mauvaise cause dans laquelle il s'étoit engagé inconsidérément, croyoit & publioit dans ses écrits sur cette grande dispute, tout ce qu'on lui disoit & écrivoit; telle étoit l'hémorragie que M. Dumont fils, de la ville de Bruxelles, lui avoit annoncé d'une taille de feu M. de Grave par votre lithotome caché. Celui-ci attaqua, par une lettre imprimée, M. Dumont fils, qui fut forcé de se retracter & de convenir qu'il n'y avoit pas eu d'hémorragie & qu'on l'avoit trompé.

Que de pareilles précipitations, pour ne pas dire acharnemens, n'y a-t-il pas dans les écrits de feu M. le Cat contre votre méthode de railler!

Sa bonté l'a néanmoins fait triompher des attaques de ce formidable adversaire. L'expérience qui l'emporte sur l'éloquence, a prouvé & démontré tous les jours, par les succès heureux qu'obtient nombre de chirurgiens en suivant votre

méthode, que c'est la plus sûre, la moins douloureuse & la plus simple de toutes celles qui sont connues jusqu'à ce jour. Tous les grands hommes dont la science est subordonnée à la probité, n'ont fait qu'ajouter à leur mérite en avouant qu'ils se sont trompés eux-mêmes, ou qu'ils l'ont été par l'illusion ou par la mauvaise foi d'autrui; l'exemple du célèbre Garangeot que vous citez si à-propos, en est un bien honorable pour sa mémoire & bien digne d'être suivi par les confrères qui succèdent à la place de professeur qu'il a exercée avec tant de distinction, & dont ses excellens ouvrages seront à jamais la preuve, & en même-tems un des meilleurs guides que des élèves en chirurgie puissent suivre; je souhaite de tout mon cœur que le professeur dont il s'agit vise au même honneur, ainsi que tous ceux qui pourroient se rencontrer dans le même cas par la suite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

I I I.

Almanach encyclopédique de l'histoire de France où les principaux événemens de notre histoire se trouvent rangés suivant leurs dates sous chacun des jours de l'année pour 1772. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Le titre annonce assez l'objet & l'utilité de cet almanach.

I V.

Etrennes du Chrétien, in-18. A Paris chez Eabbou, rue des Mathurins, 1772.

Ce petit livret est très-bien imprimé.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Octobre 1771.

LE Comte Alexis Orlow a échoué dans l'entreprise qu'il avoit tentée contre Negrepoint. Il a été obligé de rembarquer ses troupes. Il n'a pas été plus heureux dans le Golfe de Volo, & plusieurs de ses vaisseaux ont été fort maltraités par l'artillerie de la forteresse.

De Warsovie, le 28 Octobre 1771.

Les Confédérés se rassemblent & se fortifient, auprès de Cracovie, sur une hauteur appelée Scala.

Si l'on en croit les dernières nouvelles qu'on reçoit des frontières, le Comte Romanzow a fait encore, sur Giurgewo, une tentative, qui ne lui a pas mieux réussi que les précédentes. On écrit qu'il a attaqué la place avec huit mille hommes; qu'une grande partie a péri, & que le reste a été entièrement dispersé.

Le Prince Repnia est parti de Léopol, pour se rendre en cette capitale, où il doit passer l'hiver.

De Vienne, le 9 Novembre 1771.

Le 26 du mois dernier, on a fait, sur le Danube, l'épreuve d'une machine, à l'aide de laquelle, & sans le secours des animaux qu'on emploie au halage, un bateau chargé de mille quintaux descendoit & remontoit la rivière à volonté: il s'arrêtoit même & tournoit aussi librement qu'on le vouloit.

On examine, à Prague, la gestion des Juifs, fermiers de la ferme du tabac : on a saisi leur magasin de tabac & de café, ainsi que tous les papiers relatifs à leur régie.

De Londres, le 9 Novembre 1771.

Les deux Shérifs font, chaque jour, de nouveaux efforts pour se concilier le suffrage du peuple : le 7 de ce mois, on a publié, en leur nom, une ordonnance qui défend à tout huissier, sous peine de perdre son office, de violer le domicile d'un particulier, en y arrêtant un débiteur.

De la Haye, le 15 Novembre 1771.

Les digues de Helder se sont affaîsées, à l'ouest, de trente à quarante pieds de profondeur, & à l'est, de quarante-deux pieds. Cet éboulement a répandu l'alarme au Nord de la Hollande; hommes, femmes & enfans, tous se sont réunis pour opposer aux invasions de la mer une digue intérieure, large de trois verges & longue de cinquante.

De Versailles, le 23 Novembre 1771.

Le Roi a permis au comte de Galard de Bearn, colonel du régiment de Limoges, fils du comte de Bearn, premier écuyer de Madame Victoire, de prendre le nom de comte de Brasfac.

De Paris, le 25 Novembre 1771.

Le Parlement de Bordeaux a fait sa rentrée le 12 de ce mois. Le maréchal duc de Richelieu, gouverneur général de la Guyenne, & le sieur Esmangard, intendant de la Province, y ont pris leur séance. L'assemblée a été beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Le sieur de Gascq, premier président, a fait un Discours sur le devoirs des Magistrats, dans lequel il a

fait entrer l'éloge du Roi. Cet éloge a été reçu avec cette joie qu'inspire l'expression des sentimens dont on est vivement pénétré. Les députés des chapitres, les officiers de la Sénéchaussée, les Jurats ont assisté à cette cérémonie. Les avocats s'y sont trouvés en beaucoup plus grand nombre que de coutume, & ils ont renouvelé leur serment entre les mains du premier Président.

Le 13, le Conseil Supérieur de Châlons a repris ses séances. Les présidens & conseillers, vêtus de leurs robes rouges, se sont assemblés, à dix heures du matin, à la chambre du Conseil; delà ils se sont rendus à l'Eglise où l'on a chanté, en musique, la Messe du Saint Esprit. L'Evêque de Châlons, comte & pair de France, a officié pontificalement. Après la Messe, la compagnie est revenue à la salle d'Audience, où le premier président & l'avocat général ont prononcé chacun un Discours. Ensuite les avocats & les procureurs ont été admis à renouveler leur serment.

Le 17, le Conseil Supérieur de Lyon a fait célébrer dans l'Eglise des Cordeliers, une Messe en musique, en actions de grâces de la convalescence de Madame la Comtesse de Provence. Le sieur de Flesselles & tous les magistrats qui composent le Conseil Supérieur, ainsi que les personnes les plus considérables de la ville ont assisté à cette cérémonie.

La comtesse de Valentinois a eu, le 21 de ce mois, l'honneur de recevoir Madame la Comtesse de Provence, dans sa maison de Passy & de lui donner une fête: On a représenté *Rose & Solas* & une autre pièce relative à la conva-

cence de la princesse. Les paroles de cette pièce sont des sieurs Favard pere & fils. La fête a été terminée par un feu d'artifice.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté a accordé le grade de maréchal de camp au vicomte de la Rochefoucault, brigadier mestre de camp du régiment Royal-Champagne ; & au duc de Coëssé, brigadier mestre de camp du régiment de Bourgogne, cavalerie, à condition qu'ils ne prendront, parmi les maréchaux de camp que S. M. jugera à propos de faire à la première promotion, que le rang qu'ils tiennent en qualité de brigadiers.

Sa Majesté a disposé du régiment Royal-Champagne en faveur du marquis Duretal, second fils du duc d'Estissac, & du régiment de Bourgogne en faveur du marquis de Meaupou, fils aîné du chancelier garde des Sceaux de France.

Le comte de Buzançois, colonel à la suite du régiment d'Hainaut, grand d'Espagne de la première classe, vient d'obtenir la survivance du gouvernement du Hayre de Grace, dont le feu duc de Beauvilliers, son frère, étoit pourvu, il a eu l'honneur de faire à cette occasion ses remerciemens à Sa Majesté le 9 Novembre.

Le Roi a nommé à l'abbaye d'Evron, ordre de saint Benoît, (sur la présentation de Monseigneur le Comte de Provence, en vertu de son appanage) l'abbé Duplessis d'Argentré, ci-devant lecteur de ce Prince, & actuellement son premier aumônier en survivance.

Le maréchal duc de Brissac, gouverneur de

la ville de Paris, a prêté serment entre les mains du Roi, en cette qualité, le 10 Novembre.

Le 15 Novembre le Roi a fait dans sa Marine la promotion suivante. Sa Majesté a nommé capitaine de vaisseau le chevalier d'Albert Saint-Hippolyte; le chevalier de Coriolis d'Espinoisse; le sieur le Roy de la Grange; le chevalier de Cherissey; le comte de Vaudreuil; le sieur Faudran de Taillade; le chevalier de Reals; les sieurs Beauffier Chateaufort; de Grasse Limermont; de Chabert; Guiran la Brillane.

Sa Majesté a fait en même-tems treize capitaines de frégate, vingt-quatre lieutenans de vaisseau; vingt-un enseignes de vaisseau, & vingt-huit gardes de la Marine.

Le Comte de Bissy, lieutenant général des armées du Roi, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, le 17 Novembre, pour la Lieutenance-général du Languedoc.

Le Roi vient de créer, en faveur du sieur Cassini de Thury, la place & le titre de directeur de l'Observatoire royal, avec 3000 livres d'appointement attachés à cette place, dont Sa Majesté a donné en même-tems la survivance au sieur Cassini, son fils, de la même Académie.

PRÉSENTATIONS.

Le 27 Octobre, la Marquise de Clermont d'Amboise a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la princesse de Beauveau.

Le marquis de Meaupeou, colonel du régiment de Bourgogne; a eu, le premier Novem-

bre, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté ; ainsi qu'à la Famille Royale.

Le 6 Novembre, le prince de Rohan Guéméné, évêque de Canople, coadjuteur de Strasbourg, ambassadeur extraordinaire du Roi auprès de l'empereur & de l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Bohême, prit congé du Roi & de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le vicomte de Boisgelin ayant donné sa démission de sa charge de premier chambellan de Monseigneur le Comte de Provence, Sa Majesté en a disposé en faveur du marquis de Rouillé, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment Vexin. Il a eu l'honneur d'être présenté, en cette qualité, par Monseigneur le Comte de Provence.

Le comte de Flavigny, maréchal des camps & armées du Roi, vient d'être nommé Ministre plenipotentiaire de Sa Majesté à Liège. Il a pris le 7 de ce mois congé du Roi, à qui il a eu l'honneur d'être présenté par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères ; ensuite il a prit congé de la Famille Royale.

Le baron de Breteuil, ci-devant ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces Unies, vient d'être nommé ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux Siciles. Il a eu l'honneur de faire à cette occasion, le 10 Novembre, ses remerciemens à Sa Majesté, à qui il a été présenté par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères.

Le comte du Buat, ministre du Roi auprès de la Diète générale de l'Empire, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Saxe. Le Roi a nommé pour le remplacer auprès de la Diète générale de l'Empire le comte de Bulkeley, maréchal de camp & colonel du régiment Irlandois de son nom : il a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, à qui il a été présenté par le duc d'Aiguillon.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale signèrent, le 3 Novembre, le contrat de mariage du Comte de Soudeilles, ci-devant colonel à la suite des Grenadiers de France, avec Demoiselle Rouen de Bermonville.

N A I S S A N C E S.

La Comtesse de Montmorin vient d'accoucher d'un garçon.

La femme du nommé Jean Tasker, laboureur à Uxbridge, âgée de soixante ans, est accouchée depuis peu, de deux jumeaux ; elle n'avoit point eu d'enfans depuis quarante années, & son mari est âgé de soixante-huit ans.

M O R T S.

Le 21 Octobre, George-Auguste Simperr, Margrave de Bade-Baden, dernier rejeton de la branche aînée des Margraves de Bade, est mort à Rastad, vers les 3 heures du matin, à la suite d'une longue maladie. Ce Prince, qui étoit né le 14 Janvier 1706, succéda, il y a dix ans, à son frere Louis-George, le Margrave de Bade-Dourlach, qui, en qualité d'héritier, recueille la suc-

cession, s'est déjà fait prêter le serment de fidélité par ses nouveaux sujets. Cette branche cadette étoit séparée, depuis l'année 1527, de la branche aînée, qui vient de s'éteindre.

Jean-Louis, comte de Raymond, maréchal des camps & armées du Roi, commandant pour Sa Majesté dans la province d'Angoumois, est mort au château d'Angoulême le 12 Octobre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Adélaïde-Françoise-Claude Dupille, épouse de Louis-François Dupouget, comte de Nadailac, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant des Gardes-du-Corps, est morte dernièrement à Paris.

Anne Lafcaris, des comtes de Vintimille & de Tende, fille du baron de Puicheric en Languedoc, est morte le 9 Août dernier à Peyrac en Minervois, diocèse de Narbonne, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Charles-Philippe, comte de Pons, lieutenant-général des armées du Roi, est mort le 3 Novembre, dans la soixante-deuxième année de son âge.

Réné-Alexandre Saguespec, marquis de Thesly, baron de Fancamps, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, est mort en son château de Thesly, près d'Amiens, le 18 Septembre, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Marc-Antoine, marquis d'Uxelle, colonel de cavalerie, est mort dans ses terres le 11 Octobre, dans la trente-deuxième année de son âge.

Réné de Galard de Bearn, marquis de Brassac, lieutenant-général des armées du Roi, comman-

DECEMBRE. 1771. 213

deur de l'ordre royal & militaire & S. Louis, est mort en Angoumois, âgé de 72 ans.

Jean-Ange d'Hermitte d'Ubaye, comte de la Roche, ancien colonel de dragons, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & chambellan de l'Electeur de Bavière, est mort à Paris le 8 Novembre, dans la cinquante-septième année de son âge.

Aimard-Joseph-Louis de Serre, marquis de Gras, baron de Violès, grand bailli d'épée du haut & bas Vivarais, Velay & Valentinois, commandant en second en Vivarais, est mort à Bourg S. Andeol le 27 Octobre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Joseph-Balthasar Gibert, inspecteur général du domaine, secrétaire des pairs, & pensionnaire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, est mort à Paris le 12 Novembre.

Le nommé Etienne Paris, âgé de cent-dix ans, vient de mourir à Fougerolles. Il avoit l'usage de tous ses sens, excepté de l'ouïe : il ne se souvenoit point d'avoir été malade, & il a conservé, jusqu'à la fin de ses jours, une gaieté singulière, qui a contribué, sans doute, à les prolonger, & qui prouvoit, en même tems, la santé inaltérable dont il jouissoit.

Il est mort, l'année dernière, dans le diocèse de Bergen, en Norvège, 2160 personnes, parmi lesquelles il y en avoit 18 âgées de cent ans, une femme de cent-quatre ans, & une de cent-quatorze.

Le nommé Jacques Fonteu, est mort dernièrement à l'hôpital de Bristol, âgé de cent-cinq ans.

LOTERIES.

Le cent trentième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Octobre, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 59097. Celui de vingt mille livres au N°. 47703, & les deux de dix mille aux numéros 43550 & 58581.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Novembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 51, 40, 86, 62, 68. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page §	
L'Automne, imitation de Pope,	<i>ibid.</i>
Histoire d'Abdala,	14
Suite de l'Eté, chant II du poëme des Saisons,	32
Le Lapin & le Furet, fable.	36
La Chèvre, fable.	37
Vers de M. Sabatier à Mde la Marquise de Cr***,	38
Réponse de Mde la Marquise de Cr***, au même,	39
Vers du même à M. l'Abbé de Crillon, au sujet de son livre intitulé l' <i>Homme moral</i> ,	40
Quatrain à un homme de lettres,	<i>ibid.</i>
Impromptu du Marquis de***,	41
Autre à Mde la Marquise de M.***,	<i>ibid.</i>
Hymne de Callimaque imité du grec,	42
Cantique des Tempêtes par M. D. B.,	49
Remerciement à l'auteur de l'Honneur François, sur l'envoi de son ouvrage,	52

DECEMBRE. 1771. 215

Les Faveurs du Sommeil par M. Gaudet,	53
Epigramme par M. Rouffelin,	54
Le Monde, Épître à Zelmis,	55
Epigramme par M. Houllier,	56
Explication des Enigmes & Logogryphes,	57
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	61
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	63
Pomone & les amours de Biblis, en vers, par M. de St Ange,	<i>ibid.</i>
Les Comédies de Térénce par M. l'Abbé le Monnier,	85
Satyres de Perse, traduction nouvelle,	95
Description & usages de la Sphère armillaire,	98
Discours de M. Armand de Roquelaure, évê- que de Senlis, pour la cérémonie de la prise du voile de Madame Louise,	101
Traduction d'anciens ouvrages latins,	103
Contes comiques traduits de l'allemand,	107
Observations sur l'incrédulité des Philosophes modernes,	110
Moyens de réunir l'aisance avec la confidé- ration dans l'état militaire,	112
Instruction élémentaire,	117
L'Homme tel qu'il est,	118
Mémoire sur la maladie épizootique du pays Laonnois, par M. Augier du Fot,	119
Dictionnaire de la Noblesse, tom. III,	120
Le grand Vocabulaire françois, tom. XIX,	123
Almanach centenaire,	125
Le Baïser donné & le Baïser rendu,	126
Réflexions de M. le Marquis de Condorcet,	127
ACADÉMIES,	131
SPECTACLES, Opéra,	140
Comédie françoise,	146
Comédie italienne,	152
ARTS, Physique,	<i>ibid.</i>

216 MERCURE DE FRANCE.

Langue angloïse ,	153
Gravure ,	154
Musique ,	158
Architecture ,	162
Lettre de M. de Voltaire à M. de la Verpilliere ,	174
Lettre de Mlle de Pibrac à MM. de l'Académie de Chirurgie ,	175.
Réponse de MM. de l'Académie de Chirurgie à Mlle de Pibrac ,	176
Désaveu , &c. sur un ouvrage intitulé , <i>Ta-bleau philosophique</i> contre M. de Voltaire ,	177
Vers de M. de la Harpe à Madame *** ,	178
Réponse du même ,	<i>ibid.</i>
Eloge d'Adolphe Frédéric , Roi de Suède ,	179
Anecdotes ,	191
Avis , sur le chauffage économique ,	193
Lettre de M. Cambon au Frère Cosme ,	197
Almanach encyclopédique ,	204
Etrennes du Chrétien ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles politiques ,	205
Nominations , Présentations , Mariages , Naissances , Morts ,	208
Loteries ,	214

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le volume du Mercure du mois de Décembre 1771 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Novembre 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8349



by Google

0

